

République Démocratique du Congo
Ministère de l'Environnement, Développement
Durable et Nouvelle Economie du Climat
(MEDD-NEC)

**Projet d'opérationnalisation du
système national de surveillance des
forêts et activité pilote REDD+
en République Démocratique du Congo**
(Réalisation conjointe avec le « Programme intégré
REDD+ dans la province du Kwilu de l' Initiative pour
la forêt de l'Afrique centrale (CAFI) »)

Rapport d'achèvement du Projet

Février 2026

**Agence Japonaise de Coopération Internationale
(JICA)**

**Association Japonaise de Technologie Forestière
(JAFTA)**

GE
JR
26-059



Carte : Zone cible du Projet

Liste des abréviations

Abréviation	Anglais/Français/Allemand
CAFI	Central Africa Forest Initiative
CCP	Comité de Coordination de Projet
CEC	Cadre d'Echange et de Collaboration
CLD	Comité Local de Développement
CN-REDD	Coordination Nationale REDD
DAC	Development Assistance Committee
DDD	Direction Développement Durable
DIAF	Direction Inventaire, Aménagement Forestier
DRC	Democratic Republic of the Congo
FAO	United Nations Food & Agriculture Organization
FCPF	Forest Carbon Partnership Facility
FONAREDD	Fonds National de REDD+
FREL	Forest Reference Emission Levels
IP	Investment Plan of REDD+
JICA	Japan International Cooperation Agency
MEDD(-NEC)	Ministère de l'Environnement, Développement Durable (et Nouvelle Economie du Climat)
NFI	National Forest Inventory
NFMS PF	Plate-forme du National Forest Monitoring Systems
NRS	National REDD+ Strategy Framework
PAM	Policies and Measures
PDM	Project Design Matrix
PIREDD	Programme Intégré REDD+
PSAT	Plan Simple d'Aménagement du Territoire
QAQC	Quality Assurance/Quality Control
RD	Record of Discussion
REDD	Reducing Emissions from Deforestation & Forest Degradation
SNSF	Système National de Surveillance des Forêts
UNFCCC	United Nations Framework Convention on Climate Change

Table des matières

I. Informations de base sur le Projet.....	1
1. Nom du pays	1
2. Nom du Projet	1
3. Durée du Projet	1
4. Contexte du Projet.....	1
5. Objectif global et objectifs du Projet.....	3
6. Organismes d'exécution.....	4
II. Résultats de la réalisation du Projet	5
1. Intrants du Projet	5
1.1 Intrants de la partie japonaise (plan et réalisation).....	5
1.1.2. Formation au Japon	12
1.1.3. Dépenses sur le terrain	13
1.1.4 Matériels.....	16
1.2. Intrants par la partie congolaise (plan et réalisation)	17
1.3. Plans des activités / Résultats.....	19
1.3.1. Résultat 1	19
1.3.2. Résultat 2	20
2. Degré d'attente des résultats du Projet	21
2.1. Résultats et indicateurs.....	21
2.1.1. Indicateurs planifiés et état de réalisation suivant le Tableau des résultats CAFI.....	24
2.2. Objectifs et indicateurs du Projet	26
3. Explication des changements apportés au cadre logique (PDM)	29
4. Autres points	32
4.1. Résultats en matière de considérations environnementales et sociales	32
4.2. Résultats en matière de considérations de genre / consolidation de la paix / réduction de la pauvreté, handicap, maladies infectieuses, système social, bien-être humain, droits de l'homme et égalité des genres.....	33
III. Résultats de la revue conjointe	34
1. Résultats de l'examen fondé sur les critères d'évaluation du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE.....	34
1.1. Pertinence.....	34
1.2. Cohérence.....	35
1.3. Efficacité	36
1.4. Impacts	37
1.5. Efficience	37
1.6. Durabilité.....	45
2. Principaux facteurs ayant influé sur la mise en œuvre et sur les résultats.....	45

3. Évaluation portant sur les résultats de la gestion des risques du projet.....	46
4. Enseignements tirés.....	46
IV. Pour l'atteinte de l'objectif général après la fin du projet	47
1. Perspectives d'atteinte de l'objectif général.....	47
2. Plan d'opération et dispositif de mise en œuvre côté RDC pour atteindre l'objectif général ...	47
3. Recommandations à la Partie congolaise	47
4. Plan de suivi de la fin du Projet jusqu'à l'évaluation ex post	48
 Tableau 1 : Calendrier de formation au japon	 12
Tableau 2 : Tableau 1 Dépenses sur le terrain (part en yen japonais)	13
Tableau 3 : Frais des activités (part en devise étrangère).....	15
Tableau 4 : Liste des matériels fournis	16
 Document annexe 1 : Résultats du Projet	
Document annexe 2 : Revue technique relative au suivi et à l'évaluation des Politiques et Mesures (PAM) REDD+ ainsi qu'à l'évaluation du niveau d'atteinte des indicateurs d'impact du projet REDD+	
Document annexe 3 : Liste des produits livrables du Projet	
Document annexe 4 : Cadre logique du Projet (PDM)	
Document annexe 5 : Comptes rendus des CCP et COPIL	

I. Informations de base sur le Projet

1. Nom du pays

République Démocratique du Congo

2. Nom du Projet

Projet d'Opérationnalisation du Système National de Surveillance des Forêts et Activité Pilote REDD+ en République Démocratique du Congo (Réalisation conjointe avec le « Programme Intégré REDD+ dans la Province du Kwilu de l'Initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale (CAFI) »)

3. Durée du Projet

Du 29 mars 2019 au 27 février 2026 (Période d'activités en RDC : d'avril 2019 à décembre 2025)

La période de réalisation du contrat du Projet entre la JICA et la JAFTA est subdivisée en trois périodes :

- Première période : Du 29 mars 2019 au 31 juillet 2020.
- Deuxième période : Du 10 janvier 2020 au 29 juillet 2022.
- Troisième période : Du 04 mars 2022 au 27 février 2026.

Le délai d'exécution du contrat du Projet entre la JICA et la JAFTA avait été initialement fixé au 01 juillet 2024, cependant, un Addendum du PIREDD Kwilu qui propose la prolongation de la durée du PIREDD Kwilu jusqu'en juin 2025 a été approuvé par le CAFI/FONAREDD, qui est la source de financement de la part en devise dans le cadre du Projet CAFI. En novembre 2023 un contrat révisé a été signé entre l'UNDP-MPTF et la JICA en décembre 2023. Depuis juillet 2023 où une proposition d'amendement du contenu des travaux confiés avait été déposée, il a fallu attendre longtemps jusqu'à ce qu'elle soit approuvée par la partie congolaise, ce qui a nécessité un prolongement du délai d'exécution pour la mise en œuvre du programme CAFI sans interruption du Projet jusqu'en décembre 2025.

Également quant à la part en yens japonais une augmentation du montant a été approuvée dans le cadre du deuxième budget rectificatif pour 2023 visant à renforcer les valeurs ajoutées du Projet par : i) le développement de l'approche de l'évaluation de la conservation de la biodiversité ; ii) le développement de l'approche quantitative des effets de la réduction des émissions dans le cadre des politiques et mesures (PAM) REDD+, et iii) l'examen des modèles d'investissement dans la perspective de la stratégie de sortie et le développement de l'approche de l'advocacy (capitalisation d'informations et de connaissances sur les résultats du PIREDD, collecte et diffusion des informations sur le co-bénéfices de la diversité biologique, etc). À la suite de la modification du R/D en décembre 2024, le délai d'exécution du contrat du Projet entre la JICA et la JAFTA a été prolongé jusqu'en décembre 2025.

En plus, en vue de répondre à des observations du CAFI sur le Rapport annuel 2025 du CAFI, le délai d'exécution du contrat du Projet entre la JICA et la JAFTA a été encore prolongé jusqu'au 27 février 2026.

4. Contexte du Projet

Stratégie nationale à long terme de la RDC et le positionnement de politique REDD+

La République démocratique du Congo possède la plus grande superficie forestière parmi les pays du bassin du Congo (environ 150 millions d'hectares, soit environ 4 % des forêts mondiales). Toutefois, en raison de l'exploitation forestière commerciale, y compris l'exploitation illégale, ainsi que de l'expansion agricole et du développement minier, on estime que plus de 1,1 million d'hectares de forêts disparaissent chaque année (Évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO, 2025).

La vision à l'horizon 2050 dans le cadre de la stratégie nationale de la RDC a défini comme objectifs de rejoindre les rangs des pays émergents d'ici 2030 (PIB par habitant : 4.000 USD) et les pays avancés d'ici 2050 (PIB par habitant : 12.000 USD), et a énuméré comme stratégies et moyens pour les atteindre : i) bonnes gouvernances ; ii) formation des ressources humaines ; iii) environnement des affaires ; iv) développement des industries / chaînes de valeur ; v) amélioration de la productivité agricole ; vi) infrastructures et énergies, et vii) mesures de protection de l'environnement et de lutte contre les changements climatiques.

Le cadre stratégique national REDD+ (ci-dessous dénommé SNR) est considérée comme étant une politique concrète pour la protection de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques.

La SNR définit comme « Objectifs REDD+ à long terme à l'horizon 3035 » en mettant un accent particulier sur « le maintien d'un taux de couverture forestière stable de 63,5% de la surface du territoire national » et visant également : i) zéro déforestation à partir de 2030 ; ii) une superficie forestière de 1,49 million de km² en 2030 ; iii) un taux de déforestation moyen de 0,24% pour la période de 2010 à 2023 ; iv) le maintien d'une fonction constante des stocks de carbone ; v) une réduction cumulée des émissions de CO₂ de 3Gt, et iv) une réduction des émissions de 56% par rapport au niveau de référence. En outre, il est espéré que le programme REDD+ contribuera au développement socio-économique notamment au PIB national, à l'éradication de la pauvreté, à l'indice de développement humain (rejoindre les pays de niveau intermédiaire) et aux objectifs du Millénaire pour le développement. Par ailleurs, la SNR propose une vision visant à convertir les investissements traditionnels en activités conformes aux objectifs de REDD+ et aux principes du développement vert, en vue de réaliser un développement diversifié sur les plans économique, social et environnemental, et d'utiliser les fonds qui en découlent et ceux obtenus grâce aux paiements des résultats REDD+ pour financer la stratégie nationale de développement et ainsi parvenir à un développement durable.

Stratégie-Cadre Nationale REDD+ et plan d'investissements REDD+

La SNR a été élaborée en 2012 avec un soutien de différents partenaires parmi lesquelles la Banque mondiale et l'UNREDD, et pour la mise en œuvre de cette stratégie, le « Plan d'investissement REDD+ 2015-2020 (ci-après désigné « PI » en 2015. La SNR indique sept approches intersectorielles pour faire face aux facteurs identifiés de déforestation, réduisant les émissions de gaz à effet de serre et générant en même temps des co-bénéfices socio-économiques. Dans le cadre du plan d'investissement, il est estimé qu'un fonds de 1,04 milliard de USD serait requis pour la période 2015-2020, prévoyant la réalisation de 13 programmes sectoriels (3 pour l'agriculture, 1 pour l'énergie durable, 4 concernant les forêts (SNSF, Gestion durable des forêts (GDF), Zones de conservation / protection, Peuple autochtone), 1 pour les mines et hydrocarbures, 1 pour le plan d'aménagement du territoire, 1 pour la propriété foncière, 1 pour la démographie et 1 pour la gouvernance) et 26 programmes intégrés REDD+ (PIREDD). Programme REDD+ dans la Province du Kwilu réalisé dans le cadre du présent Projet est l'un des PIREDD.

Système de mise en œuvre des mesures de lutte contre les changements climatiques et de REDD+, et mécanisme de financement

En RDC, la Direction Développement Durable (ci-après désignée « DDD ») du Ministère de l'Environnement, Développement Durable (et Nouvelle Economie du Climat) [Nom du ministère a été changé en 2025] (ci-après désigné « MEDD-NEC ») est responsable en ce qui concerne les questions sur les changements climatiques. En outre, la Coordination Nationale REDD (ci-après désignée « CN-REDD ») est mise en place en tant que Comité de coordination FCPF-Banque mondiale qui a mis en œuvre la phase de préparation. Afin de soutenir la mise en œuvre du plan d'investissement de la République Démocratique du Congo, le CAFI a engagé un financement de 200 millions de dollars pour la période 2016–2020 dans le cadre d'une première lettre d'intention (LOI 1). Lors de la 26e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26), tenue en novembre 2021, le CAFI a annoncé un engagement financier supplémentaire de 500 millions de dollars dans le cadre d'une seconde lettre d'intention (LOI 2).

Par ailleurs, le PI a été élaboré en 2015 avec un soutien du Programme ONU-REDD et de la Banque mondiale. Le PI a pour objectif de réaliser la SNR, et le Fonds National REDD (FONAREDD) a été créé en tant qu'organe de coordination du financement. Le FONAREDD est une organisation conçue pour la coordination intersectorielle du REDD+ et la mobilisation et le suivi de la mobilisation des fonds pour les projets concernés. Avec notamment l'investissement du fond CAFI d'un montant de 200 millions de dollars, pour le moment, le FONAREDD+ assure un rôle essentiel pour la réalisation du REDD+. Les organismes responsables du FONAREDD sont le Ministère des Finances et le MEDD-NEC, et ce premier gère le Comité de pilotage et le Secrétariat Exécutif. Quant au MEDD-NEC, il préside le Comité technique.

Au cours de la période de mise en œuvre de la phase I du projet JICA qui a précédé ce Projet, une plateforme SNSF (PF SNSF) a été mise en place en janvier 2018 avec un soutien de la FAO et la JICA qui réalisent le CAFI-SNSF. Ladite plateforme, dirigée par le MEDD-NEC et la DDD, ayant pour objectif de créer une SNSF du REDD, constitue un mécanisme de partage, de discussion et de

coordination des informations entre les acteurs impliqués. D'autant plus que désormais la présence d'un organe assurant la coordination non seulement des thèmes individuels mais aussi des engagements en général du REDD+ est indispensable, il est fortement souhaité que le FONAREDD assume un rôle en tant qu'organe de coordination entre les parties prenantes venant d'une vaste gamme d'institutions. Pour réaliser durablement des mesures de lutte contre les changements climatiques et du REDD+ en RDC qui dispose d'un très vaste territoire national, il est nécessaire non seulement des fonds publics mais aussi des paiements des résultats par le secteur privé. De ce point de vue aussi, il est extrêmement important de mettre en place un organe de coordination et de supervision assurant le contrôle des activités et des fonds au niveau national.

Contexte des modifications du projet

La présente coopération a été lancée conjointement par le MEDD-NEC et la JICA en avril 2019, avec une durée prévue de cinq ans jusqu'en avril 2024. Le projet s'articulait autour de deux résultats principaux :

Résultat 1 : le renforcement des capacités opérationnelles du Système national de surveillance des forêts (NFMS) ;

Résultat 2 : la mise en œuvre pilote d'activités REDD+ dans la province du Kwilu.

Dans le cadre du Résultat 2, une partie du financement du CAFI (environ 1,3 milliard de yens, soit 8,9 millions de dollars) a été confiée au projet sous la forme du Programme intégré REDD+ de la province du Kwilu (PIREDD Kwilu). Grâce à ces ressources, des activités d'agroforesterie et de conservation des forêts ont été mises en œuvre dans environ 270 villages de la province du Kwilu.

Au cours de la première année, les bases opérationnelles du projet ont été mises en place, notamment par la conclusion de contrats de sous-traitance avec des ONG et la signature de protocoles d'accord avec le gouvernement provincial. Toutefois, peu après le lancement des activités d'agroforesterie en janvier 2020, la pandémie de COVID-19 a éclaté. Le projet en a subi les effets pendant une longue période ; afin de poursuivre les activités même à distance depuis le Japon, les experts ont renforcé les ressources humaines locales et maintenu la mise en œuvre des activités.

Par la suite, une proposition de modification du contenu de la mission confiée a été soumise en juillet 2023, et approuvée par le CAFI/FONAREDD en novembre 2023. Les zones d'intervention du projet ont été élargies et la durée du programme CAFI a été prolongée jusqu'en juin 2025, accompagnée d'une augmentation du financement du CAFI. Les activités ont été renforcées, notamment dans les domaines suivants :

1. le renforcement du système de gouvernance REDD+ au niveau provincial ;
2. le renforcement des activités d'agroforesterie ;
3. le renforcement des initiatives communautaires de conservation forestière ;
4. le renforcement des mesures de sauvegarde.

En outre, en décembre 2023, à la suite d'une modification du RD, la durée globale du projet de coopération technique a été prolongée jusqu'en décembre 2025. Cependant, des retards supplémentaires dans les activités sur le terrain sont survenus en raison du retard de décaissement des fonds CAFI (y compris l'augmentation budgétaire) ainsi que d'incidents tels qu'un accident de véhicule, des restrictions de déplacement dans les provinces liées à la situation sécuritaire locale et des problèmes judiciaires apparus à partir de janvier 2024. En conséquence, en décembre 2024, la durée du programme CAFI a également été prolongée jusqu'en décembre 2025.

5. Objectif global et objectifs du Projet

Objectif global:

La REDD+ et la gestion durable des forêts sont promues à travers l'opérationnalisation du Système National de Surveillance des Forêts (SNSF) en RDC, et les actions de lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts, y compris celles à travers le processus de la REDD+, sont promues en Province du Kwilu.

Objectif du Projet

Les capacités du MEDD-NEC et de la Province du Kwilu pour la mise en œuvre de gestion durable des forêts à travers la REDD+ sont renforcées.

6. Organismes d'exécution

Le Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat (MEDD-NEC), la Direction du Développement Durable (DDD), d'autres départements ministériels concernés et le Gouvernement provincial du Kwilu.

II. Résultats de la réalisation du Projet

1. Intrants du Projet

1.1 Intrants de la partie japonaise (plan et réalisation)

1.1.1 Envoi d'experts et autres

Plan :

(a) Envoi d'experts

- Chef du projet / Politique des forêts et Changements climatiques
- Chef du projet adjoint/ Politique des forêts et Changements climatiques
- Politique REDD+/ Activités pilotes REDD+ / Développement local avec la participation des populations
- Surveillance des forêts (Télédétection)
- Surveillance des forêts (Inventaire)
- Reboisement / Agroforesterie
- Suivi de la biodiversité
- Amélioration de la fabrication du charbon / Fours à charbon
- Sauvegardes
- Stratégie de sortie
- Plan de renforcement des chaînes de valeur (amélioration de l'exploitation agricole)
- Plan de renforcement des chaînes de valeur (composante immatérielle)
- Gestion administrative du projet / Gestion forestière participative (4) / Mesures de sauvegarde (2)
- Gestion administrative du projet / Gestion forestière participative (5) / Promotion de l'implication de la partie provinciale / Evaluation de l'état de conservation de la biodiversité / Advocacy
- Gestion administrative du projet / Gestion forestière participative
- Gestion administrative du projet / Gestion du planning / Mesures de sauvegarde (3)
- Gestion administrative du projet / Promotion de l'implication de la partie provinciale (2) / Relations publiques
- Autres experts nécessaires

(b) Formations

La JICA et le MEDD-NEC ont convenu de mettre en œuvre une formation au Japon à l'intention des agents techniques congolais impliqués dans le présent Projet au niveau central pouvant être utile et efficace pour sa réalisation. Les thèmes de formation et les participants ont été examinés et sélectionnés en étroite collaboration avec un Expert de la JICA (Conseiller principal en politique auprès du MEDD-NEC).

(c) Matériel et installations

(Matériel qui concerne l'ensemble des activités du Projet)

- Ordinateur laptop - 2 lots
- Ordinateur pour la base de données/Unité de contrôle/ Imprimante (pour le bureau du Projet) – 2 lots
- GPS avec camera (Garmin) - 8 lots
- Meubles de bureau (pour Kinshasa et Bandundu) - 2 ensembles

(Matériel pour la formation en agroforesterie à organiser dans la Province du Kwilu)

- GPS 36 - lots
- Caméra - 36 lots
- Ordinateur laptop - 36 lots
- Décamètre (mètre à ruban)

Réalisation :

(a) Envoi des experts

Tâches assignées	En yens japonais		En devise étrangère	
	Plan (PM)	Réalisation (PM)	Plan (PM)	Réalisation (PM)
Chef du projet / Politique des forêts et Changements climatiques	16.27	16.27	4.00	4.00
Chef du projet adjoint/ Politique des forêts et Changements climatiques	17.61	17.61	-	-
Politique REDD+/ Activités pilotes REDD+ / Développement local avec la participation des populations	23.77	23.75	6.85	6.85
Surveillance des forêts (Télédétection)	13.57	13.57	3.15	3.15
Surveillance des forêts (Inventaire)	5.22	5.22	-	-
Reboisement / Agroforesterie	18.12	18.11	-	-
Agroforesterie / Forêts communautaires	-	-	3.00	3.00
Suivi de la biodiversité	1.67	1.67	-	-
Amélioration de la fabrication du charbon / Fours à charbon	2.33	2.33	-	-
Sauvegardes	11.60	11.60	-	-
Stratégie de sortie	2.07	2.07	-	-
Plan de renforcement des chaînes de valeur (amélioration de l'exploitation agricole)	1.50	1.50	-	-
Plan de renforcement des chaînes de valeur	2.00	2.00	-	-
Gestion administrative du projet / Gestion forestière participative (4) / Mesures de sauvegarde (2)	7.75	7.75	-	-
Gestion administrative du projet / Gestion forestière participative (5) / Promotion de l'implication de la partie provinciale / Évaluation de l'état de conservation de la biodiversité / Advocacy	6.80	6.80	-	-
Gestion administrative du projet / Gestion forestière participative	7.17	7.17	-	-
Gestion administrative du projet / Gestion du planning / Mesures de sauvegarde (3)	0.98	0.98	6.00	6.00
Gestion administrative du projet / Promotion de l'implication de la partie provinciale / Chargé de communication	19.35	19.33	12.02	12.02
Autres experts nécessaires	3.70	3.67	-	-
Total	161.48	161.40	35.02	35.02

(b) Formations

Nom de la formation	Période	Lieu	Nombre de participants
Formation sur le tas en élaboration du guide d'interprétation des images satellitaires (Direction Inventaire et Aménagement Forestiers (DIAF))	Du 14 au 25 octobre 2019	Kinshasa	6 agents de la DIAF
Groupe de Travail (GT) concernant l'approche de l'inventaire forestier national (QA/QC) / Formation sur le tas en collaboration (FAO-DIAF)	2019	Kinshasa	Agents de la DIAF (N/A)
Formation sur le tas à l'intention des agents de la Division Géomatique de la DIAF pour les activités de la SNSF	Octobre 2019	Kinshasa	N/A
Formation pour le renforcement des capacités des administrateurs provinciaux du Kwilu	De novembre à décembre 2020	Kikwit	39 personnes
Formation en MRV	Avril 2021 Mai 2021	Au niveau Territoire	N/A
Groupe de travail sur l'enquête des chaînes de valeur dans le cadre du PIREDD et sur l'explication du questionnaire de l'enquête socio-économique de base.	23 avril 2021	Kikwit	Gouvernement Provincial, Services techniques de la province du Kwilu, Parties prenantes du projet (N/A)
Formation à l'intention des agents des services techniques provinciaux	Mai 2021	Province du Kwilu	Services techniques de la province du Kwilu, Coordinateurs et inspecteurs (N/A)
Agents des services techniques provinciaux Promotion villageoise (visite sur le terrain)	Juin 2021	Au niveau Territoire	N/A
Formation en MRV (incluant la formation sur le tas)	Juin 2021	Au niveau Territoire	4 personnes
Formation en MRV (incluant la formation sur le tas)	Juillet 2021	Au niveau Territoire	4 personnes
Formation en drone	Juillet 2021	Kinshasa	7 personnes
Test du guide méthodologique pour l'élaboration du PSAT	14 août 2021	Kikwit	18 personnes
Test du guide méthodologique pour l'élaboration du PSAT	15 août 2021	Au niveau Territoire	117 personnes
Formation en MRV (incluant la formation sur le tas)	Août 2021	Au niveau Territoire	4 personnes
Formation en MRV (incluant la formation sur le tas)	Septembre 2021	Au niveau Territoire	4 personnes

Formation à l'intention des administrateurs des services techniques provinciaux.	Octobre 2021	Au niveau Territoire	N/A
Formation concernant l'enquête de base	D'octobre à novembre 2021	Au niveau Territoire	N/A
Formation en MRV (incluant la formation sur le tas)	Octobre 2021	Au niveau Territoire	N/A
Mission de suivi sur le terrain	Mars 2022	Province du Kwilu (Ministère provincial de l'Environnement et autres)	Ministre provincial de l'Environnement, Ministre du Genre, Directeur de Cabinet, Coordinateur provincial, Chef service agriculture (N/A)
Mission de suivi sur le terrain	D'avril à mai 2022	Kinshasa / Province du Kwilu	2 Conseillers de la DEP, Directeur, Chef service, Expert en suivi, Ministre provincial de l'Environnement et autres (N/A)
Formation en drone (en salle)	Août 2022	Kinshasa	7 personnes
Formation en drone (à l'extérieur)	Septembre 2022	Kikwit	7 personnes
Atelier de formation sur des facilitateurs pour les émissions de radio communautaire	9 septembre 2022	Kikwit	14 personnes
Formation des enquêteurs	Du 7 au 8 octobre 2022	Kikwit	17 personnes
Groupe de travail de formation sur le charbonnage durable / Formation dronnage	29 octobre 2022	Kikwit	8 personnes
Formation sur l'enquete de base saison 2021B et 2022A	Du 19 au 20 novembre 2022	Kikwit	10 personnes
Groupe de travail sur la capacitation des services techniques à participer aux activités du PIREDD KWILU	9 mars 2023	Au niveau Territoire (Bagata)	8 personnes
Groupe de travail sur la capacitation des services techniques à participer aux activités du PIREDD KWILU	11 mars 2023	Au niveau Territoire (Bulungu)	13 personnes
Groupe de travail sur la capacitation des services techniques à participer aux activités du PIREDD KWILU	13 mars 2023	Au niveau Territoire (Masi-Manimba)	13 personnes
Groupe de travail sur la capacitation des services techniques à participer aux activités du PIREDD KWILU	15 mars 2023	Au niveau Territoire	10 personnes
Formation à l'intention des agents de la province pour le renforcement des capacités organisationnelles des villages	Mai 2023	Kikwit	N/A

GT des administrateurs de la province du Kwilu	Juillet 2023	Bandundu	18 personnes
Atelier de finalisation des Guides Interprétation des images satellitaires / NFI-QAQC	Après mai 2024 (continuation)	Kinshasa	Agents de la DIAF et autres (N/A)
Formation en apiculture, en production du savon et en gestion comptable du bureau du CLD.	Juillet 2024	Villages modèles de Visibilité candidats le long de la RN 1: 7 villages et 1 ferme	Participants des villages et fermes (N/A)
Sensibilisation et formation technique sur la carbonisation durable	Du 30 août au 1 et 3 septembre 2024	Au niveau Territoire	578 personnes en total
Formation démonstrative sur l'amélioration de la production charbon	Septembre 2024	Bandundu	260 personnes
Formation sur le tas à l'intention des services techniques provinciaux (MRV, PSAT, PAM, production du charbon, apiculture etc.)	De janvier à juin 2025 (chaque mois)	Dans la province du Kwilu (différents endroits)	N/A
Réunion de la Task-force pour l'évaluation des PAM (méthodologie de vérification)	Du 9 au 10 janvier 2025	Kinshasa	16 personnes
Travail conjoint de la Task-force pour l'évaluation des PAM (élaboration de l'ébauche du manuel)	Du 7 au 13 février 2025	Kasangulu	10 personnes
Groupe de travail sur le renforcement des capacités des ST – activités PSAT	14 et 17 février 2025	Bandundu	12 personnes
Formation de suivi à la production du charbon (amélioration de la qualité des briquettes)	Avril 2025	7 villages dans la province	N/A
Formations en : Apiculture / Production du charbon durable / Application du biochar et culture continue	Avril 2025	Sites d'agroforesterie	Initialement 7 villages et développé sur 13 autres (N/A)
Réunion de la Task-force pour l'évaluation des PAM + Vérification sur le terrain	Du 18 au 27 avril 2025	Kikwit	9 agents de la DIAF et autres ainsi que 17 agents des services techniques provinciaux et autres.
Formation sur la collecte des données de mesure et de suivi en matière des bénéfices carbone et bénéfices non carbone	Mai 2025	Kikwit	6 personnes
Séminaire de fourniture d'informations au Gouvernement provincial / Atelier sur l'aménagement du territoire / droits fonciers	Du 10 au 12 juin 2025	Bandundu	Cibles: Vice-gouverneur, Vice- président du Conseil provincial, Députés, Ministres

			provinciaux concernés et autres. 72 personnes
Formation sur les activités d'évaluation des PAM	Du 38 juillet au 3 août 2025	Kasangulu	16 agents de la DIAF et autres
Activités d'évaluation des PAM	11 août 2025	Kikwit	28 personnes
Mission de l'évaluation FONAREDD	5 août 2025	Kikwit	10 personnes
Formation concernant la garantie des droits de gestion foncières des sites de l'agroforesterie, à l'intention des agents concernés par l'enregistrement du Ministère provincial du foncier	Août 2025	Kikwit	Environ 50 personnes
Atelier de formation en aménagement du territoire	Août 2025	Kikwit	N/A
Formation sur l'évaluation des PAM et la collecte des données de mesure sur terrain et de suivi	Août 2025	Bandundu, Au niveau Territoire	16 personnes
Formation sur les étapes de diagnostic du PLAT	Août 2025	Au niveau Territoire (Bagata)	13 personnes
Formation sur l'organisation des CLD au niveau sectoriel, de renforcement juridique des CLD des villages cibles, ainsi que sur le processus de sécurisation des droits fonciers des sites d'agroforesterie	Août 2025	Au niveau Territoire (Bulungu, Masi-Manimba, Idiofa)	20 personnes
Encadrement technique des bénéficiaires et des sites d'agroforesterie	Août 2025	Au niveau Territoire	66 personnes
Formation en MRV (incluant la formation sur le tas)	Août 2025	Au niveau Territoire	4 personnes
Atelier de formation sur l'apiculture et de la production du charbon durable	Septembre 2025	Kikwit, Au niveau Territoire (Bulungu, Masi-Manimba)	Environ 100 personnes
Total			Plus de 1.636 personnes

(c) Matériel et équipements

Désignation	Qté	Prix d'achat	Traitement après la fin du Projet
		Prix d'achat en yens japonais	
Ordinateur laptop	73	6,596,828	Quant aux équipements qui sont mis en opération au moment de la fin du Projet, ont été cédés à l'organisme d'exécution.
Ordinateur desktop	2	126.037	Idem que ci-dessus
Imprimante	16	3,538,266	Idem que ci-dessus
Projecteur	2	147,898	Idem que ci-dessus
GPS (type photo)	19	1,429,282	Idem que ci-dessus
Drone	4	1.439.011	Idem que ci-dessus

Groupe électrogène	1	146.650	Idem que ci-dessus
Convertisseur (pour l'installation de l'énergie solaire)	2	264,867	Idem que ci-dessus
Batterie de panneau solaire	6	310.311	Idem que ci-dessus
Caméra pour la reunion en ligne	2	393,502	Idem que ci-dessus
Un micro avec une câble prolongée pour les réunions en ligne	2	115.236	Idem que ci-dessus
Coffre fort	1	70.077	Idem que ci-dessus
Moto	3	475.843	Idem que ci-dessus
Grande table	1	74.909	Idem que ci-dessus
Déchiqueteuse	1	96.030	Idem que ci-dessus
Carbonisateur de taille petite	1	150.666	Idem que ci-dessus
【Les équipements suivants sont prêtés par la JICA】			
Véhicule (Pick-up)	3	-	Quant aux équipements qui sont mis en opération au moment de la fin du Projet, ont été cédés à l'organisme d'exécution.
Véhicule (5 portes)	7	-	Idem que ci-dessus *L'un des véhicules a été gravement endommagé lors d'un accident de la circulation survenu le 28 janvier 2024 et a, de ce fait, été cédé à l'INPP situé à Kinshasa.
Moto (125cc)	31	-	Quant aux équipements qui sont mis en opération au moment de la fin du Projet, ils sont cédés à l'organisme d'exécution. *Deux motos ont été perdues à la suite de vols survenus respectivement le 27 mai 2023 et vers le 25 août 2025.
【Les équipements suivants ont été achetés et fournis durant la mise en œuvre des activités du Projet】			
Moto	30	Approvisionnement du bureau de la JICA (N/A)	Donnée aux administrateurs du gouvernement provincial et des territoires (à l'exception de Gungu) le 11 octobre 2021
Moto	6	Approvisionnement du projet 3.866.454	Donnée aux administrateurs du territoire de Gungu le 06 octobre 2024

1.1.2. Formation au Japon

Il avait été initialement prévu d'inviter environ 5 administrateurs concernés par le Projet durant chacune des trois périodes contractuelles. Cependant, dû à la pandémie au niveau mondial du Covid-19 après le mois de mars 2020, les déplacements humains ont été strictement restreints, rendant difficile de les inviter au Japon. Plus tard, la crise du Covid-19 s'étant apaisée et les déplacements du personnel du Projet ont recommencé, avec également un conseil de la part du Conseiller principal japonais auprès du MEDD-NEC, il a été décidé de reprendre la formation. Ainsi, dans la troisième période contractuelle en mai 2024, des agents des services concernés du MEDD-NEC et le Coordinateur environnemental provincial, dirigés par le Secrétaire Général du MEDD-NEC, ont été invités.

Le calendrier est indiqué au tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1 : Calendrier de formation au Japon

Date	Contenu de la formation, etc.	Lieu d'hébergement
14 mai (mar.)	Après-midi : Siège de la JICA – briefing, orientation et visites de courtoisie Ministère des Affaires étrangères – visite de courtoisie JAFTA – présentation de l'organisation	Tokyo
15 mai (mer.)	Matin : Agence des forêts (Rin'ya-chō) – visite de courtoisie, conférence « Loi sur le bois propre » Après-midi : Japan Lumber Importers' Association – conférence « Situation et tendances des importations de bois » Kamogawa Shoten, Tokyo Lumber Wharf – visite	Tokyo
16 mai (jeu.)	Matin : Ministère de l'Environnement – visite de courtoisie, conférence « Mécanisme JCM et partenariat de l'Article 6 de l'Accord de Paris » Après-midi : Bourse de Tokyo – conférence « Aperçu et enjeux du marché des crédits carbone », visite	Tsukuba
17 mai (ven.)	Matin : Institut national de recherche forestière (FFPRI) – conférences « Présentation générale de l'institut » et « Présentation du Centre d'amélioration génétique forestière », visite Après-midi : Allée des cèdres de Nikko – visite	Nikko
18 mai (sam.)	Matin : Mine de cuivre d'Ashio – visite Centre d'apprentissage environnemental d'Ashio – visite et conférence « Initiatives de restauration forestière dans les montagnes d'Ashio » Après-midi : Après-midi : Zone de contrôle d'érosion écologique d'Obatazawa – visite	Tokyo
20 mai (lun.)	Colloque public organisé par la JICA « Protégeons les poumons de la Terre – Approfondissons notre compréhension de l'état actuel et des défis des trois principales forêts tropicales du monde et des mesures pour leur conservation. » – Participation et intervention	Tokyo
21 mai (mar.)	Matin :	Ville de Fuji, Préfecture de Yamanashi

	Centre pour la biodiversité du ministère de l'Environnement – conférence « Suivi et gestion de l'information pour la conservation de la biodiversité », visite Après-midi: Cinquième station du Mont Fuji – visite	
22 mai (mer.)	Matin : Déplacement Après-midi : Zoo de Yokohama Zoorasia – visite et conférence « Présentation des activités du zoo » Centre de reproduction de Yokohama – visite et conférence « Présentation des activités du centre »	Yokohama
23 mai (jeu.)	Matin : Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT/ITTO) – visite de courtoisie, conférences « Situation actuelle de la coopération entre l'ITTO et la RDC » et « Initiatives de l'ITTO » Après-midi : Hitachi Systems – conférence « Mesure de l'absorption de CO ₂ forestier et digitalisation des inventaires forestiers par l'utilisation de données satellitaires »	Yokohama
24 mai (ven.)	Matin : Immeuble en bois massif résistant au feu de grande hauteur (Port Plus) – visite Après-midi : Réunion d'évaluation de la formation, départ du Japon (Aéroport de Narita)	Nuit à bord

Cette formation au Japon a été mise en œuvre dans le cadre d'un contrat séparé, et un rapport de formation a déjà été rédigé à part.

1.1.3. Dépenses sur le terrain

Les frais généraux d'exploitation et les frais de sous-traitance locale engagés tout au long des périodes contractuelles sont présentés dans les tableaux 2 et 3.

Tableau 2 : Tableau 1 Dépenses sur le terrain (part en yen japonais)

(Unité: Yen)

JICA				
Désignation	1ère période	2e période	3e période	Total
Frais généraux pour le personnel	8.248.863	31.433.779	0	39.682.642
Frais généraux pour le personnel spécialisé	10.533.253	67.555.766	72.901.751	150.990.770
Frais concernant les véhicules	12.817.630	79.859.561	66.784.501	159,461,692
Frais de location	6.022.823	18.713.570	0	24.736.393
Frais d'organisation de séminaires etc.	0	0	22.495.047	22.495.047
Frais concernant les bureaux	0	0	60.216.351	60.216.351
Frais de transport et de voyage	6.523.999	46.898.539	25.757.664	79.180.202

Frais d'installations et d'équipements	2.052.598	618.288	450.562	3.121.448
Frais de consommables	2.123.421	21.231.621	0	23.355.042
Frais de communication et d'envoi	2.059.707	6.566.871	0	8.626.578
Factures d'eau et d'électricité	0	0	0	0
Frais de production des documents	64.977	308.022	0	372.999
Frais divers	1.946.148	15.128.192	31.672.441	48.746.781
Sous-total	52.393.000	288.314.000	280.278.000	620.985.000
Frais de sous-traitance locale	14.572.000	94.341.000	87.440.000	196.353.000
Frais du matériel	6.709.000	4.606.000	0	11.315.000
Frais liés au confinement temporaire sur place en RDC	0	0	0	0
Frais liés au confinement temporaire sur place au Japon	0	45.000	0	45.000
Total	73.674.000	387.306.000	367.718.000	828.698.000

Tableau 3 : Frais des activités (part en dollars américains)

(Unité:USD)

CAFI							
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
							Total
1.Personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	804.277,82	456.941,20
2.Fourniture, matières premières et matériel	23.981,79	163.752	818.465,69	626.854,15	244.607,02	174.521,10	1.261.219,20
3.Equipement, véhicules et fourniture, incluant amortissement	26.161,98	12.737	62.536,00	22.204,04	3.580,93	67.089,89	2.166.989,12
4.Services contractuels	0,00	73.665	184.592,37	322.456,72	287.525,23	672.712,66	2.345.816,13
5.Voyage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	295.429,23	797.649,72
6.Transfer et considérations subsidiaires	0,00	30.561	75.837,84	96.773,03	109.262,59	0,00	312.434,46
7. Autres coûts directs et de fonctionnement général	8.399,80	63.737,56	155.579,11	139.081,23	185.595,57	322.187,88	1.318.783,26
8. Coûts de support indirects	0,00	0,00	0,00	10.829,00	31.040,00	45.450,72	315.892,43
Total	58.543,57	344.452,56	1.297.011,01	1.218.198,17	861.611,34	2.381.669,30	8.726.607,06

1.1.4 Matériels

Les matériels nécessaires pour la mise en œuvre du Projet sont énumérés dans le tableau 4. Ils ont été achetés au cours des trois périodes contractuelles et utilisés tout au long de ces périodes.

Tableau 4 : Liste des matériels fournis

Désignation	Spécifications / Numéro de série	Qté	État pendant la durée du projet	Traitement après la fin du Projet
Moto	Moto tout terrain Yamaha DT125	34	Utilisées dans le cadre du Projet	Dotées aux homologues du Projet. Cependant, celles qui ne sont pas utilisables ont été données aux INPP des villes concernées.
Moto	Moto tout terrain Yamaha DT125	30	Dotées au gouvernement provincial et aux administrateurs territoriaux (à l'exception de Gungu)	Dotées aux homologues du Projet.
Ordinateur laptop	HP	30	Prêtés au gouvernement provincial et aux administrateurs territoriaux (à l'exception de Gungu)	Dotés aux homologues du Projet.
GPS	Garmin	30	Prêtés au gouvernement provincial et aux administrateurs territoriaux (à l'exception de Gungu)	Dotés aux homologues du Projet.
Caméra	Canon	30	Prêtées au gouvernement provincial et aux administrateurs territoriaux (à l'exception de Gungu)	Dotées aux homologues du Projet.
Décamètre	-	30	Prêtés au gouvernement provincial et aux administrateurs territoriaux (à l'exception de Gungu)	Dotées aux homologues du Projet.
Moto	Moto tout terrain Yamaha DT125	6	Dotées aux administrateurs du territoire de Gungu	Dotées aux homologues du Projet.

Désignation	Spécifications / Numéro de série	Qté	État pendant la durée du projet	Traitement après la fin du Projet
Ordinateur laptop	HP	6	Prêtés aux administrateurs du territoire de Gungu	Dotés aux homologues du Projet.
GPS	Garmin	6	Prêtés aux administrateurs du territoire de Gungu	Dotés aux homologues du Projet.
Caméra	Canon	6	Prêtées aux administrateurs du territoire de Gungu	Dotées aux homologues du Projet.
Décamètre	-	6	Prêtés aux administrateurs du territoire de Gungu	Dotés aux homologues du Projet.

1.2. Intrants par la partie congolaise (plan et réalisation)

Plan :

- (a) Mise à la disposition du personnel homologue et du personnel de supervision¹
 - Directeur de Projet
 - Gestionnaire de Projet
 - Coordinateur pour chaque résultat attendu
 - Collaborateurs d'autres organismes concernés
- (b) Espace de bureau approprié avec les équipements
- (c) La fourniture ou le remplacement de machines, équipements, instruments, véhicules, outils, pièces de rechange et autres éléments nécessaires à la mise en œuvre du Projet en dehors de ceux fournis par la JICA.
- (d) Le moyen de transport et les frais de voyage pour les déplacements officiels des experts de la JICA dans la RDC.
- (e) Les logements appropriés et meublés pour les experts de la JICA et leurs familles.
- (f) Des informations et des appuis pour bénéficier des services médicaux.
- (g) Le certificat de qualification ou d'identité.
- (h) Des documents et des informations disponibles concernant le présent Projet (y compris les cartes et les photos).
- (i) Les dépenses nécessaires pour la mise en œuvre du Projet.
- (j) Les frais de transport, de l'installation, de l'exploitation et de la maintenance des matériels fournis par la JICA.
- (k) La facilité en faveur des experts de la JICA pour l'envoi et l'utilisation du fond envoyé depuis le Japon en RDC pour la mise en œuvre du présent Projet.

Réalisation :

Désignation	Réalisation	Remarque
(a) Affectation du personnel homologue et le personnel de supervision du GODRC		
Directeur de Projet	Affecté	Directeur du Développement Durable
Gestionnaire de Projet	Affecté	Chef de la Division des Changements Climatiques
Coordinateur pour chaque résultat attendu	Affecté	Résultat 1 : Le DIAF

¹ R/D Annexe 4. Implementation Structure de la partie RDC

		Résultat 2: Le Coordinateur environnemental de la province du Kwilu
Acteurs d'autres organismes concernés	Affecté	Résultat 2: Gouvernement provincial du Kwilu (services techniques provinciaux)
(b) Espace de bureau approprié avec les équipements	Affecté	Un immeuble existant dans l'emprise de la DDD du MEDD-NEC avait été mis à la disposition pour être utilisé comme le bureau du Projet, cependant, il a été démoli à l'occasion de la construction du nouveau bâtiment gouvernemental en janvier 2020. Le bureau du Projet a donc été fermé, mais la fourniture d'un nouveau bureau n'a pas été demandée compte tenu de l'efficacité du travail étant donné que l'équipe du Projet a déjà loué un local pour le bureau des activités CAFI en dehors de l'emprise de la DDD. Par ailleurs, un nouveau bureau a été mis en place après le 19 janvier 2022 à Bandundu Ville en considérant que cela a été nécessaire pour pouvoir échanger plus fréquemment des idées avec le gouvernement provincial.
(c) Fourniture ou remplacement de machines, d'équipements, d'instruments, de véhicules, d'outils, de pièces de rechange et de tout autre matériel nécessaire à la mise en œuvre du Projet, autres que ceux préparés et fournis par la JICA.	Fournis	Fourniture d'une salle de réunion lors des réunions avec la DIAF, la DDD et d'autres entités concernées, des instruments à utiliser pour des enquêtes sur le terrain relatives à l'évaluation des PAM, les ordinateurs à utiliser pour la compilation des données, etc.
(d) Indemnités de déplacement pour l'équipe du Projet pour les voyages officiels dans la RDC.	Non fournis	
(e) Logements appropriés meublés pour les experts de la JICA et leurs familles.	Non fournis	
(f) Informations et appuis pour bénéficier des services médicaux.	Non fournis	
(g) Certificat de qualification ou d'identité.	Fournis	Appui pour la préparation des documents requis pour la délivrance (ou le prolongement) de visa pour le séjour en RDC.
(h) Documents disponibles afférents au présent Projet (y compris des cartes et des photos).	Fournis	Des documents de référence, des données, etc. ont été partagés lors des activités liées au suivi et à l'évaluation des PAM.

(i) Frais nécessaires pour la mise en œuvre du Projet.	Non fournis	
(j) Frais nécessaires pour le transport, l'installation, l'exploitation et la maintenance dans la RDC des matériels et équipements fournis par la JICA.	Non fournis	
(k) Facilités nécessaires en faveur des experts de la JICA pour l'envoi et l'utilisation du fonds investi en RDC depuis le Japon pour la mise en œuvre du Projet.	Non fournis	

1.3. Plans des activités / Résultats

1.3.1. Résultat 1

Le SNSF est opérationnel grâce au développement et à la mise à jour des données du SNSF.		
Plan (activités mentionnées dans le cadre logique du Projet)		Réalisations
1-1	Le SNSF est développé pour mesurer la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (*Implémenté en harmonisation avec le programme CAFI-SNSF).	Des conseils techniques ont été fournis dans le cadre de l'appui à l'établissement de l'inventaire forestier national (IFN) réalisé principalement par le Programme CAFI-NFMS pour l'élaboration d'un guide d'analyse QA/QC de l'inventaire forestier national sur les sols contribuant à l'amélioration de la précision du SNSF et un guide d'interprétation des images satellitaires contribuant à l'amélioration de la carte de répartition des forêts. Pendant la période de juin à juillet 2021, une formation en salle à la prise de vue par drones pour le guide d'interprétation a eu lieu, et pendant la période de novembre 2020 à janvier 2021, une enquête sur le terrain sur la QA/AC en collaboration avec la FAO à laquelle ledit Programme est confié. Ces guides ont été approuvés par le MEDD-NEC en juin 2024 et les versions imprimées ont été expédiées en RDC. Le 12 septembre 2025, l'insertion de ces guides sur le site web du MEDD-NEC a été confirmée. La version imprimée a été fournie lors de la tenue de la dernière réunion du Comité de Coordination du Projet (CCP) et le PV de la remise a été signé par le Secrétaire Général du MEDD-NEC.
1-2	Le SNSF est mis à jour en évaluant l'efficacité des activités REDD+ dans le Kwilu afin d'en tenir compte dans le plan d'investissement REDD+ et les politiques connexes.	En décembre 2022, une partie de la note technique relative au guide de l'analyse QA/QC a été utilisée dans la version finale de l'annexe technique REDD+ comme document SNSF qui a été soumise auprès de l'UNFCCC. En novembre 2025, lors de la réunion technique, le Manuel méthodologique d'évaluation des PAM et le Guide technique du modèle d'intervention du projet PIREDD Kwilu REDD+, préalablement approuvés, ont été soumis au Directeur Général des Forêts, en sa qualité de président de la réunion

		technique. Désormais, la Direction Générale des Forêts, en collaboration avec le Secrétaire Général, examinera leur approbation officielle et leur institutionnalisation.
--	--	---

1.3.2. Résultat 2

Des activités pilotes REDD+ sont mises en œuvre pour la gestion durable des forêts dans la province de Kwilu.		
Plan (activités mentionnées dans le Cadre logique du Projet) (Les activités dans le Tableau des résultats du CAFI sont mentionnées en bas de la Section 2.1)		Réalisation (L'état de réalisation des activités dans le Tableau des résultats du CAFI sont mentionnées en bas de la Section 2.1)
2-1	Le programme intégré CAFI-REDD+ dans le Kwilu est mis en pratique (avec les financements du CAFI et de la JICA).	L'approche d'évaluation des PAM elle-même a été limitée dû à la décentralisation récente et l'insuffisance des capacités du gouvernement provincial pour la réalisation de la REDD+. Les experts japonais et les agents de la Task Force organisée dans le MEDD-NEC ont examiné, au niveau du Comité technique, l'approche des PAM et son institutionnalisation, et la concrétisation de l'aspect technique. Le PPAT de la province du Kwilu et le PLAT du secteur de Kapia du Territoire IDIOFA ont été élaborés, et validés. L'élaboration du PLAT a été également validé dans 4 autres secteurs. L'élaboration des PSAT (Plans Simples d'Aménagement du Territoire) au niveau villageois avance conformément aux orientations définies par le FONAREDD. Les PSAT pour 175 villages sur 233 ont été validés jusqu'en janvier 2026. La surface totale reboisée depuis le démarrage du Projet dans le cadre des activités d'agroforesterie a atteint 5.713 ha à la fin d'octobre 2025. Une série d'activités de sensibilisation concernant l'importance de la conservation des ressources naturelles incluant les forêts ont eu lieu ciblant les villageois concernés à travers des discussions face à face pendant les phases de la sélection des sites d'agroforesterie et de l'élaboration des PSAT. En outre, des engagements ont été pris à travers l'émission de programmes à la radio visant l'amélioration des prises de conscience sur la couverture végétale. Dans ce cadre, le nombre d'émission visé qui était de 1200 a été atteint en fin juillet 2025.
2-2	Des éléments supplémentaires du programme intégré CAFI-REDD+ dans le Kwilu sont mis en pratique (avec le financement de la JICA).	L'examen a été poursuivi sur la proposition du modèle de projets agroforestiers à travers la préparation et le démarrage des activités agroforestières dans les zones rurales. L'examen a été poursuivi sur l'établissement du système de suivi des activités agroforestières concrètes dans la zone pilote, dans le cadre des discussions sur la proposition des orientations de conception pour l'évaluation des PAM.

		A travers la conception et l'expérimentation du suivi-évaluation, la méthodologie de calcul du volume des émissions de CO2 qui avait utilisé au début du Projet a été revu. Par la suite, la méthode d'exploitation des résultats du Projet obtenus grâce à cette méthodologie de calcul a été examinée et on a entrepris l'estimation et l'évaluation de cette façon.
--	--	--

2. Degré d'attente des résultats du Projet

2.1. Résultats et indicateurs

Les degrés d'atteinte des résultats, englobant les degrés de tous les résultats attendus, sont les suivants :
 Résultat 1 $(100+100+100) / 3 = 100\%$; Résultat 2 $(83 + 100 + 99 + 100 + 100 + 100) / 6 = 97\%$.

Le SNSF est opérationnel grâce au développement et à la mise à jour des données du SNSF.			
Indicateurs	Moyen d'obtenir des indicateurs	Degré d'atteinte des indicateurs	Remarque
Indicateur 1-1 : Les descriptions du guide d'interprétation des images satellitaires et/ou du guide AQ/CQ sont reflétées dans le document du SNSF.	SNSF	1/1=100%	
Indicateur 1-2 : Le guide d'interprétation des images satellites est mis en ligne sur le portail du MEDD-NEC et rendu accessible.	Portail MEDD-NEC (en ligne)	1/1=100%	Il a été publié sur le site web du MEED le 19 septembre 2025. ² https://meddnec.gouv.cd/documents/?perPage=25
Indicateur 1-3 : Affectation de plus de 10 membres du personnel du MEDD-NEC capables de faire fonctionner le SNSF.	Rapport DIAF Géomatique, Mobilisation QAQC etc.	1/1=100%	Task-force du suivi/évaluation PAM : 20 personnes
Degré d'atteinte du résultat 1		$(100 + 100 + 100) / 3 = 100\%$ ³	

Des activités pilotes REDD+ sont mises en œuvre pour la gestion durable des forêts dans la province de Kwilu.			
Indicateurs	Moyen d'obtenir les indicateurs	Degré d'atteinte des indicateurs	Remarque
Indicateur 2-1 :	Rapport semestriel et rapport annuel	0,83/1=83%	Quasi atteint pour les localités possible de validation

² En février 2026, il n'est pas possible de vérifier en raison d'une modification du portail.

³ Bien que les indicateurs aient été atteints, parmi les trois composantes nécessaires au fonctionnement de la plateforme du NFMS — ① le portail web du NFMS, ② le rapport national et le BUR, et ③ le PTC — des difficultés subsistent concernant la composante ①. Par conséquent, le NFMS n'est pas encore opérationnel.

Des plans d'aménagement du territoire pour les villages cibles et la province/les zones locales ont été préparés, notamment en ce qui concerne la conservation des forêts.			Atteinte pour les PPAT et les PLAT 175 PSAT sur 210 ont été validés (175/210=0,83).
Indicateur 2-2 : Préparation de documents techniques décrivant les procédures de mise en œuvre des activités REDD+.	Rapport semestriel et rapport annuel	1/1=100%	
Indicateur 2-3: Plantation de plus de 5800 ha.	Rapport semestriel et rapport annuel	5.714/5.800=99%	Objectif quasi atteint : 5.714ha en date d'octobre 2025.
Indicateur 2-4: Zone de protection dans tous les PSAT des villages participants plus de 36000 ha. Les effets des activités pilotes sont régulièrement évalués (au cours de la troisième année et juste avant la fin du projet).	Rapport semestriel et rapport annuel	1/1=100%	Pour 170 PSAT validés à la fin de 2025, la surface protégée s'élève à 71,965ha.
Indicateur 2-5: Les revenus des ménages et des agriculteurs participant aux activités du projet augmentent d'au moins 7 %.	Rapports semestriel, annuel et final	1/1=100%	D'après les résultats du rapport d'enquête de fin de projet (endline) soumis en novembre 2025, taux d'augmentation des revenus issus des productions agricoles et d'élevage (après déduction du taux d'inflation de 13 %) : - Ménages participants : 15 % - Villages non participants : 4 % - Ainsi, l'augmentation des revenus attribuable à l'intervention du projet est estimée à 11 %. En outre, selon les résultats de la vérification de terrain menée par la Task Force chargée du suivi-évaluation des PAM du MEDD-NEC, il a été rapporté

			que les rendements agricoles en agroforesterie (poids par unité de surface) ont augmenté de deux à trois fois par rapport aux rendements observés dans les systèmes agricoles traditionnels existants. Par ailleurs, les sites agroforestiers permettent la collecte de plus de cinq types de produits forestiers non ligneux (PFNL). En tenant également compte des cas où des bénéficiaires ont initié des activités telles que l'élevage et la gestion de kiosques, grâce à des prêts accordés par le fonds géré par le CLD, alimenté par des contributions issues des paiements pour services environnementaux (PSE), un impact positif sur la diversification des moyens de subsistance est constaté. Les revenus issus des productions agricoles et d'élevage susmentionnés, ainsi que les paiements pour services environnementaux (PSE), n'ont pas seulement été investis dans des activités génératrices de revenus en espèces. De nombreuses informations indiquent qu'ils ont également été consacrés aux frais de scolarité des enfants, aux coûts de réparation des habitations, aux dépenses de santé et de soins médicaux des membres de la famille, ainsi qu'à l'achat de denrées alimentaires non autoproduites (telles que le sucre et le lait) et d'autres biens de première nécessité, notamment les vêtements. Ces éléments suggèrent que l'augmentation des revenus monétaires a engendré non seulement un changement quantitatif des moyens de subsistance, mais également un changement qualitatif en termes d'amélioration des conditions de vie.
--	--	--	---

Indicateur 2-6: Affectation de plus de 100 membres du personnel en Kwilu qui ont des connaissances sur la REDD+	Rapport semestriel et rapport annuel	1/1=100%	167 agents au total des services techniques aux niveaux provincial, territorial, et sectoriel (aménagement du territoire, plans, environnement, agriculture etc.) ont participé à des formations et des activités du Projet dans le cadre de la coordination des services techniques.
Degré d'atteinte du résultat 2:		(83 + 100 + 99 + 100 + 100 + 100) / 6 = 97%	

2.1.1. Indicateurs planifiés et état de réalisation suivant le Tableau des résultats CAFI

Effet CAFI 1			
Produit 1(après l'Addendum)	Indicateur (après l'Addendum)	Etat de réalisation	Remarque
Produit 1.1 : Cadre de concertation multi sectoriel au niveau provincial est créé	1 cadre	atteint	
Produit 1.2.1 : Plan provincial d'aménagement du territoire (PPAT)	1 PPAT validé	1 PPAT validé	
Produit 1.2.2 : 5 plans locaux d'aménagement du territoire (PLAT)	5 PLAT validés	5 PLAT validés	
Produit 1.3 : Création ou redynamisation du Comité de développement Communautaire (CLD)	49 CLD	27 CLD (seulement les secteurs contenant les villages ciblés du PIREDD Kwilu)	
Produit 1.4 : Structure provinciale pour le suivi de l'application de politique et mesure REDD+ afin de s'insérer au SNSF	100 personnes	167 personnes ont participé aux activités de renforcement des capacités	
Produit 1.5.1 : Renforcement de capacité des agents pour le suivi de l'application de politique et mesure REDD+ afin d'incorporer au SNSF est effectué	100 personnes	167 personnes ont participé aux activités de renforcement des capacités	
Produit 1.5.2 : Dynamisation du Conseil Consultatif Provincial des Forêts (CCPF)	1 CCPF redynamisé	atteint	
Produit 1.6 : Guide technique de modèle d'activité REDD+ Kwilu	1 guide validé	1 guide validé	
Effet CAFI 2			
Produit 2.1 : Les concessionnaires créent des plantations agro-forestières de 5 à 10 ha	1.000 ha	1.711 ha	
Produit 2.2 : Les concessionnaires créent des mises en défens d'au moins 5 m de largeur autour de leurs plantations agro forestières	90ha	139 ha	

Product 2.3 : Les paysans de 250 villages créent des plantations communautaires agro forestières de superficies comprises entre 0,5 et 1 ha par paysan	4,800 ha	4,002 ha	
Product 2.4 : Les paysans de 250 villages mettent en défens leur plantation agro forestière	389 ha	322 ha	
Total	5.800 ha	5.713 ha	
Effet CAFI 3			
Product 3.1 : Les activités de 250 OP/CLD (de 250 villages) sont redynamisée	270 CLD	274 CLD créés ou redynamisés	5 CLD: Les activités sont annulées en raison de la difficulté d'assurer la sécurité due au problème de Mubondo
LeProduct 3.2 : Préparation de Plans simples d'aménagement du territoire (PSAT)	270→210 PSAT	175 PSAT validés	
Product 3.3 : Les forêts sont conservées dans les zones protégées des PSAT.	36.622 ha	71.965 ha (170 PSAT validés)	
Product 3.4.1 : Les techniques et les règles de production de charbon de bois sont vulgarisées et pratiquées au niveau de villages où la production de charbon de bois est pratiquée	250 villages→20 villages	20 villages	
Product 3.4.2 : Contrat de charbonnage responsable signé avec l'accord des villageois.	5 contrats accordés	80 contrats signés	
Product 3.5 : Mise en œuvre des activités visant à améliorer la durabilité d'agroforestrie	20 villages	20 villages	
Effet CAFI 4			
Product 4.1 : Les radios communautaires diffusent au moins une heure d'émissions de sensibilisation par semaine	1.200 émissions	1.200 émissions	
Product 4.2 : Affiches, panneaux de communication visibles et accessibles en lieux stratégiques, en langues locales	500 affiches	1.300 affiches et brochures	
Product 4.3 : Des panneaux métalliques pour assurer la visibilité du programme dans les villages/concessions où les activités sont mises en œuvre.	500 panneaux métalliques	452 panneaux métalliques installés	
Effet CAFI 5			
Product 5.1 : La gestion environnementale et sociale (y compris ateliers CLIP, PGES) est mise en œuvre.	30 villages	30 PGES (plan simple de gestion environnementale et sociale)	

Product 5.2 : Le MGP est établi et rendu opérationnel pour les activités dans les villages/concessions cibles.	1 jeu	Un jeu de MGP(mécanisme de gestion des plaintes) fonctionnel(96 plaintes reçues et 94 résolues)	
Product 5.3 : Un plan d'action de l'aspect de genre est élaboré en collaboration avec le gouvernement provincial.	1 plan	Le plan d'action provincial du genre validé	
Effet CAFI 6			
Product 6.1 : L'enquête de base et de suivi sont menées, y compris sur les aspects socio-économiques.	1 jeu	L'enquête de base et de suivi sont terminés.	

Remarque : La demande de modification des indicateurs a été remise après la mission de vérification sur le terrain du FONAREDD en octobre 2024. Cette modification a été déterminée par le CRP-63.

2.2. Objectifs et indicateurs du Projet

Le degré d'atteinte des objectifs, englobant les degrés d'atteinte de tous les indicateurs, est le suivant : $(100+100+100) / 3 = 100\%$.

Objectif du Projet: Les capacités du MEDD-NEC et de la Province du Kwilu pour la mise en œuvre de gestion durable des forêts à travers la REDD+ sont renforcées.			
Indicateurs	Moyen d'obtenir les indicateurs	Degré d'atteinte des indicateurs	Remarque
Indicateur 1 : Plus de 50% du personnel des services techniques concernés du MEDD-NEC et de la province du Kwilu sont conscients des exigences et des processus pour parvenir à une gestion durable des forêts en RDC et dans la province du Kwilu.	Entretien des acteurs concernés	1/1=100%	Un guide d'analyse QA/QC de l'inventaire forestier national sur les sols contribuant à l'amélioration de la précision du SNSF et un guide d'interprétation des images satellitaires contribuant à l'amélioration de la carte de répartition des forêts ont été élaborés et approuvés par le MEDD-NEC en juin 2024. Les versions imprimées sont livrées au MEDD-NEC. Une partie de la note technique relative au guide de l'analyse QA/QC a été utilisée dans la version finale de l'annexe technique REDD+ soumise auprès de l'UNFCCC. En outre, au sein du MEDD-NEC (qui compte plus de 220 agents techniques), 20 membres de la Task Force du MEDD-NEC ont participé aux formations relatives au suivi-évaluation des PAM, et 50 agents supplémentaires, notamment des jeunes cadres, ont pris part à d'autres sessions de formation.

			Par ailleurs, dans la province du Kwilu (qui compte plus de 250 agents techniques), 167 agents ont participé à des formations dans le cadre des activités du PIREDD Kwilu. Au total, 51 % de l'ensemble des agents techniques ont ainsi participé aux formations et ont eu l'opportunité de renforcer leur compréhension et leurs capacités.
Indicateur 2 : Développement d'une ligne directrice pour les activités pilotes REDD+ au Kwilu.	Rapport semestriel et rapport annuel	1/1=100%	Un guide de procédure relative aux activités du PIREDD Kwilu (p.ex. guide de procédure de la sélection des sites d'agroforesterie) est élaboré. L'élaboration des documents est faite principalement par l'équipe d'experts du Projet en concertation avec la DIAF. Les opinions techniques et les connaissances en matière d'exploitation sur le terrain sont aussi collectées par le Ministère provincial de l'Environnement et des services provinciaux chargée de la gestion forestière. En juin 2025, la deuxième ébauche a été préparée et une proposition de l'amélioration des lignes directrices a été présentée à l'occasion du Comité technique relatif au rapport à mi-parcours de l'évaluation des PAM en août, puis à l'occasion du Comité technique relatif à la version draft du rapport final de l'évaluation des PAM. Les modes de validation pour la normalisation des lignes directrices ont également fait l'objet d'examen. Lors de la réunion technique tenue en novembre 2025, le Guide technique du modèle d'intervention du projet PIREDD Kwilu REDD+, préalablement approuvé, a été soumis au Directeur Général des Forêts, en sa qualité de président de ladite réunion. Par la suite, la Direction Générale des Forêts, en concertation avec le Secrétaire

			Général, examinera son approbation officielle ainsi que son institutionnalisation.
Indicateur 3 : Le niveau de déforestation par rapport aux principaux facteurs de déforestation ciblés par le projet fait l'objet d'un suivi régulier (au moins deux fois en 5 ans).	Rapport de l'évaluation finale Document pour la dernière réunion du CCP (novembre 2025)	1/1=100%	Une enquête par interview a eu lieu pendant la période d'octobre à novembre 2022 sur environ 16 endroits dans la province du Kwilu sur les facteurs de déforestation. Cette enquête a permis de confirmer que les principaux facteurs sont l'agriculture (sur brûlis) et la production de charbon de bois. Une enquête sur les facteurs de déforestation a été mise en œuvre pendant la période de septembre à décembre 2024. En Janvier 2025, des relevés par pièges photographiques ont été effectués pour confirmer la présence d'animaux carnassiers comme la genette carnivore et d'animaux herbivores comme le guib. La possibilité d'utiliser les résultats de cette enquête comme indicateurs de suivi futur est examinée. En ce qui concerne l'évaluation des PAM, une révision de la méthodologie a eu lieu à travers la task-force en janvier, et par la suite, une formation sur le tas concernant les techniques de mesures du suivi sur le terrain conjointement avec les services techniques provinciaux pendant la période d'avril à juillet. En outre, une concertation entre les différents services du MEDD-NEC au niveau national sur la méthodologie de calcul des bénéfices liés au carbone est faite, et des engagements continuent également pour la mise en place d'un cadre d'évaluation incluant celle des bénéfices non-liés au carbone.
Degré d'atteinte des indicateurs.		(100 + 100 + 100) / 3 =100 %	

3. Explication des changements apportés au cadre logique (PDM)

En 2023, des modifications ont été apportées à la R/D relative aux changements PDM. Les principaux changements sont résumés dans le compte rendu des modifications R/D ci-dessous.

1. Objectif de la révision

La révision du compte rendu des discussions, induite par les effets de la pandémie du COVID-19 et par les résultats de l'évaluation à mi-parcours, avait pour objectif de prolonger la durée du Projet, de restructurer son dispositif de mise en œuvre, et dans le même temps de réviser la conception du Projet afin d'en optimiser les résultats futurs.

2. Durée du Projet

Avant	Version modifiée
P.7, article 2.(4) Durée du projet La durée du projet est de cinq (5) ans et le projet débutera dès l'arrivée des premiers experts japonais en RDC.	P.7, article 2.(4) Durée du projet La durée du projet est de <u>six (6) ans et huit (8) mois</u> et le projet débutera dès l'arrivée des premiers experts japonais en RDC.

Raisons:

A cause des impacts négatifs de la nouvelle pandémie de coronavirus (notamment les restrictions de déplacements), des retards ont été observés dans l'avancement du Projet.

La durée d'exécution est prolongée pour assurer la durabilité du Projet et la mise à l'échelle de ses résultats, répondre aux demandes du 6^{ème} Comité de Pilotage (COPIL) du PIREDD Kwilu, notamment celle de l'extension de nos activités au Territoire de Gungu qui n'était pas ciblé dans le cadre initial d'une part, et répondre aux points d'amélioration identifiés dans l'évaluation à mi-parcours commanditée par le FONAREDD et celle de la JICA d'autre part.

3. Réorganisation de la structure de mise en œuvre

(1) Agence d'exécution

Avant	Version modifiée
P.8, article 3. (1) Agence d'exécution, deuxième paragraphe Dans la province de Kwilu, le Coordonnateur Provincial du MEDD dans la province de Kwilu est le Directeur provincial du Projet. Un personnel responsable sous sa supervision est le Gestionnaire provincial du Projet. (Pour plus de détail, voir l'annexe 4: Structure de mise en œuvre)	P.8, article 3. (1) Agence d'exécution, deuxième paragraphe <u>Pour les activités pilotes REDD + dans la province du Kwilu, la coordination des services techniques provinciaux impliqués dans le Projet sera présidée par le gouverneur de la province du Kwilu, et le ministre de l'environnement provincial de Kwilu agira en tant que secrétaire. L'équipe d'exécution du Projet est composée d'experts japonais et congolais, conformément au Document de Projet du PIREDD Kwilu attaché comme Annexe 8 [Document Joint VIII-2 du présent Compte-Rendu].</u> <u>Le Projet sera mis en œuvre avec la participation des organisations concernées (services techniques provinciaux de l'administration congolaise, les communautés locales, les ONG locales et le MEDD etc.), en fonction des activités programmées. (Pour plus de détails, voir Annexe 4: Structure de mise en œuvre) [Document Joint II-2 du présent Compte-Rendu]</u>

Raison :

Le PIREDD sera mis en œuvre dans un cadre multisectoriel conforme à la stratégie nationale REDD + et au plan d'investissement REDD +. Par conséquent, pour assurer une bonne coordination de ces

services techniques, il est pertinent que le gouverneur chargé de superviser les ministres provinciaux des secteurs concernés préside cette coordination. De plus, l'implication des services techniques provinciaux de l'administration congolaise, des communautés locales, les ONG locales et le Ministère de l'Environnement et Développement Durable seront essentielles pour assurer la durabilité du Projet.

(2) Structure de mise en œuvre

Avant	Version modifiée
P.8, article 3. (2) Structure de la mise en œuvre Les deux parties ont confirmé l'établissement de la structure de mise en œuvre décrite dans la pièce jointe 4 pour assurer une mise en œuvre harmonieuse du projet. La DDD prendra les mesures nécessaires pour mettre en place la structure. Dans le cadre du Comité de coordination de Projet (CCP), les Comités Techniques, dans lequel seront discutées les questions techniques du Projet soulevées par l'opération quotidienne et les activités, seront établis. (Pour la composition de CCP, voir l'annexe 5: Liste des membres proposés du Comité conjoint de Projet)	P.8, article 3. (2) Structure de mise en œuvre <u>La JICA, le MEDD et le gouvernement de la province du Kwilu ont confirmé l'établissement de la structure de mise en œuvre décrite dans la pièce jointe 4 [Document Joint II-2 du présent Compte-Rendu] pour assurer une mise en œuvre harmonieuse du Projet. Pour le Résultat 1 (composant NFMS), DDD prendra les mesures nécessaires pour mettre en place la structure. Dans le cadre du Comité de Coordination du Projet (CCP), les Comités Techniques, dans lequel seront discutées les questions techniques du Projet soulevées par l'opération quotidienne et les activités, seront établis en collaboration avec les Ministères sectoriels concernés. (Pour la composition du CCP, voir l'annexe 5-1 [Document Joint III-2 du présent Compte-Rendu]: Liste des membres proposés du Comité de Coordination du Projet.)</u> <u>Pour le Résultat 2 (composante des activités pilotes REDD + (PIREDD Kwilu)), le comité de pilotage (COPIL) a pour rôle de fournir des recommandations pour le Projet. Les services techniques provinciaux compétents de l'administration congolaise et le Ministère de l'Environnement et Développement Durable seront impliqués en fonction des activités du programme. Les modalités d'implication de ses services techniques sont décrites à l'annexe 7 [Document Joint V du présent Compte-Rendu]. Pour la composition de COPIL, voir Annexe 5-2 [Document Joint IV-2 du présent Compte-Rendu]: Liste des membres proposés du COPIL PIREDD/Kwilu)</u>

Raison:

Pour clarifier la structure de mise en œuvre au niveau de la Province du Kwilu.

(3) Président du comité de pilotage de PIREDD

Avant	Version modifiée
Annexe 4 Structure de mise en œuvre MEDD-JICA / CAFI PIREDD Kwilu <u>Niveau provincial</u> COPIL du PIREDD Kwilu Président: Ministre de l'environnement du Kwilu [voir le Document Joint II-1 Compte rendu des discussions]	Annexe 4 Structure de mise en œuvre MEDD-JICA / CAFI PIREDD Kwilu <u>Niveau provincial</u> <u>COPIL du PIREDD Kwilu</u> Président: <u>Gouverneur de la Province du Kwilu</u> [voir le Document Joint II-2 du présent Compte-Rendu]

Raison:

Le PIREDD sera mise en œuvre dans un cadre multisectoriel conforme à la stratégie nationale REDD + et au plan d'investissement REDD +. Par conséquent, il est pertinent que le gouverneur chargé de superviser les ministres provinciaux des secteurs concernés préside le COPIL en tant que président.

(4) Schéma de structure de mise en œuvre

Avant	Version modifiée
Voir le <i>Document Joint II-1</i> de ce Compte-Rendu, qui indique la «structure de mise en œuvre de l'annexe 4».	Voir le <i>Document Joint II-2</i> de ce Compte-Rendu, où figure la "Structure de mise en œuvre de l'annexe 4" modifiée.

Raison:

Une fois le Projet démarré, la structure de mise en œuvre du Projet a été revue et un schéma de la structure a été modifié en fonction de la situation actuelle.

4. Modification du cadre logique du Projet

(1) Cadre Logique du Projet (PDM)

Avant	Version modifiée
Voir le <i>Document Joint VI-1</i> de ce Compte-Rendu, qui présente le "Cadre Logique du Projet de l'annexe 2".	Voir le <i>Document Joint VI-2</i> de ce Compte-Rendu, qui présente le "Cadre Logique du Projet de l'Annexe 2" modifiée.

Raison:

Nécessité de tenir compte de l'amendement concernant 1) la recommandation de la revue à mi-parcours effectué en décembre 2022 et 2) l'addendum avec un financement supplémentaire (CAFI et JICA) et 3) la réunion de validation de la révision du Procès-Verbal de discussions du Projet d'Opérationnalisation du Système National de Surveillance des Forêts et Pilote REDD+ en Septembre 2023 (MEDD et la JICA). Le Cadre logique modifié est attaché comme *Document Joint VI-2* de ce Compte-Rendu avec les raisons de modifications.

(2) Plan d'opération (PO)

Avant	Version modifiée
Voir le <i>Document Joint VII-1</i> du présent Compte-Rendu, qui présente le «Plan d'Opération» de l'Annexe 3".	Voir le <i>Document Joint VII-2</i> du présent Compte-Rendu, qui présente le «Plan d'Opération» de l'Annexe 3 modifié.

Raison:

Nécessité de tenir compte de l'amendement concernant 1) la recommandation de la revue à mi-parcours effectué en décembre 2022 et 2) l'addendum avec un financement supplémentaire (CAFI et JICA) et 3) la réunion de validation de la révision du Procès-Verbal de discussions du Projet d'Opérationnalisation du Système National de Surveillance des Forêts et Pilote REDD+ en Septembre 2023 (MEDD et la JICA). Le PO modifié est attaché comme *Document Joint VII-2* de ce Compte-Rendu.

5. Autres

(1) Suivi et évaluations

Avant	Version modifiée
P.8, article 3. (3) Surveillance et évaluations Il a été noté que l'équipe du projet composée d'experts de la JICA et de la partie congolaise complètera et soumettra la Fiche de Suivi au MEDD et au bureau de la JICA en RDC tous les six mois.	P.8, article 3. (3) <u>Suivi</u> et évaluation L'équipe de Projet composée de la partie congolaise et d'experts de la JICA remplira et soumettra la fiche de suivi au MEDD et au bureau de la JICA en RDC, respectivement, tous les six mois. <u>Pour le Résultat 2 (composante des activités pilotes REDD + (PIREDD Kwilu)), un suivi régulier sera effectué par l'équipe du Projet. Tous les six mois, l'Équipe du Projet complètera un rapport de suivi à soumettre au Comité de Pilotage (COPIL) du PIREDD Kwilu et au bureau de la JICA en RDC.</u>

Raison:

Un paragraphe a été ajouté pour clarifier les modalités de suivi et d'évaluation du PIREDD Kwilu.

4. Autres points

4.1. Résultats en matière de considérations environnementales et sociales

À travers les mesures d'évitement et d'atténuation des risques, à toutes les étapes de la mise en œuvre des activités du Projet, le genre, la prévention des conflits et les couches de population pauvres sont pris en compte.

Dans le cadre du mécanisme de gestion des plaintes, des procédures opérationnelles relatives à la réception et au traitement des plaintes ont d'abord été élaborées, ainsi qu'un format d'enregistrement des plaintes. En tant que guichet de réception des plaintes, les CLD des villages concernés ont été désignés comme points focaux au niveau villageois, les plaintes étant reçues par l'intermédiaire des animateurs responsables. Par ailleurs, d'autres modalités ont été mises en place, notamment la possibilité de soumettre des plaintes directement par téléphone ou message auprès du responsable de l'accueil du projet, ainsi que par courrier électronique via une adresse e-mail dédiée aux plaintes.

En particulier, dans la mise en œuvre de la gestion environnementale et sociale, les activités menées au niveau local et villageois reposent sur le principe du FPIC (Free, Prior and Informed Consent – Consentement libre, préalable et éclairé). Avant le démarrage effectif des activités du PIREDD, des consultations relatives aux sauvegardes, organisées sous forme d'ateliers, ont été tenues en février 2020 dans les territoires de Masi-Manimba et de Bulungu. Dans chaque territoire, ces consultations ont été organisées en deux étapes : au chef-lieu du territoire (à l'intention des autorités administratives locales et des parties prenantes régionales) ; dans les zones d'intervention (à l'intention des représentants des organisations villageoises).

Par la suite, lors du lancement de nouvelles activités dans chaque village cible — telles que l'organisation des CLD, l'agroforesterie ou les PSAT — des ateliers villageois ont été organisés afin de fournir des explications préalables sur le PIREDD, et les procès-verbaux (PV) attestant du FPIC ont été obtenus.

En outre, une évaluation environnementale et sociale simplifiée et participative au niveau villageois a également été réalisée. À cette occasion, des focus groupes de discussion ciblant spécifiquement les femmes et les groupes vulnérables (ménages pauvres) ont été organisés, afin d'offrir des opportunités de prise en compte de considérations spécifiques.

Dans le cadre du modèle PIREDD, l'établissement et l'entretien des plantations agroforestières constituent un investissement initial en faveur du développement d'une économie verte au niveau villageois, fondé sur les PSAT. En tant que résultats attendus, un suivi du potentiel de maturation des plantations (et de la fourniture des services écosystémiques forestiers) a été effectué en fonction des années écoulées après la plantation. Sur cette base, des paiements en espèces ont été effectués sous

l'intitulé de PSE (Paiements pour Services Environnementaux)⁴. Outre le suivi de terrain réalisé environ une fois par mois par les techniciens des ONG en charge de l'agroforesterie, les services techniques provinciaux au niveau des secteurs et les responsables de la gestion de terrain du projet, des missions de suivi supplémentaires ont été conduites, notamment pendant la saison des pluies (démarrage de la production des plants avant plantation) et la saison sèche (production des plants, résultats de plantation, vérification du désherbage et des pare-feux). Ces missions, menées principalement par les chargés provinciaux de suivi et les responsables de terrain du projet, visaient à vérifier le respect des conditions de paiement des PSE.

4.2. Résultats en matière de considérations de genre / consolidation de la paix / réduction de la pauvreté, handicap, maladies infectieuses, système social, bien-être humain, droits de l'homme et égalité des genres

Ces considérations sont couvertes par les mesures de sauvegarde des « Résultats en matière de considérations environnementales et sociales » à la section 4-1. Dans le présent Projet, il n'a pas été établi de document spécifiquement consacré au genre / consolidation de la paix (prévention des conflits) / réduction de la pauvreté, mais ces points ont été eux aussi pris en compte dans le cadre des « considérations environnementales et sociales ».

En matière de genre, le thème du CEC (Cadre d'Échange et de Collaboration) du FONAREDD, tenu le 22 avril 2021, était consacré au genre, et chaque PIREDD y a présenté les mesures prises en la matière. À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars 2023, un atelier a été organisé à Kikwit en collaboration entre le PIREDD Kwilu et le Ministère provincial du Genre. À l'avenir, conformément aux orientations du FONAREDD, il est prévu de mettre en place un groupe de travail thématique sur le genre et de renforcer la collaboration avec le Ministère provincial du Genre. Une révision du projet de Plan d'Action Genre ainsi que des activités du groupe de travail concerné a été envisagée. Un atelier sur l'intégration du genre en vue de la durabilité du REDD+ s'est tenu du 16 au 18 avril 2025. En coordination avec d'autres programmes tels que le PSFD, les perspectives de genre ont été intégrées dans le Plan d'Action Genre. Par ailleurs, dans le cadre des formations relatives aux activités génératrices de revenus au niveau villageois, des sessions de suivi ont été organisées selon une approche favorisant la participation des femmes et des jeunes. En avril, un suivi et une formation complémentaire ont notamment été réalisés sur les sites d'apiculture.

Afin de garantir les droits communautaires de gestion foncière relatifs aux sites agroforestiers dans le cadre du régime foncier coutumier, et sur la base de la politique foncière approuvée en 2021, des démarches ont été entreprises pour développer un mécanisme d'enregistrement foncier communautaire pour l'agroforesterie. Celles-ci comprennent la légalisation des documents constitutifs des CLD, la procédure d'approbation des PSAT, ainsi que la préparation des données SIG des sites agroforestiers (constitution des données d'enregistrement), en vue de leur formalisation par arrêté du Gouverneur de province.

⁴ Il n'existe pas de définition universellement reconnue au niveau international des PSE (Paiements pour Services Écosystémiques). Toutefois, ils sont généralement considérés comme un mécanisme par lequel les bénéficiaires ou les utilisateurs des services écosystémiques versent un paiement ou apportent une contribution financière aux gestionnaires ou aux fournisseurs de ces services. En revanche, les PSE dans le cadre du présent projet (tels que définis par le CAFI/FONAREDD) diffèrent de cette conception générale. En effet, ils consistent en des paiements effectués par le projet aux CLD des villages cibles — lesquels sont à la fois bénéficiaires et gestionnaires des services écosystémiques — à titre de rémunération fondée sur les résultats des activités mises en œuvre.

III. Résultats de la revue conjointe

1. Résultats de l'examen fondé sur les critères d'évaluation du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE

1.1. Pertinence

Perspective d'évaluation : pertinence de la mise en œuvre du Projet (pertinence par rapport aux plans de développement du pays bénéficiaire, aux besoins en termes de développement, aux besoins sociaux, aux besoins des bénéficiaires de la zone cible)
Dans le Plan national stratégique de développement (PNSD 2024-2028) publié en mars 2024 par le Gouvernement de République Démocratique du Congo, le cinquième objectif mis en avant est celui du « développement durable », l'accent étant mis sur un soutien à la gestion des zones protégées et à une amélioration du suivi des zones protégées avec la participation des populations locales. La démarche de conservation des forêts dans la province du Kwilu ressortant typiquement d'une conservation des forêts de type participatif, elle est d'un niveau extrêmement élevé de pertinence. En tant que politique nationale en lien avec le PNSD, il existe, préalablement à celui-ci, la « Stratégie-cadre nationale REDD+ » établie en 2012, qui expose les divers facteurs concourant à la diminution et à la dégradation des forêts, et spécifie les sept domaines d'action permettant d'y faire face (l'agriculture, l'énergie, la forêt, la gouvernance, la démographie, l'aménagement du territoire et le foncier). Les activités ressortant du présent Projet, qui incluent notamment le renforcement des capacités en matière de gouvernance des autorités du Gouvernement provincial, l'introduction de l'agriculture dans le cadre de l'agroforesterie, et l'identification des forêts à protéger dans les plans d'aménagement du territoire au niveau des villages, sont de ce fait en accord avec les domaines mis en avant dans la Stratégie-cadre nationale REDD+. Les forêts ayant, selon un rapport de Global Forest Watch⁵, diminué d'environ 3 000 ha en 2020 dans la province du Kwilu, zone cible du Projet, les besoins en matière de conservation des forêts sont élevés. Les principales causes de la diminution des forêts sont l'agriculture sur brûlis, la production de charbon de bois et les coupes forestières à partir des forêts naturelles. La promotion par le Projet de l'agroforesterie dans la province du Kwilu, sous une forme consistant à associer la plantation d'acacias aux cultures agricoles et aux cultures fruitières, contribue à la conservation des forêts et induit une gestion durable des terres par les populations locales, une rupture avec un mode de subsistance fondé sur la dépendance à la forêt, ainsi qu'une amélioration des revenus.
Perspective d'évaluation : le projet est-il conçu de façon à se concentrer sur les bénéficiaires, à prendre en considération les personnes socialement vulnérables, et à assurer l'équité ?
Les principaux bénéficiaires sont les fonctionnaires des services concernés de la province et les populations locales. Pour ce qui concerne également les fonctionnaires des services concernés de la province, le Projet a veillé à assurer l'équité en ne limitant pas le renforcement des compétences aux cadres, et en le réalisant plutôt dans le cadre d'un travail en commun entre le personnel du Projet et les agents aux niveaux en aval du niveau de la province, plus proches des populations, ceux des territoires et des secteurs. La conception prend en compte les personnes généralement considérées comme socialement vulnérables, en encourageant notamment les populations locales à faire participer les femmes dans la composition des comités locaux de développement (CLD).
Perspective d'évaluation : la logique de la planification et de l'approche du projet est-elle appropriée ?
L'approche fondamentale du Projet, définie lors de l'étude d'établissement d'un plan détaillé réalisée en 2017, est explicitement mentionnée dans le Compte rendu des discussions (R/D). Ainsi, le Projet est composé de deux grands résultats qui sont à leur tour divisés en un certain nombre de sous-composantes. Le résultat 1 est que le système national de surveillance des forêts (SNSF) est opérationnel grâce au développement et à la mise à jour des données du SNSF et le résultat 2 est que des activités pilotes REDD+ sont mises en œuvre pour la gestion durable des forêts dans la province de Kwilu. En vue de réaliser ces deux résultats, différentes activités sont mises en œuvre sous forme de sous-composantes.

⁵ [https://cafi.org/countries/democratic-republic-congo/multisectoral-programme-kwilu-province\(2025,https://www.globalforestwatch.org/dashboards/country/COD/](https://cafi.org/countries/democratic-republic-congo/multisectoral-programme-kwilu-province(2025,https://www.globalforestwatch.org/dashboards/country/COD/)

Le résultat 1 porte sur la « Coopération technique pour la mise en œuvre du Système National de Surveillance des Forêts (SNSF) », tandis que le résultat 2 concerne « la mise en œuvre conjointe du programme intégré REDD+ dans la province du Kwilu dans le cadre du projet CAFI ».

Le résultat 1 comprend deux sous-composantes suivantes :

- (i) Appui à la mise en place du SNSF pour la mesure de la réduction des émissions de CO₂, en collaboration avec le programme CAFI-SNSF mis en œuvre par la FAO ;
- (ii) Activités propres à la coopération JICA visant à améliorer la conception et les données du SNSF, sur la base des résultats du projet REDD+ mis en œuvre dans la province de Kwilu dans le cadre du résultat 2 ».

Le résultat 2 est également structuré en deux volets :
 (2-1) des activités mises en œuvre en tant que Programme CAFI Kwilu dans le cadre d'un financement conjoint CAFI et JICA ;
 (2-2) des activités financées par la JICA, dont la combinaison avec le volet 2-1 vise l'atteinte du Résultat 2.

L'approche décrite ci-dessus a permis de répondre en continu aux politiques nationales, aux plans stratégiques supérieurs et aux besoins de la République démocratique du Congo, tout en favorisant les synergies entre les investissements de développement financés par des ressources externes et la coopération technique de la JICA.

Niveau de pertinence :	Le Projet présentant un haut niveau de pertinence, tant du point de vue de son adéquation aux plans et politiques de développement de la République Démocratique du Congo et aux besoins régionaux que du point de vue de la validité de sa conception centrée sur les bénéficiaires et du caractère approprié de son approche, il peut être considéré comme faisant montre d'un haut niveau de pertinence dans son ensemble.
------------------------	---

1.2. Cohérence

Perspective d'évaluation : cohérence avec les orientations en matière d'aide au développement du Gouvernement japonais et de la JICA

Dans les Orientations de coopération au développement par pays concernant la République Démocratique du Congo (septembre 2024) l'objectif fondamental (objectif global) est défini comme la « réalisation de la sécurité humaine et d'une croissance durable ». Parmi les domaines prioritaires (objectif intermédiaire), figure la « Promotion de la conservation de l'environnement et de la transition verte (GX) », dans laquelle les efforts en matière de conservation forestière sont considérés comme urgents.

Dans le Plan de mise en œuvre des projets par pays (septembre 2024), la conservation des forêts est également reconnue comme un enjeu prioritaire au titre du sous-objectif « Conservation de l'environnement ».

Le présent Projet est positionné dans ce cadre de « conservation de l'environnement » et s'inscrit dans le programme de coopération de la JICA intitulé « Programme de conservation et de gestion des forêts du Bassin du Congo ».

Perspective d'évaluation : Effets de synergie et liens réciproques avec d'autres projets de la JICA (coopération technique, financements APD, coopération financière non remboursable, etc.)

Le Projet est mis en œuvre sur la base des acquis des coopérations réalisées jusqu'à présent par le Japon. Il s'agit concrètement de (1) la fourniture de données d'images satellitaires, d'un serveur pour la télédétection forestière, ainsi que de véhicules pour les études au sol dans le cadre de la « Coopération financière non remboursable pour les programmes environnementaux » (2010) et de (2) la mise en place d'un système d'inventaire forestier et d'un niveau d'émissions de référence pour les forêts (NERF) pour l'ancienne province du Bandundu grâce à la création de cartes de base des forêts et à la réalisation d'études au sol dans le cadre du « Projet de renforcement du système national de surveillance des forêts pour la promotion d'une gestion forestière durable et du REDD+ » (2012-2017). De plus, un (3) « Conseiller en politiques en matière de forêts et de changement climatique » (2018-2022, 2023-2025) affecté au MEDD-NEC apporte son soutien en termes de cohérence entre les orientations du Projet et les orientations d'ensemble du MEDD-NEC, ainsi que de résolution des problèmes rencontrés par le Projet, grâce à une coordination au sein du MEDD-NEC.

Perspective d'évaluation : complémentarité, harmonisation et coordination avec les autres aides et projets du Japon, les autres agences de soutien au développement, etc., cohérence avec les cadres (objectifs internationaux tels que les ODD, initiatives internationales) et les critères et normes internationaux, génération des résultats attendus dans le plan de projet.	
Le projet, en œuvrant à la préservation et à la gestion des forêts tropicales, contribue à l'ODD 15 « protection et restauration des écosystèmes, promotion d'une exploitation durable, gestion des forêts, prévention des pertes de biodiversité ». Il est également en phase avec l'ODD 13 « mesures d'urgence face aux effets des changements climatiques ». La collaboration avec le « Programme de finalisation et de mise en œuvre du Système national de surveillance des forêts (SNSF) » délégué par le FONAREDD à la FAO, a été prise en compte dans le cadre logique (PDM) du Projet planifié en 2017, à l'étape de l'établissement du Projet. Cette collaboration a permis d'atteindre des résultats concrets, à savoir le document du Système national de surveillance des forêts ainsi que deux guides techniques. Par ailleurs, le Projet a également procédé à des coordinations, notamment en termes de passage de l'établissement d'un « Plan d'action REDD+ provincial » initialement prévu à l'établissement d'un Plan provincial d'aménagement du territoire (PPAT), conformément aux lignes directrices du « Programme d'aménagement du territoire » mises en œuvre par le PNUD et financées par l'initiative CAFI.	
Niveau de cohérence :	Le Projet étant cohérent avec les orientations en matière d'aide du Gouvernement japonais et de la JICA et avec les ODD 115 et 13, étant également en concordance et en complémentarité mutuelle avec les autres soutiens concernés dans la mesure où des résultats concrets ont notamment été obtenus dans le cadre d'un travail conjoint avec le Programme de finalisation et de mise en œuvre du SNSF, (guides techniques de l'AQ/CQ et de l'interprétation des images satellitaires, etc.), son niveau de cohérence peut être considéré comme élevé.

1.3. Efficacité

Perspective d'évaluation : degré d'atteinte du niveau cible à l'année cible des résultats attendus du Projet (y compris en termes d'état d'utilisation des installations et équipements), et présence ou absence de différences dans les résultats atteints.
L'objectif du Projet est un renforcement des capacités du MEDD-NEC et de la province du Kwilu pour la mise en œuvre d'une gestion durable des forêts. Le résultat 1 du Projet, la composante SNSF, étant une activité qui repose principalement sur les agents du MEDD-NEC au niveau du Gouvernement central, le renforcement des capacités a été mis en œuvre dans une approche respectant le rôle primordial des acteurs techniques, principalement ceux de la Direction d'inventaire et d'aménagement des forêts (DIAF) du MEDD-NEC. D'un autre côté, les activités de la composante PIREDD Kwilu du résultat 2 ayant pour bénéficiaires directs les agents des services techniques concernés du Gouvernement provincial et les populations des villages cibles, l'approche adoptée a été de procéder à un renforcement des capacités sous la forme de sensibilisations et de formations répétées, et de faire mettre en pratique les acquis ainsi obtenus. Il est présumé que le Projet atteindra la plus grande part des indicateurs du cadre logique fixés au niveau des résultats et de l'objectif du projet. En d'autres termes, le Projet est en passe de produire les effets escomptés en termes de renforcement des capacités des agents. Le Projet s'est engagé, en collaboration avec les services techniques disposés au niveau de la province, des territoires et des secteurs, dans une démarche de promotion de l'agroforesterie dans les villages et les concessions de la province. À l'heure actuelle, en octobre 2025, la superficie des plantations dans le cadre de l'agroforesterie se monte à 4 002 ha dans les villages (CLD) et à 1 711 ha dans les concessions. De plus, le Projet a apporté son soutien à la création de 273 comités locaux de développement (CLD) au niveau des villages, et promu l'établissement et la reconnaissance de plans simples d'aménagement du territoire (PSAT) dans le cadre des CLD. Les forêts protégées mises en place par les PSAT représentent une superficie de 71 000 ha. 27 CLD ont également été créés au niveau des secteurs contenant les villages ciblés du PIREDD Kwilu. Les subdivisions administratives en RDC se déclinent dans l'ordre sous la forme de provinces, de territoires, puis de secteurs, la province du Kwilu étant divisée en 5 territoires puis en 49 secteurs. Les secteurs, qui constituent le

niveau le plus bas de l'administration locale, étant une subdivision qui, à la différence des groupements, etc., ne se fonde pas sur un contrôle traditionnel de nature ethnique, la mise en place de CLD au niveau secteur revêt une très grande importance, en tant que points de contact entre les villages et l'administration locale, dans la mesure où ils permettent des actions de sensibilisation préalables à celles menées dans les CLD villageois, et promeuvent la participation et la coopération des CLD villageois de façon étendue. À travers de telles activités, le PIREDD Kwilu a pu non seulement renforcer les capacités des agents des services techniques du Gouvernement provincial, mais aussi permettre l'éclosion d'une prise de conscience au sein des populations des villages. Pour ces deux résultats, un socle a pu être édifié pour les activités à venir.

Niveau d'efficacité :	La réalisation des effets envisagés pouvant être considérée comme pour l'essentiel atteintes, le niveau d'efficacité est élevé.
-----------------------	---

1.4. Impacts

Perspective d'évaluation : impacts positifs et négatifs indirects et à long terme (système institutionnel et normes, bien-être des personnes, droits de l'homme, égalité hommes-femmes, etc., environnement)

Le Projet, en tant que contribution aux communautés cibles en matière de biodiversité, a exercé des effets positifs en termes notamment de restauration de la faune sauvage (petits mammifères, oiseaux, etc.) d'agroforesterie sous forme d'acacias contribuant à restaurer les habitats. De plus, dans le cadre des activités des CLD des secteurs et des villages, la participation des femmes et des jeunes a progressé, une forme d'engagement autonome se faisant ainsi jour. La « mise en place et l'opérationnalisation d'un mécanisme de traitement des plaintes » ainsi que l'élaboration d'un « plan d'action en matière de genre » sont mentionnées, et un mécanisme assurant la protection des droits et l'équité est déjà mis en place.

Des insatisfactions observées du côté des bénéficiaires, notamment par rapport à des retards et insuffisances dans les paiements PSE (paiements pour services écosystémiques), à la survenue d'abattages liés au chevauchement des limites de terres, au manque d'intrants, à la mortalité des plants, et aux problèmes d'éloignement des sources d'eau, peuvent être citées en tant que contraintes dans la gestion opérationnelle du projet.

Niveau des impacts	Le terme d'« impacts » désigne les effets réalisés au sein des bénéficiaires indirects ou les effets apparus après la période de coopération du projet. Le PIREDD Kwilu s'est fixé deux objectifs d'ensemble : (1) une amélioration des conditions de vie des habitants de la province du Kwilu, et (2) la réduction de la déforestation et la promotion de la fixation du carbone à travers l'agroforesterie. Le Projet a atteint ces objectifs du PIREDD Kwilu tout en produisant des effets positifs notables, notamment en termes de biodiversité, dans les communautés ciblées. La mise en œuvre du projet a permis d'atteindre pour l'essentiel les impacts attendus conformément à ce qui était prévu. De plus, les considérations et les effets étant réalisés de la façon envisagée, l'on peut s'attendre à ce qu'à long terme également, il n'y ait quasiment pas d'impact négatif social, environnemental ou économique. En conséquence le niveau d'impact peut être considéré comme élevé.
--------------------	--

1.5 Efficience

Perspective d'évaluation : Comparaison entre la planification et les réalisations effectives concernant les intrants du projet, sa durée, et son coût

Intrants du Projet

Envoi d'experts

On trouvera ci-dessous la planification de mobilisation des experts telle que spécifiée dans le Compte rendu des discussions (R/D) ainsi que les réalisations effectives.

Tâches assignées	En yens japonais		En devise étrangère	
	Plan (PM)	Réalisation (PM)	Plan (PM)	Réalisation (PM)

Chef du projet / Politique des forêts et Changements climatiques	16.27	16.27	4.00	4.00
Chef du projet adjoint/ Politique des forêts et Changements climatiques	17.61	17.61	-	-
Politique REDD+/ Activités pilotes REDD+ / Développement local avec la participation des populations	23.77	23.75	6.85	6.85
Surveillance des forêts (Télédétection)	13.57	13.57	3.15	3.15
Surveillance des forêts (Inventaire)	5.22	5.22	-	-
Reboisement / Agroforesterie	18.12	18.11	-	-
Agroforesterie / Forêts communautaires	-	-	3.00	3.00
Suivi de la biodiversité	1.67	1.67	-	-
Amélioration de la fabrication du charbon / Fours à charbon	2.33	2.33	-	-
Sauvegardes	11.60	11.60	-	-
Stratégie de sortie	2.07	2.07	-	-
Plan de renforcement des chaînes de valeur (amélioration de l'exploitation agricole)	1.50	1.50	-	-
Plan de renforcement des chaînes de valeur	2.00	2.00	-	-
Gestion administrative du projet / Gestion forestière participative (4) / Mesures de sauvegarde (2)	7.75	7.75	-	-
Gestion administrative du projet / Gestion forestière participative (5) / Promotion de l'implication de la partie provinciale / Évaluation de l'état de conservation de la biodiversité / Advocacy	6.80	6.80	-	-
Gestion administrative du projet / Gestion forestière participative	7.17	7.17	-	-
Gestion administrative du projet / Gestion du planning / Mesures de sauvegarde (3)	0.98	0.98	6.00	6.00
Gestion administrative du projet / Promotion de l'implication de la partie provinciale / Chargé de communication	19.35	19.33	12.02	12.02
Autres experts nécessaires	3.70	3.67	-	-
Total	161.48	161.40	35.02	35.02

Formations

Planification : dans le Compte rendu des discussions (R/D), il est précisé que « la JICA accueillera au Japon des personnes impliquées dans le Projet pour des formations techniques » et que « renforcement des capacités : concrètement, afin d'assurer la durabilité et la pérennisation des acquis du Projet, la JICA renforcera les capacités du Gouvernement provincial et de ses experts ».

Réalisations : 56 formations, plus de 1 636 personnes

Nom de la formation	Période	Lieu	Nombre de participants
Formation sur le tas en élaboration du guide d'interprétation des images satellitaires (Direction Inventaire et Aménagement Forestiers (DIAF))	Du 14 au 25 octobre 2019	Kinshasa	6 agents de la DIAF
Groupe de Travail (GT) concernant l'approche de l'inventaire forestier national (QA/QC) / Formation sur le tas en collaboration (FAO-DIAF)	2019	Kinshasa	Agents de la DIAF (N/A)
Formation sur le tas à l'intention des agents de la Division Géomatique de la DIAF pour les activités de la SNSF	Octobre 2019	Kinshasa	N/A
Formation pour le renforcement des capacités des administrateurs provinciaux du Kwilu	De novembre à décembre 2020	Kikwit	39 personnes
Formation en MRV	Avril 2021 Mai 2021	Au niveau Territoire	N/A
Groupe de travail sur l'enquête des chaînes de valeur dans le cadre du PIREDD et sur l'explication du questionnaire de l'enquête socio-économique de base.	23 avril 2021	Kikwit	Gouvernement Provincial, Services techniques de la province du Kwilu, Parties prenantes du projet (N/A)
Formation à l'intention des agents des services techniques provinciaux	Mai 2021	Province du Kwilu	Services techniques de la province du Kwilu, Coordinateurs et inspecteurs (N/A)
Agents des services techniques provinciaux Promotion villageoise (visite sur le terrain)	Juin 2021	Au niveau Territoire	N/A
Formation en MRV (incluant la formation sur le tas)	Juin 2021	Au niveau Territoire	4 personnes
Formation en MRV (incluant la formation sur le tas)	Juillet 2021	Au niveau Territoire	4 personnes
Formation en drone	Juillet 2021	Kinshasa	7 personnes
Test du guide méthodologique pour l'élaboration du PSAT	14 août 2021	Kikwit	18 personnes

Test du guide méthodologique pour l'élaboration du PSAT	15 août 2021	Au niveau Territoire	117 personnes
Formation en MRV (incluant la formation sur le tas)	Août 2021	Au niveau Territoire	4 personnes
Formation en MRV (incluant la formation sur le tas)	Septembre 2021	Au niveau Territoire	4 personnes
Formation à l'intention des administrateurs des services techniques provinciaux.	Octobre 2021	Au niveau Territoire	N/A
Formation concernant l'enquête de base	D'octobre à novembre 2021	Au niveau Territoire	N/A
Formation en MRV (incluant la formation sur le tas)	Octobre 2021	Au niveau Territoire	N/A
Mission de suivi sur le terrain	Mars 2022	Province du Kwilu (Ministère provincial de l'Environnement et autres)	Ministre provincial de l'Environnement, Ministre du Genre, Directeur de Cabinet, Coordinateur provincial, Chef service agriculture (N/A)
Mission de suivi sur le terrain	D'avril à mai 2022	Kinshasa / Province du Kwilu	2 Conseillers de la DEP, Directeur, Chef service, Expert en suivi, Ministre provincial de l'Environnement et autres (N/A)
Formation en drone (en salle)	Août 2022	Kinshasa	7 personnes
Formation en drone (à l'extérieur)	Septembre 2022	Kikwit	7 personnes
Atelier de formation sur des facilitateurs pour les émissions de radio communautaire	9 septembre 2022	Kikwit	14 personnes
Formation des enquêteurs	Du 7 au 8 octobre 2022	Kikwit	17 personnes
Groupe de travail de formation sur le charbonnage durable / Formation dronnage	29 octobre 2022	Kikwit	8 personnes
Formation sur l'enquête de base saison 2021B et 2022A	Du 19 au 20 novembre 2022	Kikwit	10 personnes
Groupe de travail sur la capacitation des services techniques à participer aux activités du PIREDD KWILU	9 mars 2023	Au niveau Territoire (Bagata)	8 personnes
Groupe de travail sur la capacitation des services techniques à participer aux activités du PIREDD KWILU	11 mars 2023	Au niveau Territoire (Bulungu)	13 personnes
Groupe de travail sur la capacitation des services	13 mars 2023	Au niveau Territoire (Masi-Manimba)	13 personnes

techniques à participer aux activités du PIREDD KWILU			
Groupe de travail sur la capacitation des services techniques à participer aux activités du PIREDD KWILU	15 mars 2023	Au niveau Territoire	10 personnes
Formation à l'intention des agents de la province pour le renforcement des capacités organisationnelles des villages	Mai 2023	Kikwit	N/A
GT des administrateurs de la province du Kwilu	Juillet 2023	Bandundu	18 personnes
Atelier de finalisation des Guides Interprétation des images satellitaires / NFI-QAQC	Après mai 2024 (continuation)	Kinshasa	Agents de la DIAF et autres (N/A)
Formation en apiculture, en production du savon et en gestion comptable du bureau du CLD.	Juillet 2024	Villages modèles de Visibilité candidats le long de la RN 1: 7 villages et 1 ferme	Participants des villages et fermes (N/A)
Sensibilisation et formation technique sur la carbonisation durable	Du 30 août au 1 et 3 septembre 2024	Au niveau Territoire	578 personnes en total
Formation démonstrative sur l'amélioration de la production charbon	Septembre 2024	Bandundu	260 personnes
Formation sur le tas à l'intention des services techniques provinciaux (MRV, PSAT, PAM, production du charbon, apiculture etc.)	De janvier à juin 2025 (chaque mois)	Dans la province du Kwilu (différents endroits)	N/A
Réunion de la Task-force pour l'évaluation des PAM (méthodologie de vérification)	Du 9 au 10 janvier 2025	Kinshasa	16 personnes
Travail conjoint de la Task-force pour l'évaluation des PAM (élaboration de l'ébauche du manuel)	Du 7 au 13 février 2025	Kasangulu	10 personnes
Groupe de travail sur le renforcement des capacités des ST – activités PSAT	14 et 17 février 2025	Bandundu	12 personnes
Formation de suivi à la production du charbon (amélioration de la qualité des briquettes)	Avril 2025	7 villages dans la province du Kwilu	N/A
Formations en : Apiculture / Production du charbon durable / Application du biochar et culture continue	Avril 2025	Sites d'agroforesterie	Initialement 7 villages et développé sur 13 autres (N/A)
Réunion de la Task-force pour l'évaluation des PAM + Vérification sur le terrain	Du 18 au 27 avril 2025	Kikwit	9 agents de la DIAF et autres ainsi que 17 agents des services

			techniques provinciaux et autres.
Formation sur la collecte des données de mesure et de suivi en matière des bénéfices carbone et bénéfices non carbone	Mai 2025	Kikwit	6 personnes
Séminaire de fourniture d'informations au Gouvernement provincial / Atelier sur l'aménagement du territoire / droits fonciers	Du 10 au 12 juin 2025	Bandundu	Cibles: Vice-gouverneur, Vice- président du Conseil provincial, Députés, Ministres provinciaux concernés et autres. 72 personnes
Formation sur les activités d'évaluation des PAM	Du 38 juillet au 3 août 2025	Kasangulu	16 agents de la DIAF et autres
Activités d'évaluation des PAM	11 août 2025	Kikwit	28 personnes
Mission de l'évaluation FONAREDD	5 août 2025	Kikwit	10 personnes
Formation concernant la garantie des droits de gestion foncières des sites de l'agroforesterie, à l'intention des agents concernés par l'enregistrement du Ministère provincial du foncier	Août 2025	Kikwit	Environ 50 personnes
Atelier de formation en aménagement du territoire	Août 2025	Kikwit	N/A
Formation sur l'évaluation des PAM et la collecte des données de mesure sur terrain et de suivi	Août 2025	Bandundu, Au niveau Territoire	16 personnes
Formation sur les étapes de diagnostic du PLAT	Août 2025	Au niveau Territoire (Bagata)	13 personnes
Formation sur l'organisation des CLD au niveau sectoriel, de renforcement juridique des CLD des villages cibles, ainsi que sur le processus de sécurisation des droits fonciers des sites d'agroforesterie	Août 2025	Au niveau Territoire (Bulungu, Masi-Manimba, Idiofa)	20 personnes
Encadrement technique des bénéficiaires et des sites d'agroforesterie	Août 2025	Au niveau Territoire	66 personnes
Formation en MRV (incluant la formation sur le tas)	Août 2025	Au niveau Territoire	4 personnes
Atelier de formation sur l'apiculture et de la production du charbon durable	Septembre 2025	Kikwit, Au niveau Territoire (Bulungu, Masi-Manimba)	Environ 100 personnes

Matériels et équipements

Désignation	Qté	Prix d'achat	Traitement après la fin du Projet
		Prix d'achat en yens japonais	
Ordinateur laptop	73	6,596,828	Quant aux équipements qui sont mis en opération au moment de la fin du Projet, ont été cédés à l'organisme d'exécution.
Ordinateur desktop	2	126.037	Idem que ci-dessus
Imprimante	16	3,538,266	Idem que ci-dessus
Projecteur	2	147,898	Idem que ci-dessus
GPS (type photo)	19	1,429,282	Idem que ci-dessus
Drone	4	1.439.011	Idem que ci-dessus
Groupe électrogène	1	146.650	Idem que ci-dessus
Convertisseur (pour l'installation de l'énergie solaire)	2	264,867	Idem que ci-dessus
Batterie de panneau solaire	6	310.311	Idem que ci-dessus
Caméra pour la reunion en ligne	2	393,502	Idem que ci-dessus
Un micro avec une câble prolongée pour les réunions en ligne	2	115.236	Idem que ci-dessus
Coffre fort	1	70.077	Idem que ci-dessus
Moto	3	475.843	Idem que ci-dessus
Grande table	1	74.909	Idem que ci-dessus
Déchiqueteuse	1	96.030	Idem que ci-dessus
Carbonisateur de taille petite	1	150.666	Idem que ci-dessus
【Les équipements suivants sont prêtés par la JICA】			
Véhicule (Pick-up)	3	-	Quant aux équipements qui sont mis en opération au moment de la fin du Projet, ont été cédés à l'organisme d'exécution.
Véhicule (5 portes)	7	-	Idem que ci-dessus *L'un des véhicules a été gravement endommagé lors d'un accident de la circulation survenu le 28 janvier 2024 et a, de ce fait, été cédé à l'INPP situé à Kinshasa.
Moto (125cc)	31	-	Quant aux équipements qui sont mis en opération au moment de la fin du Projet, ils sont cédés à l'organisme d'exécution. *Deux motos ont été perdues à la suite de vols survenus

			respectivement le 27 mai 2023 et vers le 25 août 2025.
【Les équipements suivants ont été achetés et fournis durant la mise en œuvre des activités du Projet】			
Moto	30	Approvisionnement du bureau de la JICA (N/A)	Dotées aux administrateurs du gouvernement provincial et des territoires (à l'exception de Gungu) le 11 octobre 2021
Moto	6	Approvisionnement du projet	Dotées aux administrateurs du territoire de Gungu le 06 octobre 2024
		3.866.454	
Période du Projet Planification : le Compte rendu des discussions (R/D) conclu en 2018 spécifiait que la durée du Projet était de 5 années à compter de l'arrivée des premiers experts. Le démarrage du projet était initialement prévu en janvier 2019, mais il a été reporté au mois d'avril 2019 en considération des risques de troubles après les élections générales en RDC. Pour cette raison, la période planifiée a été d'avril 2019 à mars 2024. Réalisation : Néanmoins, de mars 2020 à juillet 2021, sous l'effet de la pandémie du COVID 19, les missions des experts japonais hors du Japon ont été suspendues, les personnels congolais ont été contraints, du fait des restrictions de déplacement de se limiter à un travail à domicile, ce qui a rendu difficile la poursuite des activités sur le terrain. Partant des retards constatés à cause de cela dans l'avancement du Projet, et du fait qu'en réponse à la demande du comité de pilotage (COPIL) du PIREDD Kwilu, un territoire qui n'était pas au départ inclus dans le cadre du projet (celui de Gungu) avait été ajouté, la période de mise en œuvre du projet a été prolongée afin d'assurer sa durabilité et l'extensibilité de ses acquis. La durée du Projet s'étant ainsi vue, lors de la révision en 2023 du Compte rendu des discussions, rallongée d'un an et 8 mois pour passer à 6 ans et 8 mois à compter de l'arrivée des premiers experts, la période effective du Projet s'est étendue d'avril 2019 à décembre 2025. Coût du Projet Plan : CAFI : 8 999 601 USD JICA : 11 479 099 USD⁶ (1 411 142 160 JPY) Total : 20 478 700 USD Réalisation en date de février 2026 : CAFI : 8 726 606 USD JICA : 11 251 852 USD⁷ (1 385 486 796 JPY) Total : 18 681 258 USD			
Niveau d'efficience :		Le niveau d'efficience est jugé moyen du fait d'un certain nombre de facteurs ayant affecté la mise en œuvre du Projet, comme la pandémie mondiale du COVID19, les retards pris dans la procédure d'approbation de l'Addendum, la déstabilisation de la situation sécuritaire (milices Mobondo), l'accident survenu en janvier 2024 à un véhicule du Projet, et les problèmes judiciaires avec un ancien membre du personnel du Projet depuis février 2024.	

⁶ Les montants finaux de chaque phase du contrat ont été convertis de yens en dollars américains sur la base du taux JICA applicable au moment de la signature du contrat entre la JICA et la JAFTA.

⁷ Les montants du rapport financier final de chaque phase du contrat ont été convertis de yen en dollars américains au taux de change de la JICA applicable au moment de la signature du contrat entre la JICA et la JAFTA.

1.6. Durabilité

Perspective d'évaluation : les perspectives en termes de durabilité des effets réalisés grâce au Projet sont évaluées selon les points de vue suivants : durabilité institutionnelle et organisationnelle (structure organisationnelle, déploiement des effectifs), durabilité technique, durabilité financière (disponibilité des fonds couvrant les coûts d'exploitation et de maintenance), durabilité environnementale et sociale, résilience face aux risques, et conditions d'exploitation et de maintenance.	
[Aspects politiques et institutionnels] Avec la mise en œuvre d'une sécurisation du statut juridique des CLD et des droits d'utilisation des terres, la légitimité des droits générés par la validation des chefs de secteur est renforcée. L'établissement, la mise en œuvre et le suivi continu des PSAT, des PLAT et du PPAT sont des conditions essentielles de leur enracinement institutionnel. [Aspects organisationnels] Parmi les trois composantes nécessaires au fonctionnement de la plateforme du NFMS — ① le portail web du NFMS, ② le rapport national et le BUR, et ③ le PTC — la poursuite du PTC est possible. Toutefois, la mise en place du portail web demeure un défi. Des mesures assurant la durabilité seront nécessaires, notamment le renforcement des capacités du CLD, des services techniques provinciaux et du gouvernement provincial, ainsi que la mise à disposition de moyens de mobilité et d'équipements adéquats. [Aspects techniques] La Task force d'évaluation et de vérification des politiques et mesures poursuit ses activités, et il est considéré que, si elle peut obtenir un soutien financier, sa mise en œuvre autonome est possible. [Aspects financiers] Les contraintes financières étant importantes du niveau national jusqu'au niveau local, la garantie de ressources financières externes, la collaboration avec les autres bailleurs et la mobilisation des financements privés sont indispensables pour le suivi du SNSF et de l'agroforesterie. [Aspects environnementaux et sociaux] L'exécution des plans d'aménagement de territoire contribue à l'établissement de l'ordre et à la préservation, mais, d'un autre côté, le manque de circuits de distribution, qui fait obstacle à la rentabilisation, laisse persister un risque en termes de maintien de la motivation des populations.	
Niveau de durabilité :	Partant du fait que les contraintes financières et les incertitudes en la matière ont largement été évoquées, la durabilité du Projet dans son ensemble a été jugée « relativement faible ». Néanmoins, pour ce qui concerne les aspects de ressources humaines et les aspects techniques, sachant notamment que les techniciens du MEDD-NEC ont pris en charge les activités en tant qu'acteurs principaux, et que les agents des services techniques provinciaux du Kwilu ont suivi diverses formations et les ont mises en pratique, il est reconnu que leurs capacités techniques ont été renforcées, ce qui fait que l'on peut considérer que les perspectives de durabilité sont « relativement élevées ».

2. Principaux facteurs ayant influé sur la mise en œuvre et sur les résultats

- Contraintes en matière d'apports dues au COVID 19: des obstacles tenant notamment aux restrictions d'envoi et de déplacement des experts de la Partie japonaise, empêchant la mise en œuvre du Projet comme prévu ont exercé des impacts sur l'efficacité (dans le cadre de la synthèse, l'efficacité a également été classée comme «de niveau moyen»).
- Allongement du délai d'approbation de l'Addendum : le risque de manque de fonds s'étant accru avec l'augmentation des prix, les fluctuations du change et la prise en compte du changement des exigences du FONAREDD, il a fallu plus d'un an pour l'approbation et la possibilité d'utiliser les fonds supplémentaires CAFI (ils ont pu être utilisés à partir de janvier 2024).
- Détérioration de la sécurité publique (milices Mobondo) : la JICA ayant pris une mesure d'interdiction des déplacements sur les routes nationales à cause des attaques de groupes armés, des arrêts d'activités ou des retards dans le calendrier ont affecté 5 CLD.
- Accident de véhicule (le 28 janvier 2024) : le chauffeur a été gravement blessé, et, pour assurer la sécurité, le travail sur le terrain a été provisoirement interrompu.

- Problème judiciaire et gel du compte bancaire (à partir de février 2024) : en raison de l'action intentée par un ancien agent, le 8ème COPIL a été retardé, le compte bancaire du Projet a été gelé sur ordre du tribunal au moment de l'évaluation en fin de projet, et le calendrier d'étude sur le terrain a également été affecté.

3. Évaluation portant sur les résultats de la gestion des risques du projet

- Les effets de risques externes subis par le Projet, tels que la détérioration de la sécurité publique, un accident, un procès et un retard dans l'approbation d'un financement, ont notamment induit des arrêts des activités sur le terrain, des reports de réunions et des modifications du calendrier. Le Projet a réagi par la mise en œuvre de missions sûres, la limitation des déplacements et la refonte du calendrier, mais le problème judiciaire n'est pas encore résolu à l'heure de l'évaluation, et les graves effets du gel du compte bancaire persistent encore.
- Dans le cadre de la synthèse, alors même que la pertinence, la cohérence, l'efficacité et les impacts sont dans l'ensemble évalués positivement, l'efficacité est jugée « moyenne » et la durabilité, d'un point de vue financier « relativement faible ». La concrétisation des risques a influé sur cette évaluation de l'efficacité et de la durabilité.
- Dans les recommandations, il est clairement indiqué qu'il faut « pour la poursuite du projet, résoudre le risque (du problème judiciaire) », et il est demandé aux entités concernées (la JAFTA, la Province, le MEDD-NEC, la JICA) d'agir : la résolution des risques résiduels est jugée indispensable.

4. Enseignements tirés

1. La coopération technique de la JICA a pour point fort une approche attentionnée, axée sur le renforcement des capacités des organisations et des individus, point fort qui, avec un financement CAFI, a rendu possibles des activités pilotes REDD+ à une échelle bien pensée, a permis d'acquérir une expérience abondante et de tirer bon nombre d'enseignements, et a débouché sur un résultat en mesure d'apporter une contribution importante à l'examen du développement d'un modèle REDD+.
2. Au démarrage du Projet, la distance avec le Gouvernement provincial était importante, et des difficultés ont été observées dans la gestion concertée des actions avec celui-ci. À partir de la troisième année, la mise en place du guichet de liaison avec le Gouvernement provincial et le fait d'y affecter le Chef de mission adjoint du Projet a rendu possible une collaboration quotidienne avec le Gouvernement provincial, les services techniques provinciaux et l'assemblée provinciale, et a débouché sur une résolution des problèmes en collaboration avec le Gouvernement provincial, favorisant l'appropriation par ce même gouvernement.
3. En matière de dialogue avec les communautés, le fait de passer par les leaders traditionnels, notamment par ceux des groupements, et de communiquer en collaboration avec l'administration locale (acteurs du Gouvernement provincial, des secteurs, etc.), a induit une résolution rapide des problèmes et facilité la compréhension des actions. De plus, une mise en œuvre rigoureuse des mesures de sauvegarde (obtention du consentement libre, préalable et informé (CLIP), établissement d'un mécanisme de gestion des plaintes, etc.) a contribué à une résolution rapide des problèmes au niveau des villages, et a plus encore encouragé les prises d'initiative par les communautés.
4. Dans un projet REDD+, il importe d'appréhender de façon continue, même pendant la période de mise en œuvre, la situation présente des moteurs de déforestation et de la dégradation des forêts, et de procéder de façon répétée à des revues des mesures prises en réponse à ces moteurs.
5. Il est nécessaire de réaliser, lors du démarrage des activités, une étude de base suffisante avec les parties prenantes, et de ne s'engager dans la mise en œuvre qu'après que se soit formé un consensus préalable entre les acteurs quant à la définition des indicateurs (identification de l'état des moyens de subsistance, bénéfices en termes de carbone, etc.) et quant à la méthode de vérification.

IV. Pour l'atteinte de l'objectif général après la fin du projet

1. Perspectives d'atteinte de l'objectif général

Nous allons maintenant analyser les perspectives d'atteinte de l'objectif général en nous guidant sur les indicateurs d'atteinte :

Indicateur 1 : les documents de la Direction du développement durable (DDD) sont mis à jour.
• La DDD ayant commencé le travail d'élaboration du cinquième rapport par pays (communication nationale) et du rapport biennal de transparence, on peut penser que la mise à jour du SNSF est possible en acquérant, dans le cadre de ces processus et avec le soutien de la Banque mondiale, de nouvelles informations et données.
Indicateur 2 : Le MEDD-NEC soumet un niveau d'émissions de référence des forêts (NERF) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).
• Le MEDD-NEC a soumis un premier NERF de RDC à la CCNUCC en 2018, et il est actuellement préconisé de mettre à jour régulièrement les NERF pour prendre en compte les nouvelles données, les nouvelles tendances et les nouvelles méthodologies. • La DDD espère que le soutien de la Banque mondiale qui met l'accent sur l'amélioration des données forestières contribuera également à la mise à jour du NERF par le MEDD-NEC.
Indicateur 3 : Les mesures de lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts incluant les activités REDD+ sont poursuivies dans 250 villages (ou 270 CLD/ Groupements villageois) sous l'effet du Projet.
• Les CLD visités dans le cadre de l'évaluation en fin de projet, ressentant concrètement les bienfaits de l'agroforesterie de divers points de vue environnementaux et socioéconomiques, ont fait montre d'une volonté de poursuivre les activités. Il est attendu qu'un bon nombre de villages parmi ceux dans lesquels 274 CLD ont été créés par le Projet, poursuivent encore dorénavant les activités de façon autonome. • Les fonctionnaires des services techniques provinciaux ont réalisé des formations et des suivis en matière d'agroforesterie en se rendant dans les villages cibles du Projet. À travers ces activités, les capacités de ces fonctionnaires eux-mêmes ont été renforcées, et, constatant les effets de l'agroforesterie, ils font montre d'une volonté de continuer dorénavant de s'impliquer.

2. Plan d'opération et dispositif de mise en œuvre côté RDC pour atteindre l'objectif général

Lors des discussions tenues à l'occasion du CCP final (novembre 2025), le Secrétaire Général du MEDD-NEC et le Directeur de la DIAF ont souligné que, pour promouvoir la mise en œuvre effective du SNSF qui constitue le noyau central des indicateurs susmentionnés, la coordination de l'ensemble des partenaires techniques et financiers est essentielle.

Ils ont exprimé leur souhait qu'un atelier consacré au SNSF, réunissant tous les bailleurs, soit organisé afin d'examiner le plan opérationnel ainsi que le dispositif de mise en œuvre.

3. Recommandations à la Partie congolaise

<Éléments communs aux résultats 1 et 2>

- a. Faire mention des résultats du Projet et les porter à la connaissance d'un large public, dans le pays et hors du pays (MEDD-NEC, Province)
- b. Poursuivre les efforts pour s'assurer d'un budget gouvernemental en vue de la réalisation des « recommandations après la fin du Projet » (MED-NEC, Province)

<Résultat 1>

- a. Poursuivre la tenue des réunions de la Task force d'évaluation et de vérification des politiques et mesures ainsi que celles du comité technique (MEDD-NEC)
- b. Mettre en ligne sur le portail du MEDD-NEC le « Guide d'interprétation des images satellitaires pour la classification de la couverture terrestre » ainsi que le « Guide opérationnel d'assurance qualité / contrôle qualité d'inventaire du carbone forestier » (MEDD-NEC) (réalisé en septembre 2025)

<Résultat 2>

- a. Prendre des mesures budgétaires pour l'établissement et la mise en œuvre de PSAT, de PLAT et de PPAT (mentionnant les bénéfices en matière de genre dans les villages) (Province)
- b. Procéder à un suivi régulier des activités dans les sites d'agroforesterie (particulièrement dans le territoire de Gungu) (Province)
- c. Diffuser activement le message des actions engagées en matière d'agroforesterie, de production de charbon de bois et d'apiculture auprès des acteurs des chaînes de valeur (populations locales, consommateurs, détaillants, intermédiaires, transporteurs, etc.)
- d. Réaliser une gestion et maintenance appropriées des sites de plantation (y compris les bandes pare-feu)
- e. Soutenir pendant la période du projet l'acquisition de droits de gestion des terres par les CLD villageois après la fin du Projet (Province)
- f. Délivrer des documents de sécurisation foncière pour la mise en œuvre pérenne des sites de plantations par les CLD après la fin du Projet (Province)
- g. Examiner les possibilités de mise en place de mécanismes de gestion des plaintes après la fin du Projet (Province)
- h. En vue de la poursuite et de la diffusion des activités dans les villages, collaborer avec les projets concernés des autres bailleurs (Banque mondiale, AFD, Programme de paiement des services écosystémiques - CAFI) (MEDD-NEC, Province)
- i. Pour la poursuite du Projet, solutionner les risques (problème judiciaire) (Province, MEDD-NEC)

4. Plan de suivi de la fin du Projet jusqu'à l'évaluation ex post

À environ un an et trois ans après la fin du Projet, il sera procédé, principalement par le bureau JICA à l'étranger, aux vérifications suivantes :

- Plans d'activités, organisation des acteurs du pays partenaire après l'achèvement du Projet
- État d'avancement en matière d'atteinte de l'objectif général

ANNEXES

Document annexe 1 : Résultats du Projet

Liste des experts délégués, réalisation

			En yens japonai s	Au japon	Total	En devise étrangè re	Au japon	Total
NOM et prénom	Travail pris en charge	Structure	En RDC	Au japon	Total	En RDC	Au japon	Total
Shu MIZUSHINA	Chef de mission / politiques en matière de forêts et de changement climatique	Association japonaise de technologie forestière	2.57	8.20	10.77	-	-	-
Shuichi KOBAYASHI	Chef de mission adjoint / politiques en matière de forêts et de changement climatique	Association japonaise de technologie forestière	7.47	10.14	17.61	-	-	-
Hiromitsu KUNO	Chef de mission / politiques en matière de forêts et de changement climatique Chef de mission adjoint / politiques en matière de forêts et de changement climatique Mise en œuvre des mesures politiques REDD+ Pilote REDD+ /développement local participatif Mesures de sauvegarde Coordination du travail / gestion participative des forêts (2)	Association japonaise de technologie forestière	33.53	6.52	40.05	13.85	0.00	13.85
Arito KOBAYASHI	Pilote REDD+ / développement local participatif Plantations / agroforesterie	Association japonaise de technologie forestière	6.77	5.20	11.97	-	-	-
Yusuke NAKAYAMA	Mise en œuvre des mesures politiques REDD+	Earth and Human Corporation Inc.	2.40	0.00	2.40	-	-	-
Tomoko FURUTA	Surveillance des forêts (télédétection)	Association japonaise de technologie forestière	3.30	3.40	6.70	-	-	-

Akinobu SATO	Surveillance des forêts (inventaire)	Association japonaise de technologie forestière	2.07	3.15	5.22	-	-	-	-
Issei NONAKA	Plantations / agroforesterie Surveillance des forêts (télédétection)	Association japonaise de technologie forestière	12.21	2.30	14.51	2.00	0.00	2.00	
Nguyen Van Thanh	Surveillance des forêts (télédétection)	Association japonaise de technologie forestière	-	-	-	0.00	1.15	1.15	
Sayako TAI	Coordination du travail / gestion participative des forêts (4) / mesures de sauvegarde (2)	Association japonaise de technologie forestière	0.00	7.75	7.75	-	-	-	
Jun CHUJO	Planification du renforcement des chaînes de valeur (amélioration de la gestion agricole)	Association japonaise pour la collaboration internationale en agriculture et en foresterie (JAICAF)	0.00	1.50	1.50	-	-	-	
Kuniyuki FURUTA	Planification du renforcement des chaînes de valeur (composantes immatérielles)	SOIK corporation	0.00	2.00	2.00	-	-	-	
Mai OTOMO	Évaluation de la préservation de la biodiversité / plaider Coordination du travail / gestion participative des forêts (5) / Promotion de l'implication de la province	Association japonaise de technologie forestière	0.00	6.80	6.80	-	-	-	
Shin'ichi AIKAWA	Stratégie de sortie Coordination du travail / gestion participative des forêts (1)	Association japonaise de technologie forestière	3.57	0.00	3.57	-	-	-	
Yoshinori FUKASAWA	Amélioration de la production de charbon de bois, équipements de production du charbon de bois	Endento	2.33	0.00	2.33	-	-	-	
Toshihiko NAKAMURA	Suivi de la biodiversité	Association japonaise de technologie forestière	1.67	0.00	1.67	-	-	-	
Ayako KATO	Coordination du travail / Gestion du calendrier / mesures de sauvegarde (3)	Association japonaise de technologie forestière	0.73	0.25	0.98	0.00	6.00	6.00	

Dieudonné Bernard EPASSAKA	Coordination du travail / promotion de l'implication de la province / chargé de communication (2)	Association japonaise de technologie forestière	3.87	1.40	5.27	3.00	2.00	5.00
Shiro TOMIOKA	Coordination du travail / gestion participative des forêts (3)	Association japonaise de technologie forestière	2.57	0.00	2.57	-	-	-
Nohara MORITA	Coordination du travail / promotion de l'implication de la province (2) / chargé de communication	Association japonaise de technologie forestière	12.46	1.60	14.06	6.00	1.02	7.02
Miho OSHIMA	Interprète	Franchir Co., Ltd.	2.00	0.00	2.00	-	-	-
Michiko WATANABE	Interprète	Franchir Co., Ltd.	1.00	0.00	1.00	-	-	-
Kiharu SERIZAWA	Interprète et traducteur	Franchir Co., Ltd.	0.67	0.00	0.67	-	-	-

Liste des homologues

NOM et prénom	Travail pris en charge dans le cadre du Projet	Organisme, poste
2019-2025 : Benjamin BAMONINGA TOIRANBE	Président du Comité conjoint de projet (CCP)	Secrétaire général du MEDD-NEC
2019-2021 : Jose Ilanga 2022-2025 : Frederic Djengo BUSULU	Président du Comité Technique	Directeur général des forêts
2019-2022 : Godefroid NDAWUKILA 2023 : LUNGILA 2024 : MAWALALA 2025 : Danely MITONGA KASULU	Directeur du Projet	Directeur du développement durable (DDD)
2019-2025 : Aimé-Médard MBUYI KALOMBO	Membre du CCP	Direction du développement durable, Chef de la division du Changement climatique
2019-2020 : MALELE 2021 : Djengo 2022-2023 : LUBULA 2024 : Mawalala 2024 : Maurice MATANDA	Membre du CCP	Directeur des inventaires et aménagement forestier (DIAF)
2019-2025 : Ngwizani	Membre du CCP	Directeur de la gestion forestière (DGF)
2019-2025 : Celine PEMBELE	Membre du CCP	Directeur du Reboisement et horticulture (DRH)
2019-2022 : Dieu donne KALO KAKALO 2023 : Michel ABEDI KAPANGO 2024-2025 : Jean Paul NYEMBO MWAMBA	Membre du CCP	Directeur des technologies énergies-bois (DTEB)
2022-2025 : Gabriel YUMA	Membre du CCP	Chef du Pool juridique et contentieux
2019-2023 : ASSANI ONGALA 2023-2025 : Guy IPANGA NSIMA	Membre du CCP	Coordinateur de la Coordination nationale REDD
2021-2025 : Guy Loando Mboyo	Membre du CCP	Représentant du ministère de l'Aménagement du territoire
2019-2021 : Marie Tumba Nzeza 2022-2024 : Didier Mazenga Mukanzu 2025 : Floribert Anzuluni	Membre du CCP	Représentant du ministère de la Coopération régionale et internationale
2019-2021 : José Sele Yalaghuli 2022-2024 : Nicola Kazadi 2025 : Doudou Fwamba	Membre du CCP	Représentant du ministère des Finances
2019-2021 : Crispin Mbadu Phanzu 2022-2023 : Christian Mwando Nsimba 2024-2025 : Guylain Nyembo Mbwezya	Membre du CCP	Représentant du ministère du Plan
Absent	Membre du CCP	Représentant du ministère de l'Énergie
2019-2021 : Désiré M'zinga Birihanze 2021-2023 : José Mpanda	Membre du CCP	Représentant du ministère de l'Agriculture

2024 : Grégoire Mutomb 2025 : Muhindo Nzangi		
Absent	Membre du CCP	Représentant du ministère des Affaires étrangères
Absent	Membre du CCP	Représentant du ministère du Développement rural
2019-2021 : Victor KABENGELE 2022-2025 : Bavon N'SA MPUTU ELIMA	Membre du CCP	Représentant du Fonds national REDD+ (FONAREDD)
2019-2023 : Willy ITSUNDALA ASANG 2024-2025 : Felicien KIWAY MUADI 2025 : Philipe AKAMITUNA NDOLO	Président du COPIL Membre du CCP	Gouverneur de la province du Kwilu
2019-2021 : Bénédicte Kiangata 2021-2022 : Eric MUNDUNDI AKAWAH 2022-2024 : Arnold KAPALATI 2024-2025 : Marie-Thérèse MANESA *Egalement Ministre de l'Agriculture 2025 : Junior MUPEPE	Vice-président du COPIL Membre du CCP	Ministre de l'Environnement et de l'Énergie de la province du Kwilu
2019-2024 : Arthure LAKU 2024-2025 : Marie-Thérèse MANESA 2025 : Clémentine MINDANDA	Membre du COPIL	Ministre de l'Agriculture et du Développement rural de la province du Kwilu
2019-2023 : Joseph AYIKONZEM 2024-2025 : KUMARERE NIETH	Membre du COPIL	Ministre des Affaires foncières de la province du Kwilu
2019-2025 : Jean-Malaud MBONGOPASI 2025 : Patrick MBUMBUDI	Membre du COPIL	Ministre de l'Aménagement du territoire de la province du Kwilu
2019-2024 : Zéphyrin MUMA 2024 : Robert DINSODI 2025 : Grégoire MALUA 2025 : Jures MUBANGU	Membre du COPIL	Ministre du Plan de la province du Kwilu
2019-2024 : Jean-Marie MADIKANI 2024-2025 : Baudouin MAKAKA MUNDI	Membre du COPIL, Rapporteur Membre du CCP	Coordinateur de l'environnement de la province du Kwilu
2019-2025 : Victor KAPITEN	Membre du COPIL	Inspecteur du ministère du Développement rural de la province du Kwilu
2019-2025 : Didier SEBEBIMI 2025 : Héritier MATAPISI	Membre du COPIL	Inspecteur du ministère de l'Agriculture de la province du Kwilu
2019-2024 : Célestin AWIWI 2024-2025 : Jean-Pierre NKIEMELI	Membre du COPIL	Chef de division au ministère des Affaires foncières de la province du Kwilu
2019-2025 : Justin NYOKA	Membre du COPIL	Chef de division au ministère des Affaires foncières de la province du Kwilu

2019-2024 : Robert KULEMFUKA 2024-2025 : Philémond MFUNGA BOKONGO	Membre du COPIL	Chef de division au ministère de l'Énergie de la province du Kwilu
2019-2025 : Frederick KITOKO SOMY	Membre du COPIL	Chef de division au ministère du Plan de la province du Kwilu
2019-2024 : Bonafantir ITSHARI 2024-2025 : Freddy MULUNGO	Membre du COPIL	Coordinateur du Groupe de travail climat REDD-rénové (GTCR-R) de la province du Kwilu
2019-2025 : KAMINAR	Membre du COPIL	Coordinateur du Conseil agricole et rural de gestion (CARG) de Bulungu
2019-2024 : KANDA RUPHIN 2024-2025 : Rosard MANDOLO	Membre du COPIL	Coordinateur du CARG de Masi-Manimba
2019-2025 : KILEBA 2025 : Bertin BUSIYA MBONGO	Membre du COPIL	Coordinateur du CARG d'Idiofa
2019-2025 : José MANUNGA	Membre du COPIL	Coordinateur du CARG de Bagata
2019-2023 : non connu 2024-2025 : Joachien	Membre du COPIL	Coordinateur du CARG de Gungu
2019-2025 : Sengor NKEBIA	Membre du COPIL	Représentant de la Fédération des entreprises du Congo (FEC) de la province du Kwilu
2024 : ABEDI Senga René 2025 : Danely MITONGA KASULU, Maurice MATANDA	Membre du COPIL	Secrétaire général par intérim du ministère de l'Environnement

Réunions réalisées

Nom de la réunion	Date	Lieu	Nombre de personnes participant
Visite de courtoisie au Gouverneur de la province du Kwilu	6 et 7 juin 2019	Bandundu	7 personnes
Atelier de vérification de la Méthode de calcul des superficies de déforestation (plateforme SNSF organisée conjointement par le PTC / FAO)	Du 24 au 27 juin 2019	Kinshasa	Personnes concernées de la FAO (N/A)
1er COPIL	18 et 19 juillet 2019	Bandundu	Environ 20 personnes
Réunion de lancement de l'ensemble du Projet	24 juillet 2019	Kinshasa	N/A
Première réunion du Comité conjoint de projet (CCP)	25 juillet 2019	Kinshasa	Environ 30 personnes
Comité technique SNSF	Plusieurs réunions entre mai et octobre 2019	Kinshasa	Plusieurs personnes (N/A)
Groupe de travail (incluant une formation sur le tas à l'analyse des images SIG)	En 2019	Kinshasa	Techniciens de la DIAF (N/A)
Premier atelier de concertation sur la définition et la méthodologie du suivi de la dégradation forestière en RDC	Du 13 au 14 août 2019	Kinshasa	N/A
Groupe de travail pour l'établissement d'un plan d'action REDD+	6 février 2020	Bandundu	N/A
2e COPIL	7 février 2020	Bandundu	N/A
Groupe de travail pour l'établissement d'un plan d'action REDD+	Du 24 au 26 février 2020	Bandundu	N/A
Comité ad hoc Plan d'action REDD+	26 février 2020	Bandundu	7 personnes
3e COPIL	28 octobre 2020	Bandundu	N/A
Réunion de lancement du Cadre provincial de coordination	29 octobre 2020	Zoom	Environ 11 personnes
Groupe de travail pour l'établissement d'un plan d'action REDD+	30 octobre 2020	Zoom	N/A
Formation de renforcement des capacités des	Du 30 novembre au 5 décembre 2020	Kikwit	39 personnes

fonctionnaires de la province du Kwilu			
Groupe de travail pour l'examen de fiches techniques en matière de techniques agricoles	18 février 2021	Zoom	11 personnes
Groupe de travail consacré aux productions agricoles, aux arbres fruitiers et aux essences locales	Du 22 au 26 mars 2021	Kikwit	19 personnes
Groupe de travail consacré à la production d'huile de palme	Du 29 mars au 2 avril 2021	Kikwit	16 personnes
Consultation et sensibilisation des personnes concernées de PSAT et mise en oeuvre de l'inventaire des ressources variées	Du 7 au 8 avril 2021	Au niveau territoire (Yoko)	38 personnes
Consultation et sensibilisation des personnes concernées de PSAT et mise en oeuvre de l'inventaire des ressources variées	9 et 12 avril 2021	Au niveau territoire (Kimbendi)	57 personnes
GT de selection des villages cibles du PIREDD	21 avril 2021	Kikwit	21 personnes
4e COPIL	22 avril 2021	Kikwit	N/A
Groupe de travail sur Critères de sélection des secteurs, des villages et des concessions	Avril 2021	Au niveau territoire	Coordinateurs et inspecteurs des institutions concernées.
Groupe de travail sur la sécurisation foncière	Du 9 au 11 Septembre 2021	Kikwit	24 personnes
5e COPIL	11 octobre 2021	Kikwit	
Atelier de sensibilisation sur le PIREED Kwilu	23, 24 octobre 2021	Au niveau territoire (Bagata)	41 personnes
Atelier de programme des activités CARG	Du 31 mars au 2 avril 2022	Kikwit	27 personnes
Groupe de travail sur Plantations agroforestière / Sécurisation foncière et Mécanisme de gestion des plaintes (MGP)	Du 5 au 8 Mai 2022	Kikwit	15 personnes, Ministre provincial de l'Environnement, Coordinateurs des institutions concernées, Représentant du CARG, Représentant du GTCR de la

			Province, Gestionnaires ONG.
6e COPIL	18 mai 2022	Kikwit	75 personnes
2e Comité conjoint de projet (CCP)	28 juin 2022	Kinshasa S'est réuni après trois années d'interruption due au COVID-19	31 personnes
Groupe de travail sur PAM/PPAT/Production de charbon durable/Conseil consultatif provincial des forêts	Du 8 au 10 Juin 2022	Bandundu	30 personnes, Responsables de la DIAF, DDD, CN-REDD, DGF, DTEB, Ministres provinciaux et autres.
Session de sensibilisation directe	17 juin 2022	Au niveau territoire (Bumba Puta)	67 personnes
Session de sensibilisation directe	Du 1 au 2 juillet 2022	Au niveau territoire (Bumba Puta)	52 personnes
GT PAM/sécurisation foncière/PSAT/plan d'action Genre	Du 7 au 9 juillet 2022	Bandundu	28 personnes
Sensibilisation sur PSAT/gestion des plaintes/objectifs du PIREDD	10 juillet 2022	Bandundu/au niveau territoire (Musi Pentane)	36 personnes
Atelier de redynamisation du CCPF et approbation du manuel de bonnes pratiques pour l'exploitation forestière à faible impact / Sensibilisation et vulgarisation des textes réglementaires relatifs à l'exploitation forestière et à la production de charbon de bois pour la gestion durable des forêts	15 septembre 2022	Bandundu	13 personnes
Atelier de redynamisation du CCPF et approbation du manuel de bonnes pratiques pour l'exploitation forestière à faible impact / Sensibilisation et vulgarisation des textes réglementaires relatifs à l'exploitation forestière et à la production de charbon de bois pour la gestion durable des forêts	22 septembre 2022	Au niveau territoire (Masi Manimba)	13 personnes

Atelier de redynamisation du CCPF et approbation du manuel de bonnes pratiques pour l'exploitation forestière à faible impact / Sensibilisation et vulgarisation des textes réglementaires relatifs à l'exploitation forestière et à la production de charbon de bois pour la gestion durable des forêts	25 septembre 2022	Au niveau territoire (Kalo, Idiofa)	8 personnes
Session de sensibilisation directe	Du 27 au 29 septembre 2022	Au niveau territoire (Kalo, Idiofa)	45–76 personnes
Atelier de redynamisation du CCPF et approbation du manuel de bonnes pratiques pour l'exploitation forestière à faible impact / Sensibilisation et vulgarisation des textes réglementaires relatifs à l'exploitation forestière et à la production de charbon de bois pour la gestion durable des forêts	28 septembre 2022	Au niveau territoire (Mangai, Idiofa)	Services techniques, fonctionnaires Territoires
Session de sensibilisation directe	3 octobre 2022	Kikwit	91 personnes
Session de sensibilisation directe	4 octobre 2022	Au niveau territoire (Kaszamba Ngwangu)	56 personnes
Session de sensibilisation directe	6 octobre 2022	Territoire (Masi-Manimba)	77 personnes
Session de sensibilisation directe	8 octobre 2022	Au niveau territoire (Kakoy)	59 personnes
1er Comité technique	18 octobre 2022	Ville de Kinshasa	54 personnes
Session de sensibilisation directe	10 novembre 2022	Au niveau territoire (Kisambia)	64 personnes
Session de sensibilisation directe	11 novembre 2022	Au niveau territoire (Belmiese)	74 personnes
Session de sensibilisation directe	12 novembre 2022	Territoire (Masi-Manimba)	67 personnes
Session de sensibilisation directe	13 novembre 2022	Au niveau territoire (Bonga)	60 personnes
Session de sensibilisation directe	14 novembre 2022	Au niveau territoire (Kwanga Nganzi)	40 personnes
Session de sensibilisation directe	15 novembre 2022	Territoire (Ngulu Kingulu)	27 personnes

Session de sensibilisation directe	16 novembre 2022	Au niveau territoire (Kongila)	68 personnes
Session de sensibilisation directe	19 novembre 2022	Au niveau territoire (Kalo)	30 personnes
Session de sensibilisation directe	20 novembre 2022	Territoire (Paroisse Kimbaguiste Ngulu)	44 personnes
Session de sensibilisation directe	11 décembre 2022	Au niveau territoire (SIA)	51 personnes
Session de sensibilisation directe	12 décembre 2022	Au niveau territoire (Djuma)	53 personnes
Session de sensibilisation directe	12 décembre 2022	Kikwit	65 personnes
Session de sensibilisation directe	13 décembre 2022	Au niveau territoire (Belmiese)	54 personnes
Session de sensibilisation directe	15 2 décembre 2022	Au niveau territoire (Masi-Manimba)	66 personnes
Session de sensibilisation directe	16 décembre 2022	Au niveau territoire (Kitoy)	37 personnes
Session de sensibilisation directe	17 décembre 2022	Au niveau territoire (Muluma Centre)	58 personnes
Session de sensibilisation directe	18 décembre 2022	Au niveau territoire (Kakoy)	60 personnes
Réunion préliminaire du 7 ^e COPIL	13 janvier 2023	Bandundu	4 personnes
Réunion préliminaire du 7 ^e COPIL	28 janvier 2023	Kikwit	14 personnes
7 ^e COPIL	Du 29 au 31 janvier 2023	Kikwit	32 personnes
Atelier de sensibilisation sur le PIREDD Kwilu	26 avril 2024	Au niveau territoire (Ntober, Bagata)	Services techniques provinciaux, fonctionnaire territoire (N/A)
2 ^e Comité technique	3 août 2023	Kinshasa	46 personnes
3 ^e CCP	16 avril 2024	Kinshasa	31 personnes
8 ^e COPIL	25 avril 2024	Bandundu	Environ 70 personnes (participants locaux, bureau de la JICA, personnes concernées de la province, représentants des CLD, etc.)
GT de sensibilisation des parties prenantes	21 mai 2024	Au niveau territoire (Gungu)	100 personnes
Atelier de validation du guide technique de la DIAF	20 juin 2024	Kinshasa	20 personnes
3 ^e Comité technique	27 juin 2024	Kinshasa	26 personnes
4 ^e Comité technique	12 septembre 2024	Kinshasa	20 personnes
9 ^e COPIL	2 décembre 2024	Kikwit	Environ 90 personnes (participants locaux, ministères et agences concernés, Gouvernement

			provincial, ONG internationales, etc.)
GT Activité PPAT/PLAT	21 et du 25 au 28 février 2025	Bandundu	76 personnes
GT Mise en place de CLD Secteur	1 ^{er} mars 2025	Au niveau territoire (Ntober)	71 personnes
GT Activité PPAT/PLAT	Du 4 au 5 mars 2025	Bandundu	70 personnes
GT Mise en place de CLD Secteur	6 mars 2025	Au niveau territoire (Secteur Kwenge)	62 personnes
GT Mise en place de CLD Secteur	10 mars 2025	Au niveau territoire (Secteur Imbongo)	75 personnes
GT Mise en place de CLD Secteur	12 mars 2025	Au niveau territoire (Secteur Mosango)	70 personnes
GT Mise en place de CLD Secteur	13 mars 2025	Au niveau territoire (Secteur Masi)	90 personnes
GT Mise en place de CLD Secteur	21 mars 2025	Au niveau territoire (Secteur Mikwi)	38 personnes
GT Mise en place de CLD Secteur	10 avril 2025	Au niveau territoire (Secteur Kitoy)	104 personnes
GT Mise en place de CLD Secteur	13 avril 2025	Au niveau territoire (Secteur Kilunda)	62 personnes
GT Elaboration du plan d'action Genre	17 avril 2025	Bandundu	70 personnes
GT Cadre de concertation	7 mai 2025	Bandundu	10 personnes
GT Validation PLAT	Du 16 au 27 mai 2025	Au niveau territoire (Mangai)	68 personnes
GT Activité PPAT/PLAT	6 juin 2025	Bandundu	70 personnes
GT Validation PPAT	Du 10 au 12 juin 2025	Bandundu	105 personnes
GT Partage d'information du processus REDD+	Du 23 au 25 juin 2025	Bandundu	83 personnes
GT Elaboration PLAT	Du 7 au 8 juillet 2025	Au niveau territoire (Bangumi 2)	76 personnes
Réunion préliminaire du 10 ^e COPIL	Juillet 2025	Kikwit	20 personnes
10e COPIL	Du 31 juillet au 1 ^{er} août 2025	Kikwit	86 personnes
5e Comité technique	6 et 7 août 2025	Kinshasa	34 personnes
GT Elaboration PLAT (Kwango Kasai)	Du 15 au 18 août 2025	Au niveau territoire (Secteur Bangumi)	72 personnes
6e Comité technique	28 et 29 août 2025	Kinshasa	44 personnes
GT Redynamisation du Conseil consultatif provincial des forêts, sécurisation des terres et dissémination du PPAT	Du 28 au 30 août 2025	Bandundu	84 personnes
GT Cadre de concertation	13 septembre 2025	Bandundu	12 personnes
Atelier de partage de la fin des principales	Du 24 au 26 septembre 2025	Bandundu	86 personnes

activités de mise en œuvre du PIREDD Kwilu et de leurs résultats			
GT Elaboration,diagnostic, validation PLAT (Kwango Kasai)	Du 1 au 4 octobre 2025	Au niveau territoire (Bangumi 2)	84 personnes
Élaboration des options d'aménagement du PLAT	Du 13 au 15 octobre 2025	Au niveau territoire (Mosango)	14 personnes
GT Cadre de concertation	Du 10 au 11 novemvre 2025	Bandundu	26 personnes
GT Diagnostic validation PLAT (Kwango Kasai)	12 novembre 2025	Au niveau territoire (Bangumi)	57 personnes
Collect des données sur la proposition de PLAT (Lukamba)	17 novembre 2025	Au niveau territoire (Lukamba	19 personnes
Atelier de validation de PLAT (Mosango)	Du 29 au 30 novembre 2025	Au niveau territoire (Mosango)	31 personnes
11° COPIL	Du 27 au 28 novembre 2025	Kinshasa	65 personnes
4° CCP	Du 27 au 28 novembre 2025	Kinshasa	81 personnes

Formations réalisées

Nom de la formation	Période	Lieu	Nombre de participants
Formation au Japon	14-24 mai 2024	Au Japon	10 personnes

**Document annexe 2 : Revue technique relative au suivi et à l'évaluation des
Politiques et Mesures (PAM) REDD+ ainsi qu'à l'évaluation du
niveau d'atteinte des indicateurs d'impact du projet REDD+**

Revue technique relative au suivi et à l'évaluation des Politiques et Mesures (PAM) REDD+ ainsi qu'à l'évaluation du niveau d'atteinte des indicateurs d'impact du projet REDD+

Table des matières

1	Aperçu de la revue technique	2
2	Résultats de la revue et recommandations relatifs au suivi et à l'évaluation des Politiques et Mesures (PAM) REDD+	5
2.1	Politiques et mesures de REDD+	5
2.2	Suivi-évaluation des PAM REDD+.....	10
3	Résultats de la revue et recommandations relatifs à la mesure et à l'estimation des bénéfices REDD+	15
3.1	Bénéfices carbone.....	15
3.2	Amélioration des moyens de subsistance	17
3.3	Biodiversité	21
3.4	Recommandations politiques et d'action REDD+ fondées sur des indicateurs de bénéfices .	23
4	Résultats de la revue et recommandations relatifs à l'évaluation du niveau d'atteinte des indicateurs cibles des bénéfices d'impact du projet REDD+	27
4.1	Revue de l'évaluation de l'atteinte des indicateurs cibles quantitatifs du PIREDD Kwilu ...	27
4.2	Recommandations pour améliorer la méthodologie d'évaluation des indicateurs des bénéfices dans les composantes existantes du PIREDD.....	38

1 Aperçu de la revue technique

(1) Objectifs

La présente revue technique procède à un examen technique des résultats obtenus provisoirement concernant le suivi-évaluation des PAM, élaborés dans le cadre de la présente coopération comme indiqué dans le tableau ci-dessous, et formule des recommandations après analyse des actions devant faire l'objet d'un suivi à l'issue du projet. Ceci permettra à institutionnaliser la mise en œuvre du suivi-évaluation de REDD+ (PAM) dans le cadre du Système National de Surveillance des Forêts (SNSF) du Ministère du Développement Durable et de la Nouvelle Économie du Climat (MEDD-ENC) en République Démocratique du Congo (RDC).

Tableau 1. Aperçu des résultats obtenus du Suivi-évaluation des PAM

No.	Intitulé au moment de la réalisation	Intitulé lors de la soumission	Intitulé lors de la soumission
1.	Manuel de la méthodologie du suivi-évaluation des politiques et des mesures de REDD+ du PIREDD en RDC.	Manuel de la méthodologie du suivi-évaluation des politiques et des mesures de REDD+ du PIREDD en RDC (novembre 2025).	a. Approbation technique provisoire au niveau du Comité technique tenu les 3 et 4 novembre 2025 avec le guide technique du modèle du projet PIREDD-Kwilu. b. Selon la présentation faite à l'occasion de la dernière réunion du CCP, le concept de base suivant est prévu : i. D'après le document de l'Académie REDD. ii. Considérer le cadre stratégique REDD (2012) comme politique REDD fondamentale, et l'activité REDD+5 comme mesures, et prendre également en considération la contribution aux CDN. i. Évaluer les politiques à travers le suivi évaluation la chaîne causale des résultats, en vue de recommander un guide technique concernant les activités de REDD+ basées sur l'évaluation des politiques.
2.	Rapport des activités du Groupe de travail PAM (septembre 2025).	Rapport des activités du Groupe de travail PAM (septembre 2025).	Documents de référence:
3.	Rapport des activités des PAM.	Rapport de l'évaluation des indicateurs d'impact d'avantages carbone du tableau des résultats du projet CAFI – version provisoire (janvier 2026).	a. JAFTA Intitulé b. En ce qui concerne la proposition d'octobre, l'évaluation a été menée en reconstituant la chaîne causale des résultats, avec le cadre stratégique REDD+ comme politique et les 5 activités REDD+ comme mesures, sur la base uniquement de l'évaluation de la réalisation des indicateurs prévus. c. Projet initial du 10 octobre [version en français d'octobre], mis à jour en décembre, finalisé en janvier, soumission de référence pour les indicateurs d'impact du tableau des résultats CAFI (bénéfices non liés au carbone tels que l'amélioration des moyens de subsistance et la biodiversité/aspects sans co-bénéfice).
4.	Rapport de l'expérimentation du suivi-évaluation des PAM (novembre 2025).	Rapport de l'expérimentation du suivi-évaluation des PAM (novembre 2025).	a. Version No3 améliorée b. PIREDD Kwilu Intitulé c. Utilisé comme référence dans l'élaboration du guide technique du modèle du projet

			PIREDD Kwilu (approuvé provisoirement en novembre) Ledit guide a été soumis auprès de la Direction Générale des Forêts du MEDD-ENC, Président du CT. d. Présenté comme référence (avec des aspects relatifs aux avantages carbone / co-bénéfices incluant la biodiversité / l'amélioration des moyens de subsistance etc.) lors de la soumission du guide technique du modèle du projet PIREDD Kwilu, sous le titre Effet1 Produit 1.6.
--	--	--	---

Source : Élaboré par l'équipe de mise en œuvre du projet

(2) Aperçu de la conception et de l'expérimentation de la méthodologie du suivi-évaluation des PAM

Sous l'égide du Comité conjoint de Coordination du Projet (CCP), organe de pilotage de la présente coopération, une réunion du Comité Technique (CT) a été instituée en tant que cadre formel d'examen technique. Dans ce cadre, un groupe de travail chargé du suivi et de l'évaluation des Politiques et Mesures (PAM) a été mis en place en tant qu'équipe opérationnelle du CT.

Ce groupe de travail a regroupé environ vingt représentants des principales directions du MEDD-NEC participant au TC, notamment la DGFor, la DDD, la DIAF, la DRHo, la DTEB et la CN-REDD. Selon les thématiques examinées, des personnes ressources et des observateurs ont été associés aux travaux afin d'apporter un appui technique complémentaire. Le groupe de travail a examiné le manuel méthodologique du suivi - évaluation des PAM tout en menant une vérification sur le terrain du projet REDD+ dans la province du Kwilu, à titre d'étude de cas. Afin de renforcer les capacités du gouvernement provincial en matière de suivi - évaluation, des représentants du département technique de la province (notamment ceux chargés du suivi) ont également participé à cette étude de cas dans la province du Kwilu.

L'équipe de réalisation de PIREDD, dirigée par JAFTA, a procédé à des enquêtes sur le terrain en collaboration avec le groupe de travail et a également utilisé les données de mesure sur place et les informations fournies par le groupe de travail pour tester la mise en œuvre du suivi - évaluation des PAM, en se concentrant sur les bénéfices en matière de carbone à la fin du projet.

Tableau 2. Aperçu des activités sur le terrain concernant la conception et l'expérimentation du suivi-évaluation des PAM

No.	Activité	Année/Mois	Aperçu des activités	Remarques.
1.	Comité technique	Les mois de juin et septembre 2024	Proposition d'un projet de Méthodologie du suivi-évaluation des PAM du PIREDD Kwilu.	Kinshasa
2.	Collecte d'informations / Préparation de l'organisation	De juin à septembre 2024	a. Collecte et analyse d'informations existantes. b. Coordination entre les différents organismes concernés.	Kinshasa
3.	Organisation du groupe de travail	D'octobre à décembre 2024 et le janvier 2025	Discussion du concept du suivi-évaluation des PAM.	Kinshasa
4.	Groupe de travail	Les mois de février et juin 2025	a. Élaboration d'une ébauche de manuel de méthodologie du suivi-évaluation des PAM. b. Réflexion sur le positionnement des CDN.	a. Kasangulu b. Maluku
5.	Expérimentation sur le terrain du groupe de travail	Les mois d'avril, mai, juillet et août 2025	a. Expérimentation de l'ébauche de manuel de méthodologie du suivi-évaluation des PAM. b. Vérification sur le terrain (principalement les avantages carbone) du suivi-évaluation des PAM. c. Examen d'une ébauche du guide technique REDD+ (juillet et août). d. Saisi de données (août).	a. Kikwit b. Kikwit c. Kinshasa
6.	Comité technique	En août 2025 (2 fois)	a. Confirmation du progrès de l'élaboration de l'ébauche de la méthodologie du suivi-évaluation des PAM et du guide technique REDD+.	Kinshasa
7.	Groupe de travail	De septembre à octobre 2025	a. Finalisation de l'ébauche de la méthodologie du suivi-évaluation des PAM et du guide technique REDD+. b. Réflexion sur la relativité entre les CDN, SNSF et REDD. c. Formation des jeunes.	a. Kasangulu b. Kisantu c. Kisantu
8.	Groupe de travail	En novembre 2025	Approbation préalable (approbation du point de vue technique) du manuel de méthodologie du suivi-évaluation des PAM et du guide technique REDD+.	Kinshasa
9.	Soumission auprès du Président du Comité technique (Direction Générale des forêts)	En novembre 2025	Vérification pour la finalisation du manuel de méthodologie du suivi-évaluation des PAM et du guide technique REDD+.	Kinshasa
10.		En novembre 2025	Élaboration d'un projet de rapport de l'expérimentation du suivi-évaluation des PAM du PIREDD Kwilu (projet de la version française).	Examen interne/Finalisation.
11	Soumission des résultats obtenus auprès du PIREDD Kwilu	En janvier 2025	a. Guide technique REDD+. b. Rapport de l'expérimentation du suivi-évaluation des PAM du PIREDD Kwilu.	En février: Impression du guide technique REDD+ en tant que livrable technique de la JICA

Source : Élaboré par l'équipe de mise en œuvre du projet

2 Résultats de la revue et recommandations relatifs au suivi et à l'évaluation des Politiques et Mesures (PAM) REDD+

Le « Manuel de suivi - évaluation des politiques et mesures (PAM) REDD+ du PIREDD en RDC » vise à développer des méthodes analytiques pour le suivi - évaluation des PAM en se référant à la section « Suivi des PAM » du matériel de formation « 7. Politiques et mesures pour la mise en œuvre de REDD+, Journal d'apprentissage de l'Académie REDD+, édition 3 - août 2018 » (ci-après désigné le « Journal d'apprentissage ») créé par UN-REDD. Cependant, dans les rapports 2 à 4 mentionnés dans le tableau ci-dessus — à savoir le « Rapport d'activités du groupe de travail PAM (septembre 2025) », le « Rapport d'activités PAM (octobre 2025) » et le « Rapport d'essai du suivi et de l'évaluation des PAM (novembre 2025) » — aucune analyse n'a été menée en prenant en considération cette perspective.

Par conséquent, la présente section examine les modalités selon lesquelles le suivi et l'évaluation des PAM pourront, à l'avenir, intégrer une analyse conforme à l'approche du Journal d'apprentissage.

2.1 Politiques et mesures de REDD+

(1) Positionnement des politiques et des mesures dans le cadre de REDD+UNFCCC

- a. L'article 3, paragraphe 3, des « Principes » de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques (CCNUCC) exige que des politiques et des mesures soient prises pour minimiser les causes des changements climatiques et atténuer leurs effets secondaires à titre de mesures préventives.
- b. L'Accord de Cancun, conclu lors de la COP16 de la CCNUCC, appelle à l'adoption de « C. Approches politiques et incitations positives pour REDD+ », et l'article 68 appelle à des mesures efficaces pour lutter contre les facteurs de déforestation et diminuer la pression sur les forêts.
- c. Ce qui précède signifie que, REDD+ est une approche politique et de mesures visant à lutter contre les causes de la déforestation ; un suivi - évaluation est donc nécessaire pour déterminer si les politiques et les mesures REDD+ s'attaquent efficacement à ces causes.

(2) Relativité entre les politiques et mesures de base et les activités REDD+ en RDC

- a. Les politiques et mesures REDD+ en République Démocratique du Congo reposent sur le « Cadre stratégique national REDD+ » et les « CDN » qui ont été élaborées ultérieurement, comme l'indique le tableau ci-dessous. En outre, le groupe de travail a limité les mesures relatives au PIREDD à quatre approches.

Tableau 3. Structure fondamentale des politiques et mesures REDD+ en RDC

Catégorie	No.	Année	Intitulé du document	Remarques
Politiques	1.		Plan nationale stratégique de développement : vision 2050 (7) Conservation de l'environnement, atténuation et adaptation des changements climatiques	a. 2030 : PNB \$US 4.000/tête b. 2050: PNB \$US 12.000/tête
	2.	2012	Cadre stratégique REDD+ national	a. 2030- : Zéro déforestation b. 2035 : Couverture forestière 63,5%
	3.	2015	CDN	a. Révision 2021 ; Révision 2026 (prévision) b. Objectif de réduction 21% c. Il y a aussi un plan national d'adaptation.

	4.	2015	Plan d'investissement REDD+	
Mesures	5.		Programme national sectoriel CAFI	a. Mesures contre les facteurs par le biais de la réforme sectoriel ; réformes suivantes : i. Politique agricole ii. Politique d'aménagement du territoire iii. Politique foncière iv. Politique nationale des énergies v. Loi sur la forêt
	6.		Programme intégré infranational CAFI	a. PIREDD b. Mesures contre les facteurs par l'application intégrée au niveau régional de l'approche sectoriel ; mettant un accent particulier sur : i. Renforcement de la politique et de la gouvernance concernant la mise en œuvre de REDD+ ii. Restauration des paysages forestiers iii. Sauvegarde iv. Promotion des énergies durables

Source : Élaboré par l'équipe de mise en œuvre du projet

- b. Comme mesures mises en œuvre, les activités REDD+ de PIREDD Kwilu sont positionnées dans le but d'atteindre les résultats présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4. Synthèse des résultats des activités correspondant aux réalisations du CAFI en tant que mesures de politique

Résultats (produits) des activités (après l'Addendum)	Indicateur (après l'addendum)
Produit 1.1 : Mise en place d'un conseil de cadre de concertation multisectoriel au niveau provincial	1 cadre
Produit 1.2.1 : Plan provincial d'aménagement du territoire (PPAT)	Approbation de 1 PPAT
Produit 1.2.2 : 5 Plan local d'aménagement du territoire (PLAT)	Approbation de 5 PPAT
Produit 1.3 : Mise en place et redynamisation du Comité local du développement au niveau sectoriel par le biais du PLAT	49 CLD
Produit 1.4 : Organisation au niveau provincial en vue de la réalisation d'un suivi de l'application des PAM REDD+ pour l'intégration dans la SNSF	100 personnes
Produit 1.5.1 : Amélioration des capacités pour le suivi de l'application des PAM REDD+ en vue de l'intégration dans la SNSF	100 personnes
Produit 1.5.2 : Dynamisation du Conseil consultatif provincial des forêts (CCPF)	1 CCPF
Produit 1.6 : REDD+ Kwilu Guide technique du projet	Approbation d'un guide
Produit 2.1 : Concession agricole : Développement agroforestier (AF) de 5 à 10 ha/site	1.000 ha
Produit 2.2 : Concessions agricoles : Création de ceintures de conservation (pare-feu) autour des zones agroforestières	90 ha
Produit 2.3 : Habitants des villages (250 villages) : Création de zones agroforestières de 5 à 10 ha chacune	4.800 ha
Produit 2.4 : Habitants de 250 villages : Création de ceintures de conservation (pare-feu) autour des zones agroforestières	389 ha

Produit 3.1 : Redynamisation de 250 organisations communautaires (250 villages)	270 CLD
Produit 3.2 : Élaboration du PSAT	270→210 PSAT *
Produit 3.3 : Conservation des forêts dans le cadre du PSAT	36.622 ha
Produit 3.4.1 : Vulgarisation de techniques et des règles concernant la Production du charbon dans des villages Producteurs de charbon	250villages→20 villages*
Produit 3.4.2 : Signature de l'accord sur la Production du charbon par les villageois	5 protocoles d'accord
Produit 3.5 : Réalisation des activités visant à améliorer la durabilité de l'agroforestrie	20 villages
Produit 4.1 : Émission de programmes radio communautaire 1 heure/semaine	1.200 émissions
Produit 4.2 : Posters et panneau de communication en langue locale dans des endroits stratégiques	500 posters
Produit 4.3 : Panneaux métalliques pour la visibilité dans les villages et fermes où des activités du projet sont mises en œuvre	500 panneaux
Produit 5.1 : Mise en œuvre de la gestion environnementale et sociale (incluant le CLIP, atelier, PGES)	30 villages
Produit 5.2 : Mise en place et exploitation du MGP	1 ensemble
Produit 5.3 : Élaboration du plan d'actions sur les questions de genre en collaboration avec le gouvernement provincial	1 plan
Produit 6.1 : Mise en œuvre de l'enquête initiale et de l'enquête finale incluant des aspects socio-économiques	1 ensemble

N.B. Une demande de modification a été soumise après la mission de vérification sur site du FONAREDD en octobre 2024. Elle a été finalisée lors de la CRP-63 en décembre.

Source : Prodoc/Addendum du PIREDD Kwilu

- c. Lors d'un atelier à Kisantu en 2025, les participants du MEDD ont clarifié les relations entre les indicateurs d'évaluation du SNSF, du REDD+ et des CDN en RDC, mais les résultats n'ont pas été suffisamment clairs. Afin d'utiliser le SNSF pour suivre et évaluer la contribution efficace des CDN en tant qu'effet des activités REDD+, cela restera un problème technique qui devra être pris en compte même après l'achèvement du projet. Par conséquent, conformément à l'approche du *Journal d'apprentissage*, une tentative de structuration a été effectuée, comme indiqué dans le tableau ci-dessous, afin d'illustrer la structure fondamentale des relations entre les facteurs, les politiques et mesures REDD+, ainsi que les activités REDD+/PIREDD en RDC, en prenant pour exemple le contexte de la RDC et du PIREDD Kwilu. Le cadre stratégique national REDD+ présente le modèle PIREDD d'investissement dans la gestion des terres, comme présenté dans la figure ci-dessous, qui constitue la base de la politique.

Tableau 5. Exemple de schéma structurel de base des facteurs, des politiques REDD+, des mesures et des activités REDD+/PIREDD en RDC et au PIREDD Kwilu

No.	Facteur	Programme sectoriel CAFI		Approche prioritaire du groupe de travail	Activités REDD+					Remarques	
	Facteur de la déforestation	Secteur	Programme CAFI		Effet	Réduction des émissions liées à la déforestation	Réduction des émissions liées à la déforestation	Conservation des forêts	Gestion forestière durable	Amélioration du stockage du carbone	(NDC)
	Facteurs directs	PAM directes				PIREDD Kwilu					
P.1.1.	Manque de connaissances / de ressources financières	Agriculture	Recherches / Vulgarisation	Restauration des paysages forestiers	4						Agriculture
P.1.2.	Agriculture commerciale		Cultures vivaces durables		2					Agroforestrie (AF)	
P.1.3.	Culture itinérante		Dynamisation de l'agriculture de la savane		2					AF	
P.2.1.	Il n'existe pas de matière première alternative	Energie	Energies durables	Energies durables	2, 3	Agroforestrie, biomasse inutilisée	Agroforestrie, biomasse inutilisée				Energie
	Efficacité énergétique : Production et consommation				3						
	Il n'existe pas d'énergie alternative				3	Briques	Briques				
P.3.1.	Exploitation forestière commerciale sans plan de gestion / sans respect des plans de gestion	Forêt	SNSF	Renforcement des politiques et de la gouvernance pour la mise en œuvre de REDD+	1						Forêts / Autres usages de terrains

- d. Le Cadre stratégique national REDD+ présente, comme illustré dans la figure ci-dessous, le modèle PIREDD consistant à investir dans la gestion foncière, lequel constitue la base des mesures mises en œuvre.

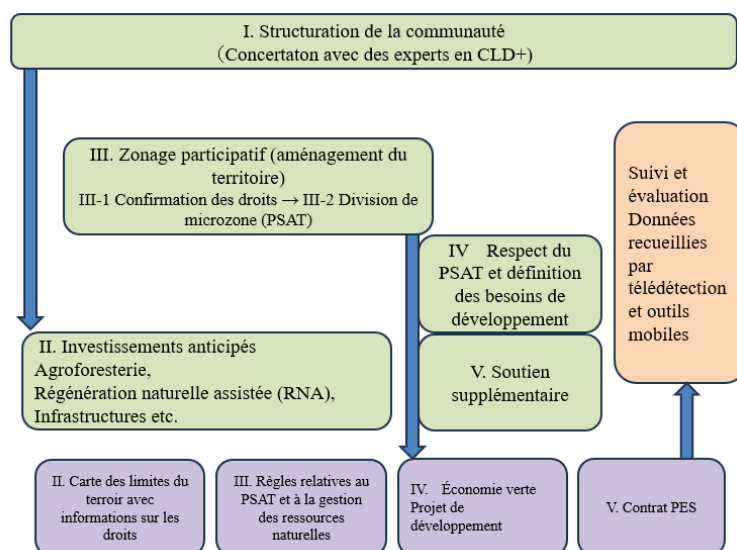


Figure A2.2.1. Modèle de base REDD+ du type de Paiements pour Services Environnementaux (PSE) basé sur le cadre stratégique REDD+

Source : Support de formation du PIREDD Kwilu élaboré par le Cadre de concertation multisectoriel de la province du Kwilu, sur la base du Cadre stratégique national REDD+ (Figure 18. méthodologie d'encadrement en montant des investissements REDD+)

2.2 Suivi-évaluation des PAM REDD+

(1) Chaînes de causalité des résultats pour les principaux intrants du PIREDD Kwilu et définition d'indicateurs de substitution pour le suivi REDD+PAM

- a. Le suivi et l'évaluation des politiques et mesures fondés sur la comparaison entre le FREL et le REL nécessitent des ressources financières et du temps importants ; par conséquent, ils ne peuvent être réalisés à une fréquence élevée (mensuelle ou annuelle), ce qui ne permet pas d'assurer une révision opportune des politiques et mesures. Par conséquent, afin de permettre un suivi et une évaluation plus fréquents et simplifiés des PAM REDD+, des indicateurs proxy ont été définis pour les principaux intrants du PIREDD Kwilu, à savoir l'agroforesterie, la carbonisation durable et la planification de l'aménagement du territoire.

**Tableau 6. Chaîne de causalité des résultats du PIREDD Kwilu et exemple de mise en place
d'indicateurs de substitution de surveillance**

No.	Intrant	Extrants	Substitution	Extrants	Impact	Remarques
	Composante d'intrant	Résultats	Indicateurs de substitution	Prévention des moteurs	REDD +	Suivi-évaluation des indicateurs de substitution
1	Agroforestrie	Ajout et sécurisation des terres cultivées de savane	Amélioration de la Production et de Productivité agricole en savane	Augmentation de terres agricoles en savane	Réduction des émissions liées à la déforestation due à l'agriculture itinérante sur brûlis en forêt	Enquête par drone, entretien
	Production du charbon durable	Ajout et conservation des ressources arboricoles	Augmentation de la Production du charbon de bois issu de plantation	Réduction de déboisement aux fins de la Production du charbon	Maintien et augmentation de la surface forestière Stockage du carbone par les arbres	Entretien dans les points de vente du charbon de bois
2	Composante d'intrant	Charbon de bois issu de plantation	Augmentation de la Production du charbon de bois issu de plantation	Réduction de déboisement aux fins de la Production du charbon	Réduction des émissions liées à la déforestation pour la Production de charbon de bois dans les forêts et les savanes	
		Briquettes de charbon de biomasse inutilisée	Utilisation des briquettes			Entretien en milieu urbain
3	PPAT/PLAT	Plan d'aménagement du territoire provincial et local	Maintien et extension de zones de conservation	Réduction d'exploitation forestière	Maintien de la superficie forestière	Enquête par drone
	PSAT	Plan d'aménagement du territoire villageois et terroirs				

Source : Élaboré par l'équipe de mise en œuvre du projet (version provisoire)

- b. « Productivité agricole », « Charbon de bois issu de la plantation », « Briquettes de combustible » et « Zone de conservation » sont définis comme éléments de suivi des PAM.

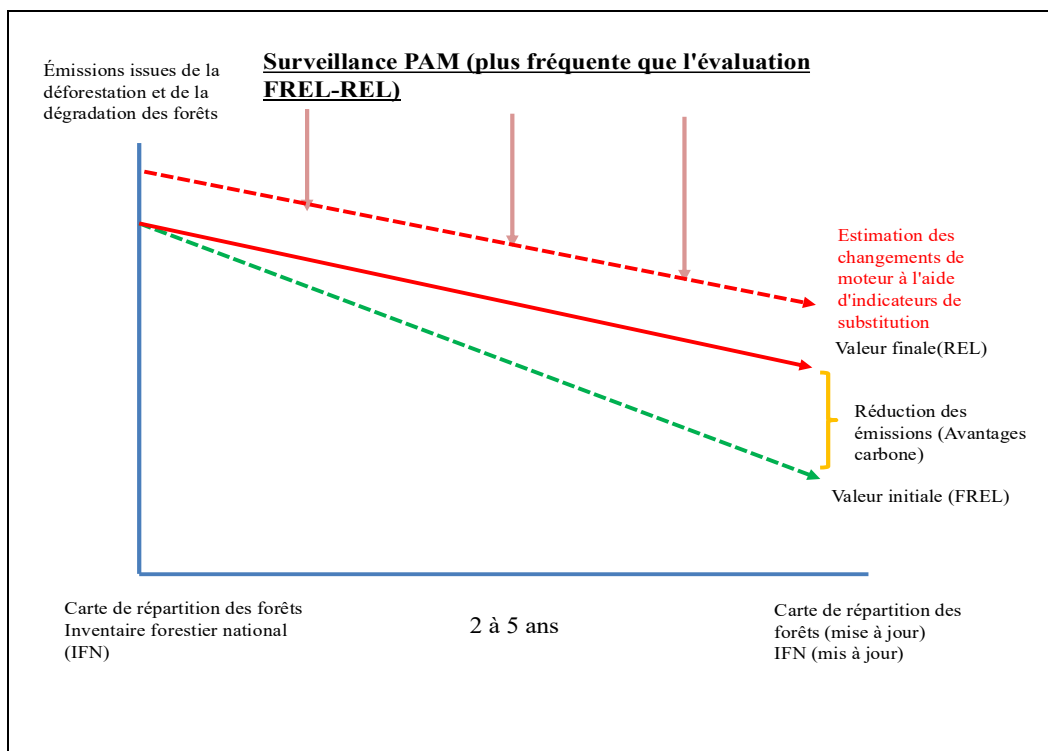


Figure A2.2.2. Exemple du suivi des PAM REDD+ à l'aide d'indicateurs de substitution

Source : Élaboré par l'équipe de mise en œuvre du projet (version provisoire)

(2) Système de mesures techniques appliquées en temps opportun en utilisant les résultats du suivi-évaluation des PAM REDD+ réalisée au moyen des indicateurs de substitution

- a. a. Afin d'améliorer le rapport coût-efficacité de la REDD+, il est essentiel, sans attendre la période de suivi fondée sur le NERF, de mettre en œuvre à haute fréquence un suivi basé sur des indicateurs proxy, de manière à analyser précocement les facteurs tels que les retards dans la manifestation des effets et à adopter rapidement des mesures correctives. À cet effet, dans le cadre de la mise en place des indicateurs proxy mentionnés ci-dessus, il est nécessaire d'établir un dispositif permettant la collecte et l'accumulation de données relatives aux éléments de suivi des PAM, en coordination avec les activités du projet et les actions administratives, notamment en ce qui concerne la productivité agricole en savane, la carbonisation du bois issu de plantations, les combustibles en briquettes et les zones de conservation. Confirmer la relation entre les indicateurs indirects ci-dessus et les données collectées conformément au « Manuel de suivi - évaluation des politiques et programmes REDD+ du PIREDD en RDC ».
- b. Vérifier la cohérence et la relation entre les indicateurs proxy susmentionnés et les données collectées conformément au « Manuel méthodologique de suivi et d'évaluation des politiques et mesures REDD+ des PIREDD en RDC ». De plus, sur la base des améliorations suggérées ci-dessus, on envisagera des contre-mesures techniques pour chaque entrée RIREDD pour chaque élément du modèle de transfert monétaire (PES) de base REDD+ basé sur le cadre stratégique REDD+ (Figure A2.2.1).
- c. En outre, il convient d'estimer si les indicateurs proxy permettent de constater des évolutions au niveau des facteurs déterminants (drivers), ou des facteurs favorisant la réduction de la déforestation et de la dégradation forestière. Dans le cas où aucun effet de réduction (ou de promotion) ne serait observé, il y aura lieu d'examiner si les PAM REDD+ présentés dans le tableau ci-dessous sont

effectivement efficaces pour répondre aux drivers identifiés. En cas d'inefficacité, il conviendra de réexaminer, d'une part, la théorie du changement (TOC) relative aux drivers et aux mesures de réponse qui constituent le fondement des politiques et mesures concernées, et d'autre part, les PAM REDD+ eux-mêmes, afin de formuler des recommandations portant sur leur priorisation et leurs modalités d'amélioration.

- d. Par ailleurs, sur la base des améliorations suggérées ci-dessus, il conviendra d'examiner, pour chacun des éléments du modèle de base REDD+ de type paiement en espèces (PES) fondé sur le Cadre stratégique REDD+ (Figure A2.2.1), les mesures techniques à mettre en œuvre en fonction des intrants du PIREDD.

Tableau 7. Aperçu des PAM liés au PIREDD Kwilu

No.	Secteur	Politiques		Mesures	Remarques
		Cadre stratégique national REDD+	CDN	Intrants du PIREDD	
1.	Agriculture	Opportunités technologiques pour des pratiques agricoles durables : 1. Amélioration des techniques de Production dans les systèmes de culture itinérante sur brûlis en forêt et en savane (A) 2. Cultures de savane (B) pour réduire la pression sur les forêts 3. Introduction de l'intensification et de la mécanisation (C) 4. Cultures pérennes en zones forestières (D)	1. Pratiques agroforestières, rotation des cultures et cultures pérennes en zones forestières (n° 7) 2. Intégrer l'agriculture dans la planification de l'utilisation des terres (n° 8) 3. Encourager l'agriculture intensive dans les zones de savane et limiter la pression sur les forêts naturelles (n° 9) 4. Encourager le développement rationnel et durable des zones de Production agricole (n° 10) 5. Renforcement de la Production de cultures vivrières (glucides, oléagineux, légumineuses) dans les forêts dégradées, y compris les savanes et les zones boisées anthropiques (n° 11) 6. Vulgarisation de pratiques agricoles résilientes et d'autres ensembles technologiques (utilisation de semences climato-intelligentes, gestion des sols, gestion de l'eau) (n° 12) 7. Renforcement de la Production de cultures de rente dans les forêts et savanes secondaires	1. Effet 1 : CDN No.8 2. Effet 2 : Cadre B,D ; CDN No.7	1. Manque d'intrants en matière de techniques agricoles

			ou primaires. Systèmes agroforestiers durables (cacao, café, bananes, cultures spécialisées) (n° 14)		
2.	Énergie	<u>Biomasse</u> 1. Production de la biomasse en dehors de la forêt 2. Modèle agroforestier pour les zones nouvellement boisées et reboisées afin d'approvisionner les zones urbaines 3. Biocarburants (Jatorpha, palmier à huile, canne à sucre, etc.) 4. Amélioration de la technique de carbonisation	1. Promotion de l'utilisation de foyers améliorés et perfectionnement des techniques de carbonisation pour accroître l'efficacité (n° 2) 2. Reboisement industriel pour la Production d'énergie ligneuse (n° 5)	1. Effet 2 : Cadre 2. ; CDN No.5 2. Effet 3 : Cadre 1, 4 ; CDN No. 2	
3.	Forêt	1. Gestion durable des stocks de carbone forestier (forêts de Production permanentes et forêts de conservation) (A) 2. Protection des stocks de carbone forestier (forêts protégées) (B) 3. Amélioration des stocks de carbone forestier (C) (forêts de Production permanente, forêts de conservation, forêts protégées et zones non forestières)	1. Promotion des techniques traditionnelles et modernes de boisement et de reboisement dans le but de préserver les forêts (n° 15) 2. Préserver la biodiversité et soutenir le développement de la foresterie locale comme outil de lutte contre la perte de couvert forestier dans les zones rurales (n° 16) 3. Promouvoir l'outil MEOR (Méthode d'évaluation des possibilités de restauration) à l'échelle nationale en intégrant la promotion des connaissances traditionnelles dans la conservation de la biodiversité autour des aires protégées (n° 18) 4. Appui aux efforts visant à permettre la mise en place d'une plateforme pour la restauration des forêts et des paysages (n° 19)	1. Effet 1 : Cadre B ; CDN No.16, 19, 20 2. Effet 2 : Cadre c ; CDN No.15 3. Effet 3 : Cadre	Manque d'intrants en matière de gestion durable de la récolte du bois et mesures de lutte contre les feux de forêt

			5. Renforcement des mesures contre l'exploitation illégale (n° 20) 6. Gestion durable de l'exploitation forestière (n° 21) 7. Prévention des feux de forêt (n° 23)		
--	--	--	--	--	--

Source : Version provisoire élaborée par l'équipe de mise en œuvre du projet, sur la base du Cadre stratégique national REDD+, de la NDC et du ProDoc/Addendum du PIREDD Kwilu.

3 Résultats de la revue et recommandations relatifs à la mesure et à l'estimation des bénéfices REDD+

Le suivi et l'évaluation des PAM REDD+ consistent à examiner si les politiques sont efficaces pour répondre aux facteurs déterminants (drivers) de la déforestation et si les mesures mises en œuvre adoptent des modalités permettant d'assurer l'efficacité des réponses aux drivers telles qu'énoncées dans les politiques. La mesure et l'estimation des bénéfices issus de la REDD+ doivent être réalisées de manière à permettre l'analyse de l'efficacité des actions de réponse aux drivers.

Dans la présente analyse, une revue est effectuée afin d'examiner si l'efficacité des mesures de réponse aux drivers est effectivement analysée, en particulier au regard des méthodes de mesure et d'estimation des bénéfices REDD+ présentées dans les livrables relatifs à l'évaluation des PAM.

3.1 Bénéfices carbone

Les bénéfices carbone du programme REDD+, qui est une approche régionale, sont mesurés en comparant la répartition des forêts au début du projet (NERF) et à la fin du projet (NER) sur une zone nationale ou infranationale. L'analyse des données nécessaires à ces comparaisons prend du temps et de l'argent, et comme la RDC est une région complexe avec de nombreux projets, il n'est pas possible de comparer les effets de projets ou de mesures de manière individuelle, ce qui la rend inadaptée à l'examen d'améliorations des politiques ou des mesures. Afin de tenter d'estimer les effets propres au présent projet, une démarche expérimentale a été engagée visant à mesurer et estimer, de manière simplifiée lors du suivi et de l'évaluation des PAM, les paramètres nécessaires à la comparaison NERF-NER, à savoir les Facteurs d'Emission (FE) et les Données d'Activité (DA).

Tableau 8. Aperçu des mesures et estimations des bénéfices carbone

1	2	3•4	Remarques
Manuel de méthodologie de suivi - évaluation des politiques et programmes PIREDD REDD+ en RDC	Rapport des activités du groupe de travail PAM (septembre 2025)	Rapport d'activités des PAM (octobre 2025) / Rapport d'évaluation des indicateurs d'impact des bénéfices carbone figurant dans le tableau des résultats du projet CAFE (janvier 2025) Rapport pilote de suivi et d'évaluation des PAM (novembre 2025)	Enjeux à examiner
Rubrique des mesures / estimations	Présentation des résultats	Utilisation des résultats	Enjeux ressortant des 2 et 3
Restauration des paysages forestiers	Agroforesterie et les forêts restantes		
Agroforesterie, Reboisement/Nouvelles plantations / Produits agricoles a. Espèces d'arbres (nombre d'espèces) b. Espacement (m²) c. Rendement (kg/ha) d. Cultures (nombre d'espèces) e. Superficie des parcelles plantées (ha) f. Âge de la plantation (années) g. Superficie réellement plantée (ha) h. Densité de culture (cultures/ha) i. Densité d'arbres (arbres/ha) j. Nombre de personnes interviewées (habitants) k. Superficie endommagée par le feu (ha) l. Taux de mortalité (%) Inventaire forestier a. Augmentation du diamètre et de la	Inventaire forestière sur 14 endroits : a. Éléments de mesure des arbres b. Dynamique des plantations d'acacias i. Croissance annuelle moyenne ii. Taux de mortalité des arbres c. Paramètre de structure du peuplement forestier i. Surface de la section à la hauteur de la poitrine, volume du bois ii. Distribution du diamètre à la hauteur de la poitrine d. Stock de carbone forestier	a. En utilisant ii et d du rapport b relaté ci-dessus, la relation entre l'âge de plantation et le stock de carbone des arbres de plantation d'acacias a été estimée. La surface incendiée est une valeur d'étude de projet	a. Le facteur d'émission (FE) retenu lors de la phase de planification, fixé à 18,6425 t-C/ha/an, a été estimé sur la base des résultats ¹ d'analyse d'arbres échantillons provenant de parcelles d'essai de la variété améliorée (provenance sélectionnée) d'Acacia mangium du village d'IBI, caractérisée par un fort accroissement de biomasse. En revanche, sur les sites du projet, les plantations sont composées d'un mélange d'Acacia mangium et d'Acacia auriculiformis, qui ne correspondent pas à des variétés améliorées.

¹ Etienne Kachka Yusufu, Université LAVAL. (2014). Carbone stocké dans un essai de provenances d'Acacia mangium à Ibi Village sur le plateau des Batéké en République Démocratique du Congo, "Tableau 4. Moyenne des stocks de carbone des arbres pour chaque provenance" Tableau 4. Moyenne des stocks de carbone des arbres pour chaque provenance (Accumulation de carbone dans le cadre de l'essai de provenance d'Acacia mangium au village d'IBI, sur le plateau des Batéké en République démocratique du Congo, 2014, « Tableau 4. Quantité moyenne de carbone stockée par arbre selon la provenance »)

hauteur des arbres (cm/m) b. Taux de mortalité des arbres (%) c. Diamètre minimal mesuré (cm) d. Densité (nombre d'arbres/ha) e. Diamètre à la hauteur de la poitrine (cm) f. Densité des troncs (nombre de troncs/ha) g. Volume (m3) h. Teneur en carbone (t-C/ha) i. Surface de la section transversale à la hauteur de poitrine (m2)			
<u>Conservation</u> j. Surface du site (ha) k. Durée légale de conservation (années) l. Nombre de personnes interviewées m. Surface des dégâts causés par les incendies (ha)			a. La zone endommagée par le feu n'a pas été prise en compte dans les zones de conservation. b. Bien que la politique vise à lutter contre les moteurs de dégradation des forêts, nous tiendrons compte des impacts suivants sur ces moteurs : i. Réduction de l'exploitation forestière des forêts restantes, et ii. Réduction de la dégradation des forêts restantes, notamment la propagation des incendies.
<u>Couverture forestière</u> a. Cartographie participative des sites du projet b. Cartographie de la couverture terrestre c. Cartographie des changements d. Cartographie des occupations du sol e. FREL initial	14 endroits dans 7 villages a. Résultats de l'enquête par drone b. Résultat de l'enquête du PSAT	La superficie du site correspond aux données du projet	

Source : Élaboré par l'équipe de mise en œuvre du projet sur la base du « Rapport d'activités de la Task Force PAM (septembre 2025) », du « Rapport d'activités des PAM (octobre 2025) / Rapport d'évaluation des indicateurs d'impact des bénéfices carbone figurant dans le tableau des résultats du projet CAFI (janvier 2025) » et du « Rapport pilote de suivi et d'évaluation des PAM (novembre 2025) ».

3.2 Amélioration des moyens de subsistance

En tant que co-bénéfice (bénéfice non carbone) lié à l'amélioration des moyens de subsistance à travers les activités REDD+, les grandes lignes relatives à l'amélioration des méthodes d'enquête visant à évaluer les effets sur l'augmentation des revenus monétaires, ainsi qu'à l'examen des mesures de renforcement des moyens de subsistance, sont présentées ci-après.

- a. Au sein du PIREDD Kwilu, des méthodes d'enquête socio-économique destinées à analyser les effets sur l'amélioration des moyens de subsistance ont été expérimentées et progressivement ajustées, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Tableau 9. Résumé des activités d'enquête socio-économique

Mois/Année	Historique	Résumé des activités (sites d'enquête, principaux contenus de l'enquête et résultats, etc.)
De juin à août 2020	Enquête d'essai	a. Site 2019B b. Expérimentation d'une méthode d'enquête visant à appréhender la situation de vie dans son ensemble, incluant les revenus, les dépenses et l'autoconsommation.
Août 2020	Proposition par FONAREDD de la méthodologie d'étude socio-économique	a. Conditions de sous-traitance (p. ex., plan d'échantillonnage) b. Modèle de questionnaire d'enquête d'inventaire (méthodologie d'enquête exhaustive couvrant toutes les composantes du PIREDD, y compris l'infrastructure)
De février à avril 2021	Enquête de chaîne de valeur	a. Alentours du Kikwit b. Analyse des personas c. Aperçu du canal de distribution
De février à Juillet 2021	Enquête de migration des habitants	a. Zone protégée de Mangai a. État des voyages entre les provinces et dans les provinces
D'octobre 2021 à Janvier 2022	Enquête de référence expérimentale au site 2021A	a. Questionnaire révisé et l'outil Kobotool est utilisé b. Formation d'agents concernés des services techniques provinciaux Il est nécessaire d'améliorer la fiabilité des données sur les revenus agricoles issues de l'enquête menée auprès des services techniques provinciaux. → Améliorer la méthodologie d'enquête pour les services techniques provinciaux, notamment en limitant le champ des données sur les revenus aux revenus agricoles et d'élevage.
De Juillet à août 2022	Enquête de référence en complément/vérification sur le site 2021A	Une nouvelle enquête sur le site 2021A avec une méthodologie améliorée
D'octobre à décembre 2022	Enquête de référence	a. Sites 2019B, 2020B, 2021B et 2022A
Février 2023	Rapport final provisoire de l'enquête de référence	a. Rapport des travaux ci-dessus mentionnés
D'août à septembre 2024	Enquête de référence complémentaire	a. Sites 2023, 2024 b. Villages non participés
De Janvier à février 2025	Enquête finale	a. Sites 2019B, 2020B, 2021B, 2022A, 2023, 2024 b. Villages participés, non participés
Mars 2025	Rapport final	Comparaison entre les résultats de l'enquête initiale et de l'enquête finale
De septembre à octobre 2025	Enquête complémentaire	a. Reconfirmation des sources de revenus b. Reconfirmation de l'analyse des personas
Novembre 2025	Rapport final intégré	a. Intégration du rapport final et des résultats de l'enquête complémentaire

Source : élaborée par l'équipe de mise en œuvre du projet

- b. Les enquête initiale et finale ont été menées sous forme d'entretiens, répartis en trois types selon le public cible : 1) enquête auprès des ménages, 2) enquête de groupe et 3) enquête sur les concessions. Les entretiens ont été menés par des agents de service technique parlant la langue locale (kikongo).
- c. Le nombre total de interviewées était de 1 620 ménages pour l'enquête auprès des ménages (1 157 ménages dans l'enquête initiale, 463 ménages dans l'enquête finale), 516 villages au total pour l'enquête auprès des groupes de discussion (288 villages dans l'enquête initiale, 228 villages dans l'enquête finale)

et 465 organisations au total pour l'enquête sur les concessions (323 organisations dans l'enquête initiale, 142 organisations dans l'enquête finale).

- d. La structure de base des entretiens consiste en des questions légèrement modifiées ou ajoutées en fonction de la cible de l'enquête, mais comprend généralement entre 150 et 250 éléments.
- e. Par ailleurs, bien que les revenus monétaires issus des productions agricoles et de l'élevage aient été retenus comme objets d'enquête, il a été jugé nécessaire de vérifier la situation des autres sources de revenus monétaires afin de déterminer si celles-ci constituaient des facteurs importants expliquant l'absence d'effets clairement observables du projet sur l'augmentation des revenus. Afin de compléter les résultats de l'enquête finale (Endline), une enquête complémentaire (analyse de persona) a été menée entre août et novembre 2025.
- f. Selon le « Rapport d'activités de la Task Force PAM (septembre 2025) » présenté dans le tableau ci-dessous, une augmentation des rendements agricoles grâce à l'agroforesterie a été constatée, suggérant un effet positif de l'intervention du projet. Toutefois, d'après le « Rapport d'activités des PAM (octobre 2025) » et le « Rapport pilote de suivi et d'évaluation des PAM (novembre 2025) », les résultats des enquêtes de référence (baseline) et finale (endline) montrent que, s'agissant des revenus monétaires issus des productions agricoles et de l'élevage, les taux d'augmentation ont été plus élevés respectivement chez les ménages non participants, les ménages participants et les villages non participants, sans différence statistiquement significative liée à l'intervention du projet. En conséquence, aucune amélioration attribuable à l'intervention, de l'ordre de 7 à 10 % ou plus, n'a pu être confirmée.
- g. Les facteurs explicatifs de cette situation n'ont pas été examinés dans les livrables concernés. Toutefois, au sein des villages participants, il peut être supposé que les ménages non participants présentaient initialement un niveau de subsistance plus faible que les ménages participants, notamment en raison de capacités limitées ou d'un accès restreint aux ressources, ce qui réduisait leurs opportunités de participation au projet. Dans ce contexte, si ces ménages ont bénéficié de facteurs susceptibles d'améliorer leurs moyens de subsistance, ils pouvaient présenter un potentiel de croissance relativement plus élevé.
- h. En supposant qu'il y ait eu un biais en faveur des villages non participants, en comparant les ménages participants avec les villages non participants, l'intervention du projet aurait pu entraîner une amélioration de 11 % des moyens de subsistance.
- i. Les interventions dans les villages participants visaient le développement des infrastructures à moyen et à long terme, notamment la conservation des forêts, l'organisation communautaire et le renforcement des capacités, et n'entraînent pas nécessairement une augmentation des revenus en espèce à court terme. Par conséquent, les résultats de cette étude peuvent être interprétés comme une combinaison de la nature de l'intervention et des changements de l'environnement externe, comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 10. Aperçu de la mesure et de l'estimation des avantages liés aux moyens de subsistance

1	2	3•4	Remarques
Manuel de méthodologie du suivi-évaluation des politiques et mesures de REDD+ du PIREDD en RDC	Rapport des activités du groupe de travail PAM (septembre 2025)	Rapport des activités PAM (octobre 2025) Rapport du suivi – évaluation à titre expérimental des PAM (novembre 2025)	Enjeux à examiner
Rubriques de mesure/estimation	Présentation des résultats	Utilisation des résultats	Enjeux ressortant des 2 et 3
Avantages économiques a. Augmentation des revenus familiaux (espèces et non espèces générées par l'agroforestrie, les PFNL et le tourisme communautaire, avec un taux d'augmentation) b. Création d'emplois locaux (nombre) c. Degré de diversité des sources de revenus (nombre et %) d. Investissements privés et publics (nombre et %)	19 villages (104 personnes interviewées) a. Rendements des cultures agroforestières (témoignant de l'efficacité des interventions du projet) b. Autres sources de revenus i. Apiculture ii. Briquettes iii. Production durable du charbon de bois vi. Production du savon	Les résultats suivants ont été utilisés a. Rapport final de l'enquête socio-économique sur les populations et les fermes participants au PIREDD Kwilu (projet, mars 2025) b. Rapport final intégré de l'enquête socio-économique sur les populations et les fermes participants au PIREDD Kwilu (novembre 2025)(n'évoquant pas les efficacités des interventions du projet) (N'indique pas nécessairement un effet de l'intervention du projet) (Taux d'augmentation des revenus issus des produits agricoles et de l'élevage (après déduction du taux d'inflation de 13 %) : a. Ménages participants : 15 % b. Ménages non participants : 42 % c. Villages non participants : 4 % Augmentation des revenus attribuable à l'intervention du projet : 11 %	a. Biais de sélection : Les villages participants étaient peut-être ceux qui subissaient d'importantes contraintes à la croissance de leurs revenus, comme une forte dépendance aux forêts ou des infrastructures insuffisantes. Cela expliquerait les différences de taux de croissance potentiels observées avant l'intervention. b. Impact des chocs exogènes : si les villages non participants bénéficient d'un meilleur accès au marché ou d'un soutien d'autres projets pendant la durée du projet, cela pourrait stimuler la croissance des revenus et biaiser l'estimation de l'effet de l'intervention. c. Le fait que ces interventions ne visent pas à augmenter les revenus à court terme : des interventions telles que la conservation des forêts et l'organisation communautaire contribuent davantage à améliorer la résilience et la constitution d'un patrimoine à moyen et à long terme qu'à augmenter les revenus à court terme, et leurs effets sont difficiles à identifier dans les évaluations à court terme. d. Effets de débordement : Si les connaissances et les technologies introduites dans les villages participants se répandent dans les villages non participants, les résultats du groupe de comparaison augmenteront et l'effet moyen estimé du traitement (ATE) ² peut être sous-estimé.

² Un indice d'effet causal qui indique la « différence moyenne » entre le fait de recevoir une intervention et le fait de ne pas en recevoir. La différence observée ne correspond pas à l'ATE de façon directe.

Source : Élaboré par l'équipe de mise en œuvre du projet sur la base du « Rapport d'activités de la Task Force PAM (septembre 2025) », du « Rapport d'activités des PAM (octobre 2025) » et du « Rapport pilote de suivi et d'évaluation des PAM (novembre 2025) ».

3.3 Biodiversité

- a. À la lumière de l'évolution des tendances internationales, les crédits carbone générant non seulement des bénéfices carbone mais également des co-bénéfices — notamment en matière de biodiversité — sont désormais reconnus comme étant de meilleure qualité, et cette exigence tend également à s'appliquer aux projets REDD+. En conséquence, dans le cadre du budget additionnel alloué par la JICA en 2023, des activités pilotes relatives aux enquêtes sur la biodiversité ont été ajoutées afin de contribuer à l'intégration de la dimension biodiversité dans le programme intégré REDD, notamment dans le cadre de l'évaluation des PAM. Ces activités visaient à prendre en compte la biodiversité dans l'identification des facteurs de déforestation et de dégradation forestière ainsi que dans l'examen des approches à adopter.

L'enquête sur la biodiversité a été conduite principalement dans la Réserve de Mangai, considérée comme un écosystème potentiel représentatif de la province du Kwilu. Elle a consisté en la collecte et l'analyse des données existantes relatives à la faune et à la flore dans les villages cibles du PSAT du PIREDD Kwilu, ainsi qu'en l'analyse des facteurs de dégradation de la biodiversité à travers des ateliers et autres consultations. Sur la base des résultats de cette analyse, une réflexion a été engagée concernant les espèces cibles pour le suivi futur de la biodiversité ainsi que les modalités de conservation et de restauration de la biodiversité dans les systèmes agroforestiers centrés sur l'acacia.

- b. En s'appuyant sur des résultats de l'analyse, nous avons envisagé des méthodes de conservation et de restauration de la biodiversité par le biais de l'agroforesterie, en nous concentrant sur l'acacia, une espèce cible pour le suivi futur de la biodiversité. En septembre 2024, ont été sélectionnés des villages cibles pouvant contribuer à la prise en compte des aspects de biodiversité du PSAT et de l'agroforesterie, qui sont les principales approches du PIREDD. Et des explications locales/FPIC ont été menées. Par la suite, des entretiens avec la communauté sur la faune et la flore ont été menés lors d'ateliers villageois, des relevés de traces ont été effectués sur le terrain et des données sur la présence de la faune ont été collectées à l'aide de 20 pièges photographiques. En ce qui concerne la flore, la distribution des plantes ligneuses a été confirmée en complément des relevés de traces. Les enseignements suivants ont été tirés concernant l'intégration des aspects liés à la biodiversité (faune) dans le programme REDD+ :
- i. Le retour d'espèces animales entre autres l'écureuil du Congo (*Funisciurus congicus*) sur le site agroforestier d'acacias a également été observé, ce qui indique que la régénération forestière par l'agroforesterie crée un environnement propice au développement des habitats naturels des espèces animales. Ceci ouvre la voie à la conservation non seulement des espèces des prairies, mais aussi des espèces forestières.
- ii. Les principales espèces de mammifères ciblées par le suivi devraient être la genette commune (*Genetta genetta*, famille des Viverridés) et le guib (*Tragelaphus scriptus*, famille des Bovidés), un herbivore fréquemment photographié. Le suivi réalisé dans le cadre du projet REDD+ permettra d'évaluer non seulement les bénéfices liés au carbone, mais aussi les cobénéfices (avantages non liés au carbone) associés à la conservation et à la restauration de la biodiversité.

- c. La biodiversité constitue également l'un des co-bénéfices non carbone de la REDD+, et une amélioration de la biodiversité grâce aux interventions REDD+ est attendue. S'agissant des indicateurs relatifs à la faune figurant dans le « Manuel méthodologique de suivi et d'évaluation des politiques et mesures REDD+ des PIREDD en RDC », il est important de procéder à la collecte de données de suivi dans les sites d'agroforesterie à base d'acacia, en se concentrant notamment sur des espèces telles que le carnivore *Genetta genetta* (genette d'Europe, famille des Viverridae) et *Tragelaphus scriptus* (guib harnaché, famille des Bovidae). Il convient de vérifier que, grâce à la régénération forestière induite par l'agroforesterie, les conditions écologiques permettant aux espèces animales de retrouver et d'occuper leurs habitats sont progressivement conservées et restaurées.

Tableau 11. Aperçu de la mesure et de l'estimation des bénéfices liés à la biodiversité

1	2	3. 4	Remarques
Manuel de méthodologie du suivi-évaluation des politiques et mesures de REDD+ du PIREDD en RDC	Rapport des activités du groupe de travail PAM (septembre 2025)	Rapport des activités PAM (octobre 2025) Rapport du suivi-évaluation expérimental des PAM (novembre 2025)	Enjeux à examiner
Rubriques de mesure/estimation	Présentation des résultats	Utilisation des résultats	Enjeux ressortant des 2 et 3
Inventaire forestier a. Indices de la biodiversité (nombre d'espèces) b. Données de la faune (nids, traces etc.(nombre))	a. Indices de diversité de la flore	Les résultats suivants ont été utilisés a. Rapport final de la mission d'étude par pièges photographiques visant à recueillir des informations de base sur la biodiversité dans l'État de Kwilu (CIPAFED, mars 2025)	Pour la flore, un inventaire forestier sera mené en complément, comme indiqué au point 2 et pour la faune, nous utilisons des pièges photographiques (comme indiqué dans 3).
Bénéfices environnementaux a. Restauration des terres dégradées (ha, %) b. Amélioration de la biodiversité (inventaire animal, PFNL, espèces d'arbres à régénération naturelle (nombre d'espèces, taux d'occurrence) %) c. Conservation des forêts naturelles (ha) d. Régulation de l'eau et du microclimat (ha)	a. Espèces d'arbres à régénération naturelle sur les sites agroforestiers		

Source : Équipe de mise en œuvre du projet, à partir des rapports PAM (septembre–novembre 2025).

3.4 Recommandations politiques et d'action REDD+ fondées sur des indicateurs de bénéfices

- a. Concernant ce qui précède, nous avons comparé et évalué les avantages estimés en matière de carbone ainsi que ceux non liés au carbone, tels que l'amélioration des moyens de subsistance et de la biodiversité, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Tableau 12. Résumé des estimations et de l'évaluation des avantages carbone pour PIREDD Kwilu

Activités REDD+	Activités PIREDD	Avantages carbone	Estimation au moment de l'évaluation	(a : 3. Rapport d'activités des PAM / Rapport d'évaluation des indicateurs d'impact des bénéfices carbone figurant dans le tableau des résultats du projet CAFI (version française) ; b : 4. Rapport pilote de suivi et d'évaluation des PAM (version française))		Comparaison de l'évaluation	
				Bénéfices carbone (t-C)	Efficacité des investissements du crédit carbone (t-C/ha/année)*2		Potentiels des avantages non liés au carbone
Elimination (conservation et renforcement des stocks)	Agroforesterie (reboisement)	Absorption avec le développement des arbres plantés(Acacia)	3.985	48.200	3,0	IPCC2006: A. auriculiformis 1,93-6,44 (moyen 4,19) ³	Biodiversité faible →Améliorée
Elimination (conservation et renforcement des stocks)	Agroforesterie (reboisement)	Absorption avec le développement des arbres plantés(espèces indigènes)	-	-	-		
Elimination (conservation et renforcement des stocks)	Agroforesterie améliorée (incorporation de biochar dans le sol)	Augmentation du carbone dans le sol grâce au biochar de la biomasse inutilisée	-	-	-	-	

³ Calculé à partir des lignes directrices du GIEC de 2006, tableau 4.11 : Croissance du volume net aérien d'espèces forestières sélectionnées pour les plantations, valeur d'A. auriculiformis (6-20 m³/ha/tr). Conversion du poids : Formule de conversion : Poids (tonnes) = Volume (m³) x Densité relative ⇒ Conversion du carbone : Formule de conversion : (AGB + BGB) x Densité de carbone.

Valeur maximale : $20 \times 0,5 = 10$ t/ha/an Densité relative 0,5 (valeur provisoire) ⇒ $(AGB\ 10 + 10 \times BGB\ 0,37) \times$ densité de carbone 0,47 = 6,44 t-C/ha/an ; Valeur minimale : $6 \times 0,5 = 3$ t/ha/an ⇒ $(AGB\ 3 + 3 \times BGB\ 0,37) \times$ densité de carbone 0,47 = 1,93 t-C/ha/an ; Valeur moyenne : $13 \times 0,5 = 6,5$ t/ha/an ⇒ $(AGB\ 6,5 + 6,5 \times BGB\ 0,37) \times$ densité de carbone 0,47 = 4,19 t-C/ha/an.

Activités REDD+	Activités PIREDD	Avantages carbone	Estimation au moment de l'évaluation	(a : 3. Rapport d'activités des PAM / Rapport d'évaluation des indicateurs d'impact des bénéfices carbone figurant dans le tableau des résultats du projet CAFI (version française) ; b : 4. Rapport pilote de suivi et d'évaluation des PAM (version française))		Comparaison de l'évaluation	
			Zone objet d'investissement(ha) *1	Bénéfices carbone (t-C)	Efficacité des investissements du crédit carbone (t-C/ha/année)*2	Avantages carbone	Potentiels des avantages non liés au carbone
Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation de forêts	Agroforesterie (culture forestière et élevage) (acacia)	Réduction des cas de conversion de forêts en terres agricoles	3.985	a. 86.700 b. 64.800	a. 5,4 b. 4,1		Amélioration des moyens de subsistance
Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation de forêts	Agroforesterie (culture forestière et élevage) (Palmier)	Réduction des cas de conversion de forêts en terres agricoles	1.472	a. 2.800 b. 8.500	a. 0,5 b. 1,4		Amélioration des moyens de subsistance
(Sous total)			5.457	a. 89.500 b. 73.300	a. 4,1 b. 3,4		
	Passage d'une Production de charbon de bois traditionnelle à une Production durable	Réduction de déboisements des arbres naturels dans les forêts et savanes	-	-	-		
Réduction des émissions dues à la Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation de forêts	Brûlage des savanes et prévention et gestion des incendies	Réduction de la déforestation et de la dégradation de forêts dues à l'extension des incendies dans les savanes	-	-	-		
Réduction des émissions dues à la déforestation et à la	Conservation des forêts par le biais du Plan	Absorption par la réussite du développement des forêts naturelles	48.300 *2 71.900 (janvier)	a. 382.100 773.400 (janvier) b. 146.800	a. 2,0 2,7 (janvier) b. 0,8	IPCC2006 : forêt naturelle Forêt tropicale 4,50 t-C/ha/an Forêts subtropicale/tropica	Biodiversité élevée Amélioration des moyens de subsistance

Activités REDD+	Activités PIREDD	Avantages carbone	Estimation au moment de l'évaluation	(a : 3. Rapport d'activités des PAM / Rapport d'évaluation des indicateurs d'impact des bénéfices carbone figurant dans le tableau des résultats du projet CAFI (version française) ; b : 4. Rapport pilote de suivi et d'évaluation des PAM (version française))		Comparaison de l'évaluation	
			Zone objet d'investissement(ha) *1	Bénéfices carbone (t-C)	Efficacité des investissements du crédit carbone (t-C/ha/année)*2	Avantages carbone	Potentiels des avantages non liés au carbone
dégradation de forêts	simple d'aménagement du territoire (PSAT)					le – forêt sèche 1,54 t-C/ha/an ⁴	peu importante

Total			53.757 71.422 (janvier)	a. 519.800 911.100 (janvier) b. 266,300	a. 2,0 2,9 (janvier) b. 1,2		Biodiversité élevée Amélioration des moyens de subsistance peu importante
Valeur de référence : Stocks de carbone existants dans les forêts restantes (au moment du démarrage du projet)			71.900 (janvier)	8.591.632	119,5 t-C/ha	Forêt secondaire de la 1 ^{ère} phase (AGB + BGB) 135,87 t-/ha	Biodiversité élevée Amélioration des moyens de subsistance peu importante

*1 : Superficie des zones d'intervention. Il ne s'agit pas de la superficie obtenue en déduisant, de la superficie d'agroforesterie utilisée dans le cadre de l'essai, les zones détruites par incendie ou les plantations d'espèces indigènes. Dans le cas de l'agroforesterie à base d'acacia, il s'agit de la superficie totale des plantations d'agroforesterie d'acacia. Concernant les zones de conservation forestière du PSAT, les données utilisées correspondent à la situation en octobre 2025. Pour la catégorie A uniquement, les chiffres ont été révisés sur la base des résultats du PSAT jusqu'en décembre 2025.

*2 : Bénéfices carbone / Superficie des zones concernées / 4 années

Source : Élaboré par l'équipe de mise en œuvre du projet sur la base du « Rapport d'activités de la Task Force PAM (septembre 2025) », du « Rapport d'activités des PAM (octobre 2025) / Rapport d'évaluation des

⁴ Valeur maximale : $20 \times 0,5 = 10$ t/ha/an Densité relative 0,5 (valeur provisoire) $\Rightarrow (AGB\ 10 + 10 \times BGB\ 0,37) \times$ densité de carbone 0,47 = 6,44 t-C/ha/an ; Valeur minimale : $6 \times 0,5 = 3$ t/ha/an $\Rightarrow (AGB\ 3 + 3 \times BGB\ 0,37) \times$ densité de carbone 0,47 = 1,93 t-C/ha/an ; Valeur moyenne : $13 \times 0,5 = 6,5$ t/ha/an $\Rightarrow (AGB\ 6,5 + 6,5 \times BGB\ 0,37) \times$ densité de carbone 0,47 = 4,19 t-C/ha/an.

indicateurs d'impact des bénéfices carbone figurant dans le tableau des résultats du projet CAFI (janvier 2025) » et du « Rapport pilote de suivi et d'évaluation des PAM (novembre 2025) ».

- b. Le tableau ci-dessus montre que les bénéfices carbone liés à la conservation des forêts résiduelles par le biais du PSAT et des stocks de carbone existants de ces forêts (utilisés comme référence) sont globalement importants. Toutefois, les avantages carbone annuels et par unité de surface de cette conservation restent faibles en comparaison avec les valeurs historiques des forêts tropicales humides. Même pour les forêts sèches, ces bénéfices demeurent modestes. Comparée à la province du Mai-Ndombe, la province du Kwilu ne se caractérise pas par une forêt tropicale humide dense continue ; elle est davantage influencée par des conditions de sécheresse, ce qui peut entraîner un taux de croissance plus faible des forêts naturelles.
- c. Les bénéfices carbone lié à la préservation des forêts restantes par unité de surface et par an est faible⁵ comparé aux bénéfices carbone de l'agroforesterie par unité de surface et par an. Le programme REDD+, ciblant une vaste zone, ses bénéfices carbone totales sont importantes. Toutefois, il est difficile pour les communautés de garantir à elles seules la conservation des forêts restantes sur une telle étendue. Il est donc essentiel de développer des méthodes rentables permettant aux communautés d'assurer elles-mêmes la conservation des forêts.
- d. Comme indiqué plus haut, les politiques de conservation des forêts restantes sont prioritaires. Cependant, les mesures de conservation forestière à elles seules ne suffiront pas à garantir une conservation efficace. Il est donc important de mettre en place des politiques et des mesures intégrant efficacement l'agroforesterie, qui a le potentiel de favoriser la régénération même dans les zones à faible biodiversité et d'améliorer les moyens de subsistance, notamment grâce à la création de corridors reliant les forêts restantes.

⁵ Sur le marché volontaire du carbone (Source : Forest Trends' Ecosystem Marketplace, 2025, *State of the Voluntary Carbon Market 2025*, Washington DC : Forest Trends Association), les crédits liés à l'évitement des émissions, tels que ceux issus de la REDD+ (exemple 2024 : environ 7 USD pour 4 t-CO₂), sont échangés à des prix inférieurs à ceux des crédits liés à l'élimination du CO₂, tels que les projets d'ARR (Afforestation, Reforestation and Revegetation), lesquels atteignent des niveaux de prix plus élevés (exemple 2024 : environ 20 USD pour 4 t-CO₂). En particulier, les crédits associés à la production de biochar se négocient à des prix relativement élevés.

4 Résultats de la revue et recommandations relatifs à l'évaluation du niveau d'atteinte des indicateurs cibles des bénéfices d'impact du projet REDD+

Dans cette section, en nous basant sur les examens ci-dessus, nous examinerons les résultats d'évaluation des acquis rapportés dans les rapports relatifs à l'évaluation des PAM et envisagerons des recommandations qui devraient être formulées à l'avenir pour améliorer la validité des évaluations des acquis.

4.1 Revue de l'évaluation de l'atteinte des indicateurs cibles quantitatifs du PIREDD Kwilu

(1) Avantages carbone (Impact 2 : Séquestration du carbone grâce aux plantations d'acacias en agroforesterie)

- a. Concernant les stocks de carbone de l'acacia, un objectif annuel de 18,64 t-C/ha/an a été fixé lors de la planification, sur la base des valeurs de croissance initiale relevées dans les forêts témoins d'Acacia mangium du village d'Ibi, issues de 46 zones de Production à travers le monde, et des résultats d'études de déforestation réalisées sur des arbres témoins provenant de quatre zones de Production présentant une bonne croissance de biomasse. Cet objectif est atteignable dans les mêmes conditions.
- b. Par contre, le projet PIREDD Kwilu, basé sur un reboisement communautaire utilisant principalement l'espèce *A. auriculiformis**, présentait des différences significatives au niveau des ressources génétiques, de la qualité des semences, des compétences des gestionnaires et des conditions du site. De ce fait, plutôt que de comparer le site planifié à la valeur de référence potentielle comme objectif absolu, il a été jugé plus approprié de fixer des objectifs tenant compte de ces différences et de procéder à une évaluation raisonnable du niveau atteint.
- c. En se fondant non pas sur l'objectif de la quantité totale de carbone stocké par l'acacia, mais sur le bénéfice carbone annuel par unité de superficie, et en procédant à une évaluation comparative tenant compte des valeurs de référence du GIEC (IPCC) ainsi que des valeurs de référence potentielles du village d'Ibi, corrigées en fonction des différences de conditions, l'estimation du bénéfice carbone annuel de 3,0 t-C/ha/an se situe dans la fourchette des valeurs du GIEC (1,93–6,44 t-C/ha/an) ainsi que dans la fourchette des valeurs corrigées en fonction des conditions (2,3–5,5 t-C/ha/an). À cet égard, il peut être considéré que l'objectif du projet a été atteint.

Tableau 13. Aperçu de l'évaluation de l'atteinte des indicateurs cibles d'impact (avantages carbone) du tableau des résultats du projet CAFI

No.	Indicateur du tableau de réalisation CAFI	Objectif Addendum	Valeur GIEC (t-C/ha/an)	Mesure/ Estimation 2025	Conversion en avantages carbone (t-C/ha/an)	Défis à relever	Objectif de correction des différences de conditions	Évaluation du niveau d'atteinte	Mesures à prendre (proposition)
1.	<i>Impact 1. Plantations d'agroforesterie sur 5 000 ha</i>	5.800ha	-	5.713ha (Rapport annuel 2025)				99%	
2.	<i>Impact 2. Séquestration du carbone grâce à 3 000 hectares d'agroforesterie d'acacias</i>	Quatre ans après la précédente plantation d'acacias, la plantation d'acacias a séquestré au moins 357 936 t-C (1 312 432 t-CO ₂) de carbone (potentiel estimé sur la base des données de la forêt test du village d'Ibi).	Acaïas auriculiformis 1,93-6,44 (Moyen:4,19 t-C/ha/an)	48.200 t-C	3,0 t-C/ha*2/an *2. Superficie investie dans l'acacia : 3 985 ha Valeurs réelles (tableau ci-dessous) 2,6-2,9 t/ha/an	a. La plantation et l'écovégétation à partir desquelles les données utilisées pour estimer le FE lors de la planification ont été obtenues sont différentes. b. Les plantations menées par la communauté ont entraîné une baisse de la qualité des plantations et une diminution de la croissance annuelle. c. Les valeurs réelles utilisées pour estimer l'intensité de 2025 (FE) peuvent être sous-estimées en raison des données provenant de jeunes plantations. d. <u>Différences dans les espèces d'arbres (données</u>	D'après les coefficients de correction pour les différences de conditions du tableau ci-dessous : $18,64 \times f(\text{gen}) \times f(\text{sp}) \times f(\text{seed}) \times f(\text{mgmt.}) \times f(\text{site}) = 2,3-5,5$ t-C/ha/an	100 % (Comparaison des valeurs du GIEC pour les t-C/ha/an) 100 % (Comparaison des valeurs cibles de correction des conditions pour les t-C/ha/an)	a. Recommandation post-projet : Réaliser des enquêtes de suivi pour revoir à la hausse le FE.

No.	Indicateur du tableau de réalisation CAFE	Objectif Addendum	Valeur GIEC (t-C/ha/an)	Mesure/Estimation 2025	Conversion en avantages carbone (t-C/ha/an)	Défis à relever	Objectif de correction des différences de conditions	Évaluation du niveau d'atteinte	Mesures à prendre (proposition)
						concernant <u>Acacia mangim</u> au moment de la <u>planification</u> . <u>Acacia auriculiformis</u> est <u>plus répandu dans la pratique</u>			
3.	Impact 3. Atténuation de la déforestation par l'introduction de l'agroforesterie	1.850ha	Forêt tropique humide: 4,5t-C/ha/an Forêt sèche: 1,5 t-C/ha/an	735ha	4,1t-C/ha*3/an *3 2+ Surface d'investissement pour les palmiers et les arbres fruitiers ::1.472ha a=5.457ha	Le niveau de déforestation atténué (AD) est estimé comme suit : i. Lors de la planification, la superficie plantée a été supposée identique à celle de l'année de plantation. ii. Lors de l'estimation, la valeur réelle a été estimée à 25 % - 0,3 % de la superficie restante (hors zones endommagées) entre l'année de plantation et deux	-	40 %(Par rapport à la superficie totale) 100 %(Par rapport à la fourchette de valeurs du GIEC en t-C/ha/an)	a. Recommandation post-projet : Améliorer le modèle de répartition des terres pour assurer une culture continue au sein de l'agroforesterie et réviser ce modèle en fonction de la superficie réelle cultivée en continu. b. Recommandation post-projet : En ce qui concerne l'AD, si le modèle consistant à ne cultiver qu'au moment de la plantation doit être maintenu, une

No.	Indicateur du tableau de réalisation CAFE	Objectif Addendum	Valeur GIEC (t-C/ha/an)	Mesure/Estimation 2025	Conversion en avantages carbone (t-C/ha/an)	Défis à relever	Objectif de correction des différences de conditions	Évaluation du niveau d'atteinte	Mesures à prendre (proposition)
						ans après la plantation.			enquête sur les terres cultivées des participants à l'agroforesterie avant et après le projet devrait être effectuée, et les résultats de l'atténuation de la déforestation devraient être comparés, et l'AD devrait être révisée.
4.	Résultat à modifier : Produit 3.3. Les forêts sont préservées au sein des aires protégées du PSAT	36.622 ha (55.000t-C)	Forêt humide an -Forêt sèche: 1,5 t-C/ha/an	71.965ha (Rapport annuel 2025)	2,7 t-C/ ha*4/ an *4. Superficie de la zone de conservation (Valeur de référence : 8 591 000 t-C*5) *5. Biomasse actuelle de la forêt de conservation au début du projet	a. Tandis que les points 2 et 3 ci-dessus évaluent la valeur des efforts d'atténuation, le point 2 évalue la valeur actuelle plutôt que les efforts d'atténuation eux-mêmes. Il n'est pas comptabilisé comme un avantage en matière de carbone dans le cadre des mesures de lutte contre le changement climatique. b. La quantité réellement		197 %(Par rapport à la superficie totale) 100 %(Par rapport à la fourchette de valeurs du GIEC en t-C/ha/an)	a. Recommandation post-projet : Améliorer le modèle de gestion des forêts afin d'y inclure des mesures de conservation par la désignation d'aires protégées, et le réviser pour que la superficie désignée comme aire protégée soit égale à la superficie de conservation. b. Recommandation post-projet : Pour le facteur d'émission (FE), mettre en œuvre des enquêtes de suivi sur les sites

No.	Indicateur du tableau de réalisation CFI	Objectif Addendum	Valeur GIEC (t-C /ha/an)	Mesure/ Estimation 2025	Conversion en avantages carbone (t-C/ha/an)	Défis à relever	Objectif de correction des différences de conditions	Évaluation du niveau d'atteinte	Mesures à prendre (proposition)
						conservée (AD) correspond au niveau attendu. c. Le taux de croissance des forêts naturelles utilisé comme facteur d'émission (FE) est basé sur le niveau du GIEC (niveau 1).			d'inventaire forestier national pour mesurer la croissance des forêts naturelles et de le réviser en fonction des valeurs observées.

Source : Élaboré par l'équipe de mise en œuvre du projet

Tableau 14. Document fourni par le groupe de travail : Résumé des stocks de carbone dans les plantations d'acacias

No	Site	Saison	Stock annuel de carbone (tonnes-C/ha/an)
			E=D / Y
1	Itunu	A2024	1,51
2	Bumba-Putu-2	B2023	2,64
3	Kimbedi	B2022	0,79
4	Mandundu	B2022	2,31
5	Bumba-Putu-1	A2021	2,84
6	Kikasa-Nzundu-2	A2021	4,74
7	Mosango-Secteur	B2020	3,78
8	Kikasa-Nzundu-1	B2020	2,96
9	Kwaya-Mayangula	B2020	1,28
10	Camp-Bulungu	B2020	6,98
11	Mibambi	B2020	2,57
12	Langa	B2019	5,24
13	Kakoy	B2019	0,15
	Moyenne		2,91
	Médiane		2,64

Source : RAPPORT DES ACTIVITES DU GROUPE DE TRAVAIL PAM PIREDD KWILU, Sept.2025, MEDD, Élaboré sur la base du « Tableau 11. Synthèse de séquestration des stocks de carbone dans les treize sites de plantation ».

Tableau 15. Hypothèses relatives aux facteurs de correction des différences de conditions dans les valeurs potentielles de référence au moment de la planification

Coefficient	Fondement (Résumé 1)	Hypothèses fondées sur les présentes données
Caractéristiques génétiques (f _{gen})	Ibi utilise la moyenne de 4 zones de Production particulièrement performantes et d'une zone de Production choisie au hasard parmi les 46 zones comparées ; il est donc possible qu'elle inclue des lignées très Productives. Ce projet utilise des semences achetées localement ; il est par conséquent possible qu'il ne s'agisse pas de lignées très Productives.	Étant donné que les informations sur les semences améliorées et leur origine sont inconnues, une valeur de 0,60 à 0,70 (modérée/prudente) est retenue : 0,65
Caractéristiques des espèces d'arbres (f _{sp})	Ibi est principalement composé d'A. mangium, tandis que ce projet concerne principalement A. auriculiformis ; il existe, de ce fait, une incertitude quant aux différences de tolérance environnementale et de croissance initiale.	Comme les données existantes sont principalement basées sur A. auriculiformis, la différence est estimée à 0,85–0,95 comme « marge d'incertitude » : 0,90
Contrôle de la qualité des semences (f _{semence})	Ibi est une variété de semences de qualité contrôlée destinée au reboisement. Ce projet pourrait entraîner des variations dans la collecte et la gestion des semences dans les zones voisines.	Compte tenu du fait que la gestion après récolte diffère entre les villages et les entreprises, une fourchette de 0,75 à 0,85 est supposée : 0,80

Coefficient	Fondement (Résumé) 1)	Hypothèses fondées sur les présentes données
Conditions de gestion (f_{mgmt})	Ibi est géré par des personnes expérimentées et des techniciens chargés de la Production et de l'entretien des jeunes plants. Ce projet est mené par des résidents locaux qui ont peu d'expérience en matière de plantation ; il existe alors un risque de ralentissement de la croissance initiale dû à des trous de plantation mal préparés, à la sécheresse, à des plantations tardives, à un désherbage insuffisant, aux brûlures et au pâturage.	**En tenant compte du taux de mortalité de 18 %, de l'absence quasi totale de sous-bois et du fait que 90 % de la forêt reste intacte après les dégâts**, l'intensité de gestion est jugée inférieure à celle de l'Ibi, et une valeur de 0,50 à 0,65 est retenue : 0,60
(f_{site}) Conditions de localisation	La présence d'une forêt d'acacias existante à Ibi a probablement amélioré le sol grâce aux bactéries des nodules racinaires, à l'azote, etc. Ce projet a été réalisé en savane, qui n'est pas nécessairement un terrain approprié.	Comme les informations sur la localisation (fertilité du sol, type de sol, utilisation antérieure) sont limitées, une valeur de 0,65 à 0,80 est retenue (par prudence) : 0,75

Source : Élaboré à partir du rapport d'évaluation de des indices des avantages carbone du projet CAFI, édition provisoire (janvier 2026)

(2) Avantages carbone (Impact 3 : Atténuation de la déforestation par l'introduction de l'agroforesterie et Produit 3.3 : Les forêts sont conservées dans les zones protégées PSAT)

- a. Cet indicateur est, à l'origine, destiné à estimer la quantité de réductions d'émissions par rapport aux émissions attendues sur la base d'une comparaison de la répartition forestière au point de référence (NERF) et à la fin du projet (NER) au niveau national et infranational dans le cadre du suivi et de l'évaluation des avantages en matière de carbone dans l'approche régionale REDD+ (voir les notes 3 et 4 du tableau ci-dessus). Le groupe de travail MEDD-ENC REDD+PAM sur le suivi - évaluation a conclu que les avantages en matière de carbone ne peuvent être estimés correctement que si un NERF est fixé pour PIREDD Kwilu, puis qu'un NER est fixé par rapport à celui-ci à la fin du projet, et que la quantité de réductions d'émissions (DA) est évaluée en la comparant. En outre, la valeur de référence est un mélange de valeur actuelle (voir *5 dans le tableau ci-dessus) plutôt que de valeur d'atténuation, ce qui réduit la fiabilité de la valeur totale des avantages liés au carbone dans son ensemble.
- b. De plus, contrairement aux indicateurs liés à la fixation du carbone, le facteur d'émission (FE) est un indicateur de niveau 1 qui repose sur les valeurs du GIEC. Les facteurs climatiques sont importants pour les catégories forestières servant de base à l'application des valeurs du GIEC, cependant, l'interprétation de ces catégories pour l'estimation de cet indicateur se fonde sur des images satellitaires et des données PSAT, ce qui rend difficile l'application correcte des valeurs du GIEC. Certains membres du groupe de travail du MEDD-EMC ont suggéré que la province du Kwilu connaît une saison sèche de plus de six mois et que, jusqu'à ce que des mesures réelles puissent être effectuées, les taux de croissance devraient être considérés comme étant les mêmes que dans un climat sec, à l'exception des forêts riveraines.
- c. Au regard de ce qui précède, l'évaluation du niveau d'atteinte des objectifs sur la base du volume total des bénéfices carbone n'est pas jugée appropriée ; en revanche, les objectifs du projet peuvent être considérés comme atteints sur la base de la superficie totale mise en conservation. Lorsque des

précisions sont apportées concernant les bénéfices carbone, il convient également de se référer non pas au volume total, mais au bénéfice carbone annuel par unité de superficie. À cet égard, une comparaison avec la fourchette des taux de croissance des forêts naturelles indiquée par le GIEC — forêts tropicales humides : 4,5 t-C/ha/an ; forêts sèches : 1,5 t-C/ha/an — permet de corroborer l'atteinte des objectifs du projet..

(3) Bénéfices concernant l'amélioration des moyens de subsistance (Impact 4)

- a. L'évaluation de cette fois-ci suggère que les interventions du projet pourraient avoir augmenté les revenus agricoles et d'élevage de 11 % en comparant les villages non participants et les villages participants. Cependant, le taux d'augmentation du nombre de ménages non participants était plus élevé dans les villages participants, et il reste possible que cela ait été influencé par un biais, comme suit :

Ce résultat ne signifie pas directement que les effets du projet se sont limités aux ménages participants. Il est fort probable que les ménages non participants des villages participants aient également contribué à l'augmentation des revenus durant la période d'évaluation, grâce aux effets indirects du projet.

- b. D'un autre côté, les interventions auprès des ménages participants visent principalement le développement des infrastructures à moyen et long terme, comme la conservation des forêts, l'organisation communautaire et le renforcement des capacités, et il est peu probable qu'elles entraînent une augmentation des revenus en espèce à court terme.

Il est donc raisonnable d'interpréter les résultats de cette étude comme une combinaison de la nature de l'intervention pour les ménages participants (effets à long terme) et des changements dans l'environnement extérieur pour les ménages non participants au sein des villages participants (effets à court terme).

- c. On pourrait dire également par le fait que les ménages pratiquant l'agroforesterie ont constaté une augmentation de leur Production agricole grâce à cette pratique, comme le montre le tableau ci-dessous.
- d. S'agissant de l'hypothèse selon laquelle l'intervention du projet aurait pu entraîner une augmentation de 11 % des revenus issus des productions agricoles et de l'élevage, cette possibilité peut être étayée par le fait que les ménages participants à l'agroforesterie ont enregistré, comme indiqué dans le tableau ci-dessous, une augmentation de la production agricole grâce aux pratiques agroforestières.

Tableau 16. Aperçu de l'évaluation du niveau d'atteinte des indicateurs des objectifs d'impacts (amélioration des moyens de subsistance) du tableau des résultats du projet CAFI

No.	Indicateurs du tableau des résultats du CAFI	Objectif Addendum	Mesure et évaluation de l'année 2025	Niveau d'atteinte	Défis à relever	Recommandations post-projet
4.	Impact 4. Le revenu moyen des ménages et des agriculteurs participant au projet augmentera d'au moins 10 %.	10%	Taux d'augmentation des revenus issus de l'agriculture et de l'élevage (après déduction du taux d'inflation de 13 %) a. Ménages participants : 15 % b. Villages non participants : 4 % c. Augmentation des revenus grâce à l'intervention du projet : 11 %	110%	1. Modèle hypothétique : L'augmentation des terres agricoles allouées à l'agroforesterie (0,2 ha) par rapport aux terres agricoles existantes (0,6 ha) devrait entraîner une augmentation d'environ 30 % de la Production agricole en année de plantation. Les effets des variétés améliorées et des arbres plantés devraient accroître les rendements de l'agriculture. Les ménages participants devraient atteindre les performances escomptées. Pourtant, les variations suivantes dans la qualité des données pourraient expliquer la plus faible progression observée chez les ménages participants. a. Les résultats de l'enquête de référence ont été finalisés en 2022, et les sites participants de 2019-2021 avaient déjà terminé la récolte de l'agroforesterie et ne se trouvaient pas dans les mêmes conditions de référence que les autres sites. b. En ce qui concerne la Production agricole, il est possible que les réponses n'aient pas été faites en utilisant la même définition des terres agricoles (si les terres agricoles incluent les terres de l'agroforesterie, il s'agit des terres agricoles du quel moment, etc.). 2. Le taux d'augmentation chez les ménages non participants était de 42 %. Les facteurs suivants peuvent contribuer à l'impact de la qualité et des biais des données : a. Les ménages non participants ont un niveau de vie inférieur à celui des ménages participants, étant donné que leurs capacités et leur accès aux ressources limitent leurs possibilités de participer au projet. Par contre, s'ils trouvaient un facteur susceptible	Recommandation post-projet : a. Il est possible que, dans certains cas, la culture bénéficiant les caractéristiques des variétés améliorées distribuées aux sites d'agroforesterie n'ait pas été effectuée, et que, dans d'autres cas, sur des sites éloignés de la route nationale 1, l'augmentation du volume de Production ne se soit pas traduite par des revenus. Par conséquent, le modèle intégrera des éléments d'intervention tels que la distribution et le financement aux éléments du projet REDD+, en plus des éléments liés à la gestion forestière et foncière. b. Les données de panel recueillies lors de l'étude des changements n'ayant pas été collectées par un chercheur (ST Provinciaux) spécialisé dans les enquêtes socio-économiques (les personnes interrogées au début et à la fin de l'étude n'étaient pas les mêmes). L'enquête socio-économique a été principalement réalisée par un organisme de recherche sous-traitant (universités ayant une expérience en la matière, etc.). c. Une liste de villages cibles potentiels est préparée lors de la planification du projet, et une enquête de référence est menée au cours de la première année du projet, même en l'absence de participation effective.

No.	Indicateurs du tableau des résultats du CAFI	Objectif Addendum	Mesure et évaluation de l'année 2025	Niveau d'atteinte	Défis à relever	Recommandations post-projet
					d'améliorer leur niveau de vie, une amélioration pourrait survenir (biais de sélection). b. Les ménages non participants pourraient également bénéficier du projet en collectant des PFNL de l'agroforesterie et en recevant des prêts du fonds CLD, ce qui pourrait améliorer leurs conditions de vie (effet de débordement). 3. Bien qu'il soit difficile de quantifier le montant des revenus en espèce à cause de l'augmentation de la Productivité agricole causée par l'agriculture intensive, ainsi que de l'augmentation et de la diversification des moyens de subsistance tels que les produits forestiers non ligneux, cela suggère que les moyens de subsistance se sont diversifiés et améliorés, et nous examinerons cela ci-dessous.	d. Pour observer l'impact de l'agroforesterie, une enquête supplémentaire a été effectuée l'année suivant sa plantation. e. L'enquête couvre toutes les sources de revenus, ne se limitant pas aux revenus agricoles et d'élevage. f. Ajout de questions d'enquête sur les facteurs de subsistance autres que le revenu, tels que les dépenses, les prêts/crédits et l'épargne. g. Ajout d'une enquête sur les changements du capital social, qui constitue un aspect important de l'approche des moyens de subsistance.

Source : Élaboré par l'équipe de mise en œuvre du projet

Tableau 17. Objectif 2 – Exemples d’informations relatives à l’augmentation des sources de revenus des ménages participants au projet (Groupe de travail) : augmentation de la production des produits agricoles par ha sur agroforestérie

No.	Village	Production de maïs par l’agroforestérie (t/ha)	Production de maïs par la culture itinérante traditionnelle (t/ha)	Remarques
1	Langa	1,62± 0,23	0,65±0,05	
2	Mandungu	1,49±0,24	0,63±0,05	
3	Bumba-puta	1,77±0,32	0,67±0,05	
4	Yelenge	1,33±0,29	0,60±0,09	
5	Pay kongila	1,45±0,29	0,62±0,09	
6	Camp bulungu	1,60±0,23	0,63±0,05	
7	Mosango secteur	1,26±0,21	0,60±0,08	
8	Kibinga ibansi	1,48±0,22	0,64±0,05	
9	Kibuntu seke	1,65±0,21	0,65±0,05	
10	Kikasa zundu	1,60±0,22	0,63±0,05	

Note : Enquête 2025 du groupe de travail du MEDD ; analyse réalisée par les membres de ce même groupe.

- e. Par ailleurs, il ne peut être exclu que des augmentations de revenus monétaires aient été enregistrées à partir de sources autres que celles liées aux productions agricoles et d’élevage, lesquelles n’étaient pas couvertes par la présente enquête socio-économique.
- f. Dans les 20 villages concernés, des formations contribuant à l’amélioration des moyens de subsistance ont été dispensées dans le cadre du projet, notamment en matière de production et de commercialisation de briquettes combustibles, d’apiculture et de fabrication de savon ; à la suite de ces formations, certains bénéficiaires ont acquis une expérience de génération de revenus par la vente de ces produits.
- g. En outre, des informations faisant état d’une diversification des sources de revenus monétaires, comme illustré ci-dessous, ont été collectées.

Tableau 18. Objectif 2 - Exemples d’informations relatives à l’augmentation des sources de revenus des ménages participants au projet (Projet, groupe de travail).

No.	Sources de revenus	Détail	Site	Remarques
1	PFNL	a. Chenille b. Champignon c. Nid et œufs de pintade	Ferme Notre Dame Mosango Ksala Lupa, Kimputu Nseke (Masi Manimba, Bulungu)	Comestible
2	PFNL	a. Fumbwa (Gnetum africanum)	Ferme Tabitha Foto (Bagata)	Liane, comestible
3	Fleurs	a. Fleurs d'Amarantha	a. Camp Bulungu (Bulungu)	
4	Élevage	a. Porc b. Chèvre c. Poulet	a. Langa (CLD) b. Kongila (CLD)	Gardés en cage à leur domicile Utilisation du PSE
5	Commerce	a. Boutique	a. Kongila (CLD)	Utilisation du PSE
6	Agriculture (diversification)	a. Légumes, tomate b. Poivre	-	

- h. Les revenus issus des paiements pour services environnementaux (PSE) et de la vente de produits agricoles n'ont pas seulement été investis dans les activités génératrices de revenus mentionnées dans le tableau ci-dessus ; de nombreuses informations indiquent qu'ils ont également été consacrés aux frais de scolarité, au renforcement des habitations, aux dépenses de santé et de soins médicaux, à l'achat de denrées alimentaires non produites localement (telles que le sucre et le lait) ainsi qu'à l'acquisition de vêtements, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de vie.

4.2 Recommandations pour améliorer la méthodologie d'évaluation des indicateurs des bénéfices dans les composantes existantes du PIREDD

En se basant sur les examens ci-dessus, des recommandations ont été formulées concernant la planification, la mesure et l'estimation des indicateurs d'avantages REDD+, ainsi que l'évaluation à l'aide de valeurs mesurées et estimées, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

(1) Recommandations pour le suivi du projet et l'évaluation à l'issue du projet (y compris l'évaluation ex post)

Sur la base des recommandations post-projet (projet) présentées dans les tableaux A2.4.1 et A2.4.4 ci-dessus, le tableau suivant intitulé « Problématiques liées aux méthodes d'évaluation des indicateurs de bénéfices dans les composantes PIREDD existantes et recommandations par étapes en vue de leur amélioration (projet) » a été examiné.

Il est important de procéder à la vérification des indicateurs spécifiques proposés dans la colonne « Lors du suivi du présent projet / Lors de l'évaluation à l'issue du projet », ainsi qu'à la collecte et à l'analyse des données correspondantes, puis d'envisager l'amélioration du contenu des recommandations prévues pour l'étape suivante.

- a. En ce qui concerne les bénéfices carbone du projet, il est recommandé de mettre en œuvre une étude complémentaire sur le terrain afin de confirmer l'exactitude du FE de stock de carbone, qui est la valeur de référence potentielle utilisée au moment de la planification, et de tenir compte des différences de conditions.
- b. Concernant les avantages en matière de carbone, il est recommandé de mener des recherches supplémentaires sur site concernant le FE et les DA en utilisant un petit échantillon de réductions d'émissions afin d'accroître la fiabilité.
- c. En ce qui concerne l'amélioration des moyens de subsistance, il est proposé, sur la base d'un échantillon limité et de données de panel (ménages enquêtés lors de l'étude de référence), de procéder à des essais de collecte, de vérification et d'estimation des données, non seulement relatives aux revenus issus des productions agricoles et de l'élevage, mais également aux autres sources de revenus monétaires illustrées dans le tableau 2.4.6, telles que les produits forestiers non ligneux (PFNL), les revenus obtenus grâce aux crédits et les investissements dans des activités commerciales. Il conviendra également de collecter des données sur les dépenses liées aux frais de scolarité, au renforcement des habitations, aux soins de santé, à l'achat de denrées alimentaires non produites localement (telles que le sucre et le lait) ainsi qu'à l'acquisition de vêtements, afin d'évaluer l'amélioration de la qualité de vie. En se basant sur ce qui précède, il est recommandé

d'envisager des améliorations pour la prochaine étape des recommandations, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

(2) Projets futurs de coopération et d'investissement

De même, le tableau ci-dessous intitulé « Problématiques liées aux méthodes d'évaluation des indicateurs de bénéfices dans les composantes PIREDD existantes et recommandations par étapes en vue de leur amélioration (projet) » a été examiné.

Il est important de procéder à la vérification des indicateurs spécifiques proposés dans la colonne « Projets d'investissement de coopération futurs », ainsi qu'à la collecte et à l'analyse des données correspondantes.

- a. Concernant les avantages en matière de carbone, sur la base des améliorations mentionnées ci-dessus, il est recommandé d'établir dès le stade de planification des estimations très fiables à partir de données collectées sur ou autour du site cible, tout en prenant en considération les méthodologies qui pourraient être appliquées à l'avenir.
- b. En ce qui concerne l'amélioration des moyens de subsistance, sur la base des pistes d'amélioration mentionnées ci-dessus, il est nécessaire, afin de garantir la qualité des enquêtes socio-économiques, de mettre en place un dispositif dans lequel des universités ou institutions disposant d'une expérience en matière d'enquêtes et d'analyses socio-économiques assument un rôle central dans la conduite des études et des analyses.
- c. Par ailleurs, afin d'accroître les bénéfices carbone et les bénéfices liés à l'amélioration des moyens de subsistance par unité de superficie, d'améliorer le rapport coût-efficacité et d'assurer la durabilité des interventions, il est recommandé de concevoir un programme intégré ne se limitant pas à la conservation des forêts, au reboisement et aux activités de restauration forestière, mais intégrant également des activités génératrices de revenus telles que la séquestration du biochar issu de biomasse non exploitée dans les sols, la réduction de la déforestation liée à la carbonisation traditionnelle, ainsi que la valorisation des herbacées de savane non utilisées afin de limiter la déforestation due aux incendies de savane. Il est ainsi préconisé de planifier des bénéfices carbone diversifiés dans le cadre d'un projet intégré.

Tableau 19. Problématiques liées aux méthodes d'évaluation des indicateurs de bénéfices dans les composantes PIREDD existantes et recommandations par étapes en vue de leur amélioration (projet)

No.	Indicateur	FE/DA	Facteurs de mesure et d'estimation	Au moment de l'évaluation de suivi/post-achèvement de ce projet	Au moment de la planification du projet et des investissements futurs	Au moment de l'évaluation du projet et des investissements futurs	Lors du suivi-évaluation des PAM REDD+	Remarques
Avantages liés au carbone (élimination)								
1	Fixation du carbone des plantations en agroforesterie	FE	Volume de croissance annuelle	Réaliser des enquêtes de suivi pour chaque espèce d'arbre en utilisant un petit nombre d'échantillons et tenter de recueillir des données supplémentaires pour estimer de nouveau	Collecter et utiliser des données provenant d'un petit nombre d'échantillons de plantations existantes sur le site	Effectuer un échantillonnage pour collecter et utiliser les données de l'agroforesterie du site.	Collecte et utiliser des données de l'agroforesterie du site à l'aide de la méthode d'échantillonnage du MEDD.	Les valeurs du GIEC pour Acacia mangium sont insuffisantes et ne peuvent être comparées.
		(en cas de l'insuffisance de données)	Équations allométriques /Sondages destructifs	Confirmer les équations allométriques appliquées par le groupe de travail	Collecter et utiliser des données provenant d'un petit nombre d'échantillons de plantations existantes sur le site	Effectuer un échantillonnage pour collecter et utiliser les données de l'agroforesterie du site.	Le manuel MEDD ne prenant pas suffisamment en compte certains éléments, un examen plus approfondi sera fait.	
			Biomasse autre que les parties aériennes	-	Collecter et utiliser des données provenant d'un petit nombre d'échantillons de plantations	Effectuer un échantillonnage pour collecter et utiliser les données de l'agroforesterie du site.	Le manuel MEDD ne prenant pas suffisamment en compte certains éléments, un examen plus approfondi sera fait.	

No.	Indicateur	FE/DA	Facteurs de mesure et d'estimation	Au moment de l'évaluation de suivi/post-achèvement de ce projet	Au moment de la planification du projet et des investissements futurs	Au moment de l'évaluation du projet et des investissements futurs	Lors du suivi-évaluation des PAM REDD+	Remarques
					existantes sur le site			
			Teneur en carbone (arbres, sol)	Analyser l'agroforesterie avec différentes espèces d'arbres à partir d'un petit nombre d'échantillons	Confirmer de nouveau les plantations existantes sur le site en effectuant une analyse d'échantillant de petite quantité pour chaque espèce d'arbre.	-	Le manuel MEDD ne prenant pas suffisamment en compte certains éléments, un examen plus approfondi sera fait.	Vérification de la précision de l'analyse du carbone, confirmation des données pour Acacia auriculiformis
		DA	Valeur initiale	Collecter des données d'essai et utiliser un petit échantillon de sites de savane	Collecter et utiliser des données provenant d'un petit nombre d'échantillons dans la savane du site (tout en considérant des méthodologies telles que VN47 comme applications potentielles).	Effectuer un échantillonnage pour collecter et utiliser les données de l'agroforesterie du site.	Le manuel MEDD ne prenant pas suffisamment en compte certains éléments, un examen plus approfondi sera fait.	Insuffisance de valeurs du GIEC pour les savanes
			Lors du suivi/évaluation	-	Valeur planifiée	Valeur réelle obtenue sur le site	Valeur estimée à partir des images satellitaires	
(A1)	(Fixation du sol avec le biochar)			(A examiner en cas d'ajout de cette activité)	(A examiner en cas d'ajout de cette activité)	(A examiner en cas d'ajout de cette activité)	(A examiner en cas d'ajout de cette activité)	(A examiner en cas d'ajout de cette activité)
Bénéfices carbone (Réduction des émissions)								

No.	Indicateur	FE/DA	Facteurs de mesure et d'estimation	Au moment de l'évaluation de suivi/post-achèvement de ce projet	Au moment de la planification du projet et des investissements futurs	Au moment de l'évaluation du projet et des investissements futurs	Lors du suivi-évaluation des PAM REDD+	Remarques
2	Diminution de la déforestation grâce au biochar	FE	Biomasse des forêts restantes	Collecter des données sur les forêts restantes sur le site à l'aide d'un petit nombre d'échantillons et réestimer	Utilisation des données provenant d'un petit échantillon de forêt restante sur le site	Effectuer un échantillonnage et collecter des données dans les savanes du site pour les utiliser	Collecte et utiliser des données de l'agroforesterie du site à l'aide de la méthode d'échantillonnage du MEDD	
		DA	Valeur initiale	Collecter à titre expérimental des données sur les terres agricoles cultivées en agriculture itinérante sur le site, à l'aide d'un petit échantillon.	Collecter des données sur les terres agricoles cultivées en agriculture itinérante sur le site, à l'aide d'un petit échantillon.	Effectuer un échantillonnage pour collecter et utiliser des données sur les parcelles de culture itinérantes du site.	Le manuel MEDD ne prenant pas suffisamment en compte certains éléments, un examen plus approfondi sera fait.	Insuffisance de valeurs du GIEC pour les terres agricoles traditionnelles en culture itinérante sur brûlis.
			Surface évitée de la culture itinérante sur brûlis par l'agroforesterie (pendant le suivi - évaluation)	Effectuer un essai de collecte de données et réestimer par enquête par entretiens auprès des ménages participant à l'AF	Comparaison des cartes de répartition forestière avant et après le commencement du projet, collecte de données, et création et estimation du FREL.	Les données ont été collectées et comparant les cartes de répartition forestière au commencement et à la fin du projet.	Le manuel MEDD ne prenant pas suffisamment en compte certains éléments, un examen plus approfondi sera fait.	
			Lors du suivi/évaluation	-	Idem que ci-dessus	Idem que ci-dessus	Idem que ci-dessus	
(A2)	(Réduction de la déforestation grâce à la Production			(À examiner en cas d'ajout de cette activité)	(À examiner en cas d'ajout de cette activité)	(À examiner en cas d'ajout de cette activité)	(À examiner en cas d'ajout de cette activité)	(À examiner en cas d'ajout de cette activité)

No.	Indicateur	FE/DA	Facteurs de mesure et d'estimation	Au moment de l'évaluation de suivi/post-achèvement de ce projet	Au moment de la planification du projet et des investissements futurs	Au moment de l'évaluation du projet et des investissements futurs	Lors du suivi-évaluation des PAM REDD+	Remarques
	traditionnelle de charbon de bois.)							
(A3)	Prévention de la déforestation causée par les feux de savane.			(À examiner en cas d'ajout de cette activité)	(À examiner en cas d'ajout de cette activité)	(À examiner en cas d'ajout de cette activité)	(À examiner en cas d'ajout de cette activité)	(À examiner en cas d'ajout de cette activité)
3	Prévention de la déforestation par la désignation des zones de conservation des forêts.	FE	Volume de développement de la forêt restante	Collecter à titre expérimental des données sur les forêts restantes sur le site à l'aide d'un petit nombre d'échantillons et réestimer	Collecter et utiliser des données sur un petit nombre d'échantillons de la forêt restante sur le site.	Effectuer un échantillonnage pour collecter et utiliser des données des forêts restantes sur le site	Collecte et utiliser des données de l'agroforesterie du site à l'aide de la méthode d'échantillonnage du MEDD	Enquête de suivi sur les sites de l'inventaire forestier national
		DA	Superficie forestière restante réelle au sein de la zone de conservation	À partir d'un petit échantillon des forêts restantes sur le site, collecter à titre expérimental des données sur le déclin et la détérioration de ces forêts à l'aide de relevés par drone et les réévaluer.	Procéder à la collecte de données et à l'estimation en élaborant un NERF à partir de la comparaison des cartes de répartition forestière avant le démarrage du projet et au moment de son lancement, tout en examinant les méthodologies candidates applicables — telles que l'ART pour la REDD+	Les données sont collectées et utilisées en comparant les cartes de répartition forestière au commencement et à la fin du projet	Des relevés par drone ont été effectués à l'aide de méthodes d'échantillonnage du MEDD afin de collecter et d'utiliser des données sur la superficie forestière restante réelle au sein de la zone de conservation du site.	En tenant compte des tendances mondiales : 1. Passage d'une approche fondée sur des projets individuels à une approche juridictionnelle ou quasi nationale ; 2. Passage d'une focalisation sur le volume des crédits à une

No.	Indicateur	FE/DA	Facteurs de mesure et d'estimation	Au moment de l'évaluation de suivi/post-achèvement de ce projet	Au moment de la planification du projet et des investissements futurs	Au moment de l'évaluation du projet et des investissements futurs	Lors du suivi-évaluation des PAM REDD+	Remarques
					juridictionnelle (quasi nationale) et les méthodologies les plus récentes visant à garantir la qualité des projets REDD+ de type projet (VCS), notamment la méthodologie VM0048 (VN48) — en vue de leur application potentielle.			priorité accordée à la garantie de leur qualité ; 3.Évolution d'une approche centrée exclusivement sur les bénéfices carbone vers une prise en compte accrue des co-bénéfices (bénéfices non carbone) ; 4. Transition d'un mécanisme de paiement basé sur les résultats (phase de mise en place institutionnelle) vers un modèle intégré combinant transferts bilatéraux et mécanismes de marché, conformément

No.	Indicateur	FE/DA	Facteurs de mesure et d'estimation	Au moment de l'évaluation de suivi/post-achèvement de ce projet	Au moment de la planification du projet et des investissements futurs	Au moment de l'évaluation du projet et des investissements futurs	Lors du suivi-évaluation des PAM REDD+	Remarques
								à l'Accord de Paris. * En tant que mécanisme intégré au marché, l'ART peut également prendre en considération la situation de la RDC en tant que pays HFLD (High Forest, Low Deforestation)
Bénéfices non carbone								
4	Amélioration des moyens de subsistance grâce à la participation au programme REDD+.	Revenus en espèce (pour la vie)	Revenus issus des produits agricoles et d'élevage	Essayer de recueillir des données de panel à l'aide d'un petit échantillon et confirmer de nouveau.	Au stade de la planification, une carte et une liste des villages cibles potentiels sont préparées et les valeurs de référence sont estimées à partir d'un petit nombre d'échantillons.	Réaliser des enquêtes par panel via la sous-traitance (suivi de l'agroforesterie en dehors de la période de référence, unification des définitions telles que la portée des terres agricoles cibles)	Réalisation par le MEDD	
			Autres revenus	Collecter à titre expérimental des données sur les forêts restantes	Idem que ci-dessus	Idem que ci-dessus	Idem que ci-dessus	

No.	Indicateur	FE/DA	Facteurs de mesure et d'estimation	Au moment de l'évaluation de suivi/post-achèvement de ce projet	Au moment de la planification du projet et des investissements futurs	Au moment de l'évaluation du projet et des investissements futurs	Lors du suivi-évaluation des PAM REDD+	Remarques
				sur le site à l'aide d'un petit nombre d'échantillons et réestimer				
		Épargne	Extraction et stockage des ressources, crédit et prêts, et épargne, y compris les espèces en coffre-fort	Idem que ci-dessus	Idem que ci-dessus	Idem que ci-dessus	Le manuel MEDD ne prenant pas suffisamment en compte certains éléments, un examen plus approfondi sera fait.	
		Qualité de la vie	Autoconsommation, dépenses en espèces	Idem que ci-dessus	Idem que ci-dessus	Idem que ci-dessus	Idem que ci-dessus	
			Capital social	Idem que ci-dessus	Idem que ci-dessus	Idem que ci-dessus	Idem que ci-dessus	

Source : Élaboré par l'équipe de mise en œuvre du projet (version provisoire)

Document annexe 3 : liste des produits livrables du Projet

Produit livrable 1	Document du Système national de surveillance des forêts (SNSF)
Produit livrable 2	Guide d'interprétation de la couverture forestière et terrestre
Produit livrable 3	Guide d'assurance qualité / contrôle qualité d'inventaire forestier
Produit livrable 4	Lignes directrices pour les actions REDD+ dans la province du Kwilu
Produit livrable 5	Brochure du Projet

Document annexe 4 : Cadre logique du Projet (PDM)

Version 0 : Décembre 2017

Document Joint VI-1

Cadre Logique du Projet

Titre du projet: Projet d'opérationnalisation du Système National de Surveillance des Forêts et Activité pilote REDD+.

Agence d'exécution: Ministère de l'environnement et du développement durable (MEDD)

Groupe cible: Bénéficiaires directs: MEDD (DDO et autres ministères concernés) et Gouvernements de Province, Territoires et Secteurs, communautés locales de pilote en Kwilu

Bénéficiaires indirects: population de la province de Kwilu

Période du projet: mai 2018 - mai 2023 (planifié, 5 ans)

Site du projet: Kinshasa et la province de Kwilu

Version 0

Du 01 Décembre 2017

Site Model : Sites d'implantation des activités pilotes REDD+ dans le Kwilu.

Résumé narratif		Indicateurs objectivement vérifiables		Moyens de Vérification		Hypothèse Importante		Réalisation	Remarques																																								
But général La REDD+ et la gestion durable des forêts sont promues à travers l'opérationnalisation du Système National de Surveillance des Forêts (SNSF) en RDC, et la gestion durable des Forêts, y compris à travers la REDD+, est promue en Province du Kwilu.		1 Document du SNSF mis à jour 2 Soumission de FREL à la CCNUCC 3 Les zones à pratiquer des mesures pour la déforestation et la dégradation de forêts, incluant à travers des activités REDD+ en Kwilu dans plus de XX zones (en plus des zones pilotes)		-Citation dans les documents publics -Entretien -Rapport à la CCNUCC																																													
Objectif du projet Les capacités du MEDD et de la Province du Kwilu pour la mise en œuvre de gestion durable des forêts à travers la REDD+ sont renforcées.		1 Approbation du document SNSF par le gouvernement de la RDC (et que par soumission à la CCNUCC. 2 Développement de la ligne directrice pour les activités REDD+ à Kwilu. 3 Le niveau de la déforestation relative à chaque moteur qui est cible dans le projet est régulièrement surveillé (plus de X fois / Y an(s)).		-Rapports de projet -Citation dans les documents publics -Entretien -Rapport à la CCNUCC																																													
Résultats Résultat 1 Le SNSF est opérationnel pour le développement et la mise en œuvre de celui-ci.		1-1 Développement du document du SNSF de la RDC. 1-2 Soumission du NERF national à la CCNUCC. 1-3 Affectation de plus de X personnels du		-Rapports de projet -Entretien																																													
Résultat 2 Des activités pilotes de REDD+ sont pratiquées pour la gestion durable de des forêts en Province du Kwilu.		2-1 Plan d'action provincial pour REDD+. 2-2 Ligne directrice pour les activités 2-3 Plantation de plus de XX ha. 2-4 Les effets des activités pilotes (ex. : aires protégées) sont régulièrement évalués (une fois par X ans) 2-5 Niveau de revenu élevé des communautés. (plus de X %) 2-6 Affectation de plus de X personnel en Kwilu qui sont savants en REDD+.		-Observation sur le terrain en fonction du -Document public																																													
Activités																																																	
Le côté japonais 1 Envoi de personnel [Expert à court terme] (1) Conseiller en chef (2) SNSF (3) Projet pilote REDD+ (4) Coordinateur du projet (5) Autres 2 Équipement nécessaire (1) Véhicules, moto-vélo (2) Autres équipements et matériaux nécessaires 3 Formation au Japon 4 Budget supplémentaire pour les dépenses locales										Le côté congolais 1 Affectation du personnel (1) Directeur du Projet (2) Directeur de DDD, MEDD (3) Directeurs Techniques (4) Directeur de DIAF, DHR, DGF (5) Gestionnaire du Projet Chef de la Division du changement climatique, DDD (4) Directeur provincial du Projet (5) MEDD Coordination provinciale de Kwilu (6) Gestionnaire provincial du Projet Personnel sous la direction du Directeur provincial 2 Bureaux et installations Bureau du projet à Kinshasa et Kwilu 3 Coût Administratif et Opérationnel										Hypothèse Importante -Les activités du résultat 1 seront menées en harmonisant avec le programme CAFI-NFMS.																													
Résultat 1-1: Le NFMS est développé pour mesurer la réduction des émissions due à la déforestation et à la dégradation des forêts (" Mise en œuvre en harmonie avec le programme CAFI-SNSF). 1-1-1 Les données d'activité sont disponibles et les niveaux d'émission de référence permettant le suivi de la déforestation et de la dégradation des forêts sont soumis pour chaque région forestière. 1-1-2 Un inventaire forestier national est réalisé permettant d'améliorer les connaissances sur la forêt et le carbone. 1-1-3 Un système national permettant de suivre les événements majeurs de déforestation est en place et fonctionnel. 1-1-4 Le processus (MRV / NFMS) est connu de toutes les parties prenantes et les résultats de la REDD+ mis à la disposition des acteurs à travers la publication des informations issues du MRV. 1-1-5 La coordination parmi les partenaires est effective. 1-1-6 Exercer la plateforme du SNSF pour harmoniser les initiatives enfin de développer et pratiquer un SNSF robuste et transparent en RDC.										Résultat 1-2: Le SNSF est mis en œuvre et refait dans la politique adéquate par le plans tel que le Plan d'investissement et aux politiques connexes. 1-2-1 Développer une description SNSF 1-2-2 Intégrer les observations de Résultat 2 pour mettre à niveau le SNSF (par exemple, évaluation de PAM). 1-2-3 Intégrer les résultats 1-2-2 dans le Plan d'investissement et les propositions pertinentes du GCF.										Résultat 2-1: Le Programme intégré REDD+ en Kwilu par CAFI est pratiqué.) 2-1-1 Renforcer des politiques et gouvernance provinciales relatives à la mise en œuvre de REDD+. 2-1-2 Mettre en œuvre l'agrobioscience et la protection des forêts à travers l'implication des concessionnaires/fermiers propriétaires et des villages. 2-1-3 Protéger les zones environnementales à travers l'implication des villages. 2-1-4 Sensibiliser les populations des secteurs au rôle du couvert végétal arboré dans la gestion des ressources naturelles.										Résultat 2-2: (Les éléments supplémentaires du programme intégré REDD+ en Kwilu par CAFI sont pratiqués.) 2-2-1 Examiner les lois, les règlements et les politiques existants pour le développement régional et l'utilisation des terres, qui sont liés à la mise en œuvre de REDD+. 2-2-2 Rechercher des options financières pour la mise en œuvre future des activités CAFI/REDD+ en Kwilu. 2-2-3 Elaborer une ligne directrice pour les activités de REDD+ dans la province de Kwilu sur les résultats obtenus grâce au résultat 2-1. 2-2-4 Identifier les causes de la déforestation et la dégradation et choisissez les approches pour les mesures à adopter pour traiter ces causes dans les zones pilotes et ses détails techniques. 2-2-5 Mettre en place des formations pour mesurer et surveiller la réduction du CO2 grâce à des activités REDD+.																			
																														Préconditions																			
																																								«Problèmes et contre-mesures»									

Cadre Logique du Projet

Titre du projet: Projet d'opérationnalisation du Système National de Surveillance des Forêts et activités pilotes REDD+

Agence d'exécution: Ministère de l'Environnement et du Développement Durable(MEDD)
Groupe cible: Bénéficiaires directs: MEDD (DD et autres ministères concernés) et Gouvernement provincial du Kwilu/Territoires/Secteurs. Communautés locales de pilote
Bénéficiaires indirects: Population de la province du Kwilu
Période du Projet: ~~May 2018 – May 2023 (Planifiée: 5 ans)~~ **Avril 2019 - Juin 2025 (Planifiée: 6 ans 2 mois)**
Site du projet: Kinshasa et la province du Kwilu

Model Site: Sites for the implementation of REDD+ pilot activities in Kwilu
*Ces Indicateurs désignent la valeur cible ou le degré de réalisation des résultats, des objectifs du projet et des objectifs généraux dans le but de mesurer objectivement leur réalisation et leur performance des résultats, des objectifs du projet et des objectifs généraux.

Résumé narratif		Indicateurs objectivement vérifiables*		Moyens de Vérification	Hypothèse Importante	Remarques
But général La REDD+ et la gestion durable des forêts sont promues à travers l'opérationnalisation du Système National de Surveillance des Forêts (SNSF) en RDC, et la gestion durable des forêts, y compris à travers la REDD+, est promue dans la province de Kwilu.		1 Document du SNSF mis à jour 2 Soumission de FREL à la CCNUCC. Le MEDD soumet le NERF à la CCNUCC. 3 Les zones à pratiquer des mesures pour la déforestation et la dégradation de forêts, incluant à travers des activités REDD+ en Kwilu dans plus de XX zones (en plus des zones pilotes) Les mesures de lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts, y compris les activités REDD+, se poursuivent dans 250 villages affectés par le projet ou 270 CLD/groupes de villages affectés par le projet dans la province.	• Citation dans les documents publics • Entretien • Rapport à la CCNUCC			1. Le SNSF sera amélioré grâce à la mise à jour de la qualité des données 2. Clarifier l'acteur 3. Préciser que les villages et les CLD/groupes villageois poursuivent leurs activités sur la base des "Directives d'activités REDD+" même après le projet.
Objectif du projet Les capacités du MEDD et de la province de Kwilu sont renforcées pour la mise en œuvre d'une gestion durable des forêts par le biais de REDD+.		1 Approbation du document SNSF par le gouvernement de la RDC tel que par soumission à la CCNUCC. Plus de 50% du personnel des services techniques concernés du MEDD et de la province du Kwilu sont conscients des exigences et des processus pour parvenir à une gestion durable des forêts en RDC et dans la province du Kwilu. 2 Développement d'une ligne directrice pour les activités pilotes REDD+ au Kwilu 3 Le niveau de déforestation par rapport aux principaux facteurs de déforestation ciblés par le projet fait l'objet d'un suivi régulier (au moins deux fois en 5 ans, plus de X fois X année(s)).	• Rapports du projet • Citation dans les documents publics • Entretien • Rapport à la CCNUCC	• Il n'y a pas de changement majeur dans l'organisation institutionnelle du gouvernement en ce qui concerne la politique forestière et REDD+.		1. La préparation du document du SNSF est principalement soutenue par le projet SNSF de la FAO, l'indicateur initial devrait donc être révisé. Un nouvel indicateur a été introduit pour évaluer la réalisation du développement des capacités du MEDD (division du changement climatique du DDD, division géomatique et division de l'inventaire forestier de la DIAP) et de la province de Kwilu (coordination provinciale de l'environnement, département lié aux activités REDD+ dans la province de Kwilu). 3. Clarifier la fréquence
Résultats Résultat 1 Le SNSF est opérationnel grâce au développement et à la mise à jour des données du NFMS.		1-1 Développement du document du SNSF de la RDC. Les descriptions du guide d'interprétation des images satellitaires et/ou du guide AO/CO sont reflétées dans le document du SNSF. 1-2 Soumission du NERF national à la CCNUCC. Le guide d'interprétation des images satellitaires est mis en ligne sur le portail du MEDD et rendu accessible. 1-3 Affectation de plus de 10 X membres du personnel du MEDD capables de faire 2-1 Plan d'action provincial pour REDD+. Des plans d'aménagement du territoire pour les villages ciblés et la province/les zones locales ont été préparés, notamment en ce qui concerne la conservation des forêts.	• Rapports du projet • Entretien • Observation sur le terrain sur la base du plan. • Document public	• La coopération entre les agences concernées est maintenue. • La compréhension et la collaboration des agriculteurs sont suffisantes pour obtenir les résultats escomptés du projet.	1-1. Préciser la contribution du projet à l'amélioration du SNSF 1-2. Préciser la contribution du projet à l'amélioration du SNSF 1-3. Clarifier la fréquence 2-1. Pour refléter la recommandation de FONAREDD/CAFI et du comité de pilotage du PIREDD Kwilu (le plan d'action REDD+ était considéré comme un document, mais le plan d'utilisation des terres comprend un document avec une cartographie détaillée). 2-2. Une documentation technique est préparée au cours de la mise en œuvre du projet et sera utilisée comme base pour les activités. • Une "Ligne directrice pour les activités REDD+" mentionnée dans l'indicateur de l'objectif du projet sera préparée pour refléter les connaissances acquises grâce aux activités d'ici la fin du projet. 2-3. Refléter l'Addendum du Prodoc basé sur la recommandation du Comité de Pilotage du PIREDD Kwilu (pour ajouter le Territoire de Gungu) et du Comité Technique du FONAREDD (pour ajouter les sites près de la Route Nationale No 1) 2-4. Clarifier le calendrier de l'évaluation.	
Résultat 2 Des activités pilotes REDD+ sont mises en œuvre pour la gestion durable des forêts dans la province de Kwilu.		2-2 Ligne directrice pour les activités REDD+. Préparation de documents techniques décrivant les procédures de mise en œuvre des activités REDD+. 2-3 Plantation de plus de 5800 XXha. 2-4 Zone de protection dans tous les PSAT des villages participants plus de 36000 Ha. 2-5 Les effets des activités pilotes (par exemple aires protégées) sont régulièrement évalués (une fois tous les X ans). 2-5 Niveau de revenu élevé des communautés (plus de X %) Les revenus des ménages et des agriculteurs participant aux activités du projet augmentent d'au moins 7 %. 2-6 Affectation au Kwilu de plus de X 100 personnes compétentes en matière de REDD+.		2-5. Refléter le modèle actuel de contribution au revenu de l'agroforesterie basé sur les informations actuelles. 2-6. Refléter l'Addendum du Prodoc basé sur la recommandation du Comité de Pilotage du PIREDD Kwilu (nécessité d'impliquer plus de membres des services techniques de la Province du Kwilu / d'ajouter le Territoire de Gungu).		

Version 0.1
Décembre 2017
10 Août 2023 (10/08/2023)

XXX ajouté XXX supprimé
leur réalisation et leur performance des résultats, des

Activités	Côté Inconnu	Intrants	Côté Conoclos	Hypothèse importante	Remarques
Output 1-1: NFMS is developed for measuring the emission reduction from deforestation and forest degradation (* implemented in harmonization with CAFI-NFMS Program).					
1-1-1 Les données d'activité sont disponibles et les niveaux d'émission de référence permettant le suivi de la déforestation et de la dégradation des forêts sont soumis pour chaque région forestière.	1. Déploiement du personnel [Expert à court terme]	1 (1)	Affectation du personnel Directeur du projet	Les activités du résultat 1 sont menées en harmonie avec le programme CAFI-SNSF.	1-1-1. Clarifier la contribution du projet à l'amélioration du SNSF.
1-1-2 Soutenir la création d'un guide d'interprétation des images satellites afin d'améliorer la qualité des données d'activité. Un inventaire forestier national est réalisé permettant d'améliorer les connaissances sur la forêt et le carbone.	(1) Conseiller principal	(2)	Directeur technique		1-1-2. Clarifier la contribution du projet à l'amélioration du SNSF
1-1-3 Soutenir le développement d'un guide AOCCO pour améliorer la qualité de l'inventaire forestier national (IFN).	(2) SNSF	(3)	Directeur DIAF, DHR, DGF		
1-1-4 Un système national de suivi des principaux événements de déforestation a été mis en place et fonctionne.	(3) Projet pilote REDD+	(4)	Chef de projet		
1-1-5 Les processus MRV/SNSF est connu de toutes les parties prenantes et les résultats de REDD + sont mis à la disposition des parties prenantes par la publication d'informations MRV.	(4) Coordinateur de projet	(5)	Chef de la division du changement climatique, DDD		
1-1-5 La coordination entre les partenaires devient efficace.	(5) Autres	(6)	Directeur régional du projet MEDD Coordination provinciale de Kwiilu		(4) Reléver la structure de mise en œuvre réelle
1-1-6 Gérer la plateforme SNSF pour harmoniser les initiatives pertinentes en vue de développer et d'exploiter un SNSF unique, robuste et transparent en RDC.			Gouverneur de la province de Kwiilu		
Résultat 1-2 : Le NFMS est mis à jour en évaluant l'efficacité des activités REDD+ dans le Kwiilu afin d'en tenir compte dans le plan d'investissement REDD+ et les politiques connexes.	2. Matériel nécessaire (1) Véhicules, motos (2) Autres équipements et matériels nécessaires	(5)	Directeur de projet régional adjoint Gestionnaire provincial du projet Personnel sous la direction du Directeur provincial		(5) Reléver la structure de mise en œuvre réelle
1-2-1 Élaborer une description du SNSF.			Ministère provincial de l'environnement MEDD		
1-2-2 Incorporer les conclusions du résultat 2 pour améliorer le SMNF (par exemple, évaluer le PAM).			Secrétariat régional de projet		
1-2-3 Intégrer les résultats 1-2-2 dans le Plan d'investissement et les propositions pertinentes du GCF.	3. Formation au Japon	2	Coordination provinciale du MEDD pour le Kwiilu		
Résultat 2-1 : (Le programme intégré CAFI-REDD+ dans le Kwiilu est mis en pratique)					
2-1-1 Renforcer la politique et la gouvernance provinciales pour la mise en œuvre de REDD+.	4. Budget additionnel pour les dépenses	3	Coûts administratifs et opérationnels		1-2-3. La révision du plan d'investissement / de la proposition GCF n'est pas prévue, mais le résultat de ce projet pilote REDD+ devrait être reflété dans le cadre, le m écanisme et la politique nationale
2-1-2 Mettre en œuvre l'agroforesterie et la protection des forêts en impliquant les propriétaires fonciers et les agriculteurs.					
2-1-3 Protéger l'environnement naturel en impliquant les villageois.					
2-1-4 Sensibiliser la population villageoise au rôle du couvert végétal et à la gestion des ressources naturelles.					
2-1-5 Soutenir l'exécution du processus de sécurité dans la mise en œuvre des activités 2-1-1 – 2-1-4 ci-dessus.					
2-1-6 Soutenir le renforcement de la chaîne de valeur en ce qui concerne les activités 2-1-1 – 2-1-3 ci-dessus.					
2-1-7 Renforcer la collaboration avec les autres programmes et projets du FONAREDD (Programme d'appui à la réforme foncière (CONAREF), Programme Savanne (PSFD), Programme d'investissement forestier (FIP) etc)					2-1-5. Pour refléter l'activité réelle du projet (changements effectués sur la base des recommandations faites par Fonaredd/CAFI)
Résultat 2-2 : (Des éléments supplémentaires du programme intégré CAFI-REDD+ dans le Kwiilu sont mis en pratique)					
2-2-1 Examiner les lois, réglementations et politiques existantes en matière de développement régional et d'utilisation des terres.					2-1-6. Pour refléter l'activité réelle du projet (changements effectués sur la base des recommandations faites par Fonaredd/CAFI)
2-2-2 Rechercher des options financières pour la mise en œuvre future des activités					2-1-7. Rechercher des synergies avec les programmes pertinents formulés après le début du projet (programme Savanne, programme FIDA, programme de la Banque mondiale pour l'agriculture).
2-2-3 Élaborer une ligne directrice pour les activités de REDD+ dans la province de Kwiilu sur les résultats obtenus grâce au résultat 2-1.					
2-2-4 Un modèle de diffusion du programme REDD+ du Kwiilu basé sur les résultats des activités du résultat 2-1 est développé et un document technique décrivant les procédures de mise en œuvre des activités REDD+ est préparé.					
2-2-5 Identifier les causes de la déforestation et de la dégradation des forêts et sélectionner des approches pour les mesures à adopter pour traiter ces causes dans les zones pilotes, avec leurs détails techniques.					
2-2-5 Mettre en œuvre des formations pour mesurer et contrôler la réduction des émissions de CO2 grâce aux activités REDD+.					
				<Problèmes et contre-mesures>	2-2-3. Clarifier l'activité du projet (préparation du modèle de diffusion / document technique pour les activités REDD+)

Titre du projet: Projet d'Operationalisation du Systeme National de Surveillance des Forêts et Activité pilote REDD+

Titre du projet: Projet d'opérationnalisation du Système National de Surveillance des Forêts et Activité pilote REDD+																	Monitoring			
Réalizations																	Problème		Solution	
Rapport																				
Coordonateur en chef / SNISF / Projet pilote REDD+ / Coordinateur du projet / Autres																				
Équipement																				
Véhicules / Motocyclettes / Vélos tout terrain / Ordinateurs / Imprimantes / Appareils GPS																				
Formation au Japon																				
Surveillance des forêts / Mise en œuvre de REDD+																				
Formation au pays dans un pays tierce																				
À déterminez																				
Activités																				
Sous-Activités (Les sous-activités devront être rectifiées.)																				
Résultat 1-1: Le NFMS est développé pour mesurer la réduction des émissions due à la déforestation et à la dégradation des forêts (Mise en œuvre en harmonie avec le programme CAP-SNSF).																				
1-1-1 Les données d'activités sont disponibles et les niveaux d'émission de référence permettant le suivi de la déforestation et de la dégradation des forêts sont examinés pour chaque région forestière.																				
Soutenir la création d'un guide d'interprétation des images satellites afin d'améliorer la qualité des données d'émission.																				
1) La DRC dispose des matériaux et des connaissances nécessaires pour analyser les facteurs d'émission.																				
2) Les niveaux de référence des provinces forestières sont construits et soumis																				
3) Un rapport sur le changement de couverture forestière est produit tous les 2 ans																				
4) La DRC communique régulièrement et diffuse ses produits.																				
5) Le portail est opérationnel et est régulièrement entretenu																				
6) L'étude sur la consolidation des outils de surveillance par satellite est réalisée																				
7) Améliorer la qualité des cartes de couverture forestière et terrestre sur la stratification nationale déterminée par le plateau SNISF.																				
8) AQCCQ des cartes forestières et terrestres préparées par la DIAF																				
1-1-2 Un inventaire forestier national est réalisé permettant d'identifier les connaissances sur la forêt et le carbone.																				
Soutenir le développement d'un guide AQCCQ pour améliorer la qualité de l'inventaire forestier national (IFN)																				
1) Une méthodologie de l'inventaire forestier national est adoptée et mise à disposition.																				
2) Des Manuels et des feuilles de terrain sont mis à disposition.																				
3) L'inventaire du sol est en œuvre l'inventaire forestier national est installé et fermé.																				
4) Les données ont les échantillons représentatifs pour la collection de données de terrain																				
5) Des données de collecte des données sont dérivées et des données sont collectées.																				
6) Les données aéroportées adaptées aux différentes formations forestières de la DRC sont identifiées et établies.																				
7) Centralisation, traitement et analyse des données et la publication des résultats sont réalisés																				
8) Production et validation du rapport général de l'inventaire forestier national.																				
9) Communication et diffusion des résultats.																				
10) Développement des capacités sur l'AQCCQ de l'IFN.																				
11) Préparation du manuel d'AQCCQ de l'IFN																				
1-1-3 Un système national permettant de suivre les événements majeurs de déforestation est en place et fonctionnel.																				
1) Établissement d'un registre de surveillance par satellite pour les plantations forestières en DRC.																				
2) Création d'un registre et d'un système de surveillance par satellite pour les grands projets agricoles en DRC.																				
3) Création d'un registre et d'un système de surveillance par satellite pour les projets miniers en DRC.																				
4) Rapport annuel de surveillance de principaux événements de déforestation.																				
5) Développement de capacités pour l'utilisation de JJ-FAST																				
1-1-4 Le processus MRV / JNMS est conçu de toutes les parties prenantes et les résultats de la REDD+ mis à la disposition des acteurs à travers la publication des informations issues du MRV.																				
1) Sensibilisation des parties prenantes à la fonction de surveillance.																				
2) Communication des activités de NFMS.																				
3) Préparation du Document NFMS.																				
1-1-5 La coordination entre les partenaires est effective.																				
1) Opérationnalisation du Comité Conjoint Coordination																				
3) Renforcement des capacités de DOD et de DIAF pour une coordination efficace entre partenaires pour harmoniser les méthodologies.																				
En outre le plateau du SNISF pour harmoniser les initiatives entre de développer et pratiquer un SNISF robuste et transparent en DRC.																				

Documents annexes 5 : Comptes rendus des CCP et COPIL

Compte rendu de la réunion du Comité de Coordination du Projet du SNSF et PIREDD Kwilu

(25 juillet 2019, Salle ARCHE des Cliniques Ngaliema, Commune de la Gombe)

Contexte

Conformément au Procès-Verbal contresigné en date du 14 juin 2018 entre le Ministère de l'Environnement et Développement Durable (MEDD) de la RDC et l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) du Japon, pour l'appui à la mise en œuvre du projet d'opérationnalisation du système national de surveillance des forêts et activité pilote REDD+.

Ainsi, et en prévision du démarrage des activités de ce projet, le Secrétaire Général à l'Environnement et Développement Durable a avec l'appui de la JICA, convoqué sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Environnement et Développement Durable, une réunion pour la tenue du premier Comité conjoint de Coordination du projet. Celui-ci a eu lieu le jeudi 25 juillet 2019 dans la salle des conférences ARCHE, située au sein des Cliniques Ngaliema, et il a connu la participation nombreuse des représentants issus des parties prenantes de l'administration, des partenaires au développement ainsi que de la société civile dont la liste est annexée.

Déroulement de la réunion du CCP

Il était 9 heures et 30' quand le modérateur a pris la parole pour le démarrage de la réunion, après l'auto présentation des participants, il a introduit à tour de rôle les Autorités de la JICA dont notamment la présence remarquable de la Directrice Générale de l'Environnement Global venue de Tokyo/Japon, et celles du MEDD pour la Cérémonie d'ouverture de cette réunion. Celle-ci a connu deux temps forts marqués par les allocutions prononcées respectivement par Monsieur Kazunao SHIBATA, le Représentant Résident de la JICA en RDC et par Monsieur Benjamin TOIRAMBE BAMONINGA le Secrétaire Général à l'Environnement et Développement Durable.

Prenant le premier la parole, Monsieur le Représentant Résident de la JICA en RDC, a reconnu l'immensité du patrimoine forestier tropical de la RDC qui est le second massif forestier au monde après l'Amazonie, celui-ci étant sous pression anthropique de plus en plus grande, le Japon est venu à la rescousse de la RDC, et dans ce cadre, plusieurs appuis ont été libérés pour soutenir la gestion durable de ces ressources forestières depuis les années 2010, la JICA a notamment appuyé la mise en œuvre d'un premier projet portant renforcement du système de monitoring des ressources forestières pour la promotion de la gestion durable des forêts et REDD+ en République Démocratique du Congo, celui-ci a été réalisé de 2012 à 2017 à travers des provinces de Kwango, du Kwilu et de Mai Ndombe, et les résultats y relatifs ont été publiés depuis avril 2018. C'est encore dans ce même contexte, que cette fois, un deuxième projet sera exécuté pour l'opérationnalisation du SNSF et du Programme Intégré REDD+ dans la province de Kwilu.

Quand à Monsieur le Secrétaire Général à l'EDD, il a tenu à remercier particulièrement la coopération japonaise qui, par des appuis multiformes contribue sensiblement à la mise en œuvre du mécanisme REDD+ ainsi que de la gestion durable des ressources forestières de la RDC, pour preuve il a cité en particulier les acquisitions obtenues par le MEDD dans le cadre du don du peuple japonais, mais aussi les meilleurs résultats tangibles obtenus à l'issue du projet DIAF/JICA Forêts dans les provinces de

Kwango, Kwilu et Mai Ndombe. Il a tenu à remercier encore la JICA pour les activités prévues au cours du 2^{ème} projet portant opérationnalisation du Système National de Surveillance des Forêts (SNSF) et du Programme Intégré REDD+ dans la province de Kwilu, pour lequel nous sommes réunis pour procéder au lancement de ses activités.

Sur ce, il a ouvert les travaux du Comité de Coordination du Projet pour lequel il est Président, et il a pris séance tenante, la direction des opérations pour diriger le déroulement des activités durant toute la journée.

Conformément au programme arrêté, le Président du CCP a accordé la parole à Monsieur Shu le Chef de Projet, pour la présentation des généralités constituant la synthèse de l'ensemble des activités prévues durant ce projet de 5 ans qui commencent à partir de cette année 2019.

Avant d'entrer dans la matière, le Chef de Projet a commencé par situer le contexte dans lequel il faudrait comprendre et cerner les interventions de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), dans le cadre de la mise en œuvre de ce nouveau projet portant SNSF et PIREDD/KWILU. Ici, la contribution de la JICA concerne beaucoup plus le domaine de l'appui technique de coopération au développement, qui est du reste tout à fait différente des appuis financiers et budgétaires, la JICA va apporter l'expertise et soutenir la réalisation des activités prévues au programme du projet, et en même temps il y a la contrepartie nationale qui est attendue comme la part de la RDC.

Cela étant, l'intervenant s'est appesanti sur les grandes lignes de ce projet d'opérationnalisation du système national de surveillance de forêts de la RDC, dont le but ultime consiste à contribuer au maintien du couvert forestier à 63,5% de la superficie totale du pays à l'horizon 2030, tout en participant à la mise en œuvre de la REDD+, à la croissance verte, à la réduction de la pauvreté, à la réduction des gaz à effet de serre et au développement durable de la RDC. L'objectif attendu concerne la gestion durable des forêts par les activités de la REDD+.

L'orateur a signalé que durant 5 ans à partir d'avril 2019, les activités de ce projet seront prises en charge par un cofinancement de la contribution totale de 11 millions USD, dont 4 millions USD du FONAREDD/CAFI et environ 7 millions USD de la JICA.

Ce projet va s'exécuter autour de deux volets principaux dont :

- Opérationnalisation du Système National de Surveillance des Forêts (financement de la JICA),
 - Mise en œuvre du Programme Intégré REDD+ dans la province de Kwilu (cofinancement FONAREDD/CAFI et JICA).
1. Volet SNSF a comme activités majeures à réaliser, ce qui suit :
- Appui à l'élaboration d'un guide d'interprétation des images satellitaires et la formation des techniciens de la DIAF/Géomatique,
 - Appui à la mise en œuvre des travaux de contrôle/assurance qualité des inventaires forestiers en collaboration de la FAO et DIAF/IFN,
 - Appui à l'élaboration d'un document du SNSF pour permettre que la RDC soit éligible au paiement sur les résultats en collaboration avec la DDD, la DIAF et la FAO.

A l'issue de cette première présentation par le Chef de projet, le Président du CCP a ouvert le débat pour permettre aux membres du Comité de pouvoir poser des questions d'éclaircissement par rapport au sujet présenté.

Avant de passer la parole à l'assistance, Monsieur le Secrétaire Général a commencé lui-même à relever certains points qui devraient être pris en compte, c'est le cas notamment des structures et des personnalités qui devraient figurer parmi les membres du Comité de Coordination du projet, il s'agit selon lui de Directeur de Cabinet du Ministre de l'Environnement et Développement Durable, du Représentant du Ministère de l'Aménagement du Territoire, mais aussi du FONAREDD qui en tant que bailleur de fonds devrait être membre à part entière du CCP au lieu d'être confiné dans le rôle d'un observateur. Avant de terminer, il a demandé aux membres présents dans la salle de proposer des orientations à propos des membres, la liste contenue dans le document n'est qu'à titre provisoire, la liste définitive sera publiée quand le Ministre de l'Environnement aurait signé un Arrêté portant création et fonctionnement du Comité de Coordination du Projet SNSF et PIREDD/Kwilu.

Lors de ce débat nous avons retenu quelques questions de l'assistance dont les principales sont les suivantes :

1. Le Directeur de l'Aménagement du Territoire a souhaité savoir sur le processus de la sélection du site du projet à savoir la province de Kwilu, quels sont les critères ayant prévalu pour que cette province soit retenue par rapport aux autres provinces ?
La réponse du Secrétaire Général a été que la province de Kwilu est sélectionnée comme d'autres provinces de la République dans le cadre de la stratégie nationale REDD+ de la RDC pour y mener des activités pilotes REDD+, mais aussi à cause notamment de la très haute déforestation observée ces dernières années, pour le moment ce n'est pas le temps de remettre en cause ce qui a été décidé et même déjà financé après un long processus de sélection, le CCP ne peut qu'orienter et recommander la bonne manière de pouvoir exécuter les activités sur terrain.
2. Le Coordonnateur de Kwilu a voulu savoir le sens à donner à l'organigramme institutionnel de la structure de mise en œuvre du Projet, et qui stipule que le Coordonnateur de l'Environnement Provincial de Kwilu est considéré comme Directeur Provincial du projet PIREDD/Kwilu, et que d'autre part lors de la tenue du Comité de Pilotage du PIREDD/Kwilu dernièrement à Bandundu, cette situation n'était pas relevée. La réponse a été donnée par le Secrétaire Général par le fait de la présence même du Coordonnateur Provincial dans le Comité de Coordination du Projet ici à Kinshasa, et aussi de sa place du point focal entre le PIREDD/Kwilu et le niveau central, cela prouve à suffisance qu'il est au centre du processus de mise en œuvre de ce projet dans la province de Kwilu.
3. Le Directeur intérimaire et Chef de Division Géomatique de la DIAF a soulevé une préoccupation sur l'intitulé du projet qui parle de l'opérationnalisation du système national de surveillance des forêts, alors que celui-ci est en cours de réalisation depuis quelques années avec bien sûr les appuis des partenaires comme la FAO, la JICA, WRI, FONAREDD et tant d'autres. La réponse du Secrétaire Général a été sans ambages, il faudrait garder en mémoire l'esprit des textes contenus dans le Procès-Verbal qui a été contresigné entre les deux parties MEDD pour la RDC et JICA pour le Japon, le document devrait garder son originalité et en gardant la formulation.
4. Madame la Ministre Provinciale de l'Environnement et Développement Durable de Kwilu, a de son côté soulevé le caractère conflictuel dans lequel on pourrait se retrouver, quant à la proposition présentée de prendre son collaborateur qui est le Coordonnateur Provincial de l'Environnement, comme membre à part entière du Comité de Coordination du Projet, tandis qu'elle qui est son Autorité hiérarchique est confinée dans le rôle d'observatrice. Sur le champ,

le Secrétaire Général a décidé de corriger cette erreur et que le Ministère Provincial de l'EDD devenait de droit membre du CCT.

Après cette série des questions et réponses, Monsieur le Secrétaire Général à l'Environnement et Développement Durable et Président du CCP a donné de nouveau la parole au Chef de Projet pour la présentation du deuxième volet du projet à savoir : PIREDD/KWILU sous financement du FONAREDD/CAFI et JICA.

L'orateur est revenu une fois de plus sur le budget global du projet qui est de 7.388.895 USD, dont la part du FONAREDD/CAFI est de 3.999.607 USD, et celle de la JICA est de 3.389.287 USD. Les objectifs de ce projet sont de :

- La séquestration du carbone et réduction de la déforestation à travers la promotion de l'agroforesterie,
- Amélioration des conditions de vie des populations locales du Kwilu.

Pour ce faire, les activités suivantes devaient être réalisées, il s'agit donc de :

- 1) Renforcer les politiques et la gouvernance provinciale relative à la mise en œuvre de la REDD+,
- 2) Mettre en œuvre l'agroforesterie et la protection des forêts de reboisement avec l'implication des concessionnaires / fermiers propriétaires ainsi que des paysans,
- 3) Protéger les zones environnementales avec l'implication des villageois,
- 4) Sensibiliser les populations locales à travers les Secteurs au rôle et l'importance du couvert forestier dans la gestion des ressources naturelles

Parmi les activités importantes à réaliser, il y a lieu de mentionner les appuis nécessaires pour l'élaboration des plans à différents niveaux à savoir :

1. Plan d'action provincial de la REDD+,
2. Plan de développement pour les 4 Territoires (Gungu non compris),
3. Plan de gestion des ressources naturelles pour les 30 Secteurs,
4. Plan simple de gestion des ressources naturelles pour les villages identifiés et sélectionnés pour les travaux d'agroforesterie.

Une autre grande activité à mener consiste à la mise en place du système provincial pour le suivi de l'application des politiques et mesures de la REDD+ dans le Kwilu.

Le renforcement des capacités des services administratifs sera encouragé et appuyé de la base au sommet de la province de Kwilu, pour ce faire, les agents des Secteurs seront formés pour être en mesure de dresser des rapports appropriés à la hiérarchie du Territoire, et ces derniers devraient bénéficier de ce renforcement pour devenir efficaces et savoir rédiger des rapports destinés à l'Administration Provinciale (Division et Ministère Provincial).

Les activités les plus importantes de ce programme concernent l'agroforesterie et la conservation des forêts résiduelles à travers les sites sélectionnés avec l'objectif d'atteindre 5.000 hectares des plantations des forêts avant la fin de ce projet, dont la moitié avec l'implication des concessionnaires propriétaires et l'autre moitié avec les paysans qui vont travailler dans leurs terroirs sécurisés.

La dernière grande activité à mener concerne l'élaboration d'un plan provincial de la REDD+ pour le Kwilu, qui pourra constituer un projet à soumettre pour obtenir un financement au Fond Vert Climat.

Après cette deuxième intervention du Chef de Projet, le Président du CCP a ouvert un débat pour permettre aux membres du Comité de Coordination de pouvoir poser des questions d'éclaircissements.

Questions de DHR, la Directrice de l'Horticulture et Reboisement a soulevé trois préoccupations à savoir :

1. Après avoir suivi l'exposé, elle n'a pas entendu l'allusion faite sur l'implication de la DHR, qui normalement devrait être associée dans le cadre de suivi des activités d'agroforesterie sur le terrain qui relèvent de ses attributions régaliennes,
2. Comment le projet voudrait-il commencer à travailler sans pour autant chercher d'abord à identifier auprès de DHR qui octroie les certificats de conformité aux ONGs qui sont engagées dans les activités de reboisement et d'agroforesterie, c'est encore elle qui assure leur encadrement opérationnel.
3. DHR est membre du Comité Technique du Projet SNSF et PIREDD/Kwilu, mais étant donné que les activités principales concernent l'agroforesterie, elle voudrait aussi faire partie de l'équipe du projet et se propose d'occuper un poste à créer comme Gestionnaire adjoint du projet et dont le titulaire se trouve être le Chef de Division des Changements Climatiques de la DDD.

Le Président du CCP a opté pour qu'une série des questions soient posées avant de donner la parole à l'intervenant de pouvoir ramasser le tout à la fois, c'est ce qui a été accepté.

1. Question de Directeur de l'Aménagement du Territoire : La province de Kwilu dispose de 5 Territoires administratifs, pourquoi le projet a écarté le Territoire de GUNGU et comment pouvez-vous justifier cela ? Et d'autre part de ces 5 Territoires Gungu est celui qui est moins pourvu en forêts, c'est beaucoup plus le milieu des savanes.
2. Le Coordonnateur National de la CN REDD a sollicité quelques précisions par rapport à l'exposé, c'est notamment dans le cadre des activités concrètes, quels sont les documents SNSF qui devraient être produits par le projet ?
Il a enchaîné par apporter des contributions au débat, c'est ainsi qu'il propose d'éloigner les zones de pâturages qui doivent être distantes des milieux où il y a des plantations agroforestières, et de préférence les installer dans les milieux de savanes.
Répondant à quelqu'un qui avait proposé l'installation des micros centrales électriques pour lutter contre la déforestation, il a plutôt appuyé le recours à l'énergie bois tel qu'inscrit dans le document du projet, mais surtout le budget alloué qui ne permettra pas la réalisation des micros centrales électriques.
3. La Direction d'Etudes et Planification (DEP) du Ministère de l'Environnement a souhaité obtenir régulièrement les données sur l'état d'avancement afin de faciliter le suivi sur les activités réalisées et aussi pour avoir une idée sur les PTBA de ce projet.
Un autre point soulevé a été celui de savoir comment le projet pourra-t-il entrer en possession des fonds FONAREDD/CAFI non sécurisés ?
4. Le délégué de l'Institut Géographique du Congo a soulevé le point relatif à l'élaboration des plans de gestion des ressources naturelles à travers les 250 villages ? Cette réalité devrait être compliquée par le fait que des villages sont généralement très rapprochés les uns des autres et aussi de taille plus petite et qu'il pourrait y avoir des chevauchements avec les villages voisins, et d'autre part qu'en est-il des plans simples de gestion des ressources naturelles à réaliser au niveau des Secteurs ?

Les réponses du Chef de Projet Mr Shu.

1. Quant à l'implication des autres services étatiques qui ne figurent pas dans ce document, il est stipulé que de commun accord, les deux parties (MEDD et JICA) peuvent harmoniser la liste des membres du CCP, en y ajoutant d'autres représentants que chacune des parties peut juger nécessaire.
2. Le Territoire de Gungu au moment du montage de notre présent projet, était dans un vaste programme appuyé par l'Union Européenne, toujours dans une même thématique que ce que nous étions en train de projeter de faire, c'est la raison qui a milité pour que ce Territoire ne puisse pas être intégré dans notre programme. En général les partenaires au développement évitent de pouvoir aller en chevauchement sur les mêmes terrains, mais une fois les leçons tirées après les études, elles seront partagées pour les bénéfices des populations locales riveraines.
3. Quant au titre de notre projet sur le SNSF, les activités à mener concernent l'amélioration des travaux qui sont en cours de réalisation, c'est-à-dire que le processus en marche doit subir des améliorations nécessaires parce que nous sommes à la recherche de la qualité et de la précision.
4. Quant aux pâturages, il est vrai qu'on ne peut pas accepter la cohabitation entre ceux-ci avec les plantations agroforestières parce que les bêtes peuvent facilement détruire les cultures combinées avec les essences plantées pour le reboisement.
5. Les plans de développement ainsi que de gestion des ressources naturelles seront élaborés pour la pérennisation des acquis obtenus après la fin du projet dans 5 ans, il est indispensable que ces plans puissent exister surtout auprès des services de l'Etat.

A une question posée par le représentant de la DEP du MEDD sur leur implication dans le suivi sur les activités du projet et l'atteinte des objectifs définis dans les PTBA, Monsieur le Secrétaire Général et Président du CCP a recommandé le cadre de cette Direction de pouvoir tenir compte des lignes budgétaires du Budget d'investissement pour trouver la contrepartie nationale avant de pouvoir réclamer la gestion des fonds issus de nos partenaires qui ne font que nous accompagner dans ces travaux sur terrain.

Donnant la dernière parole au Directeur du Cadastre Forestier, celui-ci a regretté la non prise en compte de sa Direction parmi les autres retenues dans le Comité Technique et même pas parmi les membres du Comité de Coordination du Projet, alors que sa Direction a qu'à même un rôle à jouer dans le cadre de la gestion durable des forêts.

En réponse à cette interpellation, Monsieur le Secrétaire Général a accepté d'intégrer le Cadastre Forestier comme membre du Comité de Coordination du Projet, comme ça sera aussi les cas pour le Ministère du Genre et Famille mais aussi celui de l'Aménagement du Territoire.

Conformément à l'agenda de la journée, le Président du Comité de Coordination du Projet a accordé la parole à Monsieur le Directeur de la Direction du Développement Durable pour faire la synthèse de la journée, et l'occasion lui a été offerte pour procéder à la lecture des principales recommandations qui ont été formulées par l'équipe de reporting du projet SNSF et PIREDD/Kwilu, cette version provisoire de ces recommandations se trouve en annexe de ce compte rendu.

Il était 13 heures 30' quand Monsieur le Secrétaire Général à l'Environnement et Développement Durable et en même temps Président du Comité de Coordination du Projet SNSF et PIREDD/Kwilu, a fait adopté moyennant amendements les principales recommandations formulées par la plénière, et sur ce, il a déclaré close la première réunion du Comité de Coordination du Projet SNSF et PIREDD/KWILU.

Fait à Kinshasa le, 31 juillet 2019

Pour l'équipe du Projet JICA/JAFTA du SNSF et PIREDD/KWILU

Christophe MUSAMPA KAMUNGANDU

Conseiller Technique



FONDS NATIONAL
REDD
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



 **MEDD**
Ministère de
l'Environnement et
Développement Durable



Projet d'opérationnalisation du Système National de Surveillance des Forêts et
activité pilote REDD+ en République Démocratique du Congo

Compte-rendu de la 2^e session du Comité de Coordination du Projet
Kinshasa, le 28 juin 2022


1

La deuxième session du Comité Conjoint de Coordination du Projet d'opérationnalisation du Système National de Surveillance des Forêts (SNSF) et activité pilote REDD+ (PIREDD) en République Démocratique du Congo (ci-après CCP en sigle), s'est tenue le 28 juin 2022, sous la présidence de Monsieur Benjamin TOIRAMBE BAMONINGA, Secrétaire Général à l'Environnement et Développement Durable, à Kinshasa dans la salle Arche des Cliniques Ngaliema. Ce projet est une réalisation conjointe avec le Programme REDD+ Intégré de la Province de Kwilu (PIREDD Kwilu), sous financement FONAREDD, avec l'appui de l'Initiative pour les Forêts de l'Afrique Centrale – CAFI.

Cette réunion a connu deux temps forts à savoir, la cérémonie d'ouverture et le déroulement proprement dit des travaux.

Premier temps fort :

- Mot de bienvenue par Mr. Le Directeur de la DDD ;
- Discours de circonstance du Représentant Résident de la JICA;
- Discours de circonstance du Coordonnateur adjoint du FONAREDD ;
- Discours et ouverture de Monsieur le Secrétaire Général à l'Environnement et Développement Durable.

Deuxième temps fort :

Deux points essentiels étaient inscrits à l'ordre du jour :

- (i) Présentation de l'état des lieux du Projet, et
- (ii) Compréhension commune sur les perspectives du Projet.

Avant de passer aux présentations des intervenants, le Secrétaire Général a rappelé l'intérêt pour la mise en œuvre du projet, de s'en tenir aux activités définies et validées de commun accord dans le document du projet dénommé « Prodoc », tout en s'attelant à l'atteinte des résultats conformément à la planification initiale.

Les travaux en plénière pour le partage d'informations sur l'état d'avancement des activités du projet se sont déroulés sous-forme d'exposés suivi des questions-réponses, débat et recommandations.

Les exposés suivants ont permis d'éclairer la lanterne des parties prenantes et de permettre les échanges et discussions en plénière. Il s'agit de :

1. Rappel des grandes lignes des composantes du projet (SNSF et PIREDD-Kwilu), Par M. Christophe MUSAMPA ;

Au cours de cette présentation, l'objectif poursuivi par le projet a été rappelé à savoir le maintien du couvert forestier de la RDC étendu sur 63,5% du territoire à partir de 2030 est réalisé par la promotion de la mise en œuvre de la REDD+ au niveau national et par la promotion des mesures de lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts dans la Province du Kwilu, ce qui, en fin de compte, contribue à la croissance verte, à la réduction de la pauvreté, à la réduction de GES et au développement durable que vise la RDC.

Promouvoir la REDD+ et la gestion durable des forêts à travers l'opérationnalisation du Système National de Surveillance des Forêts (SNSF) en RDC, ainsi que les actions visant la lutte contre la déforestation et

la dégradation des forêts dans la province du Kwilu en appuyant le MEDD et la province à travers un renforcement des capacités pour la mise en œuvre de gestion durable des forêts à travers la REDD+.

Les composantes majeures de ce projet sont les suivantes :

- (i) Collaboration avec le Programme CAFI-SNSF confié à FAO/DDD/DIAF (financement JICA)
- (ii) Mise en œuvre du Programme Intégré de REDD+ dans la Province du Kwilu (PIREDD/Kwilu) (financement CAFI et JICA)

2. Coordination et endossement des activités SNSF, par M. Aimé MBUYI de la DDD/MEDD

Cette présentation a focalisé sur la contribution de JICA à l'élaboration de l'annexe technique du Rapport Biennuel Actualisé en contextualisant la méthodologie utilisée pour l'atteinte des résultats liés au NERF / NRF.

Les points développés à travers cette présentation ont porté sur :

- (i) Le contexte de l'élaboration de l'Annexe Technique ;
- (ii) La méthodologie d'élaboration de l'Annexe Technique REDD+ ainsi que
- (iii) Les principaux résultats de l'Annexe Technique REDD+ sur 2 décennies (2000-2020)

3. Activités réalisées en appui au Système de suivi des terres par satellites (SSTS) au profit de la DIAF, par M. Malick MUAMBA de la Division Géomatique ;

Cet exposé a porté sur l'état des lieux de l'élaboration d'un guide d'interprétation des images satellitaires pour la classification de la couverture terrestre de la RDC à travers des outils de télédétection pour le suivi de la déforestation en zones tropicales (JJ-FAST).

L'objectif ultime étant l'élaboration d'un guide d'interprétation des images satellitaires pour la classification de la couverture terrestre de la RDC dont la rédaction est bien avancée (préface, avant-propos, glossaire, introduction, objectifs, méthodologie),

Les activités à combler après les collectes de données menées dans les provinces de Tshopo et de l'Equateur ainsi que la production du premier draft du guide sont ci-après énumérées :

- (i) Exercices sur la manipulation des drones à Ibi Village en vue de la maîtrise de l'outil ;
- (ii) Formation pratique et collecte de données terrain par drone au Jardin Botanique de Kisantu ;
- (iii) Formation sur le traitement et l'analyse de données collectées ;
- (iv) Mission de collecte de données par drones sur les sites précédemment visités.

4. Activités réalisées en appui de l'IFN dans le cadre du contrôle et assurance qualité au profit de la DIAF par M. Richard KUSU (Chef de Division Inventaires a.i

Cet exposé a fait état des réalisations de l'Inventaire Forestier National appuyées par la JICA. L'essentiel de l'activité a porté sur l'Assurance Qualité et le Contrôle Qualité (AQ/CQ) de l'IFN par le renforcement du système national de monitoring des ressources forestières pour la promotion de la gestion durable des forêts et la REDD+ en RDC.

En guise de résultats :

- (i) 33 Unités d'Echantillonnage (11%) ont été contrôlées par les équipes indépendantes de contrôle qualité (CQ).



3
NLC

- (ii) Des structures universitaires telles que la Faculté des Sciences Agronomiques de l'université de Lubumbashi, le Laboratoire d'écologie du paysage et aménagement forestier (LEPAFOR) de l'IFA-Yangambi et le SOS Nature ont été mises à contribution pour la réalisation des travaux de contrôle qualité (CQ).
- (iii) La société civile a également pris part à travers un recrutement basé sur des critères objectifs.

5. Activités réalisées sur terrain et prévisions 2022 par M. Calliste Mboso, CPA1 ;

Cette présentation a porté sur l'avancement des activités mise en œuvre dans le cadre du projet PIREDD-Kwilu ainsi que du budget (cofinancement) alloué aux activités.

- **Du budget**

Budget prévu étant de 7.388.895 USD dont la part CAFI 3.999.607 USD (54%) et la part JICA 3.389.287 USD (46%).

Le financement par la CAFI est divisé en deux catégories : le financement sécurisé de 3.168.041USD et le financement conditionnel de 831.159 USD ($\frac{3}{4}$ financement sécurisé et $\frac{1}{4}$ financement conditionnel). Le décaissement du financement conditionnel dépendra des résultats de l'Evaluation à mi-parcours à la fin de la 3^{ème} année.

- **Des activités** : elles sont portées essentiellement sur les volets ci-après :
 - a) Le renforcement des politiques et la gouvernance provinciale relative à la mise en œuvre de la REDD+
 - b) La mise en œuvre de l'agroforesterie et la protection des forêts de reboisement avec l'implication des concessionnaires / fermiers (250 fermiers) et des paysans (250 villages);
 - c) La protection des zones environnementales à travers l'implication des villageois;
 - d) La sensibilisation des populations des secteurs au rôle du couvert végétal arboré dans la gestion des ressources naturelles.
 - e) L'élaboration des Plan Simple d'Aménagement des territoires (PSAT)

6. Collaboration entre le Gouvernement provincial et le Projet par M. Jean Madikani, Coordinateur provincial EDD-Kwilu et M. Guy-Verlain Tshimanga (CPA2).

Ces présentations ont focalisé sur les appuis multiformes et la collaboration entre la province et le projet et s'articulent comme suit :

- a. **Sur la plan Institutionnel** :
 - La signature du mémorandum de collaboration entre le Gouvernement provincial du Kwilu et la JICA ;
 - La signature par SE M. le Gouverneur de la Province du Kwilu de l'Arrêté instituant le Comité de Pilotage du PIREDD Kwilu, qui se veut un organe de décision et d'orientation pour le PIREDD Kwilu ;
 - La tenue du 6^{ème} COPIL avec la participation du Gouverneur de Province et l'ensemble de parties prenantes ;
 - La participation du Gouvernement Provincial aux différentes activités du Projet a été un point positif qui a permis l'appropriation du Projet par les communautés, mais aussi a renforcé la confiance entre l'équipe du Projet, les communautés et les autres parties prenantes

- La mise à disposition des agents des services Techniques en appui aux experts du projet.

b. Renforcement des capacités :

- 30 agents de services étatiques provinciaux renforcés en matières d'utilisation de GPS pour leur implication dans le suivi des activités et MRV ;
- Appui logistique en termes de matériel roulants (30 motos), ordinateurs (30 laptop), cameras, rubans et GPS ;
- Des formations sur des thématiques diverses au profit des agents provinciaux de services impliqués dans la mise en œuvre.

Des points forts et faibles de la collaboration ont été évoqués au cours de ces présentations et des recommandations à l'attention du projet ont été élaborées.

De ces échanges et discussions, diverses observations et recommandations ont été soulevées, dont les plus pertinentes portent sur les aspects ci-après :

- Qu'il soit fait au démarrage d'une nouvelle session, d'un rappel des recommandations de la session précédente question de rafraîchir la mémoire de parties prenantes du fait du grand intervalle entre la dernière session (2019) et la session actuelle (2022) ;
- La division Inventaire souhaiterait travailler en synergie avec le PIREDD-Kwilu en apportant son expertise après le travail d'inventaire réalisé dans le Bandundu (actuellement les provinces de Kwilu, Kwango et Mai-Ndombe) en procédant à l'évaluation de la quantité, de la qualité et des caractéristiques des arbres et du milieu forestier et enrichir la base de données actuelle ;
- Procéder à l'installation de parcelles permanentes en renforçant les capacités des agents des services techniques provinciaux et poursuivre les objectifs du SNSF ;
- Procéder au contrôle et assurance qualité périodiquement ;
- Que les activités additionnelles et celles qui restent à faire fassent l'objet de deux budgets séparés à présenter aux membres du CCP pour appréciation ;
- Que les sessions de CCP soient annoncées suffisamment à temps afin de permettre une meilleure préparation et participation des membres ;
- Qu'il soit également présenté le gap dans les réalisations du projet, pas seulement ce qui est réalisé mais aussi ce que le projet n'a pas réussi à réaliser en mettant en exergues les contraintes ou difficultés rencontrées ;
- Qu'il soit mis un accent particulier sur l'Aménagement du territoire qui est un grand pilier ;
- Qu'il soit mis un accent sur les activités à faible rendement constaté lors de cette 2^e réunion du CCP, en vue de leur renforcement ;
- Que les capacités du personnel de la Coordination provinciale EDD-Kwilu soient renforcées en matière de télédétection ;
- Que l'autorité provinciale soit d'avantage impliquée.

Fait à Bandundu, le 4 juillet 2022





**MINISTÈRE
DE L'ENVIRONNEMENT
ET DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



COMPTE RENDU DE LA 3^{ème} REUNION DU COMITE CONJOINT DE CORDINATION A KINSHASA le 16 Avril 2024

La troisième réunion du Comité conjoint de Coordination du Projet d'opérationnalisation du système national de surveillance des forêts et activités pilote REDD+ en République Démocratique du Congo (réalisation conjointe avec le « programme intégré REDD+ dans la province du Kwilu de l'initiative pour la forêt de l'Afrique Centrale (CAFI) du PIRRED/ Kwilu) a eu lieu au Centre Culturel BOBOTO, 7, Avenue Père BOKASSA, à Kinshasa-Gombe.

Les participants à la présente réunion sont :

N°	Fonction / Organisation	Qualité du participant
1	Secrétaire Général à l'Environnement et Développement Durable	Président
2	Directeur Général des Forêts	Membre
3	Représentant du Fond National REDD+	Membre
4	Directeur du développement durable (DDD)	Membre
5	Chef de division du changement climatique, DDD	Membre
6	Directeur des Inventaires et Aménagement Forestiers (DIAF)	Membre
7	Directeur de la Gestion Forestière (DGF)	Membre
8	Directeur de l'Horticulture et du Reboisement (DHR)	Membre
9	Directeur de Technologies Energie-Bois (DTEB)	Membre
10	Directeur de la Cellule juridique	Membre
11	Coordinateur CN-REDD+	Membre
12	Représentant du Ministère de l'Aménagement du territoire	Membre
13	Représentant du Ministère de la Coopération Internationale et Régionale	Membre
14	Représentant du Ministère des Finances	Membre
15	Représentant du Ministère du Plan	Membre
16	Représentant du Ministère de l'Energie	Membre
17	Représentant du Ministère de l'Agriculture	Membre
18	Représentant du Ministère des Affaires Foncières	Membre

19	Représentant du ministère du Développement Rural	Membre
20	Conseiller Technique du Secrétaire Général, MEDD	Membre
21	Représentant du Gouverneur du Kwilu	Membre
22	Ministère de l'Environnement Provincial du Kwilu(Point Focal du projet PIREDD/KWILU	Membre
23	Coordinateur Provincial du MEDD de Kwilu	Membre
	Pour la JICA	
01	Représentant Résident du Bureau JICA en RDC	Membre
02	Représentant (s) des QG de JICA et Bureau de la RDC	Membre
03	Conseiller en chef du Projet	Membre
04	Experts du projet (JICA/JAFTA)	Membre
	Invités à titre d'observateurs	
01	Représentant (s) de l'Ambassade du Japon	Observateur
02	Représentant du Ministère de l'Agriculture de la Province du Kwilu	Observateur
03	Coordinateur National du GTCR-R	Observateur
04	Représentant de la FAO	Observateur
05	Représentant du CAFI	Observateur
06	L'équipe du cabinet du SG	Observateur
07	Représentant du Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN)	Observateur
08	Chef de division du Biodiversité, DDD	Observateur

Suite à l'incident survenu au secteur de Dibaya Lubwe, dans le territoire d'Idiofa, à la province du Kwilu dû à l'éboulement de terrain faisant environ 50 morts et des blessés, les participants ont observé une minute de silence avant le déroulement de la réunion.

Premier temps fort : **Cérémonie d'ouverture** :

Quatre allocutions prononcées par :

- Le Représentant du Directeur de la DDD pour son mot de bienvenue ;
- Le représentant résident Adjoint de la JICA ;
- Le Secrétaire exécutif du FONAREDD;
- Le Secrétaire Général à l'Environnement et Développement Durable.

1. Mot de bienvenue du Chef de Division de la DDD.

Le Chef de Division de la Direction de Développement Durable, prenant la parole au nom du Directeur de cette direction a souhaité la bienvenue à toutes et à tous pour leur participation à cette troisième réunion du Comité conjoint de Coordination du Projet d'opérationnalisation du système national de surveillance des forêts et activités pilote REDD+ en République Démocratique du Congo.

2. Allocution du représentant Résident de la JICA

Le représentant Résident de la JICA a remercié particulièrement le Secrétaire Général à l'Environnement et Développement Durable et le Secrétaire exécutif du FONAREDD. Cependant, l'insécurité dû au phénomène Mobondo a contribué à la suspension des activités sur le terrain du Projet PIREDD-Kwilu mais les interventions des parties prenantes dont les autorités, les communautés locales et les ONGs ont permis la reprise normale des activités.

3. Allocution de Monsieur le Secrétaire Général à l'Environnement et Développement Durable

Le Secrétaire Général à l'Environnement et Développement Durable a promis le déroulement normal des activités du projet. Il a rappelé que le taux de déforestation est en hausse car en 2009, ce taux était de 0,31% et qu'aujourd'hui, ce taux serait bien plus élevé si l'on y fait une évaluation sérieuse et cela a pour cause principalement la pauvreté et d'autres moteurs à savoir manque d'agriculture durable, manque d'électricité etc..., raison pour laquelle le projet SNSF, qui, grâce au FONAREDD, sous financement de CAFI, et à la JICA appuient à restaurer le milieu forestier encore dégradé. Il souhaite que cette restauration se fasse avec les essences locales à croissance rapide car avec les essences exotiques (Acacia, Eucalyptus), il est difficile de récupérer la végétation préexistante. Il dit attendre de ce projet l'appropriation par les agents de la DIAF et DDD ainsi que la population, les techniciens et le gouvernement de la province du Kwilu. Il a par la suite déclaré ouvert la troisième réunion du Comité conjoint de Coordination du Projet d'opérationnalisation du système national de surveillance des forêts et activité pilote REDD+ en République Démocratique du Congo.

4. Allocution du Secrétaire Exécutif national du FONAREDD

Le Secrétaire Exécutif national du FONAREDD a déclaré que c'est une opportunité du FONAREDD de participer à cette troisième réunion du Comité conjoint de Coordination du Projet d'opérationnalisation du système national de surveillance des forêts et activité pilote REDD+ en République Démocratique du Congo. Avec l'adhésion de la RDC à la CAFI, le FONAREDD assure sa présence et visitera les activités de terrain lors du 8^{ième} COPIL. Le FONAREDD fait l'accompagnement financier pour aider la RDC à se doter d'un SNSF dont la JICA est bien dans ce processus avec la participation du Ministère de l'Environnement et Développement Durable ainsi que d'autres ministères sectoriels.

S'en est suivi de la photo de famille.

Deuxième temps fort : **Déroulement des travaux de la 3^{ième} réunion du CCP :**

1. Rappel des grandes lignes des composantes SNSF et PIREDD

Le but et les objectifs du projet ont été donnés, cependant les activités ont connu un temps de turbulence suite à la pandémie de COVID 19 dont les Experts japonais ont dû quitter la RDC. Un rappel sur la durée du projet (initialement prévu pour 5 ans) a été fait, cependant, l'addendum permet la prolongation de 1,5 an allant jusqu'à Juin 2025 pour le financement CAFI et décembre 2025 pour le financement de la JICA. Il existe deux composantes dans ce projet dont le SNSF au niveau national, en collaboration avec le programme CAFI-FAO-DDD-DIAF sous financement JICA et la mise en œuvre du PIREDD Kwilu au niveau de la Province du Kwilu sous financement CAFI et JICA)

Au niveau de la Province, il y a le COPIL, présidé par le gouverneur de la province, soit deux fois par an.

2. Coordination et endossement des activités 2022-23 du MEDD (Contribution du Projet JICA à l'élaboration de l'Annexe Technique du Rapport biannuel actualisé par la DDD)

La DDD assure la coordination des activités des acteurs engagés dans le processus de SNSF.

Pour cela, il y a eu :

- La validation des fiches de terrain dont 10 fiches validées ;
- Plateforme technique d'Experts sur la mise en œuvre du SNSF (en 2023, 9 réunions organisées et en 2024, 4 réunions). Il s'agit des réunions mensuelles avec 21 Experts ;
- Appui à la préparation du rapport biannuel ;
- Validation des données d'imagerie satellitaire faite par la DIAF avec la validation du guide opérationnel y relatif.

3. Elaboration du guide d'interprétation des images satellitaires pour la classification de la couverture terrestre par la DIAF

Après la présentation du contexte et justification, la problématique a été présentée dont celle de créer le guide afin d'améliorer la qualité du travail dont la classification des interprètes en vue d'une meilleure production de la carte de couverture forestière.

Les résultats attendus consistent à mettre en place un guide, sa publication et vulgarisation puis renforcement des capacités des agents de la DAIF sur ce guide.

La méthodologie employée a consisté à la revue documentaire et sélection de 5 sites dont 2 sites seulement ont fait l'objet de la mission suite aux contraintes du budget. ; s'en est suivi l'élaboration des fiches de terrain

Un travail est en cours pour finaliser le guide d'interprétation.

Les difficultés ont été rencontrées dont COVID19, manque des données de drones et budget limité.

4. Présentation du guide d'assurance-qualité et contrôle qualité (AQ/CQ) d'inventaire carbone

Ce guide, élaboré dans le but de prévenir et de minimiser les erreurs et les corriger lors de la mise en œuvre d'un inventaire carbone, contient entre autre :

- Description de 3 techniques de contrôle (à chaud, à froid et à l'aveugle) ;
- Sources d'erreurs de terrain ;
- Schéma d'AQ/CQ ;
- Analyse des données ;
- Calcul statistique.

5. Amendement du PV pour la coopération et plan global de renforcement du lien SNSF-PIREDD

Ces amendements ont porté sur :

- La durée du projet : de 5 ans à 6,8 ans ;
- L'organisation de la structure de mise en œuvre ;

- Cadre logique du projet ;
- Plan d'opération ;
- Surveillance et évaluation.

6. Etat de lieu des activités du PIREDD Kwilu, Avancement et défis puis Présentation du addendum approuvé et augmentation supplémentaire des fonds de la JICA.

❖ Etat de lieu et avancement :

- 85 cartes participatives de PSAT élaborées et validées
- 4 Groupe de travail organisés
- 100 Services techniques mobilisés
- 7 réunions du COPIL organisés
- 971 Ha avec les CLD
- 273 Ha avec les fermiers
- Au total 4223 Ha d'Agroforesterie
- 18 729 Ha des lambeaux forestiers protégés dans le PSAT
- 65 PSAT validés
- 1 078 émissions diffusées
- 30 PGES réalisés soit 100%
- MGP opérationnel

❖ Quelques difficultés rencontrées :

- Retard de décaissement des fonds liés à l'addendum ;
- Suspension des activités d'agroforesterie ;
- Réduction des effectifs des ONGs partenaires ;
- Situation sécuritaire (Mobondo) ;
- Retard de l'adoption des lois foncière et Aménagement du Territoire.

❖ S'en est suivi le jeu des questions-réponses.

Les questions suivantes ont été soulevées :

- ✓ Le lien entre SNSF et les autres PIREDD, la prise en compte de la division aménagement de la DIAF dans le cadre de SNSF ;
- ✓ Les indicateurs et sources de vérification de SNSF rendu opérationnel ;
- ✓ Différence entre la classification de la DIAF et étude sur le capital forestier ;
- ✓ Implication de tous les services forestiers pour la validation de guide ;
- ✓ L'atteinte des résultats assignés d'ici juin 2025 ;
- ✓ La possibilité des missions sur les autres sites sélectionnés au lieu de 2 seulement ;
- ✓ La prise en compte de communication ;
- ✓ Le taux de réalisation des activités du projet ;
- ✓ Implication réelle de la Province du Kwilu pour assurer la continuité du projet ;
- ✓ Manque de personnel et matériel de SNSF à la coordination provinciale de l'Environnement et Développement Durable du Kwilu ;
- ✓ Difficulté de SNSF dans la province du Kwilu ;
- ✓ Plaidoirie de l'implication de la femme dans le COPIL ;
- ✓ L'implication de service technique reboisement (Direction de reboisement et horticulture) ;
- ✓ L'appropriation et pérennisation du projet dans la province du Kwilu ;
- ✓ Non-prise en compte de SNSF ni dans le budget ;
- ✓ Sécurisation foncière des plantations agroforestières ;

- ✓ Mécanisme de protection des lambeaux forestiers ;
- ✓ La projection de la durée de PSAT ;
- ✓ Mesures des sauvegardes prises en compte dans l'addendum mais pas au début du projet ;
- ✓ Changement de terminologie charbonnage par la carbonisation ;
- ✓ Rallonger la durée du projet à 2 ans au lieu de 1,8 an.

Après débats, les réponses ont été apportées à ces questions.

7. Lecture du communiqué final

Le communiqué a été lu et adopté moyennant l'amendement.

Troisième temps fort : **Mot de clôture :**

Le représentant de Monsieur le Secrétaire Général à l'Environnement et Développement Durable, le Directeur Général des Forêts a est revenu sur les recommandations du Secrétaire Général de l'appropriation du projet et de la formation de la relève tant au niveau des agents de la DIAF et DDD qu'un niveau de la Province du Kwilu. Il a remercié la JICa et le Gouvernement Provincial et a déclaré clos la troisième réunion du Comité conjoint de Coordination du Projet d'opérationnalisation du système national de surveillance des forêts et activité pilote REDD+ en République Démocratique du Congo

Fait à Kinshasa, le 16 Avril 2024

Séraphin YANGBA



Communiqué final de la réunion du 4^{ème} Comité Conjoint de Coordination du Projet et du 11^{ème} COPIL du PIREDD Kwilu

Du jeudi 27 à vendredi 28 novembre 2025, il s'est tenu, au Cercle Elais de la ville Province de Kinshasa, la onzième réunion du Comité de Pilotage (COPIL) du Programme intégré REDD+ couplée à la quatrième réunion du Comité conjoint de Coordination du projet d'opérationnalisation du Système National de Surveillance des Forêts « SNSF » et activités pilotes REDD+, « Projet Intégré de la Réduction des Emissions dues à la Déforestation et Dégradation des forêts dans la province de Kwilu « PIREDD KWILU » en République Démocratique du Congo. Ce projet est cofinancé par CAFI à travers FONAREDD et la JICA.

Cette réunion a été organisée par l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) en collaboration avec le Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat. Ce projet s'inscrit dans le cadre des activités à mener conformément aux orientations de la Stratégie cadre nationale REDD+, et qui ont été coulées sous forme des piliers à financer à travers le plan d'investissement REDD+ de la RDC, et tout ceci dans le but d'atteindre les objectifs du développement durable contenus dans le Plan National Stratégique du Développement (PNSD) de la RDC.

L'objectif de la onzième réunion du COPIL est spécifiquement déterminé à travers les points suivants :

- Évaluer l'état d'exécution du PTBA 2025, y compris les résultats cumulatifs ;
- Capitaliser les expériences, défis et bonnes pratiques du projet ;
- Identifier les synergies possibles avec d'autres programmes/projets afin de renforcer la durabilité des acquis pour la clôture du projet global.

Tandis que l'objectif de la quatrième réunion du Comité Conjoint de Coordination du Projet est spécifiquement déterminé comme suit:

- Partager les informations sur l'état des lieux des réalisations du Projet avec les personnes concernées ;
- Avoir leur compréhension commune sur la perspective du Projet ;
- Recueillir ensuite leurs avis et considérations pour une coopération future comme clôture du projet global, conformément à l'accord conclu entre les deux parties, la RDC et le Japon.

Ont pris part à cette réunion, une quatre vingtaine de participants issus de plusieurs catégories des parties prenantes aussi bien du niveau national que provincial.

Il s'agit de :

- ✓ L'équipe du Secrétariat Général du Ministère de l'Environnement (MEDD-NEC);
- ✓ Membres du Comité de Coordination du Projet dont la liste en annexe;
- ✓ L'équipe des représentants de la JICA/JAFTA ;
- ✓ Représentant de l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN) ;
- ✓ Représentants du Groupe de Travail du MEDD suivi et évaluation de PAM de REDD+ ;
- ✓ Les représentants des Ministères sectoriels ;
- ✓ Les représentants de certains PTF ; et
- ✓ Les autres Invités à titre d'observateurs ;

Conformément à l'agenda établi, cette réunion s'est déroulée pendant deux jours :

JOUR 1 : jeudi le 27 novembre 2025

La première journée a connu deux temps forts, notamment les mots de circonstance et une série de présentations :

- 1° Mot de circonstance du représentant de la JICA ;
- 2° Mot de circonstance du secrétaire exécutif Adjoint du FONARED ;
- 3° Mot de circonstance du représentant de la Coordination du Projet ;
- 3° Mot de circonstance de son Excellence Monsieur le Gouverneur de Province de Kwilu ;

4° Mot d'ouverture du Directeur Général-Forets, représentant
Monsieur
le Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement,
Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat (MEDD-
NEC).

Ces mots de circonstance ont été suivis par les présentations relatives à la première composante du projet, à savoir, le **Système National de Surveillance des Forêts (SNSF)**. Ces présentations sont :

- 1° Rappel de grandes lignes du projet ;
- 2° Manuel méthodologique de suivi et évaluation des Politiques et Mesures (PAM) ;
- 3° Guide opérationnel de l'Interprétation des images satellites ;
- 4° Guide opérationnel de l'Assurance –Qualité et Contrôle- Qualité (AQ/CQ) sur l'Inventaire forestier (Inventaire de Carbone Forestier)

Ces présentations ont été suivies d'une séance de questions-réponses et des recommandations.

La séance a été suspendue à 15h05.

JOUR 2 : vendredi le 28 novembre 2025

La deuxième journée a connu les présentations relatives à la deuxième composante « **Activités pilotes PIREDD Kwilu** », il s'agit de :

- 5° Application des recommandations du 10^{ème} COPIL;
- 6° Evaluation de la mise en œuvre du PTBA 2025 et capitalisation ;
- 7° Développement d'essais pour une production de charbon durable.

Chacune de ces présentations a été suivie d'une séance de questions-réponses pour répondre aux préoccupations soulevées par certains participants. Plusieurs recommandations ont également été formulées pour pérenniser les acquis du projet et les dupliquer dans d'autres projets ou initiatives.

Ces recommandations sont :

- Le partage d'expériences entre le PIREDD KWILU avec d'autres Partenaires du pays;

- L'accompagnement des activités en cours dans le territoire de GUNGU ;
- La continuité des activités sous une autre forme au regard de bonnes réalisations des du PIREDD Kwilu ;
- La production d'une feuille de route sur les activités en cours ;
- Etendre le Guide opérationnel sur l'inventaire du carbone forestier dans d'autres Pools de GIEC, notamment le sol organique, la litière et les bois morts ;
- Capitaliser les bonnes réalisations du projet;
- Valoriser dans l'avenir la culture de la plante *rawolfia vomoria* pour ses vertus médicales, phytosanitaires (bio pesticide) et aussi commerciales.

L'atelier s'est terminé par la remise symbolique des guides élaborés et des matériels au Secrétariat Général du MEDD-NEC et la lecture du communiqué final par la DDD.

Fait à Kinshasa, le 28 novembre 2025
Les participants



Fonds National REDD+ de la RDC

Programme Intégré REDD+ Kwilu

PROJET REALISE PAR LA JICA

RAPPORT D'EVOLUTION

Octobre 2019

1. GENERALITES

Le projet Intégré REDD+ KWILU « PIREDD KWILU » est l'un des programmes prévus dans le portefeuille du Fonds National REDD+ « FONAREDD ». À la différence des autres PIREDD, le PIREDD KWILU est un volet du Projet d'Opérationnalisation du Système national de Surveillance des Forêts et Activités Pilotes REDD+. Le PIREDD KWILU est cofinancé par la JICA et CAFI via FONAREDD.

Comme pour la mise en œuvre de tous les PIREDD, le PIREDD KWILU devrait bénéficier de l'implication des services techniques de l'administration publique et est piloté par un Comité de Pilotage sous la présidence du Gouverneur de la Province du Kwilu. En outre, la mise en œuvre des PIREDD exige une certaine transparence.

Dans le souci d'assurer cette transparence et pour permettre au Comité de pilotage de bien suivre le déroulement du PIREDD KWILU, l'équipe du projet présente en avancement ce rapport d'évolution à l'attention du COPIL, en attendant la tenue la prochaine COPIL.

Par ce rapport, l'équipe du projet compte informer l'autorité provinciale qui à la fois préside le COPIL, de l'état d'avance du PIREDD KWILU et souhaite obtenir d'elle tout appui nécessaire pour l'avance du dit projet.

A titre d'information, le PIREDD KWILU avait obtenu le soutien du Gouvernement Provincial du Kwilu, suivant la lettre d'endossement dont référence : N° 18/320/CAB/PROGOU/KLU/BKM/2018. Le document projet du PIREDD KWILU est publié sur le site internet du FONAREDD : www.fonaredd-rdc.org. Ces deux documents à savoir, la lettre d'endossement du Gouvernement Provincial du Kwilu et le document projet du PIREDD KWILU sont transmis en annexe de ce rapport.

2. SYNTHÈSE DES ACTIVITES

Le lancement du projet était initialement prévu en janvier 2019, mais compte tenu des perturbations probables à la suite des élections générales en RDC, le lancement a eu lieu en avril 2019, avec l'arrivée des experts Japonais.

Depuis le démarrage du projet, qui coïncide avec l'arrivée de l'équipe des experts Japonais, les activités suivantes ont été menées, dans l'ordre chronologique :

- Etablissement d'un bureau à Kinshasa pour le PIREDD Kwilu.
- Visite de courtoisie au Gouverneur de la Province de Kwilu et échange des points de vue sur le programme
- Communication du lancement de programme aux parties concernées de la Province du Kwilu et la collecte d'informations locales auprès d'elles
- Échange d'informations avec les organisations et ONG concernées
- Élaboration du PTBA
- L'organisation du premier comité de pilotage (COPIL) le 19 juillet 2019
- Missions de prospection de sites d'intervention à Idiofa, Masi et Bulungu
- Mission d'enquête sur la sécurité pour le déplacement des experts Japonais
- Lancement du processus de l'AMI 01
- Préparation du bureau opérationnel à Kikwit
- Approvisionnement en matériels et équipements de travail (trois pick-up ont été déployés projets finis de la JICA. 1 Hilux et 2 Land Cruiser PickUps, 12 motos et d'autres matériels et mobiliers de bureau Kinshasa)

3. DIFFICULTES RENCONTREES ET SOLUTIONS APPORTEES.

Au stade actuel, le projet a rencontré quelques difficultés tout au long de sa mise en œuvre. Parmi les difficultés rencontrées nous pouvons citer :

- a. Le retard d'exécution de la recommandation du premier COPIL.

Le premier COPIL a recommandé la signature d'un mémorandum de collaboration entre le gouvernement provincial du Kwilu et la JICA, pour une bonne coordination des services techniques. Cette recommandation tarde à se réaliser du fait de la procédure au niveau de la JICA. Suivant ses procédures, la JICA/Rdc devrait recueillir l'avis de la JICA/TOKYO pour toute prise de position. Cette exigence interne à la JICA prolonge l'échéance de prise de décision au niveau de la JICA/Rdc. Ce retard bloque la mobilisation des services techniques pour la mise en œuvre des activités du projet.

Le chef de projet s'est mobilisé pour obtenir dans le délai imparti, le mémorandum de collaboration recommandé par le COPIL et le faire appliquer.

- b. Le retard dans le déploiement des techniciens sur terrain.

Jusqu' à ce jour, les techniciens (personnel technique) ne sont pas encore recrutés, pour cause, le temps suffisamment long (plus de deux mois) de l'AMI 01. En effet, depuis Août 2019, le projet avait lancé l'AMI 01. Le résultat de cet AMI a été contesté par certaines personnes qui ont exigé l'implication de l'autorité provinciale pour clarifier la situation.

La JICA s'est résolue de régler ce problème en se soumettant à la démarche du gouvernement provincial du Kwilu. Ce dernier a organisé une mission d'enquête et a fait des recommandations à la JICA. La JICA à son tour a transmis son point de vu à l'équipe de gestion, en tenant compte de recommandation de la commission d'enquête du gouvernement provincial tout en veillant aux respects de règles et procédures établies.

4. PROGRAMME DE D'ICI FIN NOVEMBRE :

Tenant compte du retard connu dans le démarrage effectif et la nécessité d'obtenir en priorité le mémorandum de collaboration entre le gouvernement provincial et la JICA, l'équipe de gestion du projet se propose de réaliser les activités ci-après d'ici la fin du mois de novembre.

- a. Finalisation de la convention avec le gouvernement provincial du Kwilu et passer à la signature de ladite convention.
- b. Organiser des ateliers d'information à Bandundu ville, Bagata, Idiofa, Bulungu, Masi et Kikwit. Le calendrier de ces ateliers sera fixé dans les prochains jours. Cependant l'atelier de Bandundu aura lieu le 28 octobre 2019.
- c. Boucler l'AMI 01 en commençant par l'enquête sur la fiabilité des ong AIPD et AMAR-CAFEN, classé troisième par rapport à l'évaluation. Le choix d'AMAR-CAFEN est consécutif à l'exigence de la JICA sur le respect des procédures et règles établies.
- d. Préparation du lancement de l'activité test sur l'agroforesterie en saison B 2019, soit en mars 2020. Le projet s'est fixé comme objectif de réaliser 500ha en test à la saison B 2019. Le retard connu sur les préparatifs peut empêcher l'atteinte de cet objectif. Il est fort probable de réaliser moins de 500ha
- e. Entre temps, le projet s'organise pour finaliser l'installation du bureau opérationnel de Kikwit. Le projet va continuer à assurer l'approvisionnement en équipement et mobilier de bureau.

5. RECOMMANDATIONS SUGGESTIONS :

Le projet ayant connu beaucoup de retard pour son lancement, une seule recommandation s'impose :

La mobilisation de toutes les parties concernées pour obtenir un mémorandum de collaboration entre le gouvernement provincial et la JICA. En attendant, nous sollicitons du gouvernement provincial de faciliter la participation des services techniques (au niveau provincial et territorial) aux ateliers d'information qui l'équipe de gestion se propose d'organiser aux chefs-lieux de province et territoire du Kwilu.

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU KWILU

COMPTE RENDU DU 2^{ème} COMITE DE PILOTAGE TENU A L'HOTEL LENKO EN DATE DU 07 FEVRIER 2020

Sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur le Gouverneur de la Province du Kwilu, en collaboration avec le Fond National REED+ et agence japonaise de Coopération Internationale, il s'est tenu le deuxième Comité de pilotage du PIREDD/Kwilu le 07 février 2020 à Bandundu ville dans la salle de réunion de l'hôtel Lenko.

De la présence

N°	Fonction / Organisation	Qualité du participant
1	Gouverneur du Kwilu	Président
2	Ministre Provincial de l'Environnement et de l'Energie	Vice-Président
3	Ministre Provincial de l'Agriculture et du Développement Rural	Membre
4	Ministre Provincial des Affaires Foncières	Membre
5	Ministre Provincial de l'Aménagement du Territoire	Membre
6	Ministre Provincial du Plan	Membre
7	Coordonnateur Provincial du Ministère de l'Environnement Kwilu	Membre / Rapporteur
8	Inspecteur Provincial du Ministère du Développement Rural	Membre
9	Inspecteur Provincial du Ministère de l'Agriculture	Membre
10	Chef de Division du Ministère des Affaires Foncières	Membre
11	Chef de Division du Ministère de l'Aménagement du Territoire	Membre
12	Chef de Division du Ministère de l'Energie	Membre
13	Chef de Division du Ministère du Plan	Membre
14	Coordonnateur Provincial du GTCR-R	Membre
15	Coordonnateur CARG Bulungu	Membre
16	Coordonnateur CARG Masi-Manimba	Membre
17	Coordonnateur CARG Idiofa	Membre
18	Coordonnateur CARG Bagata	Membre
19	Président Provincial de la FEC Kwilu	Membre
20	Représentant du FONAREDD	Membre
21	Représentant Résident du Bureau JICA en RDC	Membre
22	Equipe du projet	Membre
En qualité d'observateur		
01	Représentant de la CONAREF (Commission Nationale de la Réforme Foncière)	Observateur
02	Coordonnateur National du GTCR-R	Observateur
03	Représentant du MEDD National (Direction du Développement Durable)	Observateur

De la cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a commencé par l'hymne nationale.

L'hymne nationale était suivi de la première intervention qui n'était autre que le mot du représentant du FONAREDD. Celui-ci a commencé par remercier Son Excellence Monsieur le Gouverneur pour sa disponibilité et son dévouement.

Dans son développement il a parlé du retard des activités qui était dû à la signature du mémorandum et a exhorté toutes les parties prenantes et particulièrement les autorités sur l'appropriation des activités et acquis du projet afin de garantir la pérennisation.

Dans sa conclusion il a insisté l'importance d'avoir un cadre de concertation.

La deuxième intervention était celle du Représentant de l'agence japonaise de Coopération Internationale (JICA). Celui-ci a commencé par rendre des hommages à Son Excellence Monsieur le Gouverneur de Province pour son implication dans la réalisation de l'agenda du projet. Il a par ailleurs parlé de la présence de la coopération japonaise dans cette réunion qui relève de la volonté des autorités japonaise pour assister les pays en voie de développement sur la protection de l'environnement et la réduction de la pauvreté d'où l'importance des dons et matériels du gouvernement japonais à travers le projet de monitoring, de préservation et la gestion durable des forêts de la RD Congo.

Il a aussi parlé de l'objectif de la JICA dans ce processus qui est d'accompagner le projet à atteindre les objectifs assignés par l'approche de l'agroforesterie par les communautés locales. Pour conclure son allocution, il a parlé brièvement des efforts fournis par l'équipe du projet pour faire avancer les activités et a demandé l'appropriation des activités et acquis du projet par toutes les parties prenantes pour la pérennité des activités.

Après le FONAREDD et la JICA intervient **le mot d'ouverture de Son Excellence Monsieur le Gouverneur de Province**. Ce dernier a commencé par remercier les différents acteurs et bailleurs de fonds mettant l'accent particulier sur le FONAREDD et la JICA pour les appuis qu'ils ne cessent d'apporter dans sa province cas du PIREDD Kwilu et a insisté sur le fait que la gestion de ce projet soit efficiente aux profits de la population bénéficiaires, pour cette raison il s'implique personnellement pour une gestion rationnelle des forêts de sa province. Avant de clore son allocution, il a procédé à l'ouverture des travaux de la tenue du 2^e COPIL.

La clôture de la cérémonie d'ouverture a été marquée par une photo de famille.

Du déroulement des travaux

Lecture et adoption du compte rendu du 1^{er} COPIL tenu le 18 et 19 juillet 2019

La lecture du compte rendu du 1^{er} COPIL a été faite par le Coordinateur Provincial de l'environnement, et a été adopté avec succès par l'assemblée.

Rappel sur les grandes lignes du projet PIREDD/KWILU

Le chef de projet a fait un aperçu sur les grandes lignes du projet PIREDD/KWILU notamment :

Le titre du projet qui n'est autre que "*Promotion des systèmes agro-forestiers à petite échelle – Programme intégré REDD+ Kwilu*", du Le système national de surveillance des forêts (au niveau national et provincial) du Programme intégré REDD+ Kwilu (au niveau provincial) de son organisation participante qui est l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) et de ses partenaires de mise en œuvre qui sont : le Gouvernement provincial et les ONG locales pour une durée totale de 60 mois dont le commencement prévu était le 01 janvier 2019 et que le démarrage effectif était en avril de la même année avec un budget total de 7 388 487 USD répartis comme suit : Fonds CAFI avec 3 999 200 USD et la contribution de la JICA de 3 389 287 USD qui seront exécutées dans la Province du Kwilu notamment dans les Territoires **Bagata, Bulungu, Masi-Manimba, Idiofa** qui avait comme objectif l'évitement de la déforestation et la séquestration du carbone à travers la promotion de l'agroforesterie et l'amélioration des conditions de vie des populations du Kwilu.

Le 3^e intervenant, le Coordonnateur Adjoint FONAREDD a fait un exposé sur l'accompagnement du FONAREDD et recherches des appuis additionnels pour le PIREDD/KWILU.

Il a parlé du système de surveillance des forêts, du comité technique du FONAREDD, les points focaux des ministères sectoriels, du secrétariat exécutif du FONAREDD en direct avec les autorités provinciales et nationales, des comités de pilotage des programmes/projets, de la vérification indépendante des jalons intermédiaires et finaux, de l'évaluation indépendante en vue de déclencher la deuxième tranches des programmes/projets et aussi une évaluation mi-parcours organisées par les agences d'exécution.

Il a insisté de travailler en collaboration avec les autorités provinciales notamment les ministres provinciaux.

Le quatrième intervenant, le Chef de projet adjoint du Kwilu a présenté les résultats issus des activités réalisées dans le cadre du PIREDD/KWILU depuis le lancement du projet (1^{er} COPIL du 19 juillet 2019). Succinctement, il a parlé de la mise en œuvre du dispositif d'exécution du programme, des consultations programmées avec toutes les parties prenantes du projet, de la tenue de l'atelier de lancement du projet et de la première réunion du comité de pilotage, de la réalisation des études préliminaires sur les risques socio-environnementales en vue de définir les mesures de sauvegardes, de la redynamisation des organisations paysannes, de la formation, équipement et motivation des techniciens des organisations paysannes, du lancement des activités d'agroforesterie avec la mise en place des pépinières, et il a clôturé par la définition du plan stratégique de sensibilisation dans la zone du projet.

L'orateur a aussi parlé du recrutement du personnel notamment : le Chef de projet adjoint et le conseiller, 4 agents administratifs (assistant administratif et financier, le comptable, le secrétaire administratif et le logisticien, les 12 techniciens (6 agronomes et 6 animateurs), les 10 agents d'appoint (interprète, réceptionniste, chauffeur et CCleaner), l'équipe technique des japonais (Chef de projet et experts).

Il a parlé de l'installation des bureaux. Ici, il s'agit du bureau de représentation situé sur avenue de la paix n°300, Kinshasa/Gombe, le bureau opérationnel sur l'avenue Lukoki, n°67 Q/Nzinda Kikwit/Kwilu.

Il a aussi parlé de la mise en place du COPIL et l'organisation de l'atelier de lancement du projet et de la signature de mémorandum de collaboration avec le gouvernement provincial du Kwilu.

Il est à noter qu'avant le démarrage effectif des activités, le projet a pu réaliser quelques consultations auprès des paysans fermiers de la zone du projet, des ONG locales et structures associatives des paysans, des services techniques au niveau provincial, urbain et territorial, les autorités politico-administratives et coutumières, les acteurs et structures de développement du Kwilu et des acteurs intervenants dans la zone du projet.

L'orateur a par ailleurs parlé de la redynamisation des organisations paysannes. Ici, il a présenté la réalisation de 34 comités locaux de développement « CLD », du renforcement des capacités des dirigeants de CLD par les animateurs du projet. Formation de 64 pépiniéristes dans 32 villages par les agronomes du projet.

La réalisation des études préliminaires sur les risques socio-environnementales en vue de définir les mesures de sauvegardes.

Plusieurs questions ont été posées par les participants : celles de savoir la sélection des radios communautaires, le budget alloué à cette fin, de définir les liens qui existent entre le PIREDD et la réforme foncière et celle faisant suite à la sélection de 4 ONG retenues par rapport à la dernière réunion à Bandundu, celles des essences retenues pour le reboisement et l'agroforesterie hormis les eucalyptus et de savoir aussi comment la campagne de sensibilisation a-t-elle débuté sans les services concernés

(Développement rural) et celles ayant occasionné l'avancement des travaux sur terrain tout en mettant en déphasage le COPIL par rapport aux activités réalisées en référence avec le budget 2019. Or, le constat fait dans la présentation a été révélé pour 1 000 000 mais seulement 105 700 USD apparaît dans le budget présenté tout à l'heure.

L'intervenant répond d'une façon ramassée en disant que ; les animations réservées à des radio sont des supports mais nous ne sommes pas encore à l'étape de la sélection, on attendait la signature du mémorandum entre le gouvernement provincial et le projet, en ce qui concerne la réforme foncière, on en tient compte. Les essences à sélectionner sont de l'apanage des demandeurs qui ne sont autre que les paysans ; toute fois il est conseillé par le projet de pouvoir prioriser la production des bois énergies, tandis que pour les quatre ONG choisies dernièrement dans une réunion conjointe entre la JICA et le Gouvernement provincial je laisse question à la JICA de répondre.

Le cinquième intervenant a fait un résumé sur le plan du travail et le budget pour l'année 2019 (PTBA). Un budget global de 7 388 487 USD pour l'évitement de la déforestation et la séquestration du carbone à travers la promotion de l'agroforesterie et l'augmentation de revenus en pourcentage. Il a donné les objectifs spécifiques et une brève explication sur le PTBA. Pour un état d'avancement des activités de 53%, avec un budget total prévu de 1 159 282 USD répartis comme suit : 726 582USD pour le budget administratif, 1 800 USD des frais d'audit, et S'en est suivi la lecture du communiqué final et des recommandations.

La fin des travaux a été marquée par le Mot de clôture prononcé par Son Excellence Madame la Ministre de l'environnement. Dans son mot, elle a tenue à remercier tous les participants, en particulier les organisateurs pour la réussite de cette journée et a chuté en demandant l'implication des toutes les parties prenantes dans les activités pour la réussite du projet. C'est par ce mot qu'elle déclara clos les travaux de la 2^e COPIL Kwilu du 07 février 2020.

Commencé à 9h00, la réunion s'est terminée à 14h30.

Fait à Bandundu, le 07 février 2020

Le Secrétaire rapporteur

Jean marie MADIKANI MUNGALA

Communiqué final de la 3^{ème} réunion du comité de pilotage de PIREDD+ KWILU du 28-10-2020

Suivant les différentes présentations tenues lors de ce copil, et après plusieurs intervenants et débats ; le copil a fait un communiqué final de la manière ci-après :

- Lecture et adoption du compte rendu de la 2^{ème} réunion du comité de pilotage de PIREDD+ (le 07/02/2020)
- Etat de lieu et d'avancement du PTBA
- Les Fonds alloués suivant le mot de S.E Monsieur le Gouverneur de province sont modiques, compte tenu de l'immensité de la province du Kwilu, par rapport à l'enveloppe alloué au PIREDD KWILU (plus de 7 millions USD)
- La mise en place des plantations mixtes d'occasion dans les sites visités sont effectifs (33 villages et 23 concessions/fermes)
- Rendement de maïs non satisfaisant ; cela est dû au retard au moment de semi. Néanmoins, cette situation a connu une solution immédiate avec les dispositions prises par le projet
- La communication sur la compréhension du mobil réel du projet et au près des paysans est moindre et ambiguë
- Mettre en application les mécanismes de gestion et de sauvegarde des plantes et aussi tenir aux deux objectifs majeurs du projet

Recommandations

- S'engager à fournir les efforts considérables afin d'accroître la production et améliorer le rendement au sein des plantations et des cultures (PIREDD+)
- Impliquer de manière urgente les services techniques de la province dans la supervision des travaux sur terrain et une franche collaboration entre les services techniques du projet et ceux de la province
- Etablir un budget de fonctionnement de copil par le Gouvernement provincial
- Mettre en application les recommandations du deuxième copil par JICA
- Approuver la signature imminente d'un protocole d'accord entre le projet PIREDD+ et les chefs de service techniques de la province
- Prendre des mesures urgentes de sécurisation des plantations et cultures à travers le mécanisme de gestion et de sauvegarde des plantes
- Intégrer le Territoire de Bagata dans le projet JICA
- Elaborer un plan de mise en œuvre des priorités pour le second semestre 2020
- Prévoir une rencontre urgente des techniciens des services impliqués de l'antenne du projet KIKWIT
- Valider le Rapport des activités réalisées par le projet au premier semestre 2020 moyennant amendement
- Mettre en place un cadre de coordination des services techniques impliqués au projet PIREDD/KWILU
- Allouer un budget pour la sécurisation des espaces et des plantations
- Mettre en place un Secrétariat Technique permanent du Cadre de concertation
- Harmoniser les textes juridiques en la matière avec les attitudes de Chefs de concession coutumières

Communiqué final de la 4^{ème} réunion du comité de pilotage de PIREDD+ KWILU du 22 avril 2021

Suivant les différentes présentations tenues lors de ce COPIL, et après plusieurs intervenants et débats ; le COPIL présente le communiqué final de la manière ci-après :

- Mot d'introduction du FONAREDD
- Mot d'introduction de la JICA
- Mot d'ouverture de son excellence le Gouverneur de Province
- Lecture et adoption sous réserve du compte rendu de la 3^{ème} réunion du comité de pilotage de PIREDD+
- Accompagnement du FONAREDD pour la mise en œuvre au sein du programme
- Etat de lieu et d'avancement du PTBA 2020 du PIREDD Kwilu
- Présentation du PTBA, exercice 2021
- Présentation et validation des groupes thématiques de travail des services techniques
- Résumé des activités 2020 par Madame le Ministre Provincial de l'environnement

Recommandations

- Mettre à la disposition des membres du COPIL le communiqué final de la session du COPIL antérieure deux semaines après la tenue de la session
- Mettre à la disposition du secrétariat du COPIL des moyens de fonctionnement sur base des demandes faites
- Les rapports d'activités 2020 et le PTBA 2021 ont été validés sous réserve des amendements
- Elaborer le plan provincial d'aménagement des territoires en lieu et place du plan d'action REDD
- Planifier au moins deux missions de supervision de la province dans les sites d'intervention avant chaque tenue de session du COPIL
- Démarrage effectif des activités dans les territoires de Bagata et Idiofa dans le PIREDD Kwilu
- Que les activités du PIREDD Kwilu prennent compte de la politique provinciale sur les aspects liés au genre dans son exécution
- Mettre à la disposition des membres du COPIL le PTBA deux semaines avant la tenue du COPIL

Fait à Kikwit le 22 avril 2021

Le Secrétaire Rapporteur du Copil

Jean Marie MADIKANI MUNGALA



COMPTE RENDU DE LA 5^{ème} REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DU PIRRED/KWILU A KIKWIT DU 10 AU 11/10/2021

La Cinquième réunion du COPIL PIRRED/ Kwilu a eu pour cadre la salle de réunion de l'hôtel MABAYA à Kikwit.

Les participants à la présente réunion sont :

N°	Fonction/Organisation	Qualité du Participant
1	Gouverneur de la Province du Kwilu	Président
2	Ministre Provincial de l'Environnement et de l'Energie	Vice-Président
3	Ministre Provincial de l'Agriculture et du Développement Rural	Membre
4	Ministre Provincial des Affaires foncières	Membre
5	Ministre Provincial de l'Aménagement du Territoire	Membre
6	Ministre Provincial du Plan	Membre
7	Coordonnateur Provincial du Ministère de l'Environnement Kwilu	Membre/Rapporteur
8	Inspecteur Provincial du Ministère du Développement Rural	Membre
9	Inspecteur Provincial du Ministère de l'Agriculture	Membre
10	Chef de Division du Ministère des Affaires foncières	Membre/empêché
11	Chef de Division du Ministère de l'Aménagement du Territoire	Membre
12	Chef de Division du Ministère de l'Energie	Membre /empêché
13	Chef de Division du Ministère du Plan	Membre
14	Coordonnateur Provincial du GTCR-R	Membre /empêché
15	Coordonnateur CARG Bulungu	Membre
16	Coordonnateur CARG Masi-Manimba	Membre
17	Coordonnateur CARG Idiofa	Membre
18	Coordonnateur CARG Bagata	Membre
19	Président Provincial de la FEC Kwilu	Membre /empêché
20	Représentant du FONAREDD	Membre
21	Représentant Résident du Bureau de la JICA	Membre
22	Equipe du projet	Membre
En qualité d'observateur		
01	Représentant de la CONAREF (Commission Nationale de la Réforme Foncière)	Observateur/en ligne
02	Coordonnateur National du GTCR-R	Observateur
03	Le Représentant du MEDD National (Direction du Développement Durable)	Observateur/absent

Après vérification des participants, le modérateur a annoncé le programme des activités suivantes :

- Connexion des participants au lien Zoom de la réunion,
- Présentation de l'Etat d'exécution du PTBA 2021 (Réalisation physique et financière)
- Présentation sur la participation des personnels des services techniques
- Question - réponses et débat général sur la poursuite des activités de PIRRED/Kwilu
- Présentation et validation du communiqué final de la 5^{ème} réunion du COPIL PIRRED/Kwilu
- Mot de clôture de la 5^{ème} réunion du COPIL-PIRRED/Kwilu

Cette journée du COPIL a connu trois temps forts, à savoir ; la cérémonie d'ouverture, le déroulement des activités et la clôture.

1^{er} Temps fort : Cérémonie d'ouverture

Après la connexion des participants au lien zoom de la réunion, l'hymne National a été chanté et trois allocutions ont été prononcées tour à tour ;

Le Coordonnateur du FONAREDD, dans son intervention, a félicité toutes les parties prenantes à ces assises pour l'esprit de collaboration qui caractérise tous les animateurs. Dans cette optique, il souhaite vivement que les échanges et discussions au cours de cette réunion aident le programme à élaborer une feuille de route claire pour relever ses défis.

Dans son plan, FONAREDD a 18 Programmes dont 11 sectoriels et 7 programmes intégrés REDD+ et il a ajouté que, le PIRRED/Kwilu vise à contribuer à la réduction des émissions dues à la dégradation et à la déforestation des forêts et l'augmentation des revenus des populations.

En ce qui concerne la stratégie d'évitement et de la déforestation et l'amélioration des conditions de vie des populations dans son programme intégré, a été adopté au COPIL en février 2018 pour un budget de plus de 7 millions USD, ce programme a été effectif en avril 2019 et est à sa troisième année.

Le développement de ses activités doit nous amener à élaborer le Plan Provincial d'Aménagement du Territoire et les différents Plan de développement des ETD après ces années d'existence en atteignant 5000 ha en agroforesterie, et 250 PSAT.

Ainsi, les communautés seront sensibilisées du rôle de couvert végétal et de sa gestion.

Au sortir de ces assises, nous devons donner des orientations concrètes pour garantir l'atteinte des cibles intermédiaires. FONAREDD souhaite des échanges et discussions fructueuses pour aider le Programme à élaborer une feuille de route claire.

Enfin, le programme devra s'assurer non seulement sur les principes de base de la consultation, de la participation large et inclusive, de la transparence et de l'implication des services techniques étatiques soient toujours respectés, car ils constituent le socle du cadre de mise en œuvre du portefeuille financé par le FONAREDD et permet d'assurer la pérennisation des acquis du PIREDD/Kwilu.

Le Représentant Résident Adjoint Principal de la JICA prenant la parole à son tour a souhaité la bienvenue aux participants et a rappelé l'objectif du projet d'opérationnalisation du système national de surveillance des forêts et des activités pilotes de REDD+ et de rendre opérationnel le système National de surveillance des forêts (SNSF) pour la gestion durable dans la province du Kwilu, cofinancé par FONAREDD et JICA. En deux ans et demi, quatre sessions de COPIL ont été tenues qui ont émis des observations et des recommandations en vue de garantir la réussite dudit projet avec trois mesures tangibles notamment :

- Renforcer le système de communication et les capacités des gouvernants provinciaux qui sont les principaux responsables de la mise en œuvre des activités du COPIL
- Elargir les zones d'intervention dans les territoires de Bagata et Idiofa pour couvrir les 4 Territoires du Kwilu hormis celui de Gungu ;
- Renforcer l'équipe du projet notamment en nombre de personnels des ONG pour un meilleur accompagnement des communautés et la sauvegarde du projet.

C'est pourquoi, la JICA a décidé d'augmenter son financement avec un supplément de 3 millions USD.

Il ressort qu'à la seconde moitié de 2021, les 1500 Ha soient atteints en prévision de 2600 Ha en 2022, cela nécessite la volonté du Gouvernement provincial afin de soutenir toutes les activités communautaires.

Enfin, il a remercié tous ceux qui se sont impliqués pour la réussite dudit projet ; JICA – Gouvernement provincial et les services techniques.

Son Excellence Monsieur le Gouverneur de la Province, dans son adresse, s'est dit très satisfait des résultats à mi-parcours du programme PIREDD Kwilu qui a permis de dégager les points forts et faibles, les opportunités, les menaces et les recommandations formulées pour sa performance.

Aussi, il a rendu hommage au Président de la République pour son implication dans sa vision de lutte contre le réchauffement climatique dans la mise en œuvre du programme intégré REDD+ qui vise deux grands objectifs; la réduction des émissions de la déforestation et la dégradation d'une part et la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des communautés, d'autre part.

Outre ces deux objectifs majeurs, il y a aussi des objectifs spécifiques qu'il faut atteindre à tout prix. Pour en arriver, le Gouverneur tient mordicus à l'implication

du Gouvernement provincial pour la réussite de ce projet combien salutaire en préservant l'écosystème de la province du Kwilu.

L'évaluation de l'avancement du PTBA à mi-parcours, il a demandé à l'équipe du projet de :

- Présenter les résultats des activités réalisées au 1^{er} semestre 2021 en fonction des prévisions du PTBA 2021, les difficultés rencontrées et les dispositions prises pour faire face à ces difficultés ;
- Définir les priorités pour assurer l'exécution optimale du PTBA 2021 pour le second semestre.

Ainsi, il a déclaré ouvert les travaux de la 5^{eme} réunion du COPIL Kwilu sanctionné par une photo de famille qui a constitué la fin du 1^{er} temps fort.

2^{eme} temps fort : Déroulement des activités

Le modérateur a accordé successivement la parole aux différents intervenants.

Le Chef de projet adjoint du PIREDD/Kwilu, dans son exposé a présenté le PTBA 2021 du 1^{er} semestre 2021, et a survolé pour la mise en œuvre du projet cofinancé par CAFI et JICA avec un budget de 7.388.895 dollars américains et a rappelé les 2 grands objectifs qui sont :

- L'évitement de la déforestation et la séquestration du carbone à travers la promotion de l'agroforesterie et l'amélioration des conditions de vie des populations ;
- Il a ensuite pré rappelé que le projet au regard de ce qui s'en suit, vise la durabilité, l'efficacité, la Gouvernance, la gestion participative et aussi les conditions socio-environnementales qui nécessitent un budget additionnel à la JICA et a informé le COPIL que l'exécution du PTBA 2021, à la fin du premier semestre est estimé à 41% et le volume d'activités en saison B est faible à 19%.

Au regard de cette exécution du PTBA 2021, le gros du Budget prévu a été consommé au fonctionnement du cadre de concertation, la location des moyens de déplacement, prise en charge des agents, ...

En réponse à ces préoccupations, il y a nécessité de doter les services techniques des moyens de transport et allouer un budget de service des activités au COPIL.

Quant à la réalisation des activités d'agroforesterie en saison B par rapport aux objectifs spécifiques le résultat est faible et les CLD ne sont pas dynamiques. Une bonne partie du budget était consommée aux activités de sensibilisation à la radio dans les Territoires de Masi-Manimba, Bulungu et Idiofa avec la pose des pancartes.

Au premier semestre 2021, dans le cadre de renforcement de politique et gouvernance provinciale, 36 villages ont été sensibilisés sur la cartographie participative et ont validé les limites des affectations réalisées par le PSAT de la saison B 2020 qui a été élaboré.

Par rapport à l'agroforesterie et la protection des forêts, 50 villages ont réalisé 349 ha d'agroforesterie et 45 concessionnaires ont réalisé 143 ha d'agroforesterie soit un total de 492 ha.

Aussi d'ajouter que dans le cadre foncier rural il y a eu signature des conventions entre les chefs de terre et les CLD pour la mise à la disposition de terre en faveur des paysans dans 45 villages (10 ha) village en moyenne), pour sécuriser ces terres au-delà de la convention signée. Un groupe de travail a été mis en place et un consultant a été recruté par le projet.

Ce dernier a informé au COPIL des difficultés rencontrées d'ordre financier, humain, des intempéries et l'absence des moyens de déplacement.

Pour pallier à cette éventualité, il a souhaité de définir les règles de gestion, le retour de l'expert japonais à Kikwit, de doter les services Techniques en matériels et outils de travail en augmentant les équipements (véhicules, Motos, etc.....)

Et pour le second semestre 2021, le projet devra réaliser ce qui suit :

- 1.020 Ha (109 villages) par les paysans pour atteindre ce qui était prévu à la fin de l'année 2021 soit 2.540 Ha
- 490 Ha (59 concession) pour atteindre 2.540 ha prévus fin 2021

Pour réussir l'évitement de la déforestation et la séquestration du carbone à travers l'agroforesterie, le projet devra élaborer :

- 64 PSAT sur les 100 PSAT prévus ;
- Lancer les activités de sensibilisation par radio dans le Bagata et Bandundu-ville ;
- Renforcer les capacités des services techniques ;
- Sécuriser toutes les concessions foncières mises à la disposition des communautés locales.

Madame la Ministre Provinciale de l'Environnement Développement Durable a présenté de façon sommaire les activités réalisées dans le cadre du projet PIREDD/Kwilu au premier semestre 2021 dont détails ci-dessous.

- Du 19 au 23 janvier 2021 à Bandundu : mise en place des groupes thématiques ;
- 18 février 2021 : séance en visioconférence : présentation de guides techniques de différentes variétés notamment le manioc, maïs, millet et arachide ;
- 8 mars 2021 : journée internationale de droits des femmes.
- Journée célébrée avec les femmes des services techniques impliqués dans le processus REDD, venues des Territoires et villes de Kikwit et Bandundu
- Du 22 au 26 /03 à KIKWIT, atelier pour l'amélioration de 4 guides présentés au mois de février, le dispositif d'encadrement des paysans et la présentation de quelques essences forestières notamment monodora et siborea ;

- Du 29/03 au 2/04 à KIKWIT, séance de travail avec les services techniques impliqués dont 1 jour en atelier de remise au niveau et 2 jours de travail sur terrain ;
- Du 15 au 26 avril à KIKWIT, formation sur le MRV pour la vérification de la situation des activités des villages et concessions de la saison B 2020 ;
- 21 avril : une autre session de travail à Kikwit avec thème : critère de sélection de secteurs, villages / concessions pour cibles de la saison 2021 ;
- 22 avril : à Kikwit : réunion du comité de pilotage et suivi de la célébration de la journée de la terre ;
- 23 avril : rapport et discussions sur l'enquête de la chaîne de valeur ;
- 24 avril : l'équipe du projet a organisé 2 activités :
 - Discussion sur l'organisation du comité local de développement (CLD) ;
 - Formation et discussion sur la sécurisation des terres ;
- Du 16 au 24 mai : formation sur les activités des villages et concessions de la saison B 2020 ;
- Du 26 au 28 mai : 3 activités organisées par l'équipe du projet.
 - Formation destinée aux personnels des services techniques provinciaux ;
 - Explication du processus et des documents pour la sélection des sites de la saison A 2021 ;
 - Activités liées à la promotion de sélection des sites (cours théorique & pratique)
- Du 14 au 17 juin ; formation sur MVR, formation sur base de vérification des plantations d'arbres dans les villages et concessions de la saison B 2020.

En dehors de ses multiples réalisations les réunions hebdomadaires se tiennent chaque jeudi en vision conférence pour améliorer la communication, évaluer les différentes activités et proposer les pistes de solution sous forme des recommandations.

La présentation du rapport synthèse des techniciens MRV des services techniques dans la mise en œuvre du PIREDD Kwilu

Dans leur exposé, les délégués des services techniques ont développé 9 points à savoir : le contexte, la méthodologie d'implantation, les objectifs, les résultats attendus, les résultats atteints, le niveau global, la prise en charge des techniciens MRV, les commentaires et observations, les suggestions.

L'intervenant a circonscrit l'exposé des motifs de l'implication des services techniques, du rôle et des activités, leur apport par rapport au projet et les différentes interventions de financement CAFI, FONAREDD, JICA et du mémorandum de collaboration signé entre le Gouvernement Provincial, le PIREDD et les services Techniques Provinciaux, notamment l'Environnement, l'Agriculture, le Développement Rural, les Affaires foncières et l'Aménagement du Territoire afin d'aboutir à une note conceptuelle définissant le rôle de chaque partie prenante ;

Quant au mécanisme de réalisation des activités d'agroforesterie, quatre Techniciens ont été sélectionnés pour travailler avec les ONG ayant pour objectif le renforcement d'atteinte des activités MRV et agroforesterie, afin de permettre un Babstopping de la coopération avec la province. Il a enchaîné que les superficies de

terrains préparés, emblavés en ha plantés des différentes essences en saison 2020 B sont connus et aussi les fiches de suivi remplies, le nombre des plantules à regarnir par rapport au taux de perte. Le PSE des CLD et fermiers vérifiés et payés, atteinte de 498.46 ha pour la saison B 2020 jusqu'en 2021. 260,1 ha des cultures vivrières en saison B jusqu'en avril 2021 et semence dans 88 sites en saison B 2020 dans la pépinière centrale de Kikwit, 76.104 Plantules d'arbres fruitiers dont 50.128 palmiers à huile, 19.776 safoutiers et 6.200 avocatsiers.

De tout ce qui précède, le projet PIREDD a connu une perte de 20 à 25% soit 92.785 plantules à regarnir, et que le niveau global a atteint 75%. Par ailleurs les techniciens MRV, ont déploré le niveau de leur prise en charge par rapport aux agents du projet qui est à la baisse, et ont suggéré que le projet puisse revoir leur traitement car ils exercent les mêmes activités et subissent les mêmes conditions du travail.

Quant aux réalisations du PIREDD/Kwilu au 1^{er} semestre 2021, beaucoup d'activités ont été faites notamment :

- La participation à la formation sur thématique MRV/PSE et l'utilisation des outils SIG (GPS) ;
- 498.46 ha des plantations en saison B 2020 ; accasia et Maesopsis, arbres à chenilles, oranger et wenge jusqu'en mai 2021
- 260,1 ha des cultures vivrières en saison B 2020 jusqu'avril 2021
- Suivi des matériels aratoire et semences distribuées dans 88 sites en saison B 2020 ;
- Suivi de la pépinière Centrale de Kikwit soit 76.104 plantules d'arbres fruitiers au 28/07/2021 dont 50.128 palmiers à huile 19.776 safoutiers et 6.200 avocatsiers ;
- Suivi des pépinières post-plantation saison B 2020 ; 35.702 plantules récupérables pour l'ajoute des superficies ;
- Inventaire des arbres survécus en plantations de la saison B 2020 dont le taux de perte est de 20 à 25%. D'où, il 92.715 plantules évaluent pour regarnir les plantations
- Pare feu et regarnissage pour la saison B 2020 ;
- Participation et accompagnement des PSE de la saison B 2020.

Quant aux questions et réponses :

Son Excellence Monsieur le Gouverneur de Province du Kwilu a relevé deux préoccupations majeures :

- Comment est géré le patrimoine du PIREDD/Kwilu ?
- Quel est le temps réel imparti pour les assises du COPIL ?

Quant aux autres participants ces deux questions ont été posées :

- Qu'en est-on de la restructuration de CARG ?
- Quelle est la suite de la plainte de l'honorable LUPEMBA ?

En ce qui concerne la première préoccupation relative au patrimoine de PIREDD/Kwilu, il a été proposé une réunion tripartite entre le Gouvernement Provincial, FONAREDD et PIREDD afin de définir les orientations à donner à ce patrimoine étant donné que le PIREDD/Kwilu est cofinancé par FONAREDD et JICA.

Pour la durée des assises du COPIL, en sa qualité de président, le Gouverneur a insisté à ce que les réunions du COPIL puissent se tenir même pendant 48 heures afin de vider les préoccupations des uns et des autres au lieu de quelques heures comme par le passé

Quant aux CARG, le PIREDD/Kwilu a pris actes de leurs doléances.

Enfin, l'honorable LUPEMBA a porté plainte contre PIREDD pour n'avoir pas sélectionné sa structure dans le cadre de celles qui cultivaient les plantules en prétendant qu'il y avait accord entre PIREDD avec lui.

En réponse, le COPIL a décidé en urgence qu'une commission tripartite soit mise en place représentée par le point focal, un membre des services Techniques et le projet pour se rendre sur le lieu afin de trouver un compromis à l'amiable.

Après les interventions des uns et des autres, le COPIL a adopté les recommandations suivantes :

- Le COPIL propose que ses prochaines réunions s'organisent en accordant suffisamment de temps aux échanges et discussions ;
- Le COPIL approuve le rapport du premier semestre 2021 ;
- Le COPIL félicite la JICA pour son ambition de disponibiliser 3 millions USD additionnels pour appuyer le PIREDD KWILU et l'encourage à discuter promptement avec le FONAREDD sur l'addendum ;
- Le COPIL dispose qu'une réunion tripartite soit organisée entre le FONAREDD, la JICA/JAFTA et la Province pour clarifier la question concernant la propriété des matériels roulants du projet ainsi que sur les inscriptions que doit porter les véhicules ;
- Le COPIL renvoie le traitement de la plainte de l'Honorable député LUPEMBA sur la sélection des bénéficiaires dans sa zone à une commission ad hoc à constituer ;
- Le COPIL propose au Programme d'analyser la requête d'amélioration des perdiem remis aux agents des services techniques de l'état dans la mise en œuvre des activités du PIREDD KWILU ;
- Le COPIL propose au Programme d'Analyser la requête d'amélioration du montant relatif aux PSE agroforesterie « Préparation des terres » ;
- Le COPIL encourage le PIREDD KWILU à l'élaboration d'un guide méthodologique sur la structuration des communautés en CLD ;
- Que le PIREDD KWILU et le COPIL implique fortement le CARG dans la mise en œuvre du projet et notamment la gestion des conflits sur base du MGP ;

3^{ème} temps fort : MOT DE CLOTURE

Dans son mot de clôture, Son Excellence Monsieur le Gouverneur a rappelé aux COFIL et PIREDD de :

- Rendre opérationnel un dispositif de vulgarisation des techniques d'agriculture durable ;
- Assurer une large diffusion des foyers améliorés dans les principaux centres et agglomérations ;
- Contribuer à la formation d'un plan provincial de lutte contre l'exploitation illégale des bois ;
- Assurer l'appui au dispositif de contrôle de l'exploitation forestière ;
- Assurer la mise en place des modèles de concessions forestières et communautaires ;
- Contribuer à l'élaboration d'un schéma provincial d'aménagement du territoire ;

C'est en ces mots que, Son Excellence Monsieur le Gouverneur a clôturé les assises de la 5^{ème} réunion du Comité de Pilotage.

Commencés à 08H30', les travaux de la 5^{ème} réunion du comité de Pilotage du PIREDD Kwilu ont pris fin à 13H30' après l'hymne national.

Fait à Kikwit, le 11 octobre 2021

Le Secrétaire Rapporteur,

Jean Marie MADIKANI MUNGALA



**COMPTE RENDU DE LA 6^{ème} REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DU PIRRED/KWILU A KIKWIT
TENUE LE 18 mai 2022**

La sixième réunion du COPIL du PIRRED/ Kwilu a eu pour cadre la salle de réunion de l'hôtel Mabaya à Kikwit.

Les participants à la présente réunion sont :

N°	Fonction/Organisation	Qualité du Participant
1	Gouverneur de la Province du Kwilu	Président
2	Commissaire Général à l'Environnement & Développement Durable	Vice-Président
3	Ministre Provincial de l'Agriculture et du Développement Rural	Membre
4	Ministre Provincial des Affaires foncières	Membre
5	Ministre Provincial de l'Aménagement du Territoire	Membre
6	Ministre Provincial du Plan	Membre
7	Coordonnateur Provincial du Ministère de l'Environnement Kwilu	Membre/Rapporteur
8	Inspecteur Provincial du Ministère du Développement Rural	Membre
9	Inspecteur Provincial du Ministère de l'Agriculture	Membre
10	Chef de Division du Ministère des Affaires foncières	Membre
11	Chef de Division du Ministère de l'Aménagement du Territoire	Membre
13	Chef de Division du Ministère du Plan	Membre
14	Coordonnateur Provincial du GTCR-R	Membre
15	Coordonnateur CARG Bulungu	Membre
16	Coordonnateur CARG Masi-Manimba	Membre
17	Coordonnateur CARG Idiofa	Membre
18	Coordonnateur CARG Bagata	Membre
19	Président Provincial de la FEC Kwilu	Membre
20	Représentant du FONAREDD	2 Membres
21	Représentants Résident du Bureau de la JICA	Membres
22	Equipe du projet	Membres
En qualité d'observateur		
01	Représentant de la CONAREF (Commission Nationale de la Réforme Foncière)	Observateur (online)
02	Coordonnateur National du GTCR-R	Observateur (online)
03	Les Représentants du MEDD National (Direction du Développement Durable)	2 Observations

g

D'entrée de jeu, le protocole d'Etat a pris la parole pour annoncer l'entrée du Gouverneur de Province dans la salle, annonçant le démarrage de la cérémonie officielle.

Premier temps fort : **Cérémonie d'ouverture de la 6^e session :**

L'hymne national suivi des trois allocutions prononcées par :

- Le représentant du FONAREDD ;
- Le représentant résident de la JICA (online) ;
- Le Gouverneur de Province, président du CoPil.

1. Allocution du représentant du FONAREDD :

Le Coordonnateur du FONAREDD a remercié son Excellence le Gouverneur de Province pour son leadership dans l'avancement du programme et toutes les parties prenantes qui travaillent sans relâche pour l'atteinte des objectifs du PIREDD Kwilu, et d'enchaîner qu'en depuis de 17 autres programmes appuyés par le FONAREDD sur financement CAFI pour une enveloppe globale de 200 millions de \$ dans le cadre du partenariat CAFI (2016-2020).

Le PIREDD Kwilu vise un double objectif, a rappelé le Coordonnateur du FONAREDD à savoir :

- La réduction des émissions dues à la dégradation des forêts ;
- La réduction de la pauvreté et l'augmentation des revenus des communautés.

Il est à noter que 7 millions de \$ ont été financé pour une période de 5 ans provenant d'un cofinancement de 3 millions issus de JICA et 4 millions du FONAREDD / CAFI.

En vue de l'atteinte des résultats, la stratégie d'intervention du PIREDD-Kwilu est axée sur 4 chantiers suivants :

- Le renforcement des politiques et gouvernance provinciales relative à la mise en œuvre de la REDD ;
- L'agroforesterie et la protection des forêts mises en place à travers l'implication des concessionnaires / fermiers propriétaires et des paysans ;
- La protection de l'environnement des terroirs à travers l'implication des communautés ;
- La sensibilisation des populations des secteurs au rôle du couvert végétal arboré dans la gestion des ressources naturelles.

2. Allocution du représentant résident JICA

Le représentant résident de la JICA a rappelé l'intérêt de la session présente du COPIL pour JICA en sa qualité d'agence d'exécution du PIREDD-Kwilu, en ce qu'elle permet d'évaluer le progrès réalisé jusqu'à présent et de cerner les problèmes et obstacles rencontrés dans la mise en œuvre.

Avant de terminer son propos, le représentant a souligné les 3 points saillants pour l'année en cours :

- L'intensification d'activités agroforestières en vue d'atteindre 1600 ha de reboisement ;
- Accélérer les activités liées à l'aménagement du territoire à travers les PSAT et le PPAT ;
- Elaborer 30 Plans simples de Gestions Environnementales et Sociales (PGES) dans le cadre de mécanisme de sauvegarde.

3. Allocution du Gouverneur de Province

Prenant la parole, son Excellence M. le Gouverneur de province a tenu à rendre un vibrant hommage à son Excellence M. Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République et Chef de l'Etat pour son implication personnelle dans le secteur de l'Environnement classé 14 è pilier de son plan directeur de développement de la RDC. Il a par la suite souhaité la bienvenue aux membres du COPIL.

Il a rappelé l'Accord signé entre le Ministère de l'Environnement et Développement Durable (EDD) avec la JICA pour la mise en œuvre du projet du Système National de Surveillance des Forêts et des activités pilotes REDD+ dans la province du Kwilu avec le financement FONAREDD et JICA.

Avant d'ouvrir la séance, Son Excellence M. le Gouverneur de Province a demandé aux participants ayant reçu les documents de travail d'interagir en toute responsabilité afin d'aboutir aux résultats escomptés.

Deuxième temps fort : Déroulement des travaux de la 6 è session :

Le modérateur a accordé la parole alternativement aux différents intervenants : Secrétaire du COPIL pour la lecture du compte-rendu du COPIL 5 ainsi que ses recommandations.

- L'équipe du projet a présenté le rapport d'activités 2021 ainsi que le PTBA 2022.

1. Présentation du Rapport d'activités 2021

Trois membres de l'équipe du projet ont tour à tour présenté le rapport d'activités 2021 du PIREDD-Kwilu. Des avancées consistantes ont été notées par rapport à l'exercice 2020 ainsi que des points à améliorer se rapportant aux volets Aménagement du territoire et activités agroforestières.

Des nombreuses questions relatives aux réalisations ainsi qu'à la cohérence entre chiffres présentés ont été évoquées et les plus saillantes ont porté sur :

- Le taux de réalisation d'activités agroforestières en terme de superficie ou nombre d'hectares réalisés, ainsi que le taux de décaissement ;
- L'exclusion par le projet du seul territoire de Gungu qui n'est impliqué pour les activités alors qu'il regorge des potentialités ;
- Pourquoi les appuis ne portent que sur la culture du manioc alors qu'il y a un fort potentiel pour les palmeraies dans toute la province ;
- Le taux de réalisation des activités agroforestières est plus important chez les communautés qu'avec les fermiers, on devrait privilégier et encourager les interventions côté communautés ;
- Le FONAREDD fait observer qu'au regard des projections (1660 ha en 2022), l'effort par rapport à 2021 n'excéderait pas 400 ha ; Aussi, le point de départ d'activités devrait être l'Aménagement du territoire à travers la structuration des communautés et l'élaboration des PSAT après l'affectation de l'espace puis suivrait le volet d'activités agroforestières normalement. Procéder autrement expose au risque du non-respect des affectations ;
- Une évaluation ou une quantification du carbone séquestré par les plantations à ce jour ;
- A quoi serviront le budget de la carbonisation si les plantations n'auront pas encore atteint l'âge d'exploitation ;
- L'inspecteur provincial de l'agriculture fait observer que la réussite de tout projet tient au suivi des activités à travers les indicateurs, si le projet peut nous présenter son dispositif de suivi ;

- La préoccupation du COPIL sur la visibilité et le seul logo JICA sur le matériel roulant a été à nouveau évoqué et la décision de membre du COPIL a été actée, tous les matériels roulants porteront le logo intégrant la province du Kwilu (PIREDD-Kwilu) ainsi que le FONAREDD ;
- Un rappel du dispositif du mémorandum signé entre la province et JICA a été fait, stipulant qu'à dater de 2023, la province du Kwilu prendra la charge du carburant et d'entretien des matériels roulants mis à la disposition des services techniques en guise de participation de la province au projet.

Après débats et délibérations, le modérateur accordera la parole au Président du COPIL qui, avec l'ensemble de membres valident et adoptent le Rapport d'activités 2021.

2. Présentation du PTBA 2022

Le modérateur accorde la parole au Chef de projet adjoint pour la présentation du PTBA 2022 et fait observer qu'il y a lieu de gagner du temps du fait du décalage horaire entre Kikwit et Tokyo.

Le plan de travail 2022 a été présenté en précisant les affectations budgétaires en lien avec les activités devant permettre d'atteindre les objectifs.

Des activités additionnelles liées aux mesures de sauvegardes (mise en œuvre des plans de gestion environnementale et sociale, le mécanisme de gestion de plaintes, l'intégration de la dimension genre, la sécurisation foncière etc.) ont été mentionnées.

Cette présentation a été suivie avec beaucoup d'attention et a fait l'objet de pointueuses interrogations et commentaires de la part des membres du COPIL.

Après débats et délibérations, le PTBA 2022 est adopté sous réserve d'amendements portant sur les points capitaux ci-après:

- La différence entre le PTBA présenté au COPIL et celui partagé aux membres avant le COPIL, ce qui ne permet pas de se décider sur des chiffres qu'on ne peut bien digérer à partir d'une présentation powerpoint ;
- Le PTBA 2022 sort du cadre contractuel FONAREDD/CAFI-JICA par le fait qu'il reprend un cofinancement additionnel pour lequel ni le Comité Technique ni le Comité de Pilotage du FONAREDD n'ont été saisi.
- La nécessité d'améliorer la présentation du PTBA en intégrant les rubriques de l'année 2021 à côté de celles de l'année sous revue en vue de faciliter la comparaison et la compréhension ;
- Les détails des activités additionnelles (mise en défens, charbonnage durable, protection de lambeaux forestiers et sécurisation de plantations agroforestières, PPAT et CARG) devraient apparaître clairement ;
- Revoir à la hausse le budget alloué à l'appui au CARG ;
- Les charges administratives (loyer, entretien charroi, fonctionnements, charges du personnel et ONG etc.) représentant plus de 30% du budget annuel devraient être détaillées.

Troisième temps fort : Mot de clôture :

Dans son mot de clôture, Son Excellence Monsieur le Gouverneur de Province s'est estimé heureux de l'atterrissage en douceur des assises de la 6^è session du comité de pilotage du PIREDD-Kwilu tout en remerciant tant l'équipe du projet pour l'organisation que les membres du COPIL pour l'implication et la qualité des échanges.

Son Excellence Monsieur le Gouverneur de Province a souligné l'intérêt des innovations apportées lors du précédent COPIL relatives à :

- (i) La sécurisation foncière des sites d'activités agroforestiers ;
- (ii) Le Mécanisme de gestion des plaintes (MGP)

Le Président du COPIL a exhorté le projet à tout mettre en œuvre en vue de préoccupation de visibilité en matérialisant avec célérité la décision de porter sur les matériels roulants du projet de logos mentionnant toutes les instances (PIREDD-Kwilu pour la province ainsi que le FONAREDD).

C'est en ces termes que Son Excellence Monsieur le Gouverneur a clôturé les assises de la 6^{ème} session du Comité de Pilotage du PIREDD-Kwilu.

Commencés à 08H45', les travaux de la 6^{ème} session du comité de Pilotage du PIREDD Kwilu ont pris fin à 13H45' après l'hymne national.

Fait à Kikwit, le 19 mai 2022

VU ET TRANSMIS

LE GOUVERNEUR DE PROVINCE

WILLY MUNGALA ASANG

Jean Marie MADIKANI MUNGALA

Le Secrétaire Rapporteur,





**COMPTE RENDU DE LA 7^{ème} REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DU PIRRED/KWILU A KIKWIT
TENUE DU 29 au 31 Janvier 2023**

La septième réunion du COPIL du PIRRED/ Kwilu a eu pour cadre la salle de réunion de l'hôtel Mabaya à Kikwit.

Les participants à la présente réunion sont :

N°	Fonction / Organisation	Qualité du participant
1	Gouverneur du Kwilu	Président
2	Ministre Provincial de l'Environnement et de l'Energie	Vice-Président
3	Ministre Provincial de l'Agriculture et du Développement Rural	Membre
4	Ministre Provincial des Affaires Foncières	Membre
5	Ministre Provincial de l'Aménagement du Territoire	Membre
6	Ministre Provincial du Plan	Membre
7	Coordonnateur Provincial du Ministère de l'Environnement Kwilu	Membre / Rapporteur
8	Inspecteur Provincial du Ministère du Développement Rural	Membre
9	Inspecteur Provincial du Ministère de l'Agriculture	Membre
10	Chef de Division du Ministère des Affaires Foncières	Membre
11	Chef de Division du Ministère de l'Aménagement du Territoire	Membre
12	Chef de Division du Ministère de l'Energie	Membre
13	Chef de Division du Ministère du Plan	Membre
14	Coordonnateur Provincial du GTCR-R	Membre
15	Coordonnateur CARG Bulungu	Membre
16	Coordonnateur CARG Masi Manimba	Membre
17	Coordonnateur CARG Idiofa	Membre

18	Coordonnateur CARG Bagata	Membre
19	Président Provincial de la FEC Kwilu	Membre
20	Représentant du FONAREDD	Membre
21	Représentant Résident du Bureau JICA en RDC	Membre
22	Equipe du projet	Membre
	Invités non membre du COPIL	
01	MEDD (DDD, DGFor, DIAF)	Observateur
02	CONAREF (Mme Marie-Thérèse OKENGE) en ligne	Observateur
03	GTCRR (M. Guy KAJEMBA, Coordonnateur National) en ligne	Observateur
04	Programme d'AT (Prof. Kabata KABAMBA, chef de Cellule d'Aménagement du Territoire du Ministère de l'AT) en ligne	Observateur

D'entrée de jeu, le protocole d'Etat a pris la parole pour annoncer l'entrée du Gouverneur de Province dans la salle et le démarrage de la cérémonie officielle.

Premier temps fort : **Cérémonie d'ouverture de la 7^{ième} session** :

L'hymne national suivi des quatre allocutions prononcées par :

- Le représentant du FONAREDD/CAFI ;
- Le représentant résident Adjoint de la JICA (online) ;
- Le représentant de Monsieur le Secrétaire Général à l'Environnement et Développement Durable
- Le Gouverneur de Province, président du COPIL.

1. Allocution du représentant du FONAREDD/CAFI :

Le Coordonnateur du FONAREDD a salué toutes les parties prenantes au COPIL et qui ont contribué à la réalisation des résultats et a appelé les enjeux importants de ces assises pour la validation du des PTBA 2022 et 2023 puis a insisté sur le co-financement CAFI-JICA à la hauteur de 7.200.000 \$ pour la durée de 5 ans et a noté des avancées significatives dans la mise en œuvre du PIREDD KWILU.

2. Allocution du représentant Résident Adjoint de la JICA

Le représentant Résident Adjoint de la JICA a salué toutes les prenantes et les a remercié de leur participation à ce 7^{ième} COPIL qui s'est inscrit en deux points à savoir la validation du PTBA 2023 et du concept de base de l'addendum pour un financement additionnel sollicité et a encouragé les réalisations des activités de l'année et a exhorté les parties à la collaboration et d'éviter les divergences à la satisfaction de tous.



3. Allocution du Représentant de Monsieur le Secrétaire Général à l'Environnement et Développement Durable

Le Représentant de Monsieur le Secrétaire Général à l'Environnement et Développement Durable, a exprimé sa gratitude à JICA suite à son appui financier et a appelé les parties prenantes à la collaboration mutuelle pour l'atteinte des objectifs

4. Allocution du Gouverneur de Province

Son excellence Monsieur le Gouverneur a remercié le Dieu qui a permis cette 7^{ième} réunion de COPIL.

Il a rendu hommage à son Excellence Monsieur Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République et Chef de l'Etat

Il a rappelé que la Province de Kwilu bénéficie du projet PIREDD à l'instar des autres Provinces, tout en rappelant aussi les objectifs et réitère son engagement pour la réalisation d'Agroforesterie par la participation des services techniques que lui considère et qu'une analyse soit faite sur cette faiblesse.

Il est resté convaincu que les décisions fiables et confiantes seront à jour pour l'avenir de ce projet et a déclaré ouvert les travaux de la 7^{ième} réunion du COPIL suivi de la photo de famille.

Deuxième temps fort : **Déroulement des travaux de la 7^{ième} session :**

1. **La lecture du compte-rendu de la sixième réunion du COPIL :** Le modérateur a accordé la parole au Secrétaire du COPIL qui a lu le compte-rendu de la sixième réunion du COPIL ainsi que ses recommandations.
2. **Rappel et Commentaire du projet sur l'application des recommandations du 6^e COPIL :** La parole est accordée au Chef de projet (online) qui a présenté les observations majeures et les réponses à apporter sur les activités du 6^{ième} COPIL dont copie en annexe
Il a par ailleurs présenté des excuses de n'avoir pas partagé (feedback) sur les amendements apportés. Il a promis de présenter les deux sources de financement (CAFI/FONAREDD et JICA), document qui sera présenté après cette 7^{ième} réunion du COPIL.
3. **La lecture du compte-rendu de la réunion préparatoire au 7^{ième} COPIL :** Le modérateur a de nouveau accordé la parole au Secrétaire du COPIL qui a lu le compte rendu de la réunion préparatoire au 7^{ième} COPIL tenu à Bandundu le 13 Janvier 2023.

4. Présentation de l'exécution du PTBA 2022

Le Chef de Projet Adjoint 1 a présenté l'exécution des activités réalisées en 2022 après laquelle les membres du Comité de Pilotage ont eu quelques réactions notamment :

- ✓ La faible participation des services techniques dans la matérialisation du projet (la division de l'aménagement du territoire n'est pas associée dans l'élaboration des PSAT, implication en amont des services techniques dans MRV, le CARG)
- ✓ Les insuffisances dans la sécurisation foncière des sites agroforestiers
- ✓ L'absence de clarté sur la désignation du charroi automobile du programme à la fin du projet
- ✓ La faible performance en agroforesterie sur la prévision de 2000 Ha d'agroforesterie en 2022, on a communiqué à peine 600 Ha certifié par le MRV
- ✓ Questionnement sur la source du financement ayant servi au dépassement budgétaire 2022

Après débats et délibérations, le modérateur accordera la parole au Président du COPIL qui, avec l'ensemble de membres valident et adoptent le Rapport d'activités 2022 moyennant la prise en compte des recommandations




5. Présentation du rapport d'évaluation indépendante mi-parcours commanditée par le FONAREDD

Le coordonnateur du FONAREDD a informé les participants que deux consultants ont été recrutés et ont passé la revue documentaire, entretien avec les parties prenantes, déploiement sur le terrain pour vérifier les réalisations tout en échangeant avec les parties provinciales.

La revue de ce rapport est prévue le 7/02/2023

Le mail de son Excellence Monsieur le Gouverneur est attendu pour permettre de recevoir ce rapport

On retiendra les recommandations clés qui intégreront le document du programme du PIREDD mais en attendant, le comité de pilotage du Fonds a convenu de décaisser le Fonds additionnel.

Le consultant a fait le constat selon lequel le programme est sur une bonne voie et l'autorité provinciale est très impliquée ;

Cependant, les recommandations touchent les aspects de gouvernance dont l'amélioration de la collaboration, communication entre le projet et les divisions provinciales, implication davantage les services techniques, clarification des cartes d'occupation et d'affectation des terres, implication des communautés voisines pour éviter des conflits, aborder les questions foncières, communication sur la visibilité des actions, améliorations des conditions de vie des communautés locales etc....

6. Présentation du Rapport de la revue à mi-parcours sur le Projet d'Opérationnalisation du SNSF et le projet pilote REDD+ en RDC commanditée par la JICA

L'équipe en mission a procédé par la Revue documentaire (principaux documents du projet), distribution de questionnaires, l'Interview et Visites de terrain

A l'issu de la mission, les missionnaires ont recommandé ce qui suit :

1. Prolongation de la durée du projet et demande de financement supplémentaire
2. Renforcer la capacité de la Province de Kwilu
3. Prise en compte de la participation de différents groupes (jeunes) sociaux dans les villages
4. Promotion de la collaboration pour améliorer la chaîne de valeurs de certains produits (Création d'une plateforme de conservation des forêts de la province de Kwilu)
5. Proposition d'un modèle à long terme d'utilisation de plantations d'acacia
6. Collaboration stratégique pour le fonctionnement du SNSF (Contribution à la saisie des données SNSF avec la province de Kwilu comme pilote)

7. Présentation de la planification des activités et du PTBA 2023 du PIREDD KWILU

Le modérateur a donné la parole au Chef de Projet 2 qui a présenté la planification des activités et du PTBA 2023 du PIREDD KWILU

S'en est suivi le jeu des questions-réponses.

Les questions suivantes ont été soulevées :

- ✓ Le financement du PIREDD KWILU est faible, comparé aux autres PIREDD tels que Mai-Nombe et Sud-Ubangui
- ✓ Quel est le Fonds réservé aux services techniques




- ✓ Est-ce que les 4.200.000\$ injectés au budget fut-il réservé à la JICA ?
- ✓ Quels sont les critères du choix des sites
- ✓ Choix inégal des sites entre les territoires (cas de territoire de Idiofa alors que c'est lui qui dispose plus de forêt de la Province et est plus dégradée)
- ✓ Prévoir dans l'addendum l'ajout des sites à Idiofa
- ✓ Prévoir la séparation des coûts de gestion des coûts administratifs, de même des coûts de fonctionnement comme activités
- ✓ Définir les priorités : cas des PLT qui est irréaliste car il existe 49 secteurs alors qu'il y a encore 148 PSAT à finaliser ;
- ✓ Quelle est la superficie sous-couverte de PSAT
- ✓ Comment faire la jonction entre le PTBA2023 et l'addendum
- ✓ Qu'en est-il de l'impact du projet par rapport au SNSF (Système National de Surveillance des Forêt)
- ✓ Que pense le projet par rapport à la route du fait que des activités réalisées, découleront les productions à évacuer
- ✓ 4.000\$ réservés à la restructuration des CLD est faible
- ✓ Où est le Fonds d'entretien et de carburant des motos des services techniques
- ✓ 7.800\$ prévus pour la finalisation des 148 PSAT est faible et risquent d'avoir l'impact q sur la qualité

Après débats et délibérations, le Président du COPIL, avec l'ensemble de membres valident le PTBA 2023 moyennant les amendements.

8. Visite sur terrain

Trois sites du projet ont été retenus pour la visite, celui de Kongila ; de Langa et de Bumba Puta.

Le premier site, Kongila, a présenté aux membres du COPIL l'organisation des CLD, le deuxième site, Langa était destiné à la promotion de l'agroforesterie tandis que le deuxième site, de Bumba Puta, était destiné à la visite du lambeau forestier, à la grande satisfaction des membres.

9. Présentation du concept de base de l'Addendum du PIREED Kwilu

Le Chef de projet Adjoint 2 du PIREDD a présenté le concept de base de de l'addendum en vue de recueillir les amendements/ contributions des membres du COPIL. Ce projet d'addendum a prévu 7 ajustements notamment : Extension géographique de la zone d'intervention au territoire de Gungu, Renforcement des structures de gouvernance REDD+ du gouvernement Provincial, Elaboration d'un plan d'Aménagement du Territoire, Amélioration du processus d'élaboration du PSAT, Renforcement et amélioration des activités d'Agroforesterie et de conservation et surtout la prolongation de la durée du projet pour 2 ans et 6 mois.

Après cette présentation, les contributions suivantes ont été relevées :

- ✓ Motiver davantage les contraintes ayant conduit à la sollicitation de la prolongation outre la pandémie de COVID-19 et les changements opérés dans la planification opérationnelle du projet
- ✓ Prendre en compte les activités à réaliser dans la partie du territoire d'Idiofa Sud et le budget y afférent
- ✓ Prévoir le budget pour le CARG du Territoire de Gungu, de même des sites pour le Plan simple de gestion Environnemental et Social pour Gungu
- ✓ Prendre en compte la dimension de Suivi à réaliser par les services techniques du niveau provincial dans le budget



- ✓ Clarifier les attributions et rôles du CCPF
- ✓ Prolonger la durée du projet au-delà de 2 ans et 6 mois en prenant en compte le Territoire de Gungu en considérant les effets rétroactifs des activités réalisées pour les autres territoires
- ✓ Construire le bâtiment administratif pour la Division Provinciale d'Aménagement du Territoire
- ✓ Revoir la cartographie des secteurs (cas du Territoire de Bagata) n'ayant pas été pris en compte dans les activités réalisées
- ✓ Prendre en compte les activités alternatives (Par exemple l'apiculture) pour garantir la conservation
- ✓ Prévoir les entretiens routiers vers les sites appuyés
- ✓ Prendre en compte les recommandations des rapports des missions de vérification indépendante

Sur ce, le concept de base d'addendum est approuvé moyennant les contributions de la partie provinciale

Troisième temps fort : **Mot de clôture** :

Le représentant de son Excellence Monsieur le Gouverneur de la Province a commencé par remercier le Dieu Tout Puissant et a exprimé sa gratitude à son Excellence Monsieur Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République et Chef de l'Etat ; ensuite il a remercié la délégation du FONAREDD et de la JICA et leur a assuré que les enseignements reçus seront capitalisés dans la politique du Secteur de la l'environnement Provincial puis a déclaré clôt, les activités de la réunion de 7^{ème} COPIL.

L'hymne national et la photo de famille ont définitivement clôturé la journée.

Fait à Kikwit, le 31 Janvier 2023

VU ET TRANSMIS

LE GOUVERNEUR DE PROVINCE

WILLYITSHUNDALA ASANG

Jean Marie MADIKANI MUNGALA

Le Secrétaire Rapporteur,

Jean Marie
MADIKANI





**MINISTÈRE
DE L'ENVIRONNEMENT
ET DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



COMPTE RENDU DE LA 8^{ème} REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DU PIRRED/KWILU A BANDUNDU TENUE LE 25 Avril 2024

La huitième réunion du COPIL du PIRRED/ Kwilu a eu pour cadre la salle de réunion de l'hôtel Majestik à Bandundu-ville.

Les participants à la présente réunion sont :

N°	Fonction / Organisation	Qualité du participant
1	Gouverneur du Kwilu	Président
2	Ministre Provincial de l'Environnement et Développement Durable	Vice-Président
3	Représentant du Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD)	Membre
	Ministre Provincial de l'Agriculture et du Développement Rural	Membre
5	Ministre Provincial des Affaires Foncières	Membre
6	Ministre Provincial de l'Aménagement du Territoire	Membre
7	Ministre Provincial du Plan	Membre
8	Coordonnateur Provincial du Ministère de l'Environnement Kwilu	Membre / Rapporteur
9	Inspecteur Provincial du Ministère du Développement Rural	Membre
10	Inspecteur Provincial du Ministère de l'Agriculture	Membre
11	Chef de Division du Ministère des Affaires Foncières	Membre
12	Chef de Division du Ministère de l'Aménagement du Territoire	Membre
13	Chef de Division du Ministère de l'Energie	Membre
14	Chef de Division du Ministère du Plan	Membre
15	Coordonnateur Provincial du GTCR-R	Membre

16	Coordonnateur CARG Bulungu	Membre
17	Coordonnateur CARG Masi Manimba	Membre
18	Coordonnateur CARG Idiofa	Membre
19	Coordonnateur CARG Bagata	Membre
20	Coordonnateur CARG Gungu	Membre
21	Président Provincial de la FEC Kwilu	Membre
22	Représentant du FONAREDD	Membre
23	Représentant Résident du Bureau JICA en RDC	Membre
24	Equipe du projet	Membre
	Invités non membre du COPIL	
01	MEDD (DDD et DIAF)	Observateur
02	Ministre Provincial de la santé	Observateur
03	Ministre Provincial de petite et moyenne entreprise	Observateur
04	Ministre Provincial de Transport	Observateur
05	Ministre Provincial de l'Enseignement Primaire et Secondaire	Observateur
06	Ministre Provincial des Finances	Observateur

Le protocole d'Etat a pris la parole pour annoncer l'entrée du Gouverneur de Province dans la salle et annonçant le démarrage de la cérémonie officielle.

Premier temps fort : **Cérémonie d'ouverture de la 8^{ième} session** :

L'hymne national suivi des quatre allocutions prononcées par :

- Le Représentant du Coordonnateur du FONAREDD ;
- Le Représentant Résident Adjoint de la JICA ;
- Le représentant de Monsieur le Secrétaire Général à l'Environnement et Développement Durable
- Le Gouverneur de Province, président du COPIL.

1. Allocution du représentant du FONAREDD/CAFI :

Le Représentant du Coordonnateur a remercié le Gouverneur de la Province du Kwilu, Président du COPIL et la JICA pour faire participer le FONAREDD en présentiel, cela traduisant la transparence pour la réussite du Projet. Il a rappelé que le COPIL a toujours constitué une belle occasion pour les parties prenantes, partenaires financiers et ceux chargés de la mise en œuvre du projet, d'évaluer les progrès et l'attente des objectifs pour le bien-être des communautés locales de la Province du Kwilu. Il est très important au FONAREDD comme Fonds de participer à cet exercice. A la fin de l'année 2022, deux missions d'évaluation ont été commanditées, une par le FONAREDD et la deuxième par la JICA. Le rapport issu de l'évaluation commandée par le FONAREDD a établi que le progrès du programme vers

l'atteinte de ces résultats est satisfaisant. Les recommandations de cette mission ont conduit aux discussions sur l'élaboration d'un addendum au prodoc (5 MUSD) pour une extension à la fois temporelle (décembre 2025) et une extension géographique des activités du projet (Gungu).

La participation à cette 8^{ième} réunion avait un triple objectif : (i) Tout d'abord, apprendre les réalisations majeures du projet pour l'année passée (2023), et donc examiner les avancements à ce jour ; (ii) Examiner, ensemble avec les autres membres, le PTBA de l'année en cours (2024) et (iii) Palper les réalisations du projet à travers les visites que nous allons faire sur terrain.

2. Allocution du Représentant Résident Adjoint de la JICA

Le représentant Résident Adjoint de la JICA a salué, au nom du représentant Résident, toutes les parties prenantes de leur participation à ce 8^{ième} COPIL qui s'est inscrit en trois points à savoir la validation du rapport d'activités 2023 et du PTBA 2024 avec Addendum et augmentation supplémentaire des fonds de la JICA ainsi qu'Amendement du PV de discussion du Système National de Surveillance des Forêts et Projet pilote REDD+. Il a également salué les participants en ligne et a souhaité préalablement la réussite à ce COPIL qui permet les échanges entre les parties prenantes au bénéfice du bien être des communautés locales de la Province du Kwilu. Il a relevé le progrès réalisé malgré les difficultés rencontrées dont le phénomène Mobondo, ayant occasionné la suspension des activités du terrain et a salué les efforts des autorités provinciales qui ont permis d'établir la sécurité à la Province. Il a demandé de privilégier les échanges entre les parties prenantes car la JICA continuera de soutenir le Projet PIREDD-KWILU et tout autre programme à la Province du Kwilu relatif à la Conservation de la Nature. Le souhait de la JICA est de faire arriver à terme ce projet pour l'atteinte de ces objectifs. Il a enfin souhaité plein succès aux travaux de 8^{ième} COPIL.

3. Allocution du Représentant de Monsieur le Secrétaire Général à l'Environnement et Développement Durable

Le Chef de Division Unique du Secrétariat Général à l'Environnement et Développement Durable a, au nom du Secrétaire Général à l'Environnement et Développement Durable en mission, rappelé que ce 8^{ième} COPIL fait suite à la 3^{ième} réunion du comité conjoint de coordination du Projet (CCP) durant laquelle les réalisations du projet ont été partagées. La 8^{ième} réunion de ce COPIL se penchera sur la présentation du PTBA 2024 pour la réussite du PIREDD. Il a aussi rappelé que lors de la dernière réunion du CCP, il a été recommandé de tenir la synergie des services étatiques pour les objectifs du projet. Il a exprimé sa gratitude à la JICA à travers JAFTA pour le soutien technique et opérationnel dans l'exécution du Projet. Il a remercié tous les autres partenaires techniques et financiers dont FONAREDD/CAFI et les autres experts des services techniques. Il a remercié le Gouverneur et les autorités politico-administratives de la province du Kwilu pour la réussite de ce COPIL.

4. Allocution du Gouverneur de Province

Son excellence Monsieur le Gouverneur s'est fait plaisir et honneur d'accueillir tout le monde au Kwilu à l'occasion de cette 8^{ième} réunion de COPIL.

Il a rendu hommage à son Excellence Monsieur Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République Démocratique du Congo et Chef de l'Etat

Etant que Président du COPIL, il est fier de progrès réalisé jusqu'à présent et remercie tous ceux qui ont participé pour l'atteinte des objectifs du projet. Il a remercié la JICA qui contribue financièrement à la Gestion des ressources naturelles en République Démocratique du Congo, particulièrement à la Province du Kwilu, il a également remercié tous les partenaires techniques et financiers dont CAFI à travers FONAREDD, il aussi remercié les institutions et divisions Provinciales pour leur accompagnement au



PIREDD-KWILU. Ce 8^{ème} COPIL se tient dans un contexte particulier caractérisé par l'accident d'un personnel du projet, l'insécurité et les litiges entre un membre de l'équipe du projet et le JICA ; il demande à la JICA de se remettre aux autorités de la province pour se débarrasser des candidats problématiques. Etant que garant de la sécurité de la province du kwilu, il a garanti qu'il n'y a pas de germes des conflits pas de risques d'insécurité pour les partenaires et population. La prouesse réalisée pour l'atteinte des objectifs sont les fruits de travail de l'équipe du projet et les services techniques de la Province. Au cours de ces assises, l'on analysera et validera le PTBA 2024 pour la mise en œuvre efficace des activités du PIREDD-KWILU. Il a encouragé les uns et les autres à participer aux discussions dans un esprit de collaboration pour atteindre les objectifs communs et a déclaré ouvert les travaux de la 8^{ème} réunion du COPIL suivi de la photo de famille.

Deuxième temps fort : **Déroulement des travaux de la 8^{ème} session :**

- 1. La lecture du compte-rendu de la septième réunion du COPIL :** Le modérateur a accordé la parole au Secrétaire du COPIL qui a lu le compte-rendu de la septième réunion du COPIL ainsi que ses recommandations.

Les membres du COPIL ont demandé de corriger en remplaçant deuxième site de Bumba puta par troisième site de Bumba Puta

- 2. Rappel et Commentaire du projet sur l'application des recommandations du 7^{ème} COPIL ;** La parole est accordée au Chef de projet du PIREDD-Kwilu qui a fait le commentaire sur l'application des recommandations du 7^{ème} COPIL

	Recommandations du 7 ^{ème} COPIL	Statut (exécuté, en cours, pas)	Commentaires
1	a. Le COPIL a décidé la prolongation des activités du projet et de soumettre un addendum b. Le COPIL a décidé de la prolongation de la durée du projet PIREDD KWILU lorsque l'addendum sera accordé	Exécuté	RAS
2	a. L'implication totale des services techniques de la Province b. Le suivi et évaluation des services techniques provinciaux des activités du Projet une fois le mois	Exécuté	Les ST de la province seront impliqués dans les activités dont MRV
3	Convoquer une réunion en urgence afin de clarifier les biens matériels appartenant au projet	En cours d'exécution	Un projet de plan de livraison des motos et équipements projet pour les activités de terrain (notamment au niveau sectoriel) et des voitures du projet au MEDD national et/ou à la Province du Kwilu sera proposé pour

			démarrer la coordination préliminaire entre le MEDD et la Province du Kwilu après le 8ème COPIL
4	a. Clarifier les lignes budgétaires se rapportant aux activités et les coûts détaillés b. Revoir à la hausse le budget des CARG c. Renforcer les activités dans le Territoire de Gungu pour rattraper de son retard	En cours d'exécution	Il est difficile de clarifier à l'avance les lignes budgétaires pour chaque activité car nous devons optimiser de manière flexible tous les besoins des activités en fonction de l'évolution de la situation. Nous serons en mesure de clarifier la limite budgétaire après que le projet de TDR avec plan budgétaire aura été proposé. Nous accorderons la priorité à l'augmentation des activités et de l'implication du CARG pour Gungu et à proximité de la Route Nationale Numéro 1 dans les autres territoires selon la priorité indiquée dans l'Addendum.

3. La Présentation du Rapport d'Activités 2023

Les activités de l'année 2023 ont été réalisées avec ralentissement

Le rapport d'activité de ce dernier a fait ressortir des avancées ci-après :

85 cartes participatives de PSAT élaborées et validées, 4 Groupe de travail organisés, 100 Services techniques ont participé aux activités de manière cumulative, 7 réunions du COPIL organisés, 971 Ha avec les CLD, 273 Ha avec les fermiers, au total 4223 Ha d'Agroforesterie depuis 2019., Protection des lambeaux forestiers dans 85 villages, 18 729 Ha des mises en défens dans le PSAT, Préparation de 15 CLD au système de carbonisation dans les villages de RN1, 62 PSAT validés et 85 dont les cartes participatives validées de manière cumulative, 529 émissions diffusées en 2023 et 1 078 émissions diffusées de manière cumulative, 27 PGES au niveau village élaborés en 2023, ce qui donne au total 30 PGES réalisés soit 100%, MGP opérationnel

Une synthèse de réalisation globale de l'agroforesterie par territoire présentée

Quelques difficultés rencontrées également présentées à savoir :

Le retard de décaissement des fonds liés à l'addendum, la réduction des effectifs des ONGs partenaires, la suspension et report des activités d'agroforesterie, la suspension des paiements de PSE, le report des activités de PPAT/PLAT, le retard de promulgation des lois foncière et Aménagement du Territoire et les dépenses cumulatives ont également été présentées

4. Présentation du PTBA 2024 avec addendum et augmentation supplémentaire des Fonds de la JICA

Principales activités prévues	Budget à allouer (en dollars US)
Renforcement des politique et gouvernance provinciales relatives à la mise en œuvre de la REDD+	1 174 638
L'agroforesterie et la protection des forêts mises en place à travers l'Implication des concessionnaires/fermiers propriétaires et des paysans	1 842 514
Protection de l'environnement des terroirs à travers l'implication des villageois	549 734
Sensibiliser les populations des secteurs au rôle du couvert végétal arboré dans la gestion des ressources naturelles (GRN)	89 450
Mesures de sauvegarde (mesures pour le PGES, MGP, genre, sécurisation foncière, etc.)	84 960
Suivi	48 493
Renforcement du lien SNSF-PIREDD (PAM)	778.626

Ce Plan de Travail 2024 avec addendum a été présenté à travers son PTBA (budget) avec l'augmentation supplémentaire des Fonds de la JICA et cette présentation a suscité des commentaires et observations de la part des membres du Comité de Pilotage. Ceux-ci ont porté notamment sur :

- ✓ L'implication des autorités provinciales dans la sensibilisation des activités du projet en vue d'éradiquer les fausses rumeurs,
- ✓ Tenir compte de l'agenda de la femme villageoise dans la sensibilisation en utilisant les MESSAGERS au niveau des villages
- ✓ Le plan opérationnel d'exécution des activités au vu de temps restant
- ✓ Proposition d'autres activités genre outre celles réservées à la journée de la femme
- ✓ Renforcement des capacités du GTCRR en calcul du bénéfice-carbone et dotation en moyen de déplacement

- ✓ Sécurisation des sites agroforestiers
- ✓ Introduction des activités de la Biodiversité dans le PTBA 2024
- ✓ Implication du CARG dans la sensibilisation des activités du projet en le dotant de moyen de déplacement
- ✓ Prise en charge du personnel du projet PIREDD-Kwilu en cas d'accident par le projet PIREDD-KWILU.

Après débats et délibérations, le Président du COPIL, avec l'ensemble de membres, valident le rapport d'Activités 2023 et le PTBA 2024 moyennant les amendements.

5. Synthèse de recommandations

Il se dégage trois principales recommandations à l'issu de ce 8^{ième} COPIL à savoir :

- Faire participer les autorités provinciales et les services techniques aux activités de la sensibilisation du projet
- Mettre en œuvre les activités prévues au plan d'action genre de la province
- Mettre en œuvre le processus de sécurisation foncière des sites agroforestiers

Troisième temps fort : **Mot de clôture :**

1. Mot de clôture

Le président du COPIL, son excellence Monsieur le Gouverneur a manifesté sa gratitude à l'endroit de son Excellence Monsieur Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République Démocratique du Congo et Chef de l'Etat qui s'attèle à l'Environnement de la R.D.C. il a rappelé le but de cette réunion qui a consisté à analyser et valider le PTBA 2024, document sans lequel la mise en œuvre des activités serait impossible. Pour cela, les membres du COPIL méritent des éloges pour la qualité, pertinence et l'intérêt manifestés. Cet atelier fut un grand succès et portera le fruit ; c'est ainsi qu'il a félicité les participants et tous les acteurs ayant contribué à la réussite de ces assises. Il a félicité les organisateurs de cet atelier, les partenaires techniques et financiers ainsi toutes les parties prenantes. Il a dit que les enseignements reçus aideront à la Gestion durables des Ressources Naturelles et déclaré clos l'atelier de la réunion du 8^{ième} COPIL.

L'hymne national a définitivement clôturé la journée.

2. Visite sur terrain

Les visites ont été organisées sur deux axes

Premier axe : autour de la ville de Bandundu : le Président du COPIL, accompagné d'autres membres dont FONAREDD, JICA et quelques ministres sectoriels, le personnel du Projet PIREDD et certains observateurs dont le MEDD ont visité les sites de Nkutu et de Bangumi 2. Au site de Nkutu, la visite a été faite à la plantation agroforestière à base d'Acacia et la plantation de palmier à huile dont le président du COPIL a recommandé l'intégration dans la plantation de produits forestiers non ligneux tels que *Gnetum africanum* (Fumbwa) en vue de lutter contre la malnutrition puis la rencontre a été faite avec la communauté locale composée du Chef de groupement et les membres du CLD. Tandis qu'au site de Bangumi 2, la visite été faite au village. Dans ces deux villages, son Excellence Monsieur le Gouverneur,

Président du COPIL, a sensibilisé les communautés locales sur l'appropriation des activités du projet, en les exhortant à entretenir leurs plantations.

Le deuxième axe de la visite a été faite aux plantations de Notre Dame des Pauvres, des CLD Mosango secteur (le long de la route nationale n°1), Kikasa Nzundu et de Langa. Ces visites ont été faites avec la délégation du FONAREDD, du MEDD et du personnel du PIREDD-KWILU.

Fait à Bandundu, le 25 Avril 2024

VU ET TRANSMIS

LE GOUVERNEUR DE PROVINCE



FELICIEN KIWAY MUADI

Jean Baudouin MAKAKA MUNDI

Le Secrétaire Rapporteur,



**MINISTÈRE
DE L'ENVIRONNEMENT
ET DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



COMPTE RENDU DE LA 9^{ème} REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DU PIRRED/KWILU A KIKWIT TENUE LE 02 Décembre 2024

La huitième réunion du COPIL du PIRRED/ Kwilu a eu pour cadre la salle de réunion MABAYA dans la ville de Kikwit.

Les participants à la présente réunion sont :

N°	Fonction / Organisation	Qualité du participant
1	Gouverneur du Kwilu	Président
2	Ministre Provinciale de l'Environnement et Développement Durable	Vice-Président
3	Représentant du Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD)	Membre
	Ministre Provincial de l'Agriculture et du Développement Rural	Membre
5	Ministre Provincial des Affaires Foncières	Membre
6	Ministre Provincial de l'Aménagement du Territoire	Membre
7	Ministre Provincial du Plan	Membre
8	Coordonnateur Provincial du Ministère de l'Environnement Kwilu	Membre / Rapporteur
9	Inspecteur Provincial du Ministère du Développement Rural	Membre
10	Inspecteur Provincial du Ministère de l'Agriculture	Membre
11	Chef de Division du Ministère des Affaires Foncières	Membre
12	Chef de Division du Ministère de l'Aménagement du Territoire	Membre
13	Chef de Division du Ministère de l'Energie	Membre
14	Chef de Division du Ministère du Plan	Membre
15	Coordonnateur Provincial du GTCR-R	Membre

Fkiny

[Signature]

16	Coordonnateur CARG Bulungu	Membre
17	Coordonnateur CARG Masi Manimba	Membre
18	Coordonnateur CARG Idiofa	Membre
19	Coordonnateur CARG Bagata	Membre
20	Coordonnateur CARG Gungu	Membre
21	Président Provincial de la FEC Kwilu	Membre
22	Secrétaire Exécutif du FONAREDD	Membre
23	Représentant Résident du Bureau JICA en RDC	Membre
24	Equipe du projet	Membre
	Invités non membre du COPIL	
01	MEDD (DDD et DIAF)	Observateur
03	Ministre Provincial de petite et moyenne entreprise	Observateur
04	Ministre Provinciale de Transport	Observateur
05	Ministre Provinciale de l'Enseignement Primaire et Secondaire	Observateur
06	Ministre Provinciale des Finances	Observateur

Le protocole d'Etat a pris la parole pour annoncer l'entrée du Gouverneur de Province dans la salle et annonçant le démarrage de la cérémonie officielle.

Premier temps fort : **Cérémonie d'ouverture de la 8^{ième} session** :

L'hymne national suivi des quatre allocutions prononcées par :

- Le Secrétaire exécutif du FONAREDD ;
- Le Représentant Résident de la JICA ;
- Le représentant de Monsieur le Secrétaire Général à l'Environnement et Développement Durable
- Le Gouverneur de Province, président du COPIL.

1. Allocution du représentant du FONAREDD/CAFI :

Le Secrétaire exécutif du FONAREDD remercie le gouvernement provincial pour son accueil durant les activités du FONAREDD. Il exprime également sa gratitude à la JICA pour avoir facilité la participation en présentiel du FONAREDD et pour ses efforts dans l'organisation de ce COPIL. La fréquence des réunions, qui se tient deux fois par mois, a été respectée.

Ce COPIL revêt une importance particulière dans l'attente de résultats de la mission indépendante des évaluateurs indépendants, et pour évaluer le décaissement des fonds demandés ou souhaités par la JICA. Cette demande est liée à une extension jusqu'au mois de décembre 2025. Le secrétariat vise à obtenir

FKm

[Signature]

des résultats conformes à l'addendum, notamment pour 5800 ha à Gungu, 500 ha le long de la RN, ainsi que l'élaboration d'un PPAT, de cinq PLAT et de 250 PSAT, tout en renforçant l'administration provinciale.

Selon le rapport, des difficultés subsistent concernant la surface agroforestière et les activités liées à l'agriculture durable, et il est demandé à l'équipe de fournir des efforts pour améliorer la situation.

2. Allocution du Représentant Résident de la JICA

Le Représentant Résident de la JICA a ouvert son discours en exprimant sa sincère gratitude envers toutes les parties prenantes présentes. Il a souligné l'importance de leur engagement collectif dans la lutte contre la déforestation, qui demeure une mission cruciale pour la préservation de l'environnement et le développement durable.

Ce comité de pilotage (COPIL) représente une opportunité significative pour faire le bilan des actions entreprises jusqu'à présent. Il permet également de discuter des résultats obtenus et d'évaluer le Plan de Travail pour l'année 2024. Le représentant a encouragé tous les participants à partager leurs expériences et à exprimer leurs réflexions, afin d'optimiser les stratégies à mettre en œuvre.

Par ailleurs, il a réaffirmé que la JICA reste pleinement engagée à soutenir la République Démocratique du Congo dans le cadre du Système National de Surveillance des Forêts (SNSF). La JICA est ouverte à explorer de nouvelles avenues de collaboration et à renforcer son partenariat avec les autorités congolaises pour garantir une gestion durable des ressources forestières.

En conclusion, il a encouragé chacun à continuer à travailler ensemble, en mettant en avant l'importance de la coopération et de l'échange d'idées pour atteindre les objectifs communs en matière de préservation des forêts.

3. Allocution du Représentant de Monsieur le Secrétaire Général à l'Environnement et Développement Durable

Le Représentant rend hommage à tous les participants présents. Il souligne que ce projet s'inscrit dans la continuité du Programme National de Surveillance des Forêts, piloté par la JICA en partenariat avec la RDC.

Il aborde les points suivants :

- Évaluation des activités de 2024
- Planification des activités pour 2025 dans le cadre du PTBA
- Prolongation des activités conformément à l'addendum

Il exprime le souhait que le projet soit pleinement approprié grâce à une sensibilisation efficace.

C'est avec ces mots que le Représentant du Secrétaire Général se dit motivé de voir cette réunion aboutir à des résultats positifs.

4. Allocution du Gouverneur de Province

Son excellence Monsieur le Gouverneur de la Province de Kwilu a exprimé sa fierté et son honneur d'accueillir le 9ème Comité de Pilotage du Programme PIREDD Kwilu. Il a salué les efforts des participants pour la préservation des forêts et la lutte contre le changement climatique, tout en rendant hommage au président Félix Antoine Tshisekedi pour son engagement envers le développement durable en RDC.



Au cours de cette réunion, les membres examineront les réalisations de 2024, valideront le rapport semestriel et discuteront du plan de travail budgétaire pour 2025. Le Gouverneur a souligné l'importance de renforcer le soutien financier pour assurer la pérennité des plantations agroforestières, notamment dans le territoire de Gungu.

Il a encouragé la coopération et le partage d'idées parmi les participants pour faire face aux défis environnementaux. En conclusion, il a remercié tous les partenaires, notamment CAFI et JICA, pour leur soutien, et a déclaré ouverte la réunion.

Deuxième temps fort : **Déroulement des travaux de la 8^{ième} session :**

1. La lecture du compte-rendu de la huitième réunion du COPIL : Le modérateur a accordé la parole au Secrétaire du COPIL qui a lu le compte-rendu de la septième réunion du COPIL ainsi que ses recommandations.

Les membres du COPIL ont validé le compte rendu sans réserve

2. Rappel et Commentaire du projet sur l'application des recommandations du 8^{ième} COPIL : La parole est accordée au Chef de projet du PIREDD-Kwilu qui a fait le commentaire sur l'application des recommandations du 8^{ième} COPIL

	Recommandations du 7 ^{ième} COPIL	Statut (exécuté, en cours, pas)	Commentaires
1	Faire participer les autorités provinciales et les services techniques aux activités de la sensibilisation du projet	En cours d'exécution	• Mai à Gungu et Bulungu • Juillet Idiofa (Mangai)
2	Mettre en oeuvre les activités prévues au plan d'action genre de la province	En cours d'exécution	• L'autonomisation des femmes et des jeunes a été renforcée par des formations à l'agroforesterie durable (apiculture, fabrication de savon, gestion financière et administrative de l'organisation CLD, ainsi que production durable de charbon de bois à partir de la biomasse non utilisée) dans plusieurs villages proches de la RN1 • La JICA propose que le plan de genre spécifique au PIREDD soit élaboré à partir du plan d'action provincial de genre pour la durabilité du PIREDD.

Fkmy

3	Convoquer une réunion en urgence afin de clarifier les biens matériels appartenant au projet	En cours d'exécution	Un projet de plan de livraison des motos et équipements projet pour les activités de terrain (notamment au niveau sectoriel) et des voitures du projet au MEDD national et/ou à la Province du Kwilu sera proposé pour démarrer la coordination préliminaire entre le MEDD et la Province du Kwilu après le 8ème COPIL
4	Mettre en oeuvre le processus de sécurisation foncière des sites agroforestiers	En cours d'exécution	Rédaction du TDR de Ateliers portant optimisation de la sécurisation foncière des sites agroforestier et Installation des CLD secteurs

3. La Présentation du Rapport d'Activités 2023

En 2024, plusieurs activités ont été réalisées pour renforcer la politique et la gouvernance provinciale liées à la mise en œuvre de la REDD+. Cela inclut la signature d'un arrêté provincial pour l'organisation des Comités Locaux de Développement (CLD) et l'organisation d'un groupe de travail pour améliorer la planification des activités. Des matériels et ordinateurs ont été fournis aux services techniques de Gungu, et 79 agents ont été formés sur l'utilisation du GPS et les thématiques du projet.

Concernant l'agroforesterie, 145 ha ont été établis avec l'aide des paysans et 39 ha avec des fermiers, portant à 4408 ha le total depuis 2019. Des retards dans le financement ont retardé certaines plantations, mais 920 ha ont déjà été labourés.

Par ailleurs, 15 Plans de Simple et d'Aménagement du Territoire (PSAT) ont été validés, et des formations de carbonisation durable ont été faites dans 7 villages. Une sensibilisation à la protection de la biodiversité a également débuté dans le territoire d'Idiofa.

La communauté a été sensibilisée et engagée à travers 54 émissions radio diffusées, totalisant 1132 depuis 2021. Enfin, des Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) ont été élaborés, avec un accent sur l'autonomisation des femmes par des formations sur la fabrication de savons.

4. Présentation du PTBA 2024 avec addendum et augmentation supplémentaire des Fonds de la JICA

Principales activités prévues	Budget à allouer (en dollars US)
Renforcement des politiques et gouvernance provinciales relatives à la mise en œuvre de la REDD	674 561
L'agroforesterie et la protection des forêts mises en place à travers l'implication des concessionnaires/fermiers propriétaires et des paysans	996 955
Protection de l'environnement des terroirs à travers l'implication des villageois	472 129

Fkmy

8

Sensibiliser les populations des secteurs au rôle du couvert végétal arboré dans la gestion des ressources naturelles (GRN)	53 940
Mesures de sauvegarde (mesures pour le PGES, MGP, genre, sécurisation foncière, etc.)	134 968
Suivi	30 500
Budget gestion program (gestion de projet)	378 204
Total couts directs du programme	2 741 257

Le PTBA (Plan de Travail Budgétaire Annuel) a été présenté par l'équipe chargée de la mise en œuvre du projet PIREDD Kwilu aux membres du comité de pilotage. Cette présentation a suscité divers commentaires et échanges constructifs majeurs.

- ✓ Tenir compte des terroirs voisin pour une bonne pérennisation des activités qui éviterait les conflits dans l'avenir
- ✓ Voir la possibilité d'obtenir un budget qui pourra accompagner la pérennisation des activités après la fermeture du projet
- ✓ Sécurisation des sites agroforestiers

Après débats et délibérations, le Président du COPIL, avec l'ensemble de membres, valident le rapport d'Activités 2024 et le PTBA 2025 moyennant les amendements.

5. Synthèse de recommandations

Il se dégage quelques recommandations à l'issu de ce 9^{ème} COPIL à savoir :

- Mettre à la disposition des membres du COPIL les documents de travail à temps
- Impliquer d'avantage les ST pour une bonne continuité la pérennisation des activités
- Que l'administration fasse également l'effort de venir auprès du projet pour recueillir les informations sur le projet
- Faire participer les autorités provinciales et les services techniques aux activités de la sensibilisation du projet
- Entamer le processus de sécurisation foncière et partager de bénéfice avec toutes les couches sociales

Troisième temps fort : **Mot de clôture**

Lecture du draft 0 du compte rendu

Fait à Kikwit, le 02 Décembre 2024

VU ET TRANSMIS

LE GOUVERNEUR DE PROVINCE

FELICIEN KIWAY MUADI
du kwilu
Felicien

Jean Baudouin MAKAKA MUNDI

Le Secrétaire Rapporteur,

[Signature]
25.12.24



**MINISTÈRE
DE L'ENVIRONNEMENT
ET DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



COMPTE RENDU DE LA 10^{ème} REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DU PIRRED/KWILU A KIKWIT TENUE LE 31 JUILLET AU 1^{ER} AOUT 2025

La dixième réunion du COPIL du PIRRED/ Kwilu a eu pour cadre la salle de réunion MABAYA dans la ville de Kikwit, Province de Kwilu en date du 31 juillet au 1^{er} Aout 2025.

Les participants à la présente réunion sont :

N°	Fonction / Organisation	Qualité du participant
1	Gouverneur du Kwilu	Président
2	Ministre Provincial de l'Environnement	Vice-Président
	Ministre Provincial de l'Agriculture	Membre
3	Ministre de l'Energie	Membre
4	Représentant du Secrétaire Général du ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD)	Membre
5	Ministre Provincial des Affaires Foncières	Membre
6	Ministre Provincial de l'Aménagement du Territoire	Membre
7	Ministre Provincial du Plan	Membre
8	Coordonnateur Provincial du ministère de l'Environnement Kwilu	Membre / Rapporteur
9	Inspecteur Provincial du Ministère du Développement Rural	Membre
10	Inspecteur Provincial du ministère de l'Agriculture	Membre
11	Chef de Division du ministère des Affaires Foncières	Membre
12	Chef de Division du ministère de l'Aménagement du Territoire	Membre
13	Chef de Division du ministère de l'Energie	Membre
14	Chef de Division du ministère du Plan	Membre
15	Coordonnateur Provincial du GTCR-R	Membre
16	Coordonnateur CARG Bulungu	Membre
17	Coordonnateur CARG Masi Manimba	Membre

R m

N°	Fonction / Organisation	Qualité du participant
18	Coordonnateur CARG Idiofa	Membre
19	Coordonnateur CARG Bagata	Membre
20	Coordonnateur CARG Gungu	Membre
21	Président Provincial de la FEC Kwilu	Membre
22	Représentant du FONAREDD	Membre
23	Représentant Résident du Bureau JICA en RDC	Membre
24	Equipe du projet	Membre
	Invités non-membre du COPIL	
01	D'autres représentants que le MEDD juge nécessaire	Observateur
02	Autres cadres sectoriels, Kwilu	Observateur

Le protocole d'État a pris la parole pour annoncer l'entrée du Gouverneur de Province dans la salle et annonçant le démarrage de la cérémonie officielle.

Premier temps fort : **Cérémonie d'ouverture de la 10^{ème} session :**

L'hymne national suivi de quatre allocutions prononcées par :

- Le Secrétaire exécutif du FONAREDD ;
- Le Représentant Résident Adjoint de la JICA en ligne ;
- La représentante de Monsieur le Secrétaire Général à l'Environnement et Développement Durable ;
- Le Gouverneur de Province, président du COPIL.

1. Allocution du représentant du FONAREDD/CAFI :

Dans son discours, le Secrétaire Exécutif de FONAREDD s'est exprimé lors de la dixième réunion du Comité de Pilotage (COPIL) du Programme Intégré de Réduction des Émissions liées à la Déforestation et Dégradation des Forêts (PIREDD) dans la province du Kwilu. Il a souligné l'importance de ce programme, lancé en 2018, qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en améliorant les conditions de vie des communautés rurales grâce à des approches d'agroforesterie et de gouvernance inclusive.

Il a également remercié le Gouverneur du Kwilu pour son accueil chaleureux et a partagé des expériences positives vécues avec les communautés locales, mettant en avant des réalisations concrètes telles que des plantations d'acacia. Le COPIL est présenté comme un cadre essentiel pour la concertation entre les différentes parties prenantes, permettant d'évaluer les progrès et de renforcer la synergie entre acteurs impliqués dans le PIREDD-Kwilu.

Le Secrétaire Exécutif a noté que cette réunion marque le début d'une phase de désengagement progressif de l'Agence d'exécution la JICA, soulignant l'importance d'évaluer les résultats obtenus depuis 2018 et de réfléchir à la pérennisation des acquis. Il a mis en avant les progrès réalisés dans divers

8 m

domaines, tels que la gouvernance locale et l'agroforesterie, tout en attirant l'attention sur la nécessité d'une analyse approfondie des aspects budgétaires du programme.

Enfin, il a insisté sur la nécessité de consolider les acquis avant la clôture des activités, en collaborant avec les partenaires techniques et financiers. Le discours s'est conclu par des remerciements aux participants et un appel à formuler des recommandations ambitieuses pour assurer la durabilité et la réussite du PIREDD-Kwilu.

2. Allocution du Représentant Résident Adjoint de la JICA

Prenant la parole au nom de Monsieur le Représentant Résident, Monsieur Kaito TONOUCHI, Représentant Résident Adjoint de la JICA, a souligné l'importance de cet événement pour évaluer les réalisations du projet et envisager son avenir. Il a salué l'engagement des différents acteurs impliqués depuis le lancement du projet, mettant en avant que le PIREDD Kwilu est une initiative qui combine la lutte contre le changement climatique, la préservation des forêts et l'amélioration des conditions de vie des populations rurales.

Il a présenté des résultats marquants, tels que l'installation de plus de 5 641 hectares d'agroforesterie et la structuration de 274 Comités Locaux de Développement (CLD en sigle) fonctionnels. Ces avancées illustrent l'efficacité de la collaboration entre le ministère de l'Environnement, la province du Kwilu, le FONAREDD/CAFI et la JICA. Cependant, il a également mentionné des défis, notamment en matière de sécurisation foncière et de conservation forestière, nécessitant une attention continue des gouvernements provincial et central.

À l'approche de la phase finale du PIREDD Kwilu, M. TONOUCHI a réaffirmé l'engagement de la JICA à soutenir la capitalisation des acquis et l'autonomisation des acteurs locaux. Il a remercié le gouvernement congolais, le gouvernement provincial, les secrétariats CAFI et FONAREDD ainsi que les partenaires locaux de mise en œuvre y compris les communautés du Kwilu pour leur rôle dans la mise en œuvre du projet. En conclusion, il a partagé une citation soulignant l'importance des efforts collectifs, en espérant que les fruits de ce projet continueront de bénéficier à la province pour les générations futures.

3. Allocution de la Représentante de Monsieur le Secrétaire Général à l'Environnement et Développement Durable

Madame MITONGA KASULU Danelly, Représentante du Secrétaire Général au MEDD, a exprimé sa fierté et son engagement envers ce projet, qui vise à gérer durablement les ressources forestières tout en améliorant les conditions de vie des populations locales. Elle a souligné l'importance de mécanismes innovants tels que l'agroforesterie et la gouvernance environnementale, qui contribuent à la fois à la séquestration de carbone et au bien-être socio-économique.

Elle a mis en avant le partenariat solide entre la République Démocratique du Congo et le Japon, notamment à travers le financement de FONAREDD par CAFI et l'expertise de la JICA. Elle a insisté sur la nécessité de pérenniser ce modèle de coopération, en soulignant l'importance d'accompagner davantage les communautés locales.

À mi-parcours du Plan de Travail Budgétaire Annuel (PTBA) 2025, elle a appelé à une évaluation rigoureuse des progrès réalisés et à l'identification des défis persistants. Elle a encouragé les participants à valider les résultats et à poser des bases solides pour l'avenir du PIREDD, en veillant à ce que ses acquis deviennent des actifs durables pour la résilience climatique et la sécurité alimentaire.

8 m

Enfin, elle a exhorté les acteurs présents à faire preuve de clarté, d'audace et de cohérence dans leurs engagements, afin de garantir un avenir fondé sur l'excellence technique et la solidarité interinstitutionnelle pour le peuple et les forêts du Kwilu.

4. Allocution du Gouverneur de Province

Dans son mot d'ouverture de la dixième réunion du Comité de Pilotage du projet PIREDD Kwilu, Son Excellence Monsieur le Gouverneur de la Province de Kwilu a exprimé sa gratitude envers le Président de la République pour ses efforts en faveur de la pacification et du développement du pays. Il a souligné que le PIREDD est un pilier essentiel pour le développement durable et la préservation de l'environnement dans la province, grâce à l'appui de la JICA et au financement de CAFI.

Malgré les succès, il a reconnu les défis rencontrés, notamment un litige judiciaire qui a entravé la mise en œuvre du projet et refroidi l'engagement de JICA. Le Gouverneur a assuré que des mesures ont été prises pour rétablir un cadre sécuritaire et juridique propice à la poursuite des activités, en renforçant le Comité de pilotage et en mettant en place des mécanismes de résolution des conflits.

Il a exprimé le besoin d'un accompagnement supplémentaire de la JICA pour atteindre un développement durable et pérenniser les acquis des programmes financés. Il a proposé des initiatives pour renforcer la gouvernance, telles que l'appui institutionnel aux services de sécurité et la formation des agents publics sur la transparence et la gestion participative.

En conclusion, le Gouverneur a réaffirmé son engagement à collaborer avec la JICA et les partenaires pour assurer le succès du projet PIREDD, et a invité les participants à examiner l'état d'avancement du projet avec lucidité et optimisme. Il a ensuite déclaré la réunion ouverte.

Deuxième temps fort : Déroulement des travaux de la 10^{ième} session:

1. **La lecture du compte-rendu de la neuvième réunion du COPIL :** Le modérateur a accordé la parole au Secrétaire du COPIL qui a lu le compte-rendu de la neuvième réunion du COPIL ainsi que ses recommandations.

Les membres du COPIL ont validé le compte rendu du COPIL précédent sans réserve

2. **Rappel et Commentaire du projet sur l'application des recommandations du 9^{ième} COPIL :** La parole est accordée au Chef de projet du PIREDD-Kwilu qui a fait le commentaire sur l'application des recommandations du 9^{ième} COPIL

	Recommandations du 9 ^{ième} COPIL	Statut (exécuté, en cours, pas)	Commentaires	Échéancier
1	Mettre à la disposition des membres du COPIL les documents de travail à temps conformément aux lignes directrices sur l'organisation du COPIL	En cours d'exécution	• 17/07 (10 jours ouvrables avant le COPIL): Diffusion directe de la version imprimée de la présentation (projet 0) à Bandundu/Kikwit • 24/07 (5 jours ouvrables avant le COPIL): Diffusion directe de la version imprimée (projet 1)	• Jusqu'à la clôture du projet

2 h

	Recommandations du 9 ^{ème} COPIL	Statut (exécuté, en cours, pas)	Commentaires	Échéancier
2	• Impliquer d'avantager les ST pour une bonne continuité la pérennisation des activités • Faire participer les autorités provinciales et les services techniques aux activités de la sensibilisation du projet	En cours d'exécution	• PPAT/PLAT/Installation-activation du CLD secteur et sécurisation foncière : principalement des STs au Bandundu et au niveau du territoire et/ou du secteur • Agroforesterie : principalement des STs au niveau du secteur • PSAT : principalement des STs sur l'AT au niveau du territoire • Carbonisation durable/Apiculture-Agroforesterie améliorée : principalement des STs sur l'agriculture/l'environnement au niveau du territoire et du secteur • MRV Agroforesterie-Paiement PSE/Évaluation des politiques et mesures (PAM) de la REDD+/Enquête de base et finale sur les conditions socio-économiques/ Sensibilisation : principalement des STs sélectionnés au niveau du territoire • Sauvegarde : principalement des STs sur l'environnement au niveau du territoire et/ou du secteur	• Jusqu'à la clôture du projet
3	Que l'administration fasse également l'effort de venir auprès du projet pour recueillir les informations sur le projet ;	En cours d'exécution	• Ateliers d'information pour la nouvelle administration provinciale et la nouvelle assemblée provinciale en juin. • Visites sur le terrain du point focal du niveau ministériel provincial à la mi-juillet et de tous les nouveaux ministres provinciaux avant le COPIL.	• Jusqu'à la clôture du projet
4	Entamer le processus de sécurisation foncière et partager de bénéfices avec toutes les couches sociales	En cours d'exécution	• Légalisation de la convention entre les chefs de terre et les CLD au niveau du village	• Jusqu'à la clôture du projet

3. La Présentation du Rapport du 1^{er} semestre 2025

En 2025, plusieurs activités ont été réalisées pour renforcer la politique et la gouvernance provinciale liées à la mise en œuvre de la REDD+. Cela est présenté en 5 groupes d'activités :

1. Gouvernance et planification territoriale

- Plans d'aménagement local et provincial validés (mai-juin 2025)
- Comités locaux de développement de secteur installés, comme cadre concertation multi-acteurs active
- 2 groupes de travail organisés, 116 agents impliqués, 9 réunions de Comité de Pilotage depuis le début du projet
- Vérification terrain par drone, guide technique produit (en attente de validation)

2. Agroforesterie et protection des forêts

- 5675 ha mis en place depuis 2019 (98% de la cible), avec des paysans (612 ha) et fermiers (388 ha)
- 135 PSAT validés, 7240 ha protégés via mise en défens
- Pertes estimées à 20% dues aux feux de brousse et rumeurs d'insécurité

3. Durabilité et biodiversité

- Renforcement des capacités en apiculture et carbonisation dans 7 villages (20 prévus)
- Rapport d'inventaire publié sur le potentiel faunique et floristique de Mangai

4. Sensibilisation et mobilisation communautaire

- 1194 émissions radio diffusées depuis 2021, 360 panneaux métalliques installés
- 48 émissions récentes sur le rôle du couvert végétal arboré

5. Sauvegardes environnementales et sociales

- 30 PGES villageois élaborés, MGP opérationnel avec plaintes résolues
- Plan d'action provincial validé, plan genre et guide foncier produits
- Activités alternatives (élevage à Kapia) soutenues par la JICA

4. Récapitulatif de l'état d'avancement des dépenses

Principales activités prévues	Dépenses cumulatives en US \$ (1er janvier au 30 Juin)	Dépenses cumulatives en US \$ (An 1—au 30 juin An7)	Consommation sur total de 1-7 an par rapport au budget actualisé
Renforcement des politiques et gouvernance provinciales relatives à la mise en œuvre de la REDD	\$ 384,100	\$2,437,051	74%
L'agroforesterie et la protection des forêts mises en place à travers l'Implication des concessionnaires/fermiers propriétaires et des paysans	\$ 406,259	\$7,106,674	96%
Protection de l'environnement des terroirs à travers l'implication des villageois	\$251,843	\$1,520,902	66%
Sensibilisation des populations des secteurs au rôle du couvert végétal arboré dans la gestion des ressources naturelles (GRN)	\$24,988	\$118,486	59%
Mesures de sauvegarde (mesures pour le PGES, MGP, genre, sécurisation foncière, etc.)	\$42,185	\$388,833	63%
Suivi	\$25,545	\$184,907	162%
TOTAL COÛTS PAR RESULTATS DU PROGRAMME	\$1,134,920	\$11,756,852	84%
TOTAL COÛTS DE GESTION DU PROGRAMME (TOTAL)	\$241,200	\$3,180,276	131%
TOTAL COÛTS DIRECTS DU PROGRAMME* (TOTAL) RESUL	\$1401,444	\$15,593,729	89%

Le rapport annuel 2024 et le rapport semestriel 2025 sont approuvés moyennant quelques recommandations

5. Évaluation finale de la JICA

La mission d'évaluation finale du Projet d'Opérationnalisation du Système National de Surveillance des Forêts et Activité Pilote REDD+. Avait comme objectif principal de vérifier les réalisations du projet en se référant aux apports réels, à l'obtention des résultats et à l'objectif du projet. Elle évalue le projet selon six critères : pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact et durabilité.

Le projet a réalisé plusieurs objectifs, notamment la plantation de 5 627 hectares de forêts, la conservation de 42 000 hectares dans les PSAT, et la formation de 23 agents du MEDD capables

d'exploiter le SNSF. De plus, le projet a contribué à la biodiversité en réintroduisant 17 espèces animales et végétales dans les zones de plantation.

L'évaluation finale a conclu que le projet est pertinent, cohérent et efficace, bien que des défis subsistent en termes d'efficience et de durabilité. Des recommandations ont été faites pour assurer la continuité et l'amélioration des activités post-projet, notamment la sécurisation des droits de gestion foncière pour les CLD, la mise en œuvre des outils de planification validés (PPAT, PLAT et PSAT), et la publication des guides techniques.

6. Plan de désengagement du projet

Le plan de désengagement du Projet PIREDD KWILU se résume en 5 étapes ou points majeurs que voici :

1. **Évaluation des acquis et des risques** : Cette section traite de l'évaluation des réalisations et des risques associés au projet, notamment les défis liés à la finalisation des plans locaux d'aménagement du territoire (PLAT) et à l'application de la loi sur l'aménagement du territoire.
2. **Transfert des responsabilités et matériels** : Cette partie aborde le transfert des responsabilités et des équipements aux parties prenantes locales, avec des détails sur les activités et les domaines concernés, ainsi que les nouveaux responsables.
3. **Renforcement des capacités** : Ici, il est question des efforts pour renforcer les capacités des acteurs locaux afin d'assurer la durabilité des initiatives, en particulier dans les domaines de la gestion des plantations agroforestières et de la formation sur les activités de durabilité.
4. **Partenariats avec les autres programmes** : Cette section met en lumière les collaborations avec d'autres programmes pour maximiser les impacts et assurer la continuité des actions, en détaillant les thématiques de partenariat et les types de collaborations.
5. **Proposition de Concept du modèle de stratégie de sortie du PIREDD pour investissement privé** : Enfin, cette partie propose un modèle de stratégie de sortie pour attirer les investissements privés et assurer la pérennité des actions entreprises, avec un plan de clôture détaillé.

Concept pour la Durabilité

La durabilité du projet représente un enjeu crucial. Pour garantir cette durabilité, il est essentiel de promouvoir l'implication des investisseurs privés. Dans ce cadre, le développement des Comités Locaux de Développement (CLD) est primordial. Cependant, le nombre actuel de CLD dans la province est insuffisant. Il est donc nécessaire d'étendre le concept de CLD à tous les villages et d'introduire des CLD Secteur. Ces derniers joueront un rôle clé dans la coordination du développement local, facilitant la connexion entre les villages et favorisant la création de coopérations et attirer des investissements privés. En effet, l'investissement est une activité économique durable, surtout dans un contexte où les financements pour REDD ne sont pas garantis à long terme.

La province du Kwilu, dotée de moins de forêts que d'autres Provinces, doit poursuivre la promotion de l'agroforesterie ainsi que d'activités alternatives, telles que la valorisation de la production de charbon

2 5

durable. Il est également crucial de sécuriser les sites de plantation par le biais d'une législation appropriée.

Il s'en est suivi la séance des questions-réponses concernant le plan de désengagement sur la pérennisation et le crédit carbone, et les membres plaident pour une facilitation de trouver les acheteurs de crédit carbone pour les plantations mises en place par le projet PIREDD Kwilu.

A ce propos, le SE du FONAREDD a éclairé l'assistance en insistant sur le fait que la question de crédits carbone est sectoriellement de la compétence du MEDD et que les porteurs des projets doivent se faire identifier dans le registre tenu par la Coordination Nationale REDD et convenir d'un protocole d'avec ce Ministère.

Pour parfaire la régulation du secteur, l'ARMCA (l'Autorité de Régulation du Marche du Carbone) comme établissement public a été créé et ses animateurs officiellement désignés par Ordonnance présidentielle, la semaine passée et des instructions réglementaires strictes et transparente seront édictées à cet effet.

Outre l'effort d'évitement des émissions CAFEI et FONAREDD se proposent de lancer un grand libellé « Programme de Paiements des Services Environnementaux », qui va rétribuer monétairement tout individu, association ou corporation, qui s'investirait dans l'effort de protection des écosystèmes forestiers.

Quant à la question sur le partage des matériels, la représentante du SE MEDD, a relevé que cette matière a été organisée dans le protocole de partenariats entre le MEDD et l'Agence d'exécution JICA.

7. Synthèse de recommandations du 10^{ème} COPIL

Il se dégage quelques recommandations à l'issu de ce 10^{ème} COPIL à savoir :

- Assurer la pérennisation des acquis du Projet
- Assurer un suivi régulier des activités sur les sites agroforestiers dans les différents villages du Territoire de Gungu
- Suivre les lignes directrices CAFEI/FONAREDD pour les réunions et la documentation.
- Finaliser les actions du 9^{ème} COPIL et documenter les avancées.
- Finaliser l'adoption des outils de planification par les arrêtés provinciaux.
- Finaliser les Plans Locaux d'Aménagement du Territoire restants avec l'appui du Gouvernorat et les adopter officiellement.
- Contractualiser les engagements villageois dans la formalisation des engagements pour le charbonnage responsable et les accords de durabilité dans les entités restantes du Kwilu.
- Intensifier la communication communautaire pour promouvoir les acquis agroforestiers et de planification spatiale par des actions de communication renforcées.
- Faire connaître les résultats du projet à l'échelle nationale et internationale, en impliquant le MEDD et la Province.
- Continuer les efforts pour obtenir un financement gouvernemental pour la mise en œuvre des recommandations post-projet.
- Continuer à finaliser les activités sur le terrain à temps, y compris le paiement PES, l'élaboration et la validation des PSAT et PLAT restants, la formation, la sensibilisation et le renforcement des capacités des CLEs.

28

- Soutenir la sécurisation des terres des CLDs village, notamment l'acquisition des droits de gestion foncière après le projet.
- Coordonner avec les autres projets concernés financés par des donateurs tels que la Banque Mondiale, l'AFD et le programme PSE par le CAFI pour assurer la continuité et la vulgarisation des activités dans la zone.
- Pour les services techniques ayant accompagné la mise en œuvre du projet, ils souhaitent qui ont été accompagnés, souhaite une note ou lettre de reconnaissance émanant de l'Agence d'exécution

Troisième temps fort : Mot de clôture :

Son Excellence Monsieur le Gouverneur a officiellement clôturé la 10e réunion du comité de pilotage du programme PIREDD Kwilu, qui s'est déroulée à Kikwit pendant 48 heures de travaux intenses. Il a remercié tous les participants pour leur engagement et a mis en lumière les résultats significatifs obtenus, tels que l'évaluation à mi-parcours et la validation des rapports semestriels.

Il a exprimé sa profonde gratitude envers Dieu et le Président de la République pour leur soutien indéfectible. Le gouverneur a félicité les participants pour leur dévouement et la qualité des recommandations formulées, affirmant que l'atelier a été un succès retentissant, renforçant la collaboration entre les différents acteurs impliqués.

Il a également salué les membres du gouvernement provincial pour leur détermination à faire de cet événement une réalité. Le gouverneur a réaffirmé l'engagement du gouvernement à soutenir l'exécution et l'évaluation du projet, en insistant sur l'importance de conserver la quasi-totalité des matériels au sein de la province.

Enfin, il a demandé l'indulgence des participants pour d'éventuelles insuffisances observées durant leur séjour et a conclu en célébrant la province, le programme PIREDD, ainsi que les partenariats avec JICA, CAFI et FONARED.

Fait à Kikwit, le 01 Août 2025

VU ET TRANSMIS



LE GOUVERNEUR DE PROVINCE

Dr. Philippe AKAMITUNA NDOLO



Jean Baudouin MAKAKA MUNDI

Le Secrétaire Rapporteur.



MINISTÈRE
DE L'ENVIRONNEMENT
ET DÉVELOPPEMENT
DURABLE



COMPTE RENDU DE LA 11^{ème} /FINAL REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DU PIRRED/KWILU A KINSHASA TENUE DU 27 AU 28 NOVEMBRE 2025

Conformément aux termes de référence la onzième/final réunion du COPIL du PIRRED/ Kwilu s'est tenue au Cercle Elaïs dans la Commune de la Gombe, ville province de Kinshasa en date de 27 et 28 Novembre 2025.

Cette réunion s'est tenue concomitamment avec la quatrième réunion du comité de coordination du projet (CCP) SNSF-PIREDD.

Les participants à la présente réunion sont :

N°	Fonction / Organisation	Qualité participant du
1	Gouverneur du Kwilu	Président
2	Ministre Provincial de l'Environnement	Vice-Président
	Ministre Provincial de l'Agriculture	Membre/ représenté
4	Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et Nouvelle Économie du Climat (MEDD/NEC)	Membre
5	Ministre Provincial des Affaires Foncières	Membre
6	Ministre Provincial de l'Aménagement du Territoire	Membre
7	Ministre Provincial du Plan	Membre/représenté
8	Coordonnateur Provincial du Ministère de l'Environnement Kwilu	Membre / Rapporteur
9	Inspecteur Provincial du Ministère du Développement Rural	Membre, représenté
10	Inspecteur Provincial du Ministère de l'Agriculture	Membre
11	Chef de Division du Ministère des Affaires Foncières	Membre
12	Chef de Division du Ministère de l'Aménagement du Territoire	Membre
14	Chef de Division du Ministère du Plan	Membre
15	Coordonnateur Provincial du GTCR-R	Membre
16	Coordonnateur CARG Bulungu	Membre
17	Coordonnateur CARG Masi Manimba	Membre
18	Coordonnateur CARG Idiofa	Membre
19	Coordonnateur CARG Bagata	Membre
20	Coordonnateur CARG Gungu	Membre
21	Président Provincial de la FEC Kwilu	Membre

N°	Fonction / Organisation	Qualité du participant
22	Représentant du FONAREDD	Membre
23	Représentant Résident du Bureau JICA en RDC	Membre
24	Équipe du projet	Membre
	Invités non membre du COPIL	
01	Représentant du CNREDD	Observateur
02	Représentant de l'Ambassade du Japon	Observateur
03	Coordonnateur National du CTCR-R	Observateur
04	Experts et Représentants que le MEDD-NEC Jugés nécessaire	Observateur

Jour I

Le chef de Projet Adjoint du PIREDD Kwilu, Monsieur Augustin KABAMBA a au nom de l'équipe du projet, fait la modération car FONAREDD s'est réservé en attendant en attendant la transmission de l'ensemble des livrables.

Premier temps fort : **Cérémonie d'ouverture de la 11^{ème} session :**

Organisé concomitamment avec la réunion du comité de coordination du projet, la onzième réunion du COPIL s'est ouverte par le mot d'ouverture de Son Excellence Monsieur le Gouverneur de la Province du Kwilu, Docteur Philippe AKAMITUNA NDOLO.

Le mot du FONAREDD ainsi que celui de la JICA, ayant été présenté à l'ouverture du comité de coordination du projet.

1. Allocution du représentant de la JICA

M. Tounouchi représentant résident adjoint a exprimé la reconnaissance de la JICA au Gouvernement de la République Démocratique du Congo, en particulier au secrétariat général à l'Environnement, Développement Durable et nouvelle économie du climat, pour l'engagement constant dans la mise en œuvre du projet d'opérationnalisation du système national de surveillance forestière et activité pilote REDD+.

Il a rappelé que l'appui de la JICA au PIREDD Kwilu et au Système National de Surveillance des Forêts s'inscrit dans une vision commune visant la préservation du couvert forestier, la lutte contre les changements climatiques et l'amélioration durable des conditions de vie des populations locales. Il a souligné les résultats significatifs obtenus en matière de gouvernance, de planification territoriale participative, d'agroforesterie et d'implication des communautés locales.

2. Allocution du FONAREDD

Pour le FONAREDD, Monsieur Cédric ILUNGA ayant représenté le secrétaire exécutif, a au nom du secrétariat FONAREDD, rappelle la position du FONAREDD tel qu'annoncé dans la note d'observation adressé à la JICA. Le SE FONAREDD exige la finalisation et la transmission complète des livrables en cours, notamment les PLAT, les PSAT, les shapefiles et le guide REDD+. En ce qui concerne la clôture du projet, le SE FONAREDD n'entends pas participer à une réunion de clôture dès lors que les livrables ne sont pas encore transmis afin de faciliter l'évaluation de performance du programme.



3. Allocution du Gouverneur de Province

Prenant la parole, son, excellence Monsieur le Gouverneur Docteur Philippe AKAMITUNA NDOLO, a rendu hommage au Président Félix Tshisekedi pour son engagement dans cette lutte et salué les efforts du gouvernement pour créer un cadre favorable aux investissements REDD+ et à la nouvelle économie du climat. Il a également exprimé sa gratitude envers les partenaires internationaux, notamment la JICA, et le CAFI/FONAREDD, qui ont accompagné la province tout au long de la mise en œuvre du projet.

Le Gouverneur a rappelé que la réunion finale du Comité de Pilotage du PIREDD-Kwilu constituait un moment important pour la province, car elle permettait d'évaluer les résultats du programme, de capitaliser les expériences et de réfléchir à l'avenir. Il a souligné que ce projet avait marqué la trajectoire du Kwilu dans la gestion durable des ressources naturelles et la lutte contre le changement climatique.

Le Gouverneur a rappelé les principales réalisations des six dernières années : le développement d'activités agroforestières dans les cinq territoires, l'élaboration d'un plan provincial et de plans locaux d'aménagement du territoire, le renforcement de la gouvernance à travers des cadres de concertation multisectorielle, ainsi que la promotion de techniques de carbonisation durable et de l'apiculture.

Il a insisté sur le fait que cette réunion devait permettre d'évaluer l'exécution du PTBA 2025, d'identifier les bonnes pratiques et les innovations, mais aussi de définir des mécanismes pour assurer la durabilité des acquis. Selon lui, l'avenir des forêts et des communautés dépendait de la capacité collective à consolider les acquis, corriger les faiblesses et projeter la province vers un modèle exemplaire de développement durable.

Enfin, il a réitéré ses remerciements à tous les partenaires et acteurs impliqués, et a déclaré officiellement ouverts les travaux de la réunion finale du Comité de Pilotage du PIREDD-Kwilu.

Deuxième temps fort : Déroulement des travaux de la 11^{ème} session:

1. **La lecture du compte-rendu de la neuvième réunion du COPIL :** Le modérateur a accordé la parole au Secrétaire du COPIL qui a lu le compte-rendu de la dixième réunion du COPIL ainsi que ses recommandations.

Les membres du COPIL ont validé le compte rendu du COPIL précédent sans réserve

Jour II

2. **Rappel et Commentaire du projet sur l'application des recommandations du 10^{ème} COPIL :**
La parole est accordée au Chef de projet du PIREDD-Kwilu qui a fait le commentaire sur l'application des recommandations du 10^{ème} COPIL

Recommandations du 10 ^{ème} COPIL	Statut (exécuté, en cours, pas)	Commentaires
Finalisation des activités restantes		

4	Finaliser les actions du De COPIL et documenter les avancées	Atteint	Tous les indicateurs minimaux ont été atteints à la fin de novembre. (voir les présentations d'évaluation de l'évaluation du PTBA 2025 et le rapport annuel 2025 / rapport de fin de projet de la CAFI)
12	Continuer à finaliser les activités sur le terrain à temps, y compris le paiement PES, l'élaboration et la validation des PSAT et PLAT restants, la formation, la sensibilisation et le renforcement des capacités des CLDs.		
5	Finaliser l'adoption des outils de planification par les arrêtés provinciaux	En cours d'exécution	Les projets d'arrêté suivants ont été élaborés dans le cadre de la consultation multisectorielle provinciale et lors d'ateliers organisés à Bandundu d'août à mi-novembre 2025. 1. Le projet d'arrêté portant création des lotissements pour les plantations agroforestières mises en place dans le cadre du PIREDD-Kwilu, en vue de leur sécurisation et de leur protection ; 2. Le projet d'arrêté portant création et fonctionnement du Conseil Provincial d'Aménagement du Territoire (CPAT) conformément aux dispositions de la loi nationale.
6	Finaliser les Plans Locaux d'Aménagement du Territoire restants avec l'appui du Gouvernorat et les adopter officiellement.		
12c	Pour les services techniques ayant accompagné la mise en œuvre du projet, ils souhaitent qui ont été accompagnés, souhaite une note ou lettre de reconnaissance émanant de l'Agence d'exécution	Atteint	Le projet a fourni la note aux ST impliqués dans les formations sur la sécurisation des terres pour la durabilité à Kikwit (25 août 2025).
7	Contractualiser les engagements villageois dans la formalisation des engagements pour le charbonnage responsable et les accords de durabilité	Atteint	Les indicateurs minimaux (5 villages) ont été atteints à la mi-novembre (7 villages)

	dans les entités restantes du Kwilu.		
Pour la durabilité (Général)			
1	Assurer la pérennisation des acquis du Projet		
8	Intensifier la communication communautaire pour promouvoir les acquis agroforestiers et de planification spatiale par des actions de communication renforcées.	Atteint	Des ateliers sur la capitalisation pour les principaux secteurs le long de la route nationale n°1 niveau provincial ont eu lieu à chaque secteur du 16 au 21 septembre 2025.
12b	Coordonner avec les autres projets concernés financés par des donateurs tels que la Banque Mondiale, l'AFD et le programme PSE par le CAFI pour assurer la continuité et la vulgarisation des activités dans la zone.	Atteint	- Des ateliers sur la capitalisation pour niveau provincial ont eu lieu à Bandundu du 24 au 26 septembre 2025. - Signature du MoU entre la JICA (PIREDD Kwilu) et AFD (PSFD) en cours
11	Continuer les efforts pour obtenir un financement gouvernemental pour la mise en œuvre des recommandations post-projet.		
Pour la durabilité (Agroforesterie)			
2	Assurer un suivi régulier des activités sur les sites agroforestiers dans les différents villages du Territoire de Gungu	Atteint	Une formation pratique des ST au niveau sectoriel pour le suivi de l'agroforesterie, y compris Gungu, a été réalisée jusqu'en septembre 2025.
12a	Soutenir la sécurisation des terres des CLDs village, notamment l'acquisition des droits de gestion foncière après le projet.	Atteint	1) L'installation des CLD restants dans le secteur, servant de base à la sécurisation foncière, a été accélérée en août 2025 dans le cadre de la collaboration avec le cadre de consultation multisectoriel provincial, en particulier les ST du développement rural. 2) La légalisation des CLD restants comme base de la sécurisation foncière a été accélérée par des

			missions de surveillance menées de fin septembre à début novembre.
Visibilité			
10	Faire connaître les résultats du projet à l'échelle nationale et internationale, en impliquant le MEDD et la Province	Sur la préparation	Le projet recherche et attend les personnes parmi ses collègues et partenaires qui souhaiteraient contribuer à la préparation et à la publication des articles dans des revues scientifiques (Pour le moment, la date limite visée est fin décembre 2025).

3. La Présentation du Rapport d'Activités 2025

En 2025, plusieurs activités ont été réalisées pour renforcer la politique et la gouvernance provinciale liées à la mise en œuvre de la REDD+. Cela est présenté en 5 groupes d'activités ou effets :

Effet 1 : Renforcement de la gouvernance REDD

- Plans d'aménagement : 1 PPAT et 1 PLAT validés, 4 plans locaux d'aménagement du Territoire (PLAT) en cours de finalisation.
- CLD (Comités locaux de développement) : 27 créés dans les secteurs de la zone d'activité, offrant un cadre juridique et inclusif.
- Capacités renforcées : plusieurs agents formés (aménagement, agroforesterie, carbone, SIG, drones).
- Guide technique REDD+ Kwilu : élaboré et validé pour capitaliser les bonnes pratiques.
- CCPPF (Conseil consultatif provincial des forêts) : redynamisé avec réunions sur foncier et règlement intérieur (2 réunions ont eu lieu).

Effet 2 : Agroforesterie et protection des forêts

Superficies mises en place :

- 416 ha avec concessionnaires
- 621 ha avec paysans
- Total cumulé : 5 713 ha (4 002 ha paysans, 1 711 ha concessionnaires).

Effet 3 : Protection de l'environnement des terroirs

- CLD villageois : cumul de 274 installés.
- PSAT (Plans simples d'aménagement du territoire) : 92 validés en 2025, cumul de 170
- Charbonnage durable : vulgarisation des techniques, fours SUMIKA introduits, 80 contrats de charbonnage signés.
- Durabilité agroforesterie : apiculture, jardinage avec biochar, revenus alternatifs (miel).
- Biodiversité : enquêtes avec plèges photos, alternatives à la viande de brousse (élevage de canards, porcs, lapins).

Effet 4 : Sensibilisation des populations

- Panneaux de visibilité : 314 installés en 2025 (452 cumulés).

- Radios locales : 54 émissions en 2025, cumul de 1200.
- Supports visuels : affiches, dépliants, posters distribués.

Effet 5 : Mesures de sauvegarde et genre

- PGES simplifiés : 30 validés au niveau des villages.
- Plan d'action provincial Genre : validé avec contributions des programmes du Kwilu.
- MGP (Mécanisme de gestion des plaintes) : opérationnel.

4. Récapitulatif de l'état d'avancement des dépenses

Le PTBA 2025 montre une forte performance globale (presque toutes les cibles atteintes ou dépassées), avec des réussites majeures en agroforesterie, gouvernance et sensibilisation. Les dépenses sont quasi totalement exécutées (98-100 %) pour les effets principaux.

Le PTBA 2025 (Plan de Travail Budgétaire Annuel) a été présenté par l'équipe chargée de la mise en œuvre du projet PIREDD Kwilu aux membres du comité de pilotage.

Après la présentation, il y a eu le jeu de question et réponses, dont voici les essentielles :

- Concernant le PAM, pourquoi il n'a pas été retenu comme résultat du projet lors de la présentation des résultats ?
- Dans la présentation des résultats, on se rend compte que le projet considère beaucoup plus le projet pilote REDD+ que l'opérationnalisation de SNSF
- Disponibiliser les données dans résultat présentés avant la réunion
- Le PTBA n'est pas précis pour identifier l'apport de chaque bailleur
- Bien présenter les commentaires qui accompagne chaque résultat, pour comprendre atteint et encours
- Comment expliquer l'évolution croissante des contrats de de charbonnage dans une temps record
- Entre le Guide et le PAM, que ce qui été prévu, et quand est-ce que cela a été réalisés
- L'opérationnalisation de SNSF n'est pas prise en compte dans le rapport par rapport au projet pilote de la REDD+
- Comment il y a eu le dépassement budgétaire, comment expliquer, où est ce que l'argent supplémentaire a été trouvé ? Dans le SNSF ?
- Les efforts du projet ne sont bien détaillés dans la présentation, comme par exemple : les caméras, les chenilles, les types d'animaux et des arbres ...
- Certaines plantations sont encore trop jeunes, et certaines communautés comme le Territoire de Gungu qui demande un accompagnement du ministère au niveau national pour protéger ces plantations, et que le JICA puisse voir comment poursuivre avec les activités car la communauté en demande
- Est-ce que 5 MRV seront suffisant pour couvrir toutes les plantations ?
- Assurance des concessionnaires pour sécuriser les plantations
- Comment va procéder la gestion de feux de brousse
- Concernant les activités en cours, quand est ce que nous allons évaluer et valider ?

Prenant la parole, Mr Augustin KABAMBA Le Chef de projet adjoint a tenu à donner les éléments de réponse pour certaines questions clés en prenant acte des recommandations formulées. Il a en outre porté des clarifications sur le fait que le guide sur l'évaluation des politiques et mesure REDD (PAM), ainsi que l'enquête sur la biodiversité n'étaient pas inscrits au cadre des résultats mais constituent par ailleurs des innovations du PIREDD Kwilu, et concernant les questions relatives à la sécurisation foncière des investissements et au nombre des techniciens formés comme MRV; il a relevé que les services du domaine foncier et cadastre ont été renforcés en capacité pour inscrire les plantations au registre foncier des circonscriptions foncières et que au niveau des communautés, un plan de partage des bénéfices renforce l'appropriation du processus de sécurisation foncière; un projet d'arrêté provincial pour la sécurisation des plantations ayant été aussi adopté en groupe de travail. En ce qui concerne les techniciens MRV, ils sont renforcés pour former les autres dans le suivi. Pour les contrats de charbonnage, il a souligné la stratégie de subdivision des parcelles au sein des plantations agroforestières qui a occasionné la signature des plusieurs contrats de charbonnage et la participation des exploitants locaux. Et pour les activités dites en cours dans pour l'élaboration des Plans locaux d'aménagement du territoire, il a précisé que c'est généralement la phase des validations, qui pourrait être portée par les services techniques car les différentes phases ont fait aussi l'objet des validations.

5. Présentation sur la technique du Biochar par la carbonisation ouverte de la biomasse pour la fabrication des briquettes

Dans cette présentation, Mr Ghos-herb Makila, Expert au niveau de DTEB a présenté l'importance de de biochar et de briquette issue d'une méthode de fabrication très simple, où il a présenté le processus de fabrication ou la production de briquette et biochar. Ensuite il s'en est suivi quelques questions :

- Concernant le coût de production par rapport à la production artisanale
- Est-ce que les paysans détenteurs de contrat seront exonérés des taxes
- Est-ce que son utilisation est rentable

Prenant la parole, le présentateur a exprimé que la production est très rentable, et le coût n'est pas élevé. Il a donné un témoignage d'une maman, qui a utilisé 3 briquettes pour faire ses beignets.

A la fin, il s'est formulé quelques recommandations :

- La DTEB est disposée à accompagner les différents projets qui sont opérationnels dans le pays
- Voir la possibilité d'exonérer les producteurs formés qui ont un contrat de production de certaines taxes

6. Synthèse de recommandations du 10^{ème} COPIL

Il se dégage quelques recommandations à l'issue de ce 10^{ème} COPIL à savoir :

- Disponibiliser les données ainsi que tous les livrables conformément aux résultats présentés pendant la réunion
- Bien présenter les commentaires qui accompagnent chaque résultat, pour comprendre l'atteint et l'encours
- Certaines plantations sont encore trop jeunes, et certaines communautés comme le Territoire de Gungu qui demande un accompagnement du ministère au niveau national afin de garantir la

protection des plantations, et que le JICA puisse voir comment poursuivre avec les activités car la communauté locale en a besoin.

- Partager la note de la capitalisation des leçons et bonne expérience de la mise en œuvre du projet
- Produire une feuille de route (avec un calendrier précis) qui indique comment les activités en cours seront achevées après la réunion marquant la clôture
- Disponibiliser le document de PTBA 2025 actualisé montrant clairement l'exécution financière et les résultats atteints à ce jour.
- Promouvoir la culture de (Raoulpfa)

Troisième temps fort : Mot de clôture :

Dans son mot de clôture, Monsieur le Ministre provincial de l'Environnement du Kwilu, vice président du COPIL, représentant le Gouverneur représentant a exprimé sa profonde gratitude envers l'ensemble des partenaires qui ont contribué activement à la réussite et à la concrétisation du projet PIREDD Kwilu dans la province de Kwilu. Il a souligné le rôle déterminant de ces partenaires, dont la collaboration et l'engagement ont permis d'atteindre les objectifs fixés et d'apporter des changements positifs au sein des communautés locales.

Le Ministre provincial a également tenu à adresser ses remerciements au Chef de l'État, Son Excellence Antoine Tshisekedi Tshilombo, saluant sa vision ambitieuse visant à positionner la République démocratique du Congo comme un acteur clé et une solution aux défis mondiaux liés au changement climatique. Il a reconnu que cette orientation politique constitue un cadre porteur pour les initiatives environnementales menées à l'échelle provinciale et nationale.

En outre, la province de Kwilu continue d'afficher une reconnaissance particulière envers l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), soulignant leur professionnalisme et leur efficacité dans la mise en œuvre des activités du projet. Le Ministre a formulé le souhait que la JICA puisse envisager la poursuite de ses interventions dans la province, afin de répondre aux besoins persistants des communautés locales, qui demeurent dans l'attente de solutions durables et innovantes. Il a ainsi invité la JICA à reconsidérer son agenda et à renforcer sa présence en province, estimant que cette collaboration demeure essentielle pour le succès des actions engagées.

La province de Kwilu, par l'intermédiaire de ses autorités, s'engage à mettre tout en œuvre pour consolider et approfondir sa coopération avec la JICA et l'ensemble des partenaires techniques et financiers. Cet engagement se traduit par la volonté de créer un environnement propice au développement, à la protection des plantations encore jeunes, et à la valorisation des acquis du projet. Le Ministre a rappelé l'importance de poursuivre la capitalisation des leçons apprises et de partager les bonnes pratiques issues de la mise en œuvre du projet, conformément aux recommandations formulées lors de la réunion.



Enfin, c'est animé par un esprit d'espoir et de confiance dans l'avenir que Monsieur le Ministre provincial de l'Environnement a officiellement clôturé la onzième et dernière réunion du Comité de Pilotage du Projet PIREDD Kwilu. Il a réaffirmé l'engagement de la province à poursuivre les efforts entrepris et à maintenir une dynamique collaborative avec les partenaires, afin de garantir la pérennité des résultats obtenus et d'assurer un impact durable dans la lutte contre le changement climatique.

Fait à Kikwit, le 28 Novembre 2025

VU ET TRANSMIS



Jean Baudouin MAKAKA MONDI

Le Secrétaire Rapporteur,

[Signature]
H -
021.01.21